
AH 5XHN J


HIERONYMUS
ANDOVER-HARVARD
THEOLOGICAL LIBRARY

# LA
# PASTOURE

Il a été tiré de cet ouvrage 45 exemplaires sur papier de Hollande
dont 20 mis dans le commerce.

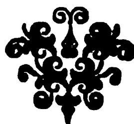
*CHARLES DUBOIS-MELLY*



# LA PASTOURE

Histoire du temps de Calvin.

(Genève 1536-1538.)



GENÈVE
HENRY KÜNDIG, LIBRAIRE-ÉDITEUR
1904

GENÈVE
IMPRIMERIE W. KÜNDIG & FILS

I

# I

Un riant matin du mois de juin 1536, vers la troisième heure du jour (le romancier-historien vraiment digne de ce nom ne saurait être trop précis lorsqu'il prétend faire revivre quelque épisode du temps passé), un jeune homme cheminait seul dans le sentier qui traverse, dès le hameau de Bonattrait, la grande forêt de Planbois pour rejoindre près de Brécorens la route passant au pied des Allinges. D'où venait ce gars bien découplé et d'honnête apparence, sans autres armes que son coutelas et sa pique de cornouiller? Qui l'amenait en ces quartiers? Il était vêtu comme un artisan citadin et non comme un chétif « pied-gris » de village; mais comme il ne portait nulle sacoche ou canapsa renfermant ses outils de métier et ses « bagues », son excursion ne devait pas être de bien longue durée. C'était peut-être un porteur de message, un « commis » pour certain négoce; et, s'il venait de quelque localité éloignée, il avait dû voyager la nuit à travers la

campagne et se dérober à toute rencontre, ce qui, du reste, était en ce temps-là l'usage généralement suivi par beaucoup d'honnêtes gens..... et aussi par d'autres.

On a peine à comprendre aujourd'hui combien était rare et sans sécurité la circulation dans nos contrées à cette époque troublée; nos modernes et incommodes coureurs de grands chemins, en bicycles ou en automobiles, nos excursionnistes du dimanche en tramways ou en longs convois de chemins de fer dits, par antithèse, « trains de plaisir », ne s'en font assurément aucune idée. Même l'aspect général, au XVI$^{me}$ siècle, du pays de Savoie, pays alors sauvage, inculte et comme inhabité, ne saurait se présenter sans effort à notre imagination, tant les conditions de la vie sociale ont été modifiées, tant le passé de notre histoire locale et ses misères de trop longue durée sont imparfaitement connus du plus grand nombre de nos contemporains.

Le passant dont nous suivons la trace venait de sortir enfin de la forêt et cheminait sous l'ardent soleil dans les « esserts », où le bruissement du grillon se faisait seul entendre, quand, au détour du sentier qui rejoignait ici le solitaire chemin des Allinges, il s'arrêta soudain à la vue d'une jeune fille qui paraissait endormie profondément et gisait inerte devant lui sur le bord de la route. Cette fillette misérablement vêtue devait être une gardeuse de moutons, venue là du prochain village avec ses ovailles, car deux ou trois de ces dociles bêtes cherchaient encore à brouter autour d'elle, attendant, semblait-il, qu'on les conduisît plus loin en pâture.

— Mais, dort-elle ? — se demandait, non sans trouble,

le jeune homme, frappé de l'immobilité complète de la chétive créature qu'il considérait avec pitié —. Non, elle ne pouvait dormir ainsi, le visage en plein soleil et le corps étendu sur le chemin poudreux! Puis, ces mouches assassines qui ne quittaient pas ses joues basanées, sans qu'elle fît un seul mouvement inconscient pour s'en défaire!.... Etait-elle donc morte? — A cette pensée sinistre le passant avait tressailli, et se penchant vers ce corps immobile, il toucha les mains de la moutonnière, dont les doigts d'enfant étaient rigides et comme convulsivement crispés. Cependant un très léger souffle soulevait parfois sa poitrine. Cette gisante était donc en syncope ou, comme on disait alors, « en extase ». Que devait-il faire? Nul passant n'était en vue, nulle assistance n'était prochaine pour cette abandonnée. Fallait-il passer chemin, sans souci d'une telle rencontre? Non, il ne pouvait! Par le sang du Christ, Pierre Tacon de Genève n'était pas pour se donner reproche et vitupère!.... Il fallait porter bien tôt cette demi-morte en un prochain logis, sinon en son village. Quelque matrone charitable se trouverait bien à la bonne heure pour avoir soin d'elle. « Il n'est que d'agir sans dilayer, quand c'est un faire-le-faut, et que Droiture nous commande ».

Obéissant à cette impulsion de bienveillance, le « Genevaisan » avait laissé choir son bâton, se disant qu'il trouverait bien à se pourvoir d'un autre. Puis soulevant avec précaution la fillette évanouie, il la prit dans ses bras et se remit en chemin, non sans se demander s'il irait ainsi jusqu'à Pérignier? Car un corps

inerte — fût-ce celui d'une chétive créature de quatorze ou quinze ans — est toujours d'un transport assez difficile, même pour un gars vigoureux tel qu'était celui-ci.

— Ces teigneux de village sont encore pour m'accueillir à coups de pierre — pensait-il — ce sont gens assottis, pour s'ameuter d'abordée en voyant un forain dont ils n'ont pas la connaissance ayant un tel fardeau sur les bras qu'une fille de leur communauté !.... Il ne m'en chault d'un rien, quand tout est dit. Par Dieu ! il n'est pas hardi qui ne s'aventure.

Cependant les toitures de l'abbaye de Lieu et le clocher antique de son église apparaissaient maintenant, à demi cachés dans les hautes futaies qui entouraient alors tous les abords du monastère. A cette vue le jeune homme parut rappeler ses souvenirs, il changea de direction et prit le sentier qui descend vers l'abbaye, dans l'intention de venir heurter à la porte de cette « Religion de nonnains »; car il était assuré, se disait-il, d'avoir ici bon secours pour la délaissée que Fortune ce jourd'hui lui avait mise en garde.

La haute porte, sous toiture délabrée et moussue, donnant accès dans la cour, était ouverte toute grande, et même les battants brisés étaient hors d'usage — particularité bien étrange assurément pour l'entrée d'un couvent de recluses ! Mais le porteur de la gardeuse de moutons n'y prit pas garde, d'autant qu'il apercevait enfin quelqu'un dont il aurait l'assistance : c'était une Sœur Converse — facile à reconnaître pour telle à son

béguin de toile blanche, à son costume de couleur tannée. Du seuil d'un des bâtiments de ferme faisant face au monastère, cette servante en sabots le regardait venir depuis un instant, mais sans faire un pas au-devant de lui. On en usait partout ainsi dans les campagnes à la vue d'un inconnu: *Mâ s'y fiâ!* — disaient entre eux les gens de village — on ne sait jamais qui mord ni qui rue, de ces forains voyageurs, des chiens errants et des vieilles mules.

Cependant ces dispositions à garder une défiante expectative disparurent soudainement : la Converse venait de reconnaître la fillette qui gisait comme inanimée dans les bras de l'étranger.

— Mon doux Jésus!... Mais c'est la Pastoure! — murmura-t-elle — et venant avec empressement au devant du jeune homme, sans même échanger avec lui le *salve* d'usage, elle le fit entrer dans l'intérieur de la grange, voulant s'aider, disait-elle, à placer doucement cette gisante sur la paille avant d'aller chercher madame la Révérende.

— C'est la troisième fois que son mal lui revient dès les calendes de mai prochainement passé, et nous ne sommes ce jourd'hui qu'à la vigile Saint-Barnabé[1]! Où l'as-tu trouvée, garçon?

Puis sans attendre la réponse : « Or çà, tiens-lui la tête renversée cependant que je lui frappe en paume dans les mains et sous les pieds. Il nous est métier d'eau fraîche, je vais en quérir..., mais il faut aussi du

[1] Le 10 juin.

vinaigre, et de l'ail en gousse ou quelque autre gros parfum, comme de camphre.

— Où en trouverai-je ? où faut-il m'adresser ?

— Demeure, je vais aviser du tout notre Mère.

Mais déjà la révérende Abbesse, qu'elle désignait ainsi, venait de paraître sur le seuil du logis des Sœurs, car, du grillage en bois de sa fenêtre donnant sur la cour, cette Supérieure avait vu sans doute ce qui se passait à la grange.

Elle fit un signe à la Converse, qui traversa hâtivement la cour et fut prendre ses ordres; puis celle-ci revint peu après, disant au passant qu'il leur fallait transporter la Pastoure dans l'infirmerie du couvent, Madame ne voulant point que cette maladieuse fille demeurât un plus long temps à la dîmerie.

Ce fut bientôt fait d'obéir; cependant le jeune homme ne passa pas le seuil du couvent, une autre Sœur — celle-ci devait être une Novice — étant survenue de l'intérieur pour le remplacer et donner assistance à la Converse. Quant à lui, on lui dit : qu'il attendît devant « l'héberge » qu'on eût loisir de lui donner la « passade ». Les trois femmes disparurent, la porte fut refermée de l'intérieur, et le forain n'eut plus qu'à aller s'asseoir sur le « banc des passants » où, regardant toutes choses autour de lui dans cette vaste cour ombragée, il attendit qu'il fût la bonne heure à son souhait pour sortir de jeûne.

Devant lui se dressait, à moins de quarante pas, la

haute et étroite façade de l'église, dont la porte fermée paraissait indiquer que le culte n'était plus célébré dans ce sanctuaire. Les vitraux de la belle rosace surmontant le portail aux colonnettes sculptées avaient été brisés (circonstance qui attira tout particulièrement l'attention de l'observateur) et contre la porte on avait affiché en placard une grossière peinture sur papier. Cette image représentant l'Ours de Berne se voyait aussi contre la petite porte basse du couvent des Cisterciennes joignant l'église, entrée par où les Sœurs emportant « la Pastoure » venaient de disparaître.

— Ils ont mis ici les sauvegardes — pensa le compagnon. — C'est bien avisé au nouveau Bailli de Thonon. Il a le bruit d'être prud'homme, ce Herr Jean-Rudolf Nægueli. Mais ces Allemands de Berne cherchant fortune de guerre dans toutes les paroisses, aux alentours de leur garnison, sont-ils pour se contenter devant les portes fermées d'une Religion de nonnains ? Ne sont-ce pas les mêmes soudarts qui ont brigandé, arsé et mis en esserts le pays de Vaud et le pays de Gex cet hiver prochain dernier ? Par ma foi, ce n'est guère plus que rien, à mon sens, de leur image d'ours peinte sur gros papier, pour contenir les gougeats d'armée ayant en main le braquemard ou la hallebarde !

Cette assertion était trop absolue pour être conforme à la vérité : en fait, la peinture de l'Ours bernois rappelant aux moins imaginatifs soudarts les coutumes de Mars, la justice sommaire du Grand-Prévost, la bastonnade, l'estrapade et la potence, il en résultait nécessairement que les plus débordés picoreurs ne se

hasardaient que très rarement à faire le gast dans un logis en sauvegarde. Il fallait, pour justifier leurs violences, qu'ils eussent rencontré quelque trahison ou résistance à main armée de la part de ceux qui avaient juré la fidélité à Leurs Excellences, et il en était ainsi sur tout le territoire savoiyen, nouvellement conquis, où « les Allemands » faisaient depuis six mois ventiller leur bannière rouge et noire.

Mais le jeune garçon fut distrait de ces conjectures fâcheuses touchant les agissements de la soldatesque, en voyant revenir à lui la Converse, qui lui dit obligeamment qu'elle allait tantôt lui délivrer belle potée de lentilles cuites à l'eau, avec sel et vinaigre, mais sans graisse, pour ce qu'en cette Religion de Citeaux on fêtait toujours par le jeûne la vigile de Monsieur Saint-Barnabé, apôtre et martyr; toutefois il fallait qu'il eût patience: il aurait encore un œuf de poule, en coquille (d'autant qu'il y avait indulgences pour les voyageurs), et aussi du sérac avec portion de pain d'avoine pour issue de table, Madame voulant qu'il fût si bien traité que rien plus, pour ce qu'il avait fait bonne œuvre ce jourd'hui et bien mérité la passade.

— Et cette fille moutonnière, qu'en faut-il dire?

« Elle n'était plus en extase et petit en petit reprenait le sens, mais demeurait comme éperdue et si blanche qu'un drapeau, ne sachant dire le mot quand les Sœurs l'interrogeaient. C'était toujours sa coutume après de tels accès, et il en serait ainsi jusqu'au soir,

disait la Révérende, qui savait assez le train de ces misères ».

— Mais est-ce le mal de Terre,[1] qu'elle endure ?

La Converse ne le savait pas ou ne voulait pas répondre précisément : « C'était aussi peut-être quelque infirmité fuitive[2] des filles de son âge, — disait-elle — encore qu'on l'eût toujours connue ainsi, dès plusieurs années que cette abandonnée chétive était dans la paroisse ».

Le Genevaisan eût bien voulu en savoir davantage, mais la Converse rentrait en cuisine pour lui servir sa pitance et peu après il prenait, de grand appétit, son frugal repas du matin, tandis qu'elle le regardait, avec complaisance, expédier ce qu'elle lui présentait pour l'amour de Dieu.

Cette servante de la communauté de Lieu, matrone de quarante-cinq ou cinquante ans, à la physionomie bienveillante, mais au visage outrageusement labouré par la petite vérole, avait, depuis bien des années, la charge d'accueillir à l'héberge les hôtes du monastère et aussi de donner la passade aux forains voyageurs en nécessité de leur vivre. Cependant elle n'avait jamais vu — se disait-elle — un gars de si bon courage que celui-ci pour expédier une potée de lentilles et se repaître d'un œuf en coquille. S'il n'eût dépendu que d'elle, peut-être lui en eût-elle apprêté un second : « Mais que dirait Sœur Utilie, leur Pitancière, qui vou-

[1] L'épilepsie.

[2] Passagère.

lait avoir sa raison journelle de toutes choses allant en cuisine et se défiait de chaque créature, jusqu'à suivre curieusement au jardin les poules pondeuses, lorsqu'elles gloussent à beaux cris et cherchent un lieu retrait pour se délivrer?... Non, le plus sage était de suivre la règle antique de la maison. Trop de pitance est pour engendrer gourmandise, aquelle, suivant les Saints Livres, a perdu du tout nos premiers parents ».

— Il me semble, garçon, que je t'ai déjà vu naguère — reprit-elle. — N'es-tu pas de Genève? Ne t'ai-je pas jà hébergé? Tu avais alors un autre grand compagnon, ton aîné frère, si j'ai souvenance.

La Converse avait bonne mémoire, et celui qu'elle interrogeait lui répondit : « qu'elle disait vérité, dont il s'ébahissait, car il n'était jamais venu qu'une seule fois en ces quartiers, et c'était avec un sien cousin, Gervais Tacon, le faiseur d'images en bois. Quant à lui, Pierre, fils de Jean le mercier qui fut, il était, de nature, peu dispos à se mémoriser; d'autant qu'il y avait bien deux ans de cette incidence. Pour confesser le tout, il n'avait pas gardé grand souvenir d'elle, encore qu'il eût gîté un soir à l'héberge, et — ajouta-t-il en souriant — il n'aurait su tant seulement la dénommer.

— Moi, je suis la Gasparde, native de Brécorens, femme veuve, sans enfant de mon corps, en Religion Sœur Perpétue. Mets ce en ton petit catéchisme, toi, Pierre Tacon.

La connaissance était faite, ou plus exactement re-

nouvelée, entre nos deux interlocuteurs, et comme la Converse de l'héberge n'était pas astreinte ainsi que les autres Cisterciennes à la règle du silence, que la curiosité n'était pas le moindre défaut de Perpétuė et qu'enfin ce garçon au regard honnête, à la physionomie ouverte et à l'air de bonne humeur, répondait à toutes ses questions avec une entière franchise, elle sut bientôt la simple histoire de celui qu'elle avait entrepris de confesser.

« Il était orphelin de père et de mère, celle-ci morte jeune, et Jean Tacon le mercier (un grand ami de sire Berthelier Philibert, défenseur des droits de la ville, comme lui bon Eidguenot mais aussi bon chrétien catholique) ayant été meurtri d'un coup d'arquebuse et tué mort, il y avait jà sept ans, en un village près d'Hermance par les Cuillerans[1] encharnés contre tous Ceux de Genève. Quant à lui, Pierre, vitrier-peintre-imagier de son métier, il faisait ménage avec ses deux petites sœurs moins-nées, Barbara et Françoise, et aussi avec l'Amblarde Coulavin, seconde femme de leur père qui fut. Ces quatre n'ayant nuls autres moyens pécunieux pour subsister, que le gain de son travail en enluminures de vitraux. Mais *assez a qui se contente,* dit la sentence. Leur maison paternelle, rue de Cornavin, avait été saccagée par les Allemands l'année des bouteurs de peste[2], en l'octobre; ces gens de Suisse, venus pour délivrer Genève des atteintes du

[1] Les gentilshommes *de la cuiller.*

[2] 1530. Affaire de Michel Cadoz.

Pharaon[1] (ainsi qu'on disait en ce temps là), occupant toute la ville, et ceux de Soleure, logés au grand faubourg, étant journellement incités à mal faire par tous les mauvais garçons de Saint-Gervais[2].

— Et c'est en ce même temps qu'ils ont été faire la détrousse à Bellerive — ajouta la Converse, — je dis en cette sainte et antique maison de nos Sœurs cisterciennes, laquelle ils ont fourragée, ravissant tout jusqu'à la cloche de l'église, et encore boutant le feu au monastère, cependant que les pauvres dames Religieuses s'enfuyaient et gagnaient les champs, en habits dissimulés, cherchant qui çà qui là leur refuge. Ah, ce sont vaunéants à tout faire, vos cagniards Luthériens de Genève, et pis que Turcs mahométistes!

— Sœur! Il y a Genevaisans et Genevaisans en notre ville.

— C'est vérité, mon gars; aussi je ne le disais pas pour te donner le tort. J'ai très bien vu que tu marmonnais ton *Benedicite* et faisais signe de croix pectoral avant de me rendre ton écuelle. Dieu gard' de mal tous les enfants de Sainte Eglise! Il y a bien à endurer pour nous autres en ces temps calamiteux.

Dans cette cour solitaire, où le bruit discret d'une « fontanelle » se faisait seul entendre, l'aspect abandonné des bâtiments de ferme, celui du couvent qui

[1] Charles III de Savoie.

[2] Nom de ce quartier.

semblait inhabité et la vue de cette grande église aux portes sinistrement closes paraissaient témoigner, il était vrai, de quelque récente infortune, en sorte que les appréhensions de la Converse devaient être très motivées ; les troupes de Berne occupaient depuis plusieurs mois tout le bas Chablais jusqu'au pont de la Dranse, le bourg d'Annemasse venait d'être entièrement saccagé par eux, la Réforme religieuse était imposée maintenant par ces envahisseurs dans toutes les paroisses, les cérémonies publiques du culte catholique avaient été arbitrairement suspendues, puis interdites par les nouvelles autorités civiles et déjà le clergé chablaisien, tant séculier que régulier, voyait ses biens temporels spoliés, sa situation rendue de jour en jour plus précaire et les exigences des seigneurs de Berne devenir plus intolérables.

— Notre sainte Maison, que tu as jadis entrevue, avait autre semblance, n'est-il pas vrai ? — reprit la Converse, qui semblait deviner les impressions de son hôte et vouloir s'y associer. — Ah, mon doux Jésus! nous avions ci-devant, en ce couvent de Lieu, douze Dames du chœur et six Novices à tout le moins, desservant dévotement tous les Offices diurnes et nocturnes. Les litanies, leçons et répons se faisaient entendre en l'église, de Matines à Complies ; les luminaires brillaient dans toutes les chapelles, atournées et fleuries ; il n'était jour que notre révérend Père Confesseur ou quelque autre bon prêtre ne célébrât le Saint Sacrifice. Toutes les Sœurs étaient communiées (même nous autres Converses) la dimanche et les jours de bonnes fêtes; toutes assis-

taient à la grand'Messe derrière la treille[1], quand l'église était ouverte à tous venants, et que la nef était si pleine de bons chrétiens de village qu'on n'y savait où son pied tourner.

— Et en ce temps présent?

— Ce temps présent, tout est en ruines!... Regarde ici la grange, les étables, le treuil, la dîmerie, qui sont vides. Nos cens et nos dîmes ont été saisis en nom du seigneur Bailli; nos terres arables, nos forêts, nos pâquis ammodiés au plus offérissant preneur; nos récoltes engrangées dès l'an passé fourragées par les soudarts venant lever contribution, comme ils disent; notre bétail à cornes et celui à pied fourchu conduits à leur boucherie; et encore toute la vinée de l'ultime vendange charroyée au château de Thonon pour les gens de guerre. Voilà ce qu'ils ont fait ici, ces rudes Allemands, larrons du bien d'Eglise, qui est bien des pauvres, des malades, des affligés, comme tu sais, et outre plus, bien de fondation et dispensation pieuses pour le repos de l'âme de nos bienfaiteurs et antécesseurs. Que l'ire de Dieu soit à toujours-mais sur ces excommuniés venus à la mal'heure pour faire le gast en notre désolé Chablais!

Sœur Perpétue, qui ressentait sans doute quelque soulagement à exposer ainsi vivement les misères de sa communauté, eût volontiers poursuivi le cours de

[1] La grille du chœur. Comparez *treillis* qui se dit encore.

ses doléances, mais elle eut à répondre à une nouvelle question de son hôte : « Que devenaient donc les Sœurs du monastère, ainsi dépossédées de leurs revenues et privées outre plus de l'exercice journel de leur sainte vocation ? »

— Elles s'étaient departies naguère, ces défortunées — repartit la servante, — avec le congé de leur révérende Abbesse. Ainsi la Mère vicaire, les quatre Discrètes, les Sœurs Professes, les Novices et les Converses, toute la congrégation des Filles de Citeaux s'était dispersée. Après grand jeûne solennel de trois jours (le jeûne à pain et à l'eau), communion pascale, messe de Requiem, procession et suffrages pour les défuntes comme le jour des Morts, ma Dame, en un dernier chapitre, avant de rompre la clôsure, avait répandu poignée de cendres sur chacune Sœur agenouillée. Puis ces chétives éplorées, après échange du baiser de paix, avaient passé le seuil du couvent pour se retraire en leur famille ou dans quelque communauté de leur Ordre, non éloignée, à l'exemple des Dames Clarisses de Vevey au pays de Vaud, lesquelles fugitives avaient été naguère charitablement recueillies par les Procureurs et les communiers d'Evian. Quant à la révérende Mère des Cisterciennes de Lieu, Dame Ayma, en Religion dès cinquante trois années, celle-ci avait voué à Dieu qu'elle ne sortirait pas de son abbaye sinon qu'on vînt la déchasser et la contraindre par voie de faits, ce que ces Allemands dissolus n'osaient entreprendre, d'autant qu'ils avaient encore quelque regard au sire de Blonay son frère, aux d'Allinges, aux

Langin, aux Margencel, dont elle était apparentée, et qu'un tel méfait outrageux était pour ameuter vingt paroisses.

— Voire-mais, il y a bien encore ici à séjour quelques Sœurs avec elle.

— Las! mon valet, ce n'est guère! Il y a notre antique Sœur Utilie, la Pitancière, laquelle, affligée d'un tremblement de tête, ne saurait bonnement où se retraire, étant dès longtemps sans parentelle; puis il y a certaine fillette pensionnaire venue de Fribourg l'an passé, et dont le père-grand fut assez connu en votre Genève, c'est sire Marty l'Hospitalier; et encore il y a notre dernière Novice.

— Quelle?

— Sœur Marguerite, cette grande et bien alerte jouvencelle que tu as vue venir me donner de l'aide pour transporter la Pastoure à l'étage. Celle-ci non plus — bien qu'elle soit de noble parage — ne saurait où se retraire, pour ce que...

Mais en ce moment un coup de sifflet prolongé se fit entendre venant de la chambre de l'Abbesse, cette révérende Dame observant à travers son treillis tout ce qui se passait à la cour et trouvant sans doute que l'entretien de la Converse de l'héberge avec le jeune garçon auquel on avait donné « la dînée » se prolongeait beaucoup plus qu'il n'était séant selon la coutume du monastère.

— Je crois bien qu'il est temps de me remettre en

mon chemin, Sœur Perpétue, avec un grand merci à vous. Voyez-ci qu'on vous appelle.

— Demeure encore un peu, valoton! As-tu si grand vouloir de courir les champs, de haute heure et sous l'ardent soleil de remontée?..... Notre Mère qui m'appelle en cellule a peut-être quelques interrogats à te faire ou quelque privé message à te commettre.

Cette dernière conjecture était assez vraisemblable, car en ce temps là, où nulle « poste » soit messager officiel n'était encore au service régulier des particuliers, les habitants des campagnes, comme ceux des villes, ne négligeaient aucune occasion de correspondre entre eux, au moins pour les affaires courantes, en utilisant à l'occasion la bonne volonté d'un hôte ou seulement d'un passant, si celui-ci leur paraissait mériter quelque confiance.

Le rapport, bien qu'un peu confus, de la charitable Converse, au sujet du garçon de bonne versation — disait-elle — dont elle prétendait avoir retrouvé le souvenir, dut paraître assez favorable à la Révérende car, après avoir fait venir le jeune vitrier genevaisan devant l'entrée fermée du couvent et l'avoir encore considéré attentivement à travers le judas, elle entr'ouvrit la porte du logis des Sœurs et s'arrêta de nouveau sur le seuil dans l'intention de faire raisonner un peu cet artisan en passage qui, intimidé à sa vue, la saluait respectueusement d'une « bonnetade ».

Dame Aimée de Blonay — en Religion révérende Mère

Ayma, très humble Abbesse de la communauté de Lieu — était une septuagénaire de belle et noble prestance; sa longue tunique de laine blanche, sa guimpe, son fronteau de fine toile unie et son scapulaire de couleur noire étaient semblables à ceux des Sœurs Professes dites Dames du chœur. Une sérénité bienveillante caractérisait sa physionomie; son visage aux traits délicats et réguliers était blême et dès longtemps émacié par les rigueurs du jeûne, par celles des « Nocturnes »[1] trop prolongées, et probablement aussi par les secrètes pénitences qu'en ce temps là s'imposaient en cellule les Filles de Citeaux. Mais son air affable, sa voix au timbre discret, et son pénétrant regard, toujours empreint de charité et de résignation pieuse, devaient faire naître involontairement pour tous ceux qui l'approchaient le sentiment d'une respectueuse sympathie.

— Tu viens donc, à beau pied, de Genève, toi, maître Pierre? — dit-elle avec affabilité au jeune homme — et tu es jà venu en nos quartiers, me dit-on, avec certain faiseur d'images, en quête d'une figure de saint, pour ce que vos Procureurs-Syndics en avaient faute. C'était, autant qu'il m'en souvient, pour remplacer, au couvent de Rive, une estatue de Monsieur Saint-Antoine outrageusement mutilée par vos dérocheurs d'images[2].

[1] Offices de nuit.

[2] « Le 24 mai (1584), le Conseil s'assembla à cause du grand bruit qu'il y avait dans la ville, parce que quelques-uns, la nuit précédente, avaient été si téméraires que de défigurer neuf ima-

— C'est tout vérité, madame.

— Ne dis pas « madame ». Dis sans plus « Mère Ayma », ou s'il te platt mieux ainsi « ma Révérende ». Nous sommes toutes Sœurs en Christ, et rien plus, en notre communauté.

— Ainsi ferai-je, pour vous contenter... madame.

Un fugitif sourire éclaira le visage austère de l'Abbesse à cette nouvelle inadvertance, mais ce brunet sans malice, aux yeux noirs, au teint hâlé brillant de santé, et qui avait toute apparence de vivacité joyeuse et de modestie était pour lui plaire, bien qu'il eût encore peu d'usage, et l'entretien fut repris par elle, sous la forme interrogative.

Elle apprit de cette façon que « l'Enfant de Genève », artisan en vitraux, se rendait à Evian, où les Procureurs de la ville l'avaient mandé sur l'avis du Grand-vicaire, monsieur de Bonmont, pour voir s'il était en-

ges de pierre qui estoient sur le portail du couvent des Cordeliers en leur coupant la teste, les bras, les mains, ce qui est au grand déshonneur de la justice de la ville..... On fit de fort exactes informations pour découvrir les auteurs de cette insolence, mais inutilement, quoy qu'on emprisonnât plusieurs qu'on soupçonnait. On ordonna aussi qu'on referoit ces images le plus tôt qu'il se pourroit aux dépens de ceux qui se trouveront coupables ». — Le 12 juin, on décida que provisoirement on chercherait une image de Saint-François pour la mettre sur le dit portail, au lieu de Saint-Antoine. — A. Roget, citat. des registres du Conseil, dans *Les Suisses et Genève*, vol. 11, p. 107 et suivantes.

core possible de réparer à peu de frais certaine verrière imagée de leur église, et qu'il avait aussi en vue, à Thonon, quelque labeur de simple vitrage en la maison du Bailli où, disait-on, il n'était fenêtre ni fénestrelle qui n'eût été mise en dommage par le populaire ameuté.

— Mon gars, c'est ainsi, dès leur envahie, qu'ils sont partout les bienvenus en notre Savoie catholique, ces hérétiques Luthériens. Mais tu connais donc sire Rudolf Nægueli?

« Pierre Tacon n'avait jamais vu le Bailli de Thonon, répondit-il, mais il lui était adressé par le capitaine Jean d'Erlach, tuteur de lui qui parlait et de ses jeunes sœurs. Ce sire d'Erlach était un parent de leur défunte mère, laquelle était aussi Bernoise et de la famille des Courtelari. »

— Eh mais!... tu es de bonne naissance! — dit l'Abbesse un peu étonnée, car les alliances de la noblesse et de la bourgeoisie étaient encore infiniment rares en Savoie à cette époque, tandis qu'à Genève il n'en était pas ainsi, le fait des relations commerciales et des affinités politiques avec « les Allemands » ayant eu déjà maintes fois pour conséquence l'union matrimoniale de quelque notable et riche citoyen genevaisan avec une fille de Fribourg ou de Berne peu fortunée mais issue de bonne et antique maison[1].

— Outre plus — continua l'artisan, encouragé par l'attention de l'Abbesse — j'ai avis qu'on a métier de moi ici-près, au château d'Allinges, dont le seigneur

[1] Voir J. B. Galiffe. *Généalogies genevoises, etc.*

souhaiterait de faire mettre son armoirie sur la verrière de sa grand'salle.

— Laissons celui-ci Montfort, dont tu parles! Encore qu'il me soit cousin, il ne me chault plus rien de lui.

Ce bref avertissement témoignait de quelque déplaisir secret de la Révérende et malheureusement pour elle, ce déplaisir n'était que trop motivé : D'Allinges, dit « Montfort », avait apostasié peu après la prise de possession du bas Chablais par les Bernois et s'était soumis aux injonctions des autorités nouvelles en matière ecclésiastique; son adhésion « scandaleuse » à la foi des Luthériens avait été réprouvée par toute la noblesse du pays et devait être encore un sujet de douleur pour la vénérable Abbesse des Cisterciennes.

— Changeons propos! — reprit-elle comme pour distraire sa pensée. — Je m'étonne que tu viennes seul cette fois; que dis-tu de l'entailleur-imagier ton cidevant compagnon?

Pierre n'en disait que mal : « Son cousin Gervais, jadis bon chrétien comme tous ses proches, s'était, dès la survenue des Prédicants à Genève, partialisé petit en petit avec les citoyens qu'on dénommait « Guillermins » pour ce qu'ils suivaient Guillaume Farel, allaient l'ouïr prêcher au logis de la *Croix d'Or* et prétendaient réformer toutes choses en l'Eglise, à la mode de Luther le moine excommunié, ainsi qu'on avait fait à Berne. Ce Gervais malavisé se montrait en ce temps présent grand détracteur de monsieur de la Baume son Prince-évêque, de messieurs les Chanoines, des Frères prêcheurs, des curés de la ville, et vitupérait tous les

catholiques ses concitoyens, jusqu'à battre ceux qu'il rencontrait à l'avantage allant par ville pour leurs nécessités journelles. Il leur disait « papistes » et Pharisiens, en manière de reproche, encore qu'il y eût eu criées, à son de trompe et en nom du Conseil, portant inhibition, à peine du crotton, de plus s'agrédir les uns les autres. Lui-même Pierre Tacon avait eu contention religieuse certain soir, en sortant de la taverne, avec le dit Gervais, occasion de la Sainte Messe. Il s'était très bien pugné et terrassé avec ce folâtre sur le pont du Rhône, chacun d'eux s'efforçant de jeter à l'eau son compagnon. Cependant on les avait séparés pour les conduire bellement aux prisons de l'Evêché, où, pour se refaire, ils étaient demeurés trois jours au pain et à l'eau et couchés sur la feurre[1]. Aussi dès cet estrif survenu l'an passé se voulaient-ils mal de mort, tant l'un comme aussi l'autre. Cette incidence avait été la dimanche du grand' Pâques[2] où pour la première fois les soi-disant Réformés avaient fait leur Cène dans la grand'salle du couvent de Rive, cependant que les bons chrétiens recevaient dévotement Notre Seigneur dans les églises, suivant l'accoutumance ».

Cet aveu naïf d'une rancune invétérée — aveu qui paraissait ne rien coûter à celui qui le faisait, bien qu'il fût un bon garçon — témoignait de la discorde qui régnait depuis plusieurs années dans Genève entre tous les citoyens. Dans la plupart des familles les dissenti-

[1] Paille.

[2] 1535. Voir A. Roget. *Les Suisses et Genève*. II. 132.

ments suscités par les « nouvelletés » religieuses entretenaient d'incessantes querelles et devenaient la cause de reproches injurieux, d'outrages, et trop souvent aussi de sévices. Non seulement les relations de bon voisinage ou de confrérie étaient troublées, mais les pères et les enfants, les maris et les femmes, attristaient journellement le foyer domestique par ces querelles passionnées, que tout incident de la vie publique alimentait, et qui paraissaient avoir banni pour jamais la concorde de leur cité malheureuse!

— Et voilà où, partout où ils se font entendre, vont conduisant les prédications et doctrines des faux interpréteurs de la sainte Evangile, ces prévaricateurs de notre ancienne foi catholique — murmura l'Abbesse comme se parlant à elle-même.

— Révérende Mère, nous sommes encore pour nous défendre, nous autres bons chrétiens! — repartit Pierre Tacon d'un ton résolu. — Genève est nôtre, aussi bien qu'à ces Luthériens malavisés.

L'Abbesse avait secoué tristement la tête : « Peut-être, répondit-elle, ceux qui délaissaient à présent Genève pour ce qu'ils n'y pouvaient plus durer et vivre en paix étaient-ils plus sages! »

« Délaisser Genève!... délaisser son lieu de nativité! jamais une telle pensée n'était venue à Pierre, fils de l'ancien capitaine-général des Enfants de Genève, et le regard pénétrant de Mère Ayma avait bien vite laissé deviner à la Cistercienne combien son interlocuteur était éloigné d'y souscrire, bien que par respect il ne la contredît pas et gardât maintenant un silence embarrassé.

— Mon valet, il me faut rentrer céans et te dire : à Dieu soit! Voici tantôt l'heure de None[1], comme tu peux voir à notre cadran ici contre la muraille. Naguère nous chantions l'Office au chœur, nous autres, mais les Allemands ont fermé notre église dès plusieurs semaines, disant que c'était assez chanté. La volonté de Dieu soit faite en toutes choses! Présentement il nous convient lire seulement les petites Heures[2] en cellule.

— Révérende Mère, n'avez-vous nul message pour Evian à me commettre?

« L'Abbesse n'en avait pas ce jourd'hui, disait-elle, sinon qu'elle adressait ses amiables salutations et se recommandait très humblement aux bonnes grâces des Sœurs Clarisses d'Evian et à Messieurs les Procureurs de la cité. Mais, si Pierre, à son retour, avait loisir de passer par la voie des Allinges, elle aurait peut-être à lui confier quelque lettre adressante à un de Genève. »

— Et donnes-toi garde en ton chemin, toi, maître Pierre, car le pays circonvoisin n'est sûr ni le jour ni la nuit, selon ce qu'on entend dire.

Mais Pierre « n'avait pas deux quarts d'écu-thaler en sa boursette — répondit-il d'un ton enjoué — encore saurait-il très bien les défendre si l'on venait se frotter à lui ».

La septuagénaire Cistercienne jeta un dernier re-

[1] La neuvième heure du jour à partir de six heures du matin, soit trois heures après midi.

[2] On désignait ainsi les Offices de Prime, Tierce, Sexte, et None.

gard empreint de bienveillance sur ce jeune Genevaisan à l'heureuse physionomie et il lui sembla voir dans l'expression des yeux de celui-ci qu'il avait comme un inconscient désir de prendre congé d'elle en lui pressant la main. Elle-même était disposée à le permettre, peut-être. Cependant elle ne jugea pas à propos de céder à ce mouvement de sympathie, et prenant la croix d'ébène suspendue à son chapelet, elle la présenta silencieusement à Pierre qui, s'inclinant respectueusement, l'effleura de ses lèvres. Un instant après ces muets adieux, la petite porte de la clôsure s'était refermée sans bruit et la révérende Mère Ayma avait disparu comme une ombre.

Pierre allait se remettre en chemin et, de l'entrée de la cour, l'obligeante Converse lui indiquait encore de la main une traverse dans les prairies, quand son attention fut distraite par une voix mélodieuse qui se faisait entendre à l'étage du logis des Sœurs et paraissait venir d'une de leurs cellules.

. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

O rose odoriférante,
O vrai lys de virginité,
O violette florissante,
Marguerite de humilité,
Romarin fleurant comme basme,
Par ta grand'clémence et bonté
Aie pitié de ma pauvre asme !

— Qu'est cela qu'on chante ainsi ? — demanda le jeune homme étonné, regardant d'où venait la voix,

cette voix qui lui semblait d'un ange. — Ce n'est pas Office de None ni de Vêpres, je m'en assure.

— Certes non — répondit Sœur Perpétue — c'est oraison à Notre-Dame[1], que psalmodie Sœur Marguerite à la Pastoure encore gisante. Pour cette chétive ce lui est un lénitif et salutaire remède après ses crises, quand elle est encore en rêverie.

. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

Sœur Marguerite!... la Pastoure!... Que de fois pendant les jours qui suivirent, Pierre se mémorisait encore les noms de ces deux jeunes filles dont il avait eu la vision passagère seulement, et qui l'une et l'autre lui demeuraient inconnues!

## II

Nous nous prévaudrons ici de l'antique privilège de tous les romanciers, pour suspendre le cours des « incidences » de notre drame. Le récit sommaire de la réformation religieuse dans Genève et le pays d'alentour s'impose maintenant à notre plume, et nous ne saurions tarder à rappeler la succession des faits qui, depuis quelques années seulement, troublaient la cité épiscopale et devaient, à bref délai, révolutionner com-

[1] Composée par Messire Le Franc, chanoine de Lausanne, etc. Voir, *Histoire de Madame Louyse de Savoie*, p. 151, édit. de Fick.

plètement les conditions politiques et religieuses de son existence.

On sait que, dès l'année 1528, les Bernois, après avoir autorisé dans leur cité plusieurs prédications et disputes publiques, avaient banni de leur ville et de son territoire la religion catholique et embrassé la protestante. Zwingli et Œcolampade prêchaient la Réforme dans d'autres cantons, Berthold Haller la prêchait à Berne, tandis que Martin Luther faisait entendre en Allemagne les éclats de sa voix puissante. A Genève où, dès cette époque, un grand nombre de citoyens s'étaient désaffectionnés, non du culte que suivaient leurs pères mais de l'ingérence politique de leur Prince-évêque dans le gouvernement de leur communauté, on observait avec attention tout ce qui se passait à Berne; la sympathie des uns, l'antipathie des autres pour ces « nouvelletés luthériennes », très diversement appréciées, entretenaient dans la cité épiscopale ces débats d'opinions contradictoires qui furent toujours si chers aux « Genevaisans ».

Puis on apprenait dans le populaire qu'un grave dissentiment venait d'éclater entre Messieurs de Fribourg et de Berne au sujet de la religion réformée, que ceux-ci prétendaient imposer dans certains villages dont la seigneurie était contestée entre les deux cantons confédérés. Déjà, en vue d'une rupture imminente, des bords de l'Aar et de ceux de la Sarine on requérait, aux termes des alliances, l'envoi du « Secours »

armé de Genève, dont les magistrats — dans la crainte de déplaire à l'un des alliés de leur ville en complaisant à l'autre — se déterminaient à envoyer à chacun d'eux le renfort d'une compagnie de cent cinquante arquebusiers volontaires. « On remarque, écrit l'historien Spon, que ces deux compagnies commencèrent à se harceler et à se battre(!) à Genève même. Mais Dieu voulut que le différend des deux villes alliées fût apaisé, et le Secours renvoyé[1].

En 1529 les escarmouches de plus en plus fréquentes et hardies, poussées jusqu'aux portes de Genève par « les Cuillerans » (on désignait ainsi les gentilshommes de Savoie ligués contre cette ville), puis, l'année suivante l'apparition de « la Maladie » et le tragique procès des « bouteurs de peste », durent détourner pour un temps l'attention des Genevaisans de la marche de la réforme politico-religieuse qu'on signalait un peu partout, tant dans la Suisse allemande que dans le pays romand. En fait et grâce à la malveillance du duc de Savoie, la situation de Ceux de Genève devenait intolérable : l'investissement de leur ville était complet, elle se voyait privée

[1] Spon. *Histoire de Genève.* I, p. 193. — La compagnie, soit enseigne, adressée à Berne était commandée par Jean Philippe, décapité en 1540; l'autre enseigne allant à Fribourg, était sous les ordres de Claude Richardet, zélé catholique, bien que l'un des vétérans du parti promoteur de l'alliance de Genève avec les Eidguenots. DB-M.

de toutes ressources d'approvisionnement alimentaire; ses citoyens ne pouvaient isolément traverser le Pont d'Arve au Plainpalais, dépasser les granges du Pré-l'évêque, ou conduire leur bétail aux Pâquis de Saint-Gervais sans se mettre « au danger »; le Conseil de ville était le plus souvent dans un grand embarras pour assurer le transfert de sa correspondance officielle, et très soucieux des « mal'aventures » auxquelles il exposait les courageux citoyens députés fréquemment par lui à Messieurs de Fribourg ou à ceux de Berne. Maintes fois les deux cantons, alliés fidèles de Genève, avaient adressé au duc Charles III les plus énergiques remontrances et même les menaces de rupture les moins déguisées au sujet d'un état d'hostilités perfides et non avouées par lui, qui compromettait, en se prolongeant, jusqu'à l'existence de la malheureuse cité épiscopale abandonnée à son animosité par le Prince-évêque, Pierre de la Baume. Mais toutes ces protestations diplomatiques demeurant sans effet, et le péril qui menaçait Genève, assaillie jusque dans ses faubourgs, devenant imminent, les cantons suisses de Berne, Fribourg et Soleure avaient enfin dressé leurs bannières et mis leurs troupes en campagne. Le pays de Vaud avait été envahi, pillé, saccagé, la lueur des incendies signalant au loin la marche des confédérés. Puis, tandis que les garnisons savoyennes des villes vaudoises et les bandes de soudarts Cuillerans se retiraient en désordre « où — dit Bonivard — il leur sembla qu'on ne les irait pas chercher », les Allemands entraient dans Genève. Malheureusement tout y manquait pour

héberger ces exigeants libérateurs, qui déjà présentaient la carte à payer. Mais la ville était débloquée et les citoyens s'y montraient patriotiquement disposés à tout endurer pour satisfaire les chers amis et fidèles Eidguenots auxquels ils étaient redevables de leur délivrance... momentanée.

A la nouvelle de l'expédition militaire des Suisses sur les terres de Savoie le duc Charles III — qui devait bien connaître le proverbe *souffre quand tu es enclumeau et frappe quand seras marteau* — s'était hâté d'envoyer aux chefs des confédérés des députés ayant charge de désavouer les brigandages des Cuillerans, ces gentilshommes de grands chemins, et leurs derniers exploits nocturnes contre Genève « avec brûlerie et roberie » des faubourgs de Saint-Léger et de la Corraterie[1]; secondement ces députés proposaient l'ouverture de nouvelles négociations touchant les différends de Son Altesse avec Ceux de Genève. Leurs propositions avaient été acceptées, et d'autre part les dix cantons, confédérés de ceux de Fribourg, Berne et Soleure, envoyaient aussi leurs ambassadeurs pour interposer une médiation « amiable », qui fut acceptée de même par les belligérants[2]. On eut ainsi à se préoccuper dans Genève, et cela pendant de longs mois, non de dissentiments en matière d'articles de foi, mais des interminables procédures auxquelles se complaisait toujours la diplomatie helvétique : A l'Accord de Saint-Julien (octobre 1530) avait succédé (dé-

[1] 2 octobre 1530.

[2] Voir Roget. *Les Suisses et Genève*, I. 357.

cembre 1530) la Journée de Payerne — une « Journée » qui se prolongea pendant près d'un mois! — Puis était venue la ratification confédérale, donnée à Bade par la diète des cantons, à cette Sentence de Payerne — traité qui ne satisfaisait ni le duc de Savoie, ni les Genevaisans, et qui rencontrait si peu de disposition à s'y soumettre que déjà les gentilshommes Cuillerans du pays de Vaud, de Gex et du Genevois, disaient hautement qu'ils ne tarderaient guère à venir « se récompenser »[1] de leurs châteaux brûlés. En effet leurs méfaits coutumiers et les alertes qu'ils donnaient à Ceux de Genève (dont plusieurs furent enlevés au Pré-l'évêque) recommençaient dès le printemps de l'année nouvelle (1531).

Cependant il y eut cette année là, pour les citoyens de la cité épiscopale, comme un rayon de soleil dans un ciel d'orage, et les fêtes populaires auxquelles donna lieu le renouvellement du serment de l'Alliance avec Berne et Fribourg[2], « les esbattements, comme ystoires, farces, mômeries, et feux de joie », que pendant trois jours on donna aux quatre ambassadeurs des Alliés de la ville, durent rapprocher tous les cœurs et faire oublier, au moins passagèrement, les dissensions — politiques mais nullement religieuses — qui, dès

[1] S'indemniser par voie de représailles.

[2] Le traité de combourgeoisie conclu entre Berne, Fribourg et Genève en 1526 portait, article 2: « La dicte bourgeoisie est faite pour 25 ans, et se doit faire le serment de 5 en 5 ans ». — Voir Roget. *Les Suisses et Genève*. I. 283

les premières années du siècle, avaient désuni les Genevaisans.

Ce fut seulement l'année suivante que, selon l'heureuse expression de l'historien A. Roget, le flot montant de la Réforme vint battre les murs de Genève[1].

Déjà au printemps de cette année 1532 la publication, ordonnée par le Grand-vicaire, d'un Jubilé universel dit *Le grand Pardon,* qui venait d'être octroyé par le pape Clément VII, avait donné lieu, en manière de protestation, au placard fameux dont les auteurs anonymes proclamaient que : *Dieu notre Père céleste promet à chacun le pardon général de ses péchés, sous la seule condition de la repentance et d'une foi sincère aux promesses de Jésus-Christ.* Une telle déclaration de principes, subversifs de la doctrine catholique, avait été l'occasion d'un tumulte populaire, puis d'une enquête de Messieurs de Fribourg, qui avaient toujours « l'œil au bois » sur ce qui survenait à Genève, et bien que le Conseil se fût empressé de désavouer le « séditieux » placard luthérien, l'effervescence qui s'était manifestée à la suite de cet incident témoignait que, contre toutes prévisions, les nouveautés religieuses auxquelles la population paraissait être devenue indifférente n'en avaient pas moins dans la ville un certain nombre de secrets partisans. En réalité l'opinion publique avait été très émue par le placard des Luthériens, dont la doctrine, inconnue du plus grand nombre, ne se glis-

[1] Même source. II, p. 1.

sait pas moins dans certaines familles notables[1]; et l'on put se convaincre, dès le mois d'octobre suivant, des troubles dont cette doctrine menaçait la communauté des citoyens, la venue à Genève de l'évangéliste français Guillaume Farel et de son compagnon Antoine Saunier ayant été l'occasion d'une première manifestation hostile si prononcée, « que quand ils passaient par les rues, hommes et femmes criaient qu'on les devait jeter au Rhosne! »[2] et qu'il fallut, pour leur sécurité, les embarquer furtivement et les renvoyer bien vite dans le pays romand.

On sait qu'à « maître Guillaume » succéda son jeune prosélyte Antoine Froment, natif de Grenoble, qui, peu après l'insuccès de Farel, vint tenter d'évangéliser aussi Ceux de Genève, auxquels il se donna simplement pour maître d'école. Celui-ci, dont les exhortations religieuses attirèrent bientôt une assistance de jour en jour plus nombreuse, allait devenir par ses agissements un sujet de sérieux embarras pour le Conseil, qui cherchait encore à éviter tous les désordres dans la ville, à ménager toutes les susceptibilités, à calmer toutes les défiances, autant à Berne qu'à Fribourg, et dont la politique conciliante mais parfois peu sincère allait être désormais contrecarrée par le zèle fougeux des Prédicants, les violences de leurs prosélytes et les excès non

[1] Un autre Français, Robert Olivetan, alors précepteur des enfants du citoyen Chautemps, évangélisait en secret dès plusieurs mois chez son maître.

[2] Froment. *Actes et gestes merveilleux, etc.*

moins violents des « bons chrétiens catholiques », devenus bien vite pour les Luthériens des adversaires acharnés.

Mais nous n'écrivons pas ici l'histoire de la Réforme à Genève, cette histoire émouvante, parfois tragique, que depuis trois siècles tant de célèbres écrivains, tant de savants investigateurs et de polémistes habiles ont retracée dans tous ses détails. C'est seulement le rapide aperçu de ce qu'était devenue la communauté de notre cité natale au début des troubles qui l'agitèrent en ce temps là que nous avons en vue, et le lecteur nous tient quitte, nous l'espérons, d'un récit méthodique et circonstancié des événements qui se succédèrent alors et dont les plus importants seulement doivent être rappelés à sa mémoire.

Le tumulte populaire dont fut l'occasion la violente prédication publique, touchant les abus de l'Eglise, faite par Froment (1er janvier 1533) — bien que ce provocant et injurieux discours eût été suivi, dès le lendemain, d'un arrêt du Deux-cents interdisant formellement de prêcher et dogmatiser sans en avoir obtenu l'autorisation du Conseil — dut paraître à beaucoup de citoyens, ce qu'il était en effet, le précurseur des luttes incessantes et passionnées qui, pendant plusieurs années, devaient encore troubler la ville. Froment, dont la sécurité était menacée et qui se voyait sous le coup de poursuites imminentes, s'était, pour la seconde fois, réfugié en grande hâte dans le pays de Vaud, circonstance qui

n'empêcha pas les Fribourgeois — à l'occasion de cet esclandre, soit comme on disait alors « de ces insolences » — de menacer de rompre toute alliance de combourgeoisie avec « une ville de Genève », si jamais l'hérésie de Luther y était tolérée. Le Conseil s'était empressé de répondre à cet avertissement comminatoire en protestant de nouveau *qu'on voulait vivre comme ci-devant et ne rien innover en la foi en Dieu;* mais cette réponse embarrassée était si peu précise qu'elle pouvait se prêter à diverses interprétations. La première Cène selon le rite des Luthériens n'en avait pas moins été célébrée, le jour de Pâques, dans un lieu écarté hors de la ville[1], et ce fait sans précédent avait dû suffire pour scandaliser tous les « bons chrétiens catholiques », qui ce jour là faisaient leurs dévotions accoutumées et se pressaient dans les églises.

L'intervention de Berne en faveur des partisans de la Réforme ne pouvait manquer de suivre de près les remontrances de Messieurs de Fribourg au sujet des attaques à la religion et des vexations aux fidèles, dont se plaignait déjà, non sans cause, le clergé de Ceux de Genève. Cette dualité d'influences extérieures contradictoires, sujet d'incessants embarras pour le Conseil, est un des traits les plus caractéristiques de ces temps orageux. Elle allait s'exercer désormais à propos de tous les incidents de la vie publique et ne pouvait manquer de rendre les partis en lutte plus intransigeants, les

[1] Dans le jardin du citoyen Etienne Dadaz, au Pré-l'évêque.

Réformés, tout autant que les catholiques, étant assurés d'une protection active et très ouvertement manifestée de l'un et de l'autre canton allié. On vit ainsi, à la suite de l'émeute sanglante du 14 mai (1533), le meurtre du chanoine Verly, ressortissant de Fribourg, donner lieu à l'ingérence des magistrats de cette ville dans les procédures de la Justice criminelle contre les coupables, et peu de mois après, les intempérances de langage du docteur en Sorbonne Guy Furbity prêchant l'Avent dans la cathédrale de Saint-Pierre avaient pour conséquence l'intervention hautaine de Messieurs de Berne; ceux-ci, se prétendant personnellement insultés par l'orateur catholique, auquel, suivant eux, on donnait à Genève toute licence, requéraient la rupture de la combourgeoisie, exigeant en outre le paiement immédiat des sommes importantes qui leur étaient dues, dès l'année précédente, par les ingrats secourus par eux.

Que de modération, de sagesse, de prudente réserve il fallut, dans ces temps difficiles, aux Syndics et Conseils de l'indigente et faible communauté genevoise, en mésintelligence avec son Pasteur, en butte aux convoitises d'un puissant voisin, et si peu ménagée par ses rudes alliés, pour louvoyer entre tant de dangereux écueils! Cependant ces honnêtes magistrats municipaux étaient personnellement loin d'être d'accord entre eux, car déjà les divergences d'opinions qui « partialisaient » les gens de tous les états, s'étaient glissées dans les conseils. Mais bien que le mot *patriotisme* leur fût

inconnu [1], le sentiment qu'il exprime n'en dirigeait pas moins toutes les délibérations et les agissements de ces dévoués citoyens.

Un incident singulier et tout à fait imprévu était survenu au cours de cette même année : l'Evêque Pierre de la Baume qui, depuis longtemps, avait délaissé Genève et résidait en Bourgogne, manifesta indirectement l'intention d'y rentrer; mais sa situation vis-à-vis de ses administrés était devenue si équivoque, qu'il jugea à propos de faire pressentir les magistrats de sa cité épiscopale, pour savoir comment il y serait reçu et s'il y serait en sécurité. On répondit à Messieurs de Fribourg, qui s'étaient chargés de cette négociation officieuse : que « Sa Seigneurie » pouvait être assurée qu'elle aurait tout lieu de se contenter de la réception qui lui serait faite, et même qu'on allait lui envoyer des ambassadeurs pour le prier de revenir. « Notre intention — écrivait le Conseil, parlant de l'Evêque — *étant de lui obéir en toutes choses comme à notre Prince* » [2].

Sur ces assurances, l'irrésolu Pierre de la Baume s'étant décidé à donner suite à son projet, les promesses

[1] *Patrie* ne désignait que le lieu de naissance, et *Patriote de* était synonyme de « ressortissant de »; ces acceptions restreintes sont déjà signalées dans l'ancienne langue du XV[me] siècle. Mais le mot *patriotisme*, conséquence de la signification moderne de celui de *Patrie*, est un néologisme du XVIII[me] siècle seulement. Voir Littré. *Dictionnaire*.

[2] Voir Roget. *Les Suisses et Genève*. II. 69.

du Conseil avaient été loyalement tenues, bien que sans enthousiasme, il est permis de le conjecturer; mais il n'en avait pas été de même du populaire, car la majorité des citoyens, et plus encore des citoyennes, témoignaient d'un dévot empressement à célébrer le retour de leur Evêque.

Il y avait eu à cette occasion procession générale de toutes les confréries, Offices solennels dans toutes les églises; « les artilleries » de la ville tonnaient sur le Pont-du-Rhône, en l'Isle, à Saint-Gervais, à Rive; les cloches étaient en branle dans les sept paroisses, et bien que le Conseil, allant *in corpore* au devant de l'Evêque, eût interdit toute escorte « sinon de ceux qui avaient des chevaux », on n'en vit pas moins ce jour là quatre-vingts volontaires gens-de-pied, rassemblés en enseigne et « démarchant » l'arquebuse sur l'épaule, tabourin battant, pour faire honneur à Sa Révérence. Mais, reconnaissons-le, si quelque illusion touchant la soumission politique des Genevaisans à « leur Prince » était née dans l'esprit de celui-ci à la suite de cette réception brillante, elle avait dû être de bien courte durée! En voyant les Syndics et Conseils de ce peuple au col raide se refuser obstinément à lui laisser exercer la Justice criminelle dans l'affaire Verly, le dépit que ressentit l'Evêque de Genève dut lui rendre bien vite peu agréable le séjour de cette ville troublée, où l'Eglise était persécutée, où l'on « dérochait les images », où les prêtres étaient insultés, parfois battus, et que déjà beaucoup d'entre eux parlaient d'abandonner. A peine quinze jours s'étaient-ils passés depuis le retour de

Pierre de la Baume, que ce prélat d'esprit versatile mandait les Syndics en sa présence et leur signifiait sa résolution de repartir le lendemain.

Cette détermination, que nul n'avait pu prévoir, avait été le sujet d'un vif mécontentement pour tous les « bons chrétiens catholiques », déçus dans leur plus légitime espérance, car la présence dans la ville et l'intervention énergique de son Evêque pouvaient seules, selon leur dire, y rétablir la paix publique et faire triompher l'Eglise des attaques toujours plus hardies de la secte des Luthériens. Pierre de la Baume, n'ayant plus en vue que son repos et son bien-être, n'en avait pas moins persisté à vouloir partir et s'était, de nouveau, retiré en Bourgogne, abandonnant ainsi aux éventualités d'un incertain avenir ses partisans découragés. Mais — circonstance digne d'être rappelée — Ceux de Genève, quelles que fussent leurs croyances et leur doctrine, n'en continuaient pas moins à reconnaître l'autorité religieuse de leur prélat, autorité dont le Grand-vicaire et l'Official[1] étaient les délégués. Il est vrai que cette autorité caduque et sans autre sanction qu'une déférence traditionnelle, allait devenir chaque jour plus illusoire.

Les premiers mois de l'année 1534 durent être occupés par ce retentissant procès du dominicain Furbity[2],

[1] Juge pour les affaires ecclésiastiques, les causes matrimoniales, les délits contre les mœurs.

[2] Furbity, incarcéré dans la petite prison rue de la Cité, n'obtint d'en sortir que deux ans après ces incidents.

procès où Messieurs de Berne manifestèrent une intransigeance et une indignation, plus ou moins affectées, qui ne pouvaient manquer de soumettre les Conseils de Genève aux plus rudes épreuves. Enfin le malavisé orateur qui avait prêché pendant l'Avent fut jeté en prison pour satisfaire les Allemands, et leurs ambassadeurs voulurent bien se retirer, après avoir encore assisté à un sanglant tumulte populaire, dont l'irritation que motivaient leurs tyranniques exigences avait été, pour le parti des « bons chrétiens », la cause déterminante. Deux procès criminels (beaucoup plus vite expédiés que celui de Furbity) avaient suivi de près cette échauffourée, dont les fauteurs les plus coupables[1] furent, à la requête des Réformés, poursuivis jusque dans la maison épiscopale et décapités peu d'heures après le jugement qui les « sentenciait à la mort ».

Cependant les progrès des Luthériens, soutenus si énergiquement par Messieurs de Berne, étaient rapides. A la réquisition pressante de leurs protecteurs « qu'on eût à les pourvoir d'un lieu spacieux et honorable pour leur culte public, tel qu'une des églises de la ville », les Syndics et Conseils avaient timidement répondu « qu'une semblable décision n'était pas de leur compétence mais de celle du Grand-vicaire, *toutefois qu'ils n'avaient nullement l'intention de les empêcher d'agir selon leurs convenances et sous leur responsabilité* ». On les avait pris au mot : les Réformés avaient tumul-

[1] Claude Pernet et Jean Portier, notaire.

tueusement occupé l'église du couvent des Cordeliers à Rive; Farel et Froment, rentrés à la suite des ambassadeurs bernois dans la ville dont ils étaient bannis, puis Viret, que ceux-ci avaient aussi amené, y prêchaient librement; quatre cents néophytes, disait-on, y avaient reçu la Cène le jour de Pâques; on y consacrait des mariages, on y baptisait, et déjà les Prédicants évangélistes — ces opprimés de la veille — passant de la défensive à l'offensive, s'arrogeaient le droit de contrôler les prédications catholiques et portaient plainte au Magistrat contre ceux « qui corrompaient l'Evangile »!

C'en était trop pour les Fribourgeois, dont la patience était épuisée: le 15 mai (1534), après un mois de vains pourparlers, leurs députés se présentaient à Genève devant le Conseil des Deux-cents et, au nom de leurs supérieurs, rapportaient les sceaux de Genève, détachés par eux du traité d'alliance et de combourgeoisie — ce traité pour l'obtention duquel les Philibert Berthelier, les Vandel, les Bezanson Hugues avaient tout sacrifié et qu'on avait cru cimenté pour jamais!

Avec la combourgeoisie de Fribourg — écrit le consciencieux et impartial historien que nous aimons à citer ici — croula le dernier rempart du catholicisme à Genève[1].

Cependant ce serait une erreur de conjecturer que dès cette rupture les Syndics et Conseils de la communauté n'usèrent plus de ménagements envers leurs

[1] Roget. *Les Suisses et Genève.* II. 106.

concitoyens demeurés fidèles au culte et aux croyances de leurs ancêtres. La Fête-Dieu fut encore célébrée cette année là avec la solennité accoutumée, et si un nombre de paroissiens beaucoup plus considérable qu'on ne l'avait pu prévoir s'abstint ostensiblement d'y prendre part, cette défection, dont gémissaient « les bons chrétiens », avait été le fait du populaire, subissant peu à peu l'influence des idées nouvelles, et les magistrats paraissent y être demeurés complètement étrangers.

D'ailleurs une affaire d'une bien autre importance dut les préoccuper exclusivement en ce temps là, et les alarmes des bons citoyens de tous les partis, en présence de nouveaux dangers, allaient suspendre pour le reste de l'année les débats religieux qui troublaient la ville.

Une entreprise à main armée contre Genève avait été formée dès plusieurs semaines à l'instigation de son Evêque, que les derniers succès des Luthériens et la rupture avec Fribourg, qui en avait été la conséquence, paraissent avoir exaspéré. Pierre de la Baume ne gardant plus aucune mesure avec « ses sujets rebelles », avait eu recours, pour assurer la réussite de ce criminel dessein, au duc Charles III, toujours disposé (malgré les engagements pris par lui à la Journée de Payerne) à tenter un semblable coup de main. La rumeur de ces projets menaçants s'était aussitôt répandue dans Genève,où déjà chacun était « à l'erte », le Conseil ayant arrêté « qu'on ferait de l'artillerie, qu'on relè-

verait les boulevards, et même que l'on commencerait à détruire les faubourgs si cette mesure était jugée nécessaire ». Cependant les troupes ducales rassemblées à l'Eluiset, à Peney, à Etrembières, n'en avaient pas moins persisté à « démarcher », ainsi qu'une bande de gentilshommes Cuillerans, que devait amener, par la voie du lac, le sieur de Rosey, alors gouverneur du Chablais.

A la pointe du jour[1], le 31 juillet, avait eu lieu cette tentative, si peu tenue secrète, qu'elle rappelle aujourd'hui l'affaire de l'Escalade de 1602, dont on parlait à Genève plus de huit jours avant l'événement! Mais, soit par le fait d'une hésitation peu martiale ou pour tout autre incident demeuré inconnu, le succès n'avait pas répondu aux espérances des « entrepreneurs » car, tandis que les citoyens couraient aux armes, ceux-là se retiraient déjà en grande hâte. Ainsi la ville menacée d'un péril imminent avait été épargnée; malheureusement les enquêtes de Justice qui suivirent cette alerte, en faisant connaître la connivence d'un grand nombre de « Genevaisans » à ces menées coupables, durent pénétrer de douleur tous les bons citoyens et déconcerter les magistrats, en leur révélant une triste vérité : la plupart des citoyens catholiques, froissés dans leur

[1] « A herbe baille », disent les textes historiques. Ce mot, que Cotgrave n'a pas recueilli dans son précieux dictionnaire, paraît être une locution du pays romand, et doit être interprétée, selon nous : l'heure très matinale où l'on a coutume de *bailler l'herbe*, soit renouveler le fourrage dans les étables. DB-M.

croyance et pressentant une persécution prochaine, n'attendaient plus que d'un pouvoir étranger le rétablissement de la religion qui leur était chère, et ces « bons chrétiens » étaient désormais dans leur cité natale des « Ducaux », plus ou moins dissimulés.

La défiance entre les citoyens — ce fruit amer des discordes civiles — ne pouvait que s'aggraver, à la suite de cette découverte; de nombreux procès criminels, des « interrogats » à la torture, la suivirent de près. Mais si quelques-uns des agents subalternes de la conjuration tombèrent alors entre les mains de la Justice, les personnages les plus compromis avaient déjà quitté Genève. On les déclara bannis « à perpétuité », leurs biens furent mis sous séquestre, leurs boutiques fermées, et « ces traîtres », dont les femmes et les enfants mendiaient dans les rues, n'eurent plus d'autre ressource que d'aller grossir le nombre des fugitifs recueillis dès longtemps par l'Evêque dans ses châteaux des alentours, notamment à Peney, d'où les bannis exerçaient sur les citadins, qu'ils guettaient aux champs, d'incessantes déprédations, en manière de représailles.

Tel devait être le triste héritage de haines politiques et religieuses, de misères et d'inquiétudes publiques qu'allait recueillir l'année nouvelle, et si nous nous sommes laissé entraîner à décrire cet état des choses, c'est qu'il fut trop caractérisé, dès les premiers pas de la Réforme à Genève, pour qu'il soit possible d'en effacer les traces. Ce doit être aussi l'avis, nous le croyons, de tous ceux que préoccupe dans l'étude de l'histoire

l'influence des passions humaines tout autant que la recherche des faits qui se sont passés.

Les élections annuelles faites en Conseil-général et dans le Deux-cents (7 et 8 février 1535) amenèrent pour la première fois au Petit-conseil une majorité nettement favorable au parti des Luthériens — on commençait à dire « les Evangélistes » — et cette manifestation de « la plus grande voix » des citoyens ne pouvait tarder à achever, dans Genève, la ruine du catholicisme, ainsi que le prochain triomphe de la religion nouvelle. On eut, peu de mois après, une « Dispute publique », sorte de joute théologique alors très en faveur, et dont les « juges de camp » étaient toujours les magistrats civils qui, en pareil cas, s'estimaient naïvement bien qualifiés pour trancher les questions de doctrines les plus controversées. Malheureusement, et au grand dépit du Réformateur Farel, la Dispute, ouverte solennellement dans la cathédrale de Saint-Pierre le 1er juin, ne mérita guère son nom, car tous les membres du clergé genevois s'étant refusés à y prendre aucune part, il avait fallu se contenter d'engager un semblant de lutte oratoire avec deux champions sans consistance, dont l'un[1] se déroba, prétextant qu'il était appelé soudainement hors de Genève par son Supérieur, et dont l'autre[2] s'était — un peu vite, semblait-il — déclaré convaincu.

[1] Jean Chapuis, Prieur des dominicains de Palais.

[2] P. Caroli, Docteur de Sorbonne.

A la suite de ce facile triomphe, l'impulsion donnée à l'opinion publique en faveur de l'établissement de la Réforme à Genève n'en était pas moins devenue irrésistible et, bien que les magistrats — loin d'écouter leurs secrètes sympathies — hésitassent encore pendant plusieurs mois à prendre une décision aussi grave, les réquisitions des Evangélistes, renforcés par tous les turbulents dérocheurs d'images, devinrent si impérieuses, leurs actes si révolutionnaires, que les Syndics et Conseils avaient fini par céder : le 10 août (1535) la célébration de la messe était suspendue (peu après elle était définitivement interdite); le 25 les religieuses Clarisses quittaient leur « clôsure » du Bourg-de-four et se retiraient de la ville, puis le Grand-vicaire ne tardait pas à suivre leur exemple; déjà l'Officialité avait été transférée à Gex ; tous les membres du clergé, chanoines de Saint-Pierre, curés et vicaires paroissiaux, moines Dominicains, Franciscains et Augustins firent de même, bien que la plupart fussent citoyens de Genève. — Quant à ceux (en bien petit nombre) qui ne purent se résoudre à ce douloureux exode, on toléra leur présence, mais en leur interdisant le port de leurs vêtements sacerdotaux ainsi que l'administration des sacrements *papistiques,* à peine d'être définitivement chassés de la ville, leur cité natale; en outre il leur fut enjoint d'assister fort régulièrement au nouveau prêche évangélique « afin d'apprendre comme il faut vivre »[1].

[1] Citation de Roget. *Les Suisses et Genève.* II. 193.

Une lettre de félicitations officielles de Messieurs de Berne avait été la première approbation donnée à Ceux de Genève pour la révolution religieuse considérable à laquelle ils venaient de se déterminer.

Quelle avait été la part réelle des convictions religieuses dans ce grand mouvement populaire contre le papisme? Ce n'est pas ici qu'il convient de le rechercher, et il doit suffire de constater que nos plus autorisés historiens donnent à entendre que les aspirations politiques de la communauté durent y contribuer dans une large mesure. Ceux de Genève, acquis si récemment à la Réforme, ne s'étaient jamais souciés beaucoup de dogmatiser; mais ils avaient le ferme vouloir d'en finir avec toutes les menées hostiles dirigées contre eux et dont ils souffraient depuis tant d'années. On voulait être indépendant de toute autorité étrangère, « *comme on l'était à Berne* »; on voulait surtout chasser tous les adhérents des traîtres. Pour un trop grand nombre de citoyens, que l'irritation rendait absolument injustes, nul ne pouvait plus se dire Genevaisan et s'avouer encore catholique. Ces « bons chrétiens » étaient tous des Ducaux, et le dernier d'entre eux devait disparaître. Une telle réprobation, si peu réfléchie, se manifeste dans tous les incidents de la vie publique en ce temps là; elle s'exerçait — disons-le — contre beaucoup de gens qui, pour la plupart, n'avaient d'autre tort que celui de tenir obstinément à la foi de leurs pères. C'est là un fait trop notoire pour qu'il soit

possible de le mettre en doute et moins encore de le dissimuler.

Durant cette année, aussi néfaste que mémorable — au cours de laquelle l'insuccès d'une tentative pour s'emparer du château de Peney, puis les aigres remontrances de Messieurs de Berne à propos de cette incartade, avaient encore exaspéré les Genevaisans — il n'y eut pas moins de quarante-trois sentences capitales prononcées par les Syndics et Conseils contre les « traîtres » fugitifs. Un seul[1] était depuis une année au pouvoir de la Justice, il fut mis à mort le 17 juillet sur cette place du Molard si souvent ensanglantée, en présence d'une assistance populaire impitoyable, et cela bien que les Peneysans (qui avaient aussi leurs captifs) eussent offert, pour lui sauver la vie, huit des malheureux qu'ils détenaient prisonniers ![2]

Nous notons pour mémoire les derniers faits survenus en 1535 : ce « Secours » généreux des Neuchâtelois venant en aide à Genève réformée et dont l'élan fut arrêté nettement par la politique bernoise, devenue très équivoque ; puis cette intervention, beaucoup moins désintéressée, d'un corps d'aventuriers français, ame-

[1] Jacques Malbuisson.

[2] « On résolut, disent les *Registres,* qu'attendu les crimes dont Jacques Malbuisson et les autres sont convaincus, il en fallait faire justice le plus tôt qu'il se pourroit, et que Dieu aurait pour recommandés les nôtres qui sont innocents ». — Roget. *Les Suisses et Genève.* II. 154.

nés par un sieur de Verrey, se disant avoué du roi François Ier, « lequel se montrait fort désireux d'être Protecteur d'une ville de Genève (!) ». Quant à la seconde conquête par l'armée bernoise du pays de Vaud et du duché de Chablais, alors sans défense (janvier 1536), nous n'en parlerons pas davantage, car bien que l'intérêt de Genève ait été le prétexte avoué de cette nouvelle « envahie » sur les terres de Savoie, cet intérêt dut être assez secondaire, les convoitises territoriales de Messieurs de Berne et leur jalouse défiance des projets du roi François Ier et des menées du sieur de Verrey son émissaire, devant y avoir contribué tout autant, si non davantage, que les incessants appels de leurs alliés.

Ici s'achève notre rapide excursion à travers les annales de Genève au début de la Réforme et il nous plaît d'espérer, qu'en raison de l'intérêt que ces annales présentent, le lecteur nous excusera d'avoir si longtemps négligé de poursuivre le récit du drame dont il ne connaît encore que le prélude.

## III

Une quinzaine de jours s'étaient écoulés depuis les incidents racontés au premier chapitre de cette histoire, quand un matin sire Jean Balard le

« ferretier »[1] — un des plus notables citoyens du quartier de Rive à Genève — regardait, du seuil de sa boutique (la sixième à gauche dès l'entrée de la ville[2]), passer les gens allant à leurs affaires et vit venir à lui un garçon dont il avait dès longtemps la connaissance.

— C'est donc toi, maître Pierre ? — dit-il, en serrant la main du vitrier Tacon qui le « révérenciait ». — Bonjour et bonne œuvre, mon gars ! On ne t'a pas vu dès longtemps au jardin des compagnons arbalétriers (Jean Balard était le Roi du jeu). Je me suis enquis de toi, l'autre-hier encore ; certains m'ont donné à entendre que tu t'étais mis aux champs et que tu devais être à séjour en Savoie pour quelque ouvrage de ton métier. Enfin te voilà de retour et toujours bien dispos, comme je vois. Qu'as-tu à dire ce matin, mon bel ami ?

— Rien que bien, sire Balard. Je suis survenu hier soir seulement, et vous apporte certaine épître adressante à vous, qui m'a été commise au couvent de Lieu par la dame Abbesse des Cisterciennes.

— Ah, tu viens de par delà, et tu hantes en la maison des Sœurs ?... Ce n'est pas pour te recommander à nos prêcheurs évangélistes ! Donne-toi garde que maître Farel ou Dumoulin ne te vitupère tout publiquement en un prochain sermon.

[1] Marchand de fer. Dialecte genevois.

[2] Voir Introduction au *Journal de J. Balard*, p. LVII. par Chaponnière.

— Il ne m'en chault d'un quart-denier[1], sire Balard.

Les deux interlocuteurs échangèrent en souriant le regard d'intelligence en usage entre gens qui savent être d'un même parti politique ou de même croyance.

— Donne tôt cette épître, et grand merci à toi. A dire vérité, il me plaît d'avoir nouvelles de dame Ayma, avec laquelle j'ai quelque affaire.

Cependant ce contentement ne devait pas être sans mélange, car le visage — d'ordinaire si bienveillant — de Jean Balard se rembrunissait quelque peu tandis qu'il lisait lentement et que Pierre, se détournant par discrétion, suivait des yeux avec intérêt Jeanton Pécolat, le facteur de boutique, son compagnon au jeu de l'arbalète, lequel Jeanton (dit « Tête d'or » parcequ'il avait abondance de cheveux jaunes) rangeait alors en bel ordre des pièges à rats, des pièges à tassons[2], des collets à prendre fouines, des traquets à renards et autres bêtes puantes, engins subtils, dont le débit est toujours assuré pour les marchands de fer et de « clinquaille »[3] en tout pays civilisé.

Nous profiterons ici de l'interruption du dialogue de nos personnages pour converser de Jean Balard, qui est encore imparfaitement connu du lecteur.

[1] Monnaie épiscopale valant environ 2 centimes, valeur actuelle.

[2] Blaireau.

[3] Quincaillerie.

Si son négoce était réputé prospère, son crédit assuré, et s'il était dès longtemps avantageusement connu dans son quartier, le ferretier de Rive jouissait aussi de beaucoup de considération dans les six autres paroisses de la ville, car depuis vingt-cinq ans (il devait en avoir maintenant quarante-sept) non seulement il dirigeait fort bien ses affaires privées, mais encore il avait part au maniement de celles de la communauté. On en usait toujours ainsi à Genève, où les plus notables boutiquiers des Rues-basses étaient appelés — *volens nolens* — à exercer gratuitement, ou même onéreusement, quelque fonction publique et devaient s'attendre encore à se voir, un jour, pourvus des charges les plus honorables, mais aussi les plus absorbantes.

En l'an 1515, et malgré sa jeunesse, il avait déjà été porté au Conseil des cinquante[1], et dès 1524 il était du Petit-conseil. L'an suivant il était l'un des quatre Syndics de la communauté et le fut encore en 1530. Dès lors il avait exercé les fonctions de Contrôleur[2], puis celles de Lieutenant de justice. Il était aussi capitaine d'une des six compagnies de quartier (celle du Molard), puis encore Roi des arbalétriers volontaires. Ces divers emplois, le mettant en rapport avec tous les citoyens,

[1] Le Cinquante était un Conseil inférieur, ayant voix consultative, particulièrement pour les affaires extérieures; il était formé par les délégués des vingt-cinq dizaines, dont chacune envoyait deux députés.

[2] Magistrat ayant la charge de surveiller tous les travaux publics.

l'avaient fait connaître pour ce qu'il était : un homme d'action et de bon conseil, et l'avaient appelé à suivre de près toutes les affaires extérieures « attouchant » la ville, soit avec la Savoie, soit avec Fribourg, soit avec Berne, bien que Balard — comme la généralité des citoyens de Genève, en ce temps là — n'eût pas grande connaissance du langage des Allemands lorsqu'ils conversent entre eux et ont l'air de se comprendre. Enfin le ferretier de Rive passait, non sans raison, pour avoir été longtemps l'un des partisans les plus dévoués du Prince-évêque de Genève ; mais comme il était encore plus zélé Genevaisan, la conduite équivoque de Pierre de la Baume et les affinités de ce prélat avec le duc de Savoie, irréconciliable ennemi de la ville, avaient dès longtemps refroidi son zèle. Ajoutons que Balard n'en demeurait pas moins l'un des catholiques les plus « invétérés » et qu'il était connu des Evangélistes nouveaux venus pour être un de ceux dont la conversion leur donnerait le plus à faire.

— C'est toujours mêmes traversures — dit enfin le lecteur, comme parlant *a parte,* tout en repliant posément la missive qu'il serra dans son pourpoint. Puis s'adressant au porteur du message :

— Or çà, les affaires de par delà vont de mal en pis, comme je vois, tant pour les dames en Religion que pour toute manière de gens d'église. Révérende Mère Ayma me donne à entendre...

Mais le prudent sire Balard s'interrompit soudain,

comme si la réflexion lui faisait trouver importune la présence de son facteur.

— Toi, Jeanton — dit-il à celui-ci — monte çà-haut sur la galerie ouverte sous l'avant-toit, où sont dépösités les ustensiles, mais donne-toi garde de te dérocher; tu vas me quérir demi-douzain de casses [1] à frire, un douzain de pelles à feu appareillées de leurs pinces et de leurs fourgons, un douzain de landiers de cuisine avec leurs saucières, et encore pareil nombre de gros coquemards de ménage dont nous sommes ici-bas toujours à la dépourvue, tant ils sont de requête en ce temps présent.

Puis, après avoir vu « Tête d'or » quitter la place pour se rendre au poste élevé, mais poussiéreux, où il devait remplir cette mission de confiance, Balard reprit d'un ton confidentiel, en se rapprochant de son auditeur :

— Vois-tu, maître Pierre, les Allemands sont trop rudes et impiteux en ce pays de bas Chablais qu'ils gouvernent à leur plaisir; l'Abbesse de Lieu m'écrit qu'elle ne sait bonnement comment pourvoir à l'entretènement de sa maison et même au vivre des trois ou quatre chétives Sœurs, reliques de leur communauté. Qu'en saurais-tu dire, toi qui viens de par delà?

Pierre Tacon — qui, à son retour de caravane avait eu l'occasion (peut-être l'avait-il cherchée) de s'arrêter de nouveau au couvent de Lieu, et de revoir dame Ayma, avec laquelle il s'était quelque peu familiarisé

[1] Poêlon, ancien dialecte genevois.

— n'était pas cependant en mesure de répondre pertinemment, car la révérende Mère des Cisterciennes ne lui avait fait aucune confidence : « Mais tout ce qu'il avait appris des gens des alentours du couvent, et de ceux de Thonon, lui donnait, disait-il, lieu de présupposer que la Supérieure disait vérité, qu'elle devait être fort restreinte en ressources et de bien petits moyens pécunieux. D'autant qu'il avait été fait défense dans le nouveau bailliage, « en nom de Messieurs de Berne, à tous ci-devant religieux et religieuses, de plus rien recueillir des biens de la terre sur les domaines dont jadis ils étaient possessionnés; non pas même les *prémices* de fruitage, laitage et petites herbes potagères qu'on leur délivre volontiers pour le plaisir de Dieu, à la Saint-Jean-Baptiste[1], en tout pays de christianité ».

— Voilà qui me mécontente — reprit sire Balard — et ce n'est pas tant pour ce que Mère-Ayma m'est redevable de quelque argent que je lui prêtai naguère, mais bien davantage parce qu'elle est vénérable dame, et des plus saintes de son Ordre, ce dont il ne fut jamais nul contredisant.

Le ferretier de Rive — dont la clientèle était grande aux alentours de Genève, et qui dès longtemps pourvoyait les métayers, grangers et vignolans de la communauté de Lieu de tous les outils et ustensiles qui sont nécessaires pour une exploitation agricole — n'était pas seulement « créditeur » de la ci-devant ab-

[1] 24 juin.

baye pour ses dernières et avant-dernières livraisons de « chalandise[1] », mais il l'était aussi dès les premiers temps de l'occupation bernoise pour un prêt volontaire de cinquante écus-sol[2] qu'il avait discrètement offert aux Cisterciennes spoliées (car c'était un homme généreux, dont la main était toujours prompte à s'ouvrir lorsqu'il était ému de compassion). Ce prêt, réparti entre les Sœurs contraintes de se disperser, n'avait eu, et ne pouvait avoir, d'autre garante que la révérende Abbesse, qui s'en était rendue responsable par simple reconnaissance sous seing-privé, et ce n'était guère.

— La révérende Mère — hasarda Pierre Tacon — n'a-t-elle pas gens de sa parenté pour lui venir en aide? C'est une de Blonay, suivant ce qu'on m'a conté.

— Les de Blonay, Langin, d'Allinges, Lullin et tous autres notables sires du Chablais, dont j'ai la connaissance, ont assez et trop à se pourvoir eux-mêmes en ces temps de tribulations. Puis tu ne connais guère la dame dont tu paroles: elle n'accepterait nul secours, soit pour elle, soit pour les Sœurs qu'elle héberge encore, de ceux qui, pour se dérober aux amendes, sé-

[1] Marchandise.

[2] Soit: Ecus d'or-soleil. Ces espèces, frappées à Paris en 1519, valaient environ 4 florins d'or et 8 sols (monnaie de compte) ou 70 francs valeur actuelle. Les écus-sol frappés à Genève ne datent que de l'an 1540. — V. Demole, *Histoire monétaire de Genève*, p. 121.

questrations et bannissement, vont, ce jourd'hui, docilement ouïr le prêche et se disent déjà tout réformés et convertis s'il plaît ainsi à Messieurs de Berne.

— Voire-mais! est-ce que les notables que vous dites...?

— Changeons propos — interrompit brusquement le ferretier. — Ce ne sont pas là nos affaires... Tu viens donc d'Evian et de Thonon, maître Pierre, qu'as-tu vu en ces quartiers? Donne-moi ta râtelée de nouvelles.

La « râtelée » de Pierre Tacon n'était pas bien abondante, mais elle n'en était pas moins pour sire Balard de quelque valeur:

« A Evian l'occupation de la petite ville par les Valaisans n'était l'occasion d'aucun désordre et, disait-on, il en était ainsi dans tout le haut Chablais, chacun et chacune vivait en sécurité, l'église était ouverte, on y célébrait la messe comme ci-devant, les prêtres séculiers ou réguliers allaient et venaient en tous lieux sans que nul malavisé se licenciât de leur chanter pouille. Les Sœurs Clarisses de Vevey, chez lesquelles Tacon avait travaillé quelques jours, n'étaient point trop mal gîtées, les sieurs Procureurs de la ville se montrant portés de bonne volonté pour elles. Il n'y avait nulle noise dans les tavernes et nuls débats entre les buveurs sur le fait de la religion, comme il s'en voyait à Genève, ces soudarts gens de pied valaisans étant tous aussi bons catholiques que les manants, poissonniers et navatiers d'Evian. Le capitaine banneret des dits soudarts les conduisait en bel ordre au mou-

tier chaque matin pour ouïr la première messe. En fin de conte rien n'apparaissait changé en ce bon pays de Gavot, sinon que la bannière rouge et blanche étoilée ventillait devant la maison de commune en lieu et place de celle de Savoie, encore celle-ci avait-elle été dépositée doucement en l'arche des communiers par les Procureurs-Syndics, en intention de la garder et de s'en servir au besoin (on ne sait jamais — non, pas même en Savoie — si, un jour ou l'autre, il ne sera pas métier de changer encore une fois de drapeau national) ».

— Mais à Thonon? — demanda Jean Balard.

« Ah, dans ce lieu là c'était bien autre affaire! Ces Allemands bernois qui avaient naguère conquêté le pays de Vaud et le bas Chablais, sans mettre la mèche allumée au prend-feu[1] et sans délâcher un seul coup d'arquebuse, étaient si très bien haïs du populaire, pour leur rudesse, qu'il n'était jour en la semaine où l'on n'eût rapport de quelque désordre. On parlait encore à Thonon de l'émeute du 6 mai prochain dernier (que sire Balard devait assez connaître), émeute où le Prédicant Fabri avait eu grand'peine à s'échapper d'entre les mains des bonnes chrétiennes qui le tignassaient, le graffignaient et l'auraient sans merci meurdri[2] et traîné à l'eau, si Messire Nægueli, assisté des guets du Prévost, n'était accouru pour le prendre à sauvegarde. »

[1] Le bassinet.

[2] Tué — comparez meurtre.

— Oui, nous savons cela — reprit le ferretier — encore que maître Fabri, dès son retour forcé à Genève, ne se soit guère vanté de cette caravane.

« Présentement c'était maître Girard, l'apostat Augustin, qui prêchait en sa place; mais ci-devant on pouvait encore ouïr messe à l'église paroissiale de Sainte-Hyppolite, cependant que le Prédicant mandé par Messieurs de Berne dogmatisait à celle de Saint-Sébastien. Ce jourd'hui il n'en était plus ainsi, tant le seigneur Bailli était outré de rancune pour avoir vu toutes les vitres de son logis brisées et les tuileaux de ses couverts lapidés le jour de l'émeute. La messe était du tout abolie dans le bailliage, les croix renversées, les sacrements défendus, même celui du mariage, les gens ne sachant plus bonnement comment s'épouser en ce malheureux Thonon. Tous étaient contraints d'aller au prêche, et ceux ou celles qui se licenciaient de n'en rien faire (sous couleur qu'ils étaient sourdâtres), devaient s'attendre, comme à leurs œufs de Pâques, qu'il leur faudrait, au jour lendemain, payer belle amende; puis s'ils s'opiniâtraient encore, on les envoyait se réfléchir un jour ou deux en prison forte ».

— C'est donc tout comme en notre Genève dès l'an passé — remarqua Balard qui, bien qu'il fût membre du Petit-conseil, n'avait jamais été vu au prêche, et depuis plusieurs mois se dérobait obstinément à l'observation de l'arrêt de ce Conseil enjoignant à tous les citoyens d'assister au nouveau culte; il préférait, di-

sait-il à ses familiers, payer au Gros-sautier l'amende encourue par les délinquants, plutôt que d'aller ouïr un Farel, un Viret, un Bernard ou quelque autre zélateur outrecuidé de la Réforme, chantant pouille aux bons chrétiens, pendant une heure et davantage, puis honnissant leur croyance, vitupérant tout ce qu'ils avaient en vénération dès l'enfance, sans que lui, Jean fils de Balthazar Balard, citoyen, eût licence de se lever en pied et de répondre hautement à tel abuseur de vieilles, encore qu'il lui démangeât bien de le faire.

— Et combien sont-ils taxés en Chablais — demanda-t-il — ceux qui, ainsi que moi, sont refusants d'aller au prêche?

— Cinq sous[1], chacune fois — répondit l'interrogé.

— Tré-Dame, ce n'est pas jeu!... Ces Allemands bernois ont la main bien rude quand ils frappent à correction! Ici, à Genève, nous payons trois sous, et ceux qui, ainsi que Girardin Delarive, Pierre Lullin, Claude Richardet, Dauphin Chapeaurouge et moi, ont femme, enfants et servante qu'on amende aussi, ne pourront suffire longtemps à tel débours. Je m'ébahis de ce que tu dis là. Comment les bons chrétiens de Thonon font-ils pour résister encore à ces contraintes?

[1] *Les Criées générales... au mandement de Ballaison*. Citation de l'abbé Picard. Histoire de Thonon I. 211. r. A remarquer que le Sol (douzième partie du florin d'or, petit poids) représentait alors environ fr. 1.25, valeur actuelle. Vr Galiffe. *Quelques pages d'histoire exacte, etc.*, p. 10. n.

« La résistance allait malheureusement en s'affaiblissant chaque jour, avouait Pierre, bonne part de dévots catholiques, après avoir deux ou trois fois enduré l'amende ou la prison, finissaient par se lasser du jeu. De semaine en semaine ces adhérents à la Réforme par voie de contrainte[1] étaient plus nombreux à l'église de Saint-Sébastien; même de pauvres prêtres, vieillots et nécessiteux, ne sachant que faire pour subsister, allaient docilement, après avoir assisté au prêche, déclarer qu'ils étaient tout réformés, Messieurs de Berne ayant donné à entendre au Bailli, qu'en un tel cas d'obéissance, il eût à laisser aux soi-disant gens d'Eglise la revenue de leur ci-devant Bénéfice ».

— C'est comme chez nous!... c'est tout comme chez nous — répétait le ferretier, d'une voix mécontente.

« Il y avait bien cependant quelque certaine différence à faire, suivant Pierre Tacon : tandis qu'à Genève on invectivait et trop souvent on maltraitait encore les clercs tonsurés — ces *capharts* qui s'opiniâtraient à ne point quitter leur soutane — à Thonon c'étaient les Prédicants évangélistes et plus encore les Religieux apostats qui étaient en butte à l'irritation populaire. Ceux d'entre eux qui allaient, par ordre de Nægueli, prêcher la Réforme dans les villages, n'avaient sécurité que parce qu'ils étaient escortés jusque dans l'église par un dizain de soudarts hallebardiers bernois; mais ceux qu'on rencontrait à l'avantage en lieu-

[1] Vr Edit du 24 décembre 1536. Citation de Ruchat. *Histoire de la réforme, etc.,* T. V, Liv. 14 et T. VI, Liv. 15.

écarté avaient souvent mal'aventure : ils recevaient des paysans plus d'injures qu'un chien n'a de puces. Puis... *de verbis ad verbera* (comme on dit à la grande école) et les Allemands n'étaient pas toujours sous la main pour leur donner assistance.

— *Qui s'en va chercher de la laine, s'en revient parfois tondu* — repartit philosophiquement Balard, et nous devons reconnaître que la citation de ce vieux proverbe ne témoignait pas qu'il désapprouvât bien vivement la malveillance des rustauds Chablaisiens contre les Prédicants qu'on envoyait de Thonon pour les réformer.

Peut-être cette conversation confidentielle — à laquelle l'ancien Syndic, marchand de fer et de « clinquaille », paraissait prendre peu à peu beaucoup d'intérêt — se serait-elle encore prolongée; mais des chalands survinrent à la boutique, et sire Balard dut congédier son donneur de nouvelles, en lui recommandant de venir, sans faute, lui rendre visite de nouveau, à son prochain retour de Savoie, le jeune artisan en vitraux lui ayant dit qu'il ne tarderait guère à se remettre aux champs, d'autant qu'il avait présentement en vue certains travaux de vitrage qui seraient de quelque durée, et l'attiraient encore en Chablais.

Nous laisserons Pierre Tacon regagner son logis, rue de Cornavin, et nous ne le suivrons pas dans ce modeste intérieur domestique où il avait toujours bien à

répondre pour satisfaire à la curiosité enfantine de ses jeunes sœurs et à celle de sa bonne marâtre[1], dame Amblarde, lorsqu'il revenait de caravane. Pendant plusieurs jours il allait avoir à préparer les plombs, les rondelles de verre dites « cives », les plaques coloriées ou émaillées au feu et toutes les autres munitions qu'il lui fallait envoyer, par la voie du lac, à Hermance ou à Thonon : « Car, disait-il, tout manquait et faisait défaut, en Chablais, de ce dont un vitrailler a le plus à se pourvoir, s'il veut travailler de son métier. Plus encore, il voulait faire une « esquiche[2] » de certaine armoirie bernoise dont l'image en vitre lui serait peut-être commise par le Bailli Nægueli, qui lui en avait jeté quelques paroles ». — Il convient donc de le laisser suivre sa pointe. C'est d'un autre de nos personnages, de l'humble fillette à peine entrevue de nous jusqu'ici, que nous nous proposons maintenant d'entretenir le lecteur.

## IV

La Pastoure — cette chétive petite servante moutonnière, qu'on voyait chaque matin conduire ses ouailles « en pâture » çà et là, dans les prés commu-

[1] Belle-mère. Le qualificatif *marâtre* (comme *parâtre* et *fillâtre*) n'avait dans l'origine aucun sens péjoratif.

[2] Esquisse. Diction. de Cotgrave.

naux, les esserts et les guérets, partout où il lui plaisait d'errer en chantant — était aussi connue des manants de Brécorens, d'Allinges et de Pérignier, que des Sœurs recluses de l'abbaye de Lieu, qui la voyaient assister dévotement aux Offices de leur église, le jour dominical, et qui l'hébergeaient charitablement lorsqu'elle était sans maître et sans ressources, lui faisant alors gagner « sa gîte et sa pitance » par quelques menus travaux rustiques ou domestiques, selon la saison.

C'était une enfant trouvée dans les bois, il n'y avait que deux ou trois ans, à la suite de circonstances tragiques, dont les prudents rustauds de Brécorens et de Pérignier ne rappelaient pas volontiers le souvenir, la Justice de Berne — moins nonchalante peut-être dans la poursuite des actions criminelles que celle à laquelle on était habitué en Savoie — pouvant être disposée à « enquêter » encore, et même « à chercher noise pour noisette » à beaucoup de bons paroissiens sans malice, à l'occasion de ce « fâcheux affaire ».

A l'époque récente où s'étaient passés les faits qu'on désignait discrètement ainsi, une « harde » de sauvages Sarrasins au teint cuivré et à la noire chevelure graisseuse, campant dans leurs chariots non loin de l'abbaye, avait été assaillis, certain soir de bonne fête chômée, par les rustauds d'alentour, ameutés au son du tocsin. Quelle était la cause de cette soudaine effervescence populaire? Fallait-il l'attribuer seulement aux nombreux petits vols et aux déprédations dont les

paysans chargent en tout lieu de tels nomades? La coïncidence de deux incendies de « fenières » depuis la venue de ces routiers misérables avait-elle excité contre eux la fureur des paysans? et « ces inconvénients de feu » (comme on disait alors) avaient-ils été le fait, ainsi qu'on le prétendait, des routiers que dom Boccard, curé de Pérignier, avait qualifiés trop impétueusement ce jour là dans son prône de « maudits Amalécites » ?... C'étaient là autant de questions auxquelles nul n'aurait su répondre, mais les chétifs peyroliers[1] et vanniers ambulants n'en avaient pas moins été lapidés par les villageois, leurs chariots avaient été saccagés et renversés; on s'était rué sur ceux de ces païens qui tentaient de se défendre, et dans cette mêlée où les coups de bâton et de coutelas avaient été vivement échangés, un Sarrasin blessé et tombé dans la bagarre avait été achevé d'un coup de fléau. A cette vue terrifiante, tous ces malheureux — hommes, femmes et enfants — s'étaient enfuis à travers champs en poussant des cris désespérés, tandis que les rustauds, ivres de fureur, les suivaient encore en vociférant et les chargeaient sans pitié de « pierrades ». La nuit était enfin venue mettre un terme à cette scène barbare, et les premiers sons de l'Angelus tintant dans les villages avaient détourné soudain la pensée des trop cruels agresseurs. Telle avait été cette « chasse aux Sarrasins », à laquelle, dès le lendemain, personne n'avouait avoir pris une part bien active; deux ou trois bons

[1] Chaudronniers.

compagnons jugèrent cependant qu'il était prudent de s'éloigner un peu, et durant plusieurs mois on ne les vit pas reparaître dans leurs villages; mais cette défiance des poursuites de la Justice du mandement ne fut pas de longue durée, car les archers de Prévosté ne parurent pas s'émouvoir beaucoup de la batterie sanglante survenue, disait-on, à l'impourvu entre pieds-gris et Sarrasins, sur les terres d'Allinges, de tels désordres étant fréquents en ce temps là dans tous les lieux « champêtres ». A la suite d'un semblant d'enquête, faite *pro forma,* la noise des paroissiens de Pérignier, à laquelle n'était mêlé aucun notable, avait été oubliée, car avec le temps tout s'oublie ici-bas : « et c'est grand bien, disaient alors beaucoup de fils de bonne mère; on n'y pourrait durer, s'il fallait toujours se mémoriser de peccadilles anciennes pour en faire la description, comme au confessionnal, sous la custode, et répondre encore aux interrogats malicieux d'un châtelain, d'un prévost ou d'un juge-mage ».

Peut-être était-ce là le sujet des réflexions de Barnabé Pottu, le sage et méditatif Procureur de Brécorens, tandis que certain matin d'octobre — une dizaine de jours après l'événement — il visitait, sur la lisière de Planbois, les traquenards « à la bête rousse », que, par ordre du châtelain des sires d'Allinges, il avait charge d'entretenir toujours bandés dans les passées des malfaisants sangliers et de leurs marcassins. Le bonhomme avait alors quelque souci : son fils moins-

né, Josué, dit Joson — un garçon querelleur, acariâtre et mal-avisé s'il en fut jamais — l'avait quitté soudainement peu d'heures après « la chasse aux Sarrasins »; il s'était enfui, disait-on, dans les montagnes d'Aulps, et selon les gens du village, il avait bien fait, cette fois, car on ne sait jamais à quelles traversures il faut s'attendre avec la Justice lorsqu'on a méfait un peu trop rudement dans une émeute.

Le père Pottu en était là de ces conjectures déplaisantes, quand il fut troublé soudain, et même effrayé jusqu'à faire le signe de la croix, par l'apparition dans le taillis d'une créature misérable, demi-nue, à la noire chevelure hérissonnée, aux yeux hagards, et qui — disait-il toutes les fois qu'il contait cette aventure aux curieux — « avait bien encore semblance d'une fillette, ou quelque autre chose d'approchant ». A la vue du bonhomme, cette « égarée » avait voulu s'enfuir, mais la force lui faisait défaut, et Barnabé avait pu l'atteindre et s'emparer d'elle, « tandis qu'elle glapissait, cherchait à mordre et se démenait comme un petit régnaud[1] qu'on a surpris à la gîte. »

Cependant « cette farouche » s'était enfin quelque peu calmée — les enfants en détresse semblent deviner promptement la commisération qu'ils inspirent aux bonnes gens, et l'air placide du vieux Barnabé, tandis qu'il assurait à la fillette « qu'il ne lui voulait que bien », dut donner à celle-ci une vague confiance (encore qu'elle ne parût pas comprendre un seul mot à ce

[1] Renard.

qu'il lui disait) — car elle ne tardait pas beaucoup à se laisser docilement emmener par son preneur à cheveux blancs qui, cheminant doucement par les traverses, afin d'éviter les curieux, regagnait peu après son chosal[1] avec ce chétif butin.

D'où venait cette délaissée? A qui était-elle? Comment avait-elle enduré ces grandes misères et la malefaim dont elle trépassait, semblait-il, quand le Procureur de Brécorens l'avait trouvée?... Les gens du village, venus chez Barnabé pour se renseigner *de visu,* n'étaient pas embarrassés pour répondre : « Cette enfant noiraude était très acertes une relique[2] de la harde sarrasine, à laquelle naguère on avait donné la chasse (un peu trop à l'étourdie peut-être). — Mais elle était si dépenaillée et enmaigrie!.. — C'était pour avoir erré nuit et jour dans les bois, où il ne fallait pas demander si elle avait désespérément appelé sa mère. Dans ces bossons sauvages, sûr! elle n'avait eu d'autre abatfaim que de glands, de faînes, ou d'estranguillons[3]. Pourtant elle voulait assez se refaire... avec le temps. Le père Pottu la tiendrait très bien à pot et à cuiller, pour le plaisir de Dieu, car c'était un chrétien pitoyable. — Enfin, pourquoi ne répondait-elle rien quand on lui proposait des interrogats.... même à voix forte

[1] Enclos rustique.

[2] Un reste.

[3] Poires sauvages.

et comme on en use coutumièrement avec les sourdâtres? — Pour ce — répliquaient ceux qui ont toujours une cheville pour tous les trous — que les Sarrasins, encore qu'ils soient de père en fils bons peyroliers et faiseurs de coquasses[1], n'entendent mot, en leur prime jeunesse, du vrai langage des Savoyens. Ça leur vient seulement petit en petit, quand ils ont fréquenté longtemps dans les foires. Même il se voit de très vieux Amalécites encore si dénués de sens et opiniâtrés en leur jargonnais, qu'ils ne peuvent du tout langager avec les gens d'esprit... non pas même avec ceux de Thonon ».

Toutes ces rumeurs et bien d'autres accueillirent pendant plusieurs jours, — autant à Pérignier qu'à Brécorens — la nouvelle de cette incidence. « Qu'est-ce que le bonhomme Barnabé prétendait faire de cette fillette sans aveu? Voulait-il la conduire sur le champ de foire? — « Il n'en savait rien dire encore, sinon qu'il avait intention de la gîter à l'étable, de lui donner son vivre journel, et aussi quelque vêtissure honnête, attendant de voir ce qu'il adviendrait d'elle. Il était de bon accord en cela avec son aîné fils, le tissotier Thoinon Pottu, puis avec sa fillâtre Thiébaude Pottu (dite « la Gibasse », parce qu'elle était bossue), bien que cette dernière se fût d'abord assez opiniâtrée au contraire ».

On vit ainsi, en quelques semaines seulement, la fillette nouvelle venue prendre ses habitudes

[1] Bouilloires.

dans le logis du père Barnabé, et voirement[1] il fallait bien reconnaître, disait-on, que celui-ci n'avait pas fait mauvaise rencontre, car l'enfant ne tarda guère à s'attacher à lui, comme fait un pauvre chien perdu quand de nouveau il a trouvé maître. Lorsqu'il lui parlait (comme toujours d'un ton bénin), le regard des grands yeux noirs de la Sarrasine semblait deviner ce qu'elle ne pouvait comprendre. Avec les gens du voisinage, elle se montrait encore bien farouche ; mais pour ceux de la maison, elle paraissait toujours disposée à les satisfaire, et même cherchait à se rendre utile.

« Mais il ne fallait pas la rudoyer et morigéner comme une autre enfant de bonne mère, disait aux voisins la Gibasse. Pour une fois que celle-ci pensait seulement la secouer par le bras, cette sauvage l'avait très bien mordue, et pendant plusieurs jours ne s'était plus laissé approcher par elle ». — Laissez faire au temps! répondait sagement Barnabé à sa fillâtre. Elle a son vouloir — c'est vérité — et se hérissonne plus que de raison quand on lui méfait ; c'est pour avoir été trop à l'effroi, naguère. Encore se montre-t-elle bien avisée, elle comprend déjà quelques petits riens de nos propos coutumiers, et même elle répète après moi : *Ave Maria, gratia plena, ora pro nobis* quand l'Angelus sonne et qu'elle voit chacun et chacune se mettre en oraison.

« Cependant elle n'était pas chrétienne, non plus que tous ceux de son engeance — on n'en pouvait faire

[1] Vraiment.

aucun doute — et si le vieux Barnabé s'opiniâtrait à la garder en son ménage, ce ne pouvait être, disait-on, sinon qu'il la fît bientôt présenter au baptême; car c'était pour attirer le feu du ciel sur un logis chrétien, d'y gîter aucuns jours seulement ni païen ni païenne ».

Ces idées-là étaient alors trop généralement répandues dans les campagnes pour ne pas préoccuper aussi le père Pottu, qui s'en fut certain jour exposer son cas de conscience à la révérende Abbesse de Lieu, puis, à la demande de Mère Ayma, il lui amena peu après la fillette sarrasine, dont la physionomie étrange avait frappé celle-ci, tandis qu'elle la considérait avec bienveillance. L'enfant, disait le Procureur de Brécorens, « était si dépourvue qu'un oisillon tombé du nid, quand il l'avait trouvée; il avait bon vouloir de la garder en son ménage puisqu'elle était sans refuge, même sans nom connu, mais qu'elle fût chrétienne! il ne voulait point l'héberger autrement; il souhaitait qu'elle fût sacramentée si très bien que nul n'y sût trouver à reprendre ».

L'Abbesse des Cisterciennes ne pouvait qu'encourager le bonhomme à donner suite à ce pieux dessein, et même — après l'avoir exhorté à poursuivre l'œuvre charitable qu'il avait commencée — elle témoigna vouloir s'y associer lorsque, à la suite du baptême, « il serait métier » de donner de jour à jour quelques premières notions de christianité à l'innocente qui, si Dieu voulait, serait l'an suivant communiée avec tous les fidèles, enfants de Sainte-Eglise.

« Mais comment aura-t-elle nom? avait demandé soucieusement Barnabé, dont la fillâtre — disait-il — avait déjà fait entendre qu'elle n'était pas trop portée à lui donner le sien; puis toutes les autres péronnelles du circonvoisinage, prenant exemple sur la Thiébaude, déclaraient de même, comme si elles avaient fait un monopole[1] (car c'est ainsi que sont les femmes!... à Brécorens et à Pérignier) : chacune demandait qu'on menât bien vite cette créature païenne recevoir le baptême, pour épargner quelque mal'fortune à leur paroisse, mais nulle ne voulait la présenter sous le porche du moutier, — comme on fait pour les enfants de bâtardise ou les convertis d'hérésie — et moins encore lui donner son nom.

Ç'avait été la charitable servante de l'héberge qui avait tiré le père Pottu de « ce grand destourbier », Sœur Perpétue s'étant offerte à lui pour commère s'il ne savait se pourvoir d'une autre qui fût de meilleure farine. Mais une Sœur en religion — même simple Converse, et n'ayant fait d'autres vœux que de renoncement, d'obéissance et d'humilité — avait-elle encore qualité pour être marraine?... Cette difficulté de casuistique, soumise par Mère Ayma au curé de Pérignier, confesseur des Cisterciennes, avait été tranchée affirmativement par dom Boccard, toutefois sous certaines réserves : « Point de baptême, avait-il dit, si l'on dénomme l'enfant « Perpétue », car c'était nom de religion pour la Converse, qui n'en pouvait indiscrètement

[1] Association secrète, engagement collectif.

disposer ; point de « Gasparde » non plus, encore que ce fût, sans contredit, son nom de mondanité ; mais il y avait assez et trop de « Gasparde » inscrites au registre des baptêmes dans la paroisse — c'était comme une rage, à présent, d'y dénommer ainsi toutes les nouvelles-nées, dont il pouvait survenir par après des confusions de filles si l'on n'y donnait de l'ordre. Qu'avait-on mieux à faire que de choisir un autre nom de sainte qui fût en recommandation dans ce pays de Chablais ? Quant à lui, Jean Boccard, il ne lui en chălait du tout rien ; cependant, si on lui demandait ici quelque petite indiction, il proposait bonnement « Philomène ». — Nul n'y trouvant à reprendre, ce dernier nom avait été dévolu à la Sarrasine, qui ne s'en souciait guère, et la nouvelle Philomène fut baptisée sous le porche de l'église de l'abbaye, dom Boccard, satisfait de « cette incidence », expédiant la liturgie, façon accoutumée, en présence de quelques curieuses, attirées parce qu'on n'avait jamais vu dans la paroisse « une fille en sabots démarchant grand'erre au moutier entre parrain et marraine pour aller recevoir son eau du baptistère ! »

C'était une étrange enfant que celle-ci. En quelques mois seulement, le dialecte chablaisien qu'on « langageait » autour d'elle lui était devenu assez familier pour qu'elle en usât, tout comme une autre fillette de la paroisse, et ses brèves réponses aux gens qui, pour se gaudir d'elle, prétendaient la faire parler, étaient

— au dire de son vieux maître — aussi pertinentes que celles d'aucune autre créature de son âge.

— Mais elle était trop taisible[1], — disait la Gibasse — et toujours si prompte à se rembûcher[2] quand on la tançait ou menaçait!... Jamais elle n'allait avec les autres moutonnières conduire ses ovailles en pâture.

— Parce que ces mauvaises pies lui sont contraires et vont criant: Hare la Sarrasine! sitôt qu'elle est en vue —répliquait le vieux Barnabé. — Encore n'osent-elles plus lui jeter des pierrades, d'autant qu'à ce jeu-là notre Philomène est résolue et bien adextre[3] pour se revancher bellement.

— « Notre Philomène »! — murmurait en grondant la Gibasse, qui, « sans enfant de son corps » et disposée à jalouser, ressentait quelque secret dépit en voyant le père Pottu « s'enfolâtrer » de jour en jour davantage pour une créature trouvée et qui, pensait-elle, « ne leur était non plus que rien ».

C'était à l'abbaye, bien plus qu'à Brécorens, que Philomène devait rencontrer les témoignages assurés de la bienveillance. La révérende Mère des Cisterciennes n'avait voulu confier à aucune Sœur le soin de catéchiser cette chétive; elle seule en avait pris la charge,

[1] Taciturne. Vr Dictre de Cotgrave.

[2] Se dérober, fuir tout rapprochement. Littéral.: *rentrer dans le bois*. Terme de vénerie. Vr Dictre de Littré.

[3] Adroite, habile.

et ses efforts soutenus, dans le but d'instruire son étrange catéchumène et de la morigéner[1] quelque peu, avaient eu assez de succès pour que la fillette fût communiée par dom Boccard l'an suivant, « à la grand' Pâques », ainsi que dame Ayma l'avait espéré.

Dès ce jour la défaveur qu'elle avait inspirée jusqu'alors à tous les rudes manants de la seigneurie d'Allinges s'était insensiblement affaiblie — non pas que personne, sinon Barnabé Pottu, ressentît quelque intérêt pour la fille de rencontre du bonhomme, mais cette nouvelle communiée était à présent une enfant chrétienne tout comme une autre (dom Boccard avait dit ainsi dans son prône). Si elle mourait en sa primevère — car elle avait toujours chétive apparence — on porterait son corps au moutier, on lui jetterait eau bénite, on la « dépositerait » en terre sainte tout comme une autre. Enfin les gens ne pouvaient plus lui méfaire, aussi n'y prenaient-ils plus garde. Puis cette indifférence générale était d'autant plus naturelle que la moutonnière du vieux Barnabé ne paraissait prendre souci de personne, sinon de son bienfaiteur; on ne la voyait jamais s'ébattre avec d'autres « jeunesses » et c'était à peine si elle donnait à basse voix un *Dieu gard'* ou un *Salve* aux paroissiens qui la rencontraient aux champs.

Mais si toute chose de sa rustique existence lui était comme étrangère, Philomène n'en était peut-être que

[1] Pour : moraliser.

plus impressionnée par les manifestations du culte auxquelles elle était désormais conviée à participer. Les Offices religieux, les chants liturgiques, les processions de confrérie attiraient sa curiosité naïve, et peu à peu faisaient naître en elle un vague sentiment de dévotion. Pour entendre les voix lointaines des Cisterciennes, psalmodiant aux heures canoniales dans le chœur de leur église, la « Pastoure » (on la désignait habituellement ainsi maintenant) conduisait de préférence ses « pécores » dans les alentours de l'abbaye. Elle en vint même, quand elle errait solitaire, à chantonner les litanies qu'elle avait maintes fois entendues, puis encore certaines hymnes pieuses dont la mélodie très simple, ainsi que les paroles, avaient, semblait-il, charmé son oreille attentive.

« Que faut-il penser d'elle ? — se demandait Sœur Perpétue, qui faisait toujours bon accueil à la fillette qu'elle avait présentée au baptême. — Elle est à tout coup comme en rêverie, on ne peut s'enquérir à elle de nulle chose, il semble qu'elle n'a plus souvenance aucune de son temps passé!... Pourtant elle n'est pas assottie du tout [1], c'est l'avis de notre révérende Mère, et Barnabé donne à entendre qu'elle paraît ainsi, pour avoir été trop à l'effroi naguère. Elle se racoisera [2] avec le temps, assure-t-il, mais moi, j'en doute ».

[1] Complètement.

[2] Se tranquilliser, et par extension : se guérir.

Ces inductions fâcheuses de la Converse n'étaient, malheureusement, que trop motivées.

La taciturnité de Philomène et cette sorte de défiance sauvage qu'elle témoignait à chacun dès qu'on cherchait « à l'apprivoiser », devaient avoir pour cause latente une certaine faiblesse intellectuelle — ce qu'on désigne aujourd'hui sous le nom d'anémie du cerveau — disposition morbide dont le diagnostic est incertain, disent les spécialistes, mais qui laisse, notamment pour les jeunes malades, beaucoup de chances d'une amélioration certaine, et même de guérison complète, si les conditions de leur existence privée et les circonstances extérieures sont favorables pour elles, enfin, si rien ne vient, de nouveau, porter le trouble dans leur esprit trop enclin à se déséquilibrer.

Mais une nouvelle infortune devait encore atteindre la Pastoure, vers la fin de sa treizième ou quatorzième année (on ne savait au juste quel était son âge) : le vieux Barnabé Pottu décédait presque soudainement, certain jour en ce temps là. Ainsi Philomène perdait son bienfaiteur, celui qui ne lui avait jamais parlé qu'avec douceur, celui qu'elle affectionnait sans lui en rien dire, n'ayant, lorsqu'elle pensait au bonhomme, d'autre désir que de le contenter. Qu'allait-elle devenir maintenant sans lui?... Une sensation confuse de douloureux regrets, de délaissement, d'inquiétude, s'était emparée d'elle, puis elle avait été vivement impressionnée — pour la première fois peut-être — par l'ap-

pareil de la mort, les cérémonies religieuses, la vue du cercueil, les chants de confrérie: « Que pensaient, lui disait une voix secrète, ceux qui débattent encore pour vivre, tandis que tinte pour eux le glas de la dernière heure?... »

Toutefois, pendant quelque temps, rien n'avait changé dans sa vie domestique. Mais peu à peu Thiébaude, sa nouvelle maîtresse, était devenue plus exigeante et revêche, tant qu'enfin Thoinon Pottu, mari de celle-ci, lui donnait parfois le tort, bien que ce fût peine perdue, la fillâtre du défunt n'ayant jamais eu grand souci de ce que « proposait » son homme. On peut même conjecturer que cette intervention charitable du tissotier de Brécorens avait été à fin contraire de ses bonnes intentions, car Thiébaude, irritée, en était bientôt venue à malmener Philomène « pour un pied de mouche ». La misérable fille — à laquelle cette mégère retranchait parfois sa pitance — demeurait alors interdite, et ne laissait échapper aucune plainte, tandis qu'elle était accablée d'invectives. Mais c'était plus que son chétif organisme ne pouvait endurer. Des désordres nerveux se manifestaient en elle, sans que nul y prît garde; enfin, certain jour de misère, elle avait eu la première crise de son mal étrange, « l'extase », ce mal dont la syncope comateuse, très prolongée, a l'apparence de la catalepsie et qui cependant, nous dit-on, en diffère.

« La Gibasse est trop plus que méchante avec cette maladieuse fille! — murmuraient les voisins, apprenant, peu de jours après ce triste incident, que la mou-

tonnière des enfants de Barnabé Pottu avait été congédiée brusquement par sa maîtresse qui, prétendait-elle, n'en savait plus que faire. — Thoinon Pottu, disait-on, est bien à reprendre d'avoir laissé faire telle dureté à sa femme, pourtant il a le bruit d'être homme de bien. — *Celui qui tient le pied ne vaut pas mieux que celui qui écorche!* répliquait vivement un des interlocuteurs, indigné[1].

Tandis que les manants de village donnaient ainsi carrière à leur mécontentement légitime, la fillette, jetée de nouveau à l'aventure, avait été recueillie charitablement à l'abbaye de Lieu, où la Converse de l'héberge l'avait prise en garde, pourvoyait à son indigence, et s'ingéniait à lui donner tous les soins que nécessitait son misérable état. Toutes les Cisterciennes de la maison s'intéressaient à « cette chétive », et la révérende Abbesse ne voulait pas qu'elle fût chercher maître dans les alentours avant qu'on fût assuré, sinon de son complet rétablissement, au moins d'une amélioration notable de sa constitution physique, comme aussi de son développement intellectuel.

Cette amélioration se fit malheureusement bien attendre. Pour qu'elle vînt enfin à se manifester, il avait fallu à Philomène plusieurs mois de vie paisible et presque sans labeur quotidien; cependant elle avait

[1] Proverbe du XVI$^{me}$ siècle : Celui qui est de connivence avec un malfaiteur, ne vaut pas mieux que lui. Voir Gabriel Meurier. *Sentences dorées et argentées.*

appris, on ne savait comment, à filer au fuseau, et ne quittait pas sa « colognette[1] », sinon pour vaquer à quelques petits travaux domèstiques au gré de la Converse.

— Elle fait sa chappe[2] chaque jour, tout comme une autre fileuse — disait avec satisfaction Sœur Perpétue — et si elle ne langage guère, elle témoigne assez tout comprendre; nulle « jeunesse » ne sait chanter tant et si bien qu'elle nos hymnes de dévotion accoutumées, et certains jours, quand elle a licence de passer la clôsure et de pénétrer au jardin des Vénérables, on voit assez qu'elle se plaît à regarder curieusement s'ébattre les Novices durant l'heure de la levée du silence. Même elle s'apprivoise tant que de familiariser, petit en petit, avec celles qui lui sont le plus en gré.

— Voire-mais! — répondait avec malveillance la Gibasse aux gens de bien qui lui rapportaient ces nouvelles. — C'est tout abusion et fausse apparence, votre Sarrasine convalidée[3]. Sœur Perpétue ne dit pas à vous que sa maladieuse créature a, deux et trois fois, repris son mal, depuis la Noël prochainement passée qu'elle est hébergée à l'abbaye. C'est pourtant vérité dont j'ai toute assurance. Dites que cette fille étrange n'est guère loin de sa fosse ouverte. Moi je l'aurais gardée servante et hospitalisée tout aussi bien qu'une

[1] Colognette, quenouillette, petite quenouille.

[2] La part de filasse que chaque ouvrière file quotidiennement.

[3] Convalescente.

autre aurait su faire, si je n'avais pas prévu son cas sans remède.

« La Thiébaude Pottu ne sera jamais prise sans vert », disaient alors ceux qui ne donnent jamais ouvertement le tort à nul interlocuteur et se montrent toujours dispos à gratter un peu les gens où il leur démange.

Quand revint le printemps, la révérende Abbesse de Lieu ayant eu l'avis des Sœurs Discrètes, qu'elle consultait volontiers en toute affaire, s'était décidée à laisser Philomène reprendre sa rustique existence et lui avait permis de retourner à Brécorens : « Il n'y manquait pas de bons paroissiens — au dire de dom Boccard — disposés à confier à la Pastoure indigente et maladieuse la garde de leur pécoraille ». Puis le séjour trop prolongé de l'héberge n'était pas de nature à favoriser le rétablissement de cette chétive, pensait judicieusement la Mère des Cisterciennes; enfin il se voyait assez que la fillette avait à présent grand désir de s'éloigner.

— En ce beau temps de la primevère — avouait Sœur Perpétue — elle est en notre basse-cour comme alouette en cage; il semble qu'elle cherche issue çà et là, tant il lui plairait de s'essorer.

— Qu'elle aille donc! — avait répondu la Révérende. — Messire Boccard a volonté de veiller sur elle et de lui trouver bon maître. Nous autres recluses (je veux encore à sa départie lui faire entendre ce point), nous la

recevrons toujours à la gîte, pour le plaisir de Dieu, s'il advient encore qu'elle soit dépourvue, sans refuge et en nécessité de son vivre.

Telle était, depuis environ trois mois, la situation nouvelle, mais toujours précaire et misérable de cette chétive, quand certain jour — ainsi que nous l'avons conté — Pierre Tacon l'avait trouvée gisante, en son chemin solitaire.

## V

Quelques semaines après la première expédition que Pierre avait faite en Chablais, la Converse de l'héberge, à l'abbaye de Lieu, avait eu certain jour une agréable surprise en voyant reparaître le gentil compagnon vitrier-imagier auquel elle avait donné deux fois la passade, et celui-ci, après avoir adressé à la bonne femme quelques mots enjoués touchant ceux et celles « qui sont toujours de bon rencontre », avait pris place, sans façon, sur le banc des passants, où Sœur Perpétue se trouvait alors assise, ayant à son côté une jeune fille de village.

— C'est la Pastoure, ne la reconnais-tu pas? — demanda la Converse, voyant que Pierre regardait celle-ci curieusement.

« Il n'aurait su la reconnaître d'abordée, répondit-il,

mais à présent il voyait assez et s'assurait que c'était bien la moutonnière qu'il avait rencontrée à la bonne heure pour qu'il pût lui être en aide, le jour de la Saint-Barnabé ».

— Elle s'est bien reprise et vigorée ce dernier temps passé, c'est ce qu'il te faut croire. Puis elle n'a nulle semblance de ce qu'elle était, toute dépenaillée, quand tu l'as trouvée aux champs; tu la vois ici avec sa cotte des bons jours, que Sœur Marguerite lui a taillée; elle a son béguin blanc de confrérie et ses éclots, qu'elle épargne les jours d'œuvre, allant nu-pieds le plus souvent; mais c'est la fête Sainte-Madeleine ce jourd'hui, et chacun demeure à recoi dans nos villages, même les bêtes ne sont pas délâchées de l'étable pour aller pâturer aux champs, sinon que le soleil soit couché. Vous autres de Genève ne conduisez-vous pas ainsi les bêtes aux Pâquis ?... Mais toi, qui te ramène en nos quartiers? Ne viens-tu pas de Thonon? Est-ce que les gens y font encore la fête?

Pierre avait déjà quelque habitude des interrogations variées auxquelles se livrait Sœur Perpétue lorsqu'elle avisait un nouveau venu, aussi répondit-il d'abord à sa troisième question, comme étant pour elle la plus importante.

« Il ne se faisait plus d'Office férial au chef-lieu pour Sainte-Marie-Madeleine, les Allemands ne voulant plus avoir égard à nul saint du paradis, ni révérencier nulle sainte, cette abstinence étant dès plusieurs ans commandée à tous les sujets de leur souveraineté. On n'aurait plus au temps à venir, en ce pays de Chablais,

que quatre fêtes annuelles : la Circoncision[1], l'Incarnation[2], l'Ascension[3] et Noël[4]. Les chrétiens opiniâtrés à solenniser d'autres jours encouraient l'indignation de Messieurs de Berne. Cependant, assurait Pierre, il y avait remède, et les gens de bien, à Thonon, n'en chômaient pas moins les jours consacrés par l'Eglise. On ne pouvait châtier en leur corps, ni faire payer l'amende à ceux qui avaient volonté, aucunes fois, de mettre leur habit des bons jours et qui demeuraient en telle occasion, dès le matin, en sainte paix devant leur échoppe fermée jusqu'à l'Ave-Maria, pour révérencier un saint ou une sainte dont ils avaient la connaissance.

— Et même il n'est Bailli ni vice-Bailli qui puisse empêcher les chrétiens de nos paroisses de faire oraison mentale s'ils en ont faute — ajouta la Converse. — Ah, mon doux Jésus, quand verrons-nous la fin de ces contraintes ?

Pierre aurait pu répondre « qu'elles ne faisaient que commencer ».

Mais à quoi bon parler des futures « défortunes » dont on a le pressentiment ? Le vieux proverbe n'est-il pas toujours vrai, qui nous dit : *A chaque jour suffit sa peine ?* Le jeune artisan s'était empressé de distraire la Converse devenue pensive, en l'entretenant de lui-même.

[1] Le 1er janvier.

[2] Le 25 mars.

[3] 40 jours après Pâques.

[4] 25 décembre.

« Il ne travaillait plus à Thonon au logis dévasté naguère du seigneur Bailli, toutes les verrières des fenêtres à meneaux et des fénestrelles en ayant été rapiécées et Nægueli disant que c'était assez et trop de ces fragilités, si sa maison était encore mise en dommage par un nombre de vaunéants ameutés.

— A mon souhait qu'il en tâte encore, de nos miches de Saint-Etienne[1] — dit charitablement Perpétue.

— Sœur, vous parlez si très bien qu'un vitrier! — repartit en riant le jeune homme — nous autres compagnons ne souhaitons partout que verres cassés.

L'enjouement de l'Enfant de Genève plaisait, on le sait, à la matrone qui le faisait jaser, et la Pastoure étonnée ne le quittait pas des yeux, et s'efforçait de tout comprendre tandis qu'il « cageolait » à la Converse.

— Et de ces pansus soudarts qui tiennent garnison dès six mois dans la ville, et la mangent du tout, suivant ce qu'on raconte, qu'en veux-tu dire ?

« Ces pansus bernois, dont nul en Chablais n'entendait le jargon, ne faisaient pas en ce temps présent grandes insolences dans les logis où ils étaient à la gîte. Ils ne battaient pas trop les manants de Thonon et moins encore les femmes bourgeoises, sinon qu'on leur fût trop épargnant de subsistance — dont ils avaient toujours faute deux et trois fois le jour, même le vendredi. C'était, le plus du tout, gens de montagne (qu'ils disent leur *Oberland*, autant que Pierre avait pu comprendre).

[1] Les cailloux : Saint-Etienne, premier martyr, ayant été lapidé.

Dès la prise et le conquêt du château de Chillon[1] — suivant un qui langageait un peu en genevaisan — ils s'étaient dégoûtés de la guerre, car en ce fort-château ils n'avaient trouvé que frire à leur gré, sinon le jadis Prieur M. de Saint-Victor, détenu prisonnier dès six ans en çà, au profond du souterrain rocailleux; encore ce messire Bonivard ne s'était-il pas montré trop pressé de s'en aller de sa gîte, tant c'est grand'chose que l'habitude[2].

— Ne parle rien plus de ce traître apostat, dont notre révérend Père Confesseur ne dit que mal. Je voudrais qu'il fût encore à la chaîne courte, ton Bonivard de nèfle, si bien habitué à la cage.

— Enfin — poursuivit le donneur de nouvelles — ils ont belle discipline de Mars, ces *lifrelofres* soldats de Berne, on ne saurait rien dire au contraire. A Thonon, toutes choses se font, dès le beau matin, au son du fifre et du gros tambour, même l'endormissement du soir, lequel leur est commandé expressément, comme aussi à tout bourgeois et bourgeoise en ménage, une heure après

[1] 29 mars 1536.

[2] « On dit que pendant quelque temps il parut ne pas savoir ce qu'on lui voulait..... Il semblait que ce fût un homme qui quitte le toit paternel, tant une longue habitude lui avait fait de ces rochers une patrie! » — Vuillemin. Suite de l'histoire de la Confédération suisse par J. de Muller, vol. XI. p. 160 — Outre Bonivard, les Bernois sortirent du *Profond* de Chillon Jean d'Arad, Tocker et Lambert; ces trois Genevaisans avaient été pris à Coppet l'année précédente. — Voir *Registre des Conseils*. Citation de Roget. *Les Suisses et Genève*. 11. 227.

l'Angelus sans plus ni moins. Ils ne roberaient pas un naveau sur le marché aux herbes, non pas même une poire d'estranguillon, et leurs capitaines à morion crêté ne leur donnent licence de se gonfler de vin dans les tavernes que le soir du jour de paie; c'est deux fois par lunaison, seulement. Mais..... »

— Quel mais?

— Ils chantent et déchantent trop plus que de raison leur nouveau chant de guerre, en démarchant le soir, par braveté, dès le château jusqu'à la porte de ville dénommée *de Genève*, puis de la dite porte au château, sans soi reposer et toujours ainsi chantant à pleine gorge. A dire vérité, c'est beau chant soldatesque, leur *Ours triomphant*, mais si long qu'un jour sans pain ...tant qu'il semble aux gens savoyens naturels, les regardant passer, assis devant leurs portes, que ces opiniâtrés chanteurs font pénitence[1].

La Converse Cistercienne n'avait aucun désir d'en-

[1] Voici l'une des dernières strophes de ce chant fameux, qu'avait inspiré la conquête du pays de Vaud.

Die dann, das Schwert verborgen,
Das Herz in Gott versenkt,
Die Gottheit lassen sorgen,
Am Abend wie am Morgen,
Die alle Herzen lenkt.

« Lorsque l'épée est rengainée — notre cœur se donne à Dieu — et laisse agir sa Providence — Le soir comme le matin — c'est elle qui nous gouverne. *Histoire Suisse* de Jean de Muller. XI, p. 144.

tendre « braire » le chant soldatesque bernois, que « louangeait » un peu trop, à son gré, l'Enfant de Genève.

— Je crois — dit-elle en plaisantant — que tu es jà à demi gâté par la hantise des hérétiques soudarts allemands, toi, maître Pierre.

A quoi Tacon répondit, sur le même ton enjoué : Qu'il pouvait être ainsi ; mais que, pour y donner de l'ordre et n'avoir pas à s'en accuser à confesse, il avait, dès trois jours, changé de quartier.

La pauvre Pastoure, dont l'esprit simple « n'entendait rien à gaudisserie », mais qui ne perdait pas un mot de l'entretien auquel le hasard la faisait assister, paraissait prendre intérêt toujours davantage au récit du nomade Genevaisan et celui-ci, bien que d'ordinaire il ne fût guère observateur, ne pouvait s'empêcher de remarquer, tout en jasant, l'attention soutenue de cette fillette au teint basané, aux yeux noirs, à l'abondante chevelure éparse et dont la physionomie virile et pensive n'avait rien « d'une jeunesse en son avril ». Par ma foi, se disait-il, c'est figure d'archange tenant épée flamboyante, que je voudrais peindre en un beau vitrail, cette moutonnière étrange; il n'en fut jamais de telle, je m'en assure, tant à Pérignier qu'à Brécorens.

— Or çà, où travailles-tu pour maintenant ? — reprit Sœur Perpétue.

« Pierre Tacon était en séjour passager au château neuf

d'Allinges, où Nægueli l'avait mandé et recommandé, tant au vieux seigneur de céans, sire Boniface, qu'à Montfort, neveu d'icelui gentilhomme, lequel, podagre, chiragre et sourdâtre, ne quittait plus sa chaire-à-bras. Les chapuis, maçons et serraillons œuvraient en hâte dans les salles, et lui avait assez à réparer à toutes les verrières, même dans les chambres de lits, qui dès longtemps étaient si peu que rien pourvues de leur vitrage ».

— C'est ici, en notre abbaye abandonnée et plus encore en la chétive église de Pérignier, où tout est brisé et défoncé, qu'il y aurait bien plus métier à toi, mon valet, qu'en la chambre de lit de cet apostat Monfort dont tu proposes.

A cette observation chagrine — trop justifiée par l'aspect délabré du vieux couvent et des hautes verrières brisées de son église — Pierre répondit que le Bailli de Thonon mariait tantôt sa fille, damoiselle Lisbeth la rousseaude, à Pierre de Monfort, et que c'était bien raison à celui-ci de faire rapiécer tout d'abord les vitrages dans sa chambre de lit, d'autant que verres cassés c'est mauvais présage pour une épousée, suivant le commun dire. Au demeurant, sire Nægueli montrait quelque bonne volonté de pourvoir aussi à réfection tant au moutier de Pérignier qu'à d'autres du circonvoisinage, d'autant qu'il avait résolu d'envoyer maître Libertet ou Poupardin ou Gruas, l'apostat, prêcher en ces paroisses, et les Prédicants disant à lui qu'ils ne pourraient durer, en temps de froidure, à catéchiser et sermonner les manants congrégés au son du tambour dans des masures sans fenêtres et sans

portes, comme étaient à présent les églises à Margencel, Pérignier, Draillans, Brécorens et ici même en cette abbaye.

— O doux Jésus! il nous plaît mieux, cent fois, que nos églises de village tombent en ruines, mais que nous autres en Religion ne soyons point contraintes d'y aller entendre un Libertet!

— Qu'est-ce d'un Libertet? — murmurait la Pastoure comme en un rêve.

— C'est démon encharné, ma Philomène, et suppôt du diable Farel, affublé en forme d'homme, lequel, en ce malheureux temps présent, induit à perdition Ceux de Genève. Libertet, ce puant, fait même œuvre méchante à Thonon: il prêche l'hérésie, vitupère notre sainte foi, dépite contre toute croyance et révérence des saints mystères, avec blasphèmes si très horribles, qu'il n'est chrétien dévot qui le puisse entendre un petit sans être du tout estomaqué.

Pierre avait écouté en souriant cette violente sortie de la dévote Converse, car à Genève les catholiques — même les plus zélés — ne donnaient guère créance à ces légendes puériles, alors très populaires en Savoie, qui faisaient de tous les prêcheurs de l'hérésie autant de démons sortis des enfers. Mais la Pastoure, attentive et recueillant chaque mot de ce que lui disait avec tant de conviction Sœur Perpétue, paraissait profondément impressionnée; la description sinistre du diable Farel et de ses suppôts frappait son imagination malade et troublait sa faible intelligence: Ont-ils cornes au front et pieds fourchus, ce Libertet et ses semblables? — se

demandait la pauvre fille; mais elle n'osait donner cours à cette extravagante conjecture.

— Il nous faudra entendre encore ces cagnes de prêcheurs luthériens abayant à la lune! — poursuivit la servante de l'héberge — et nous aurons (comme ci-devant au prochain dernier grand'Pâques) notre vénérable abbaye profanée par une escadre de soudarts hallebardiers escortant et remparant leur Libertet jusqu'au pied de la chaire. Sais-tu, toi, maître Pierre, qu'ils m'ont fait, en dérision et moquerie, sonner longtemps la cloche de l'église, ce triste jour pascal, et qu'ils contraignaient par bourrades les gens d'alentour à venir au moutier pendant le prêche. Nos Dames Professes et nos Sœurs Novices étaient ordonnées séant en leurs stalles du chœur derrière la treille « à drap levé », comme d'ancienneté on fait seulement aux Offices publics pendant l'Adoration[1] devant le populaire, et toutes étaient si confuses et partroublées d'être ainsi découvertes, qu'on ne saurait en parler; mais c'était par ordre exprès d'un soudart à gorgerin doré, qui faisait du capitaine et commandait la garde. En fin de conte, on en vit un autre qui, devant que sortir d'église, se lavait outrageusement les mains dans l'eau très sainte du bénitier!...

A l'ouïe de ces derniers mots la Pastoure avait tressailli et s'était signée d'une main tremblante; l'expression d'une muette horreur se peignait sur son visage.

[1] L'élévation de l'hostie.

— Voilà, ma mie, ce qu'ils viennent faire en nos paroisses, les hérétiques Allemands qui nous maîtrisent et tyrannisent en notre foi chrétienne. Assure-toi qu'ils sont pires que Turcs mahométistes, tous ces infects Luthériens réformés.

— Sœur — objecta Pierre Tacon — vous dites bien; mais nos Guillermins évangélistes, valent-ils rien plus que vos Luthériens? A Genève ils ont fait, l'an passé et le jour de Saint-Jérôme[1], mêmes insolences en la Religion des Clarisses dont ils ont rompu la clôsure, envahissant l'église et dévastant leur jardinet de Bourg-de-four, sous couleur qu'ils avaient commandement d'ainsi faire et qu'on allait dérocher tout maisonnement, cahuttes champêtres et quincageons de plaisir attouchant aux murailles, pour mieux défendre la ville. Mais n'en savez-vous pas l'histoire?

— Non sais-je, mon valet.

— Il y eut un de la bande, Claude Testu, citoyen, qui, devant que sortir de l'église, se lavait aussi vilainement les mains en l'eau du bénitier, avec dérision, mépris et moquerie joyeuse, sans que le capitaine Triboulet, ce Bernois qui s'était fait ouvrir les portes, ni personne dans l'assistance fût assez homme de bien pour le réprimander. Encore prétend-on que ce vaunéant réformé cracha dans l'eau sainte, dont j'ai honte d'en dire plus, pour l'honneur de mon lieu de nativité[2].

[1] 30 septembre.

[2] Voir Jeanne de Jussie. *Le levain du Calvinisme*, p. 99. Réimpr de Fick.

Un instant de silence suivit ces derniers mots. La pauvre Converse se livrait sans doute à de tristes conjectures touchant le sort réservé aux gens d'église tant en Chablais qu'à Genève, et la Pastoure paraissait retombée dans son indifférence et ses vagues rêveries. Mais le jeune artisan, à l'esprit toujours alerte, ne pouvait demeurer longtemps taciturne, et il ne tarda guère à renouer le fil de l'entretien : « Qu'était-il, ce temps présent — demanda-t-il à la servante Cistercienne — de dame Ayma et des Sœurs qui, naguère, étaient encore congrégées avec elle ? »

« La révérende Mère — répondit Perpétue — était dès plusieurs semaines débile et souffrante en son corps, de trop de fâcheries peut-être, ayant eu si grand crève-cœur de voir son troupeau dispersé. Sœur Utilie, la Pitancière infirme de tremblement, avait été retirée par des gens de bien, venus d'Annissey en Genevois, lesquels en avaient pris la charge pour le plaisir de Dieu ; et, peu après, la Frida Marty, cette gente fillette fribourgeoise si allègre qu'un papillon et que l'Abbesse tenait si chèrement que rien plus, avait aussi quitté la maison, encore qu'elle ne voulût pas s'en déguerpir, disait-elle en lamentant ; mais que serait-elle ici devenue ?... A présent tout était vacant, en ce pauvre couvent délaissé ; il n'y demeurait plus avec Mère Ayma que Sœur Marguerite la Novice, qui lui donnait toute assistance, ayant grand soin de lui complaire et de la conforter, et lui faisant si douce compagnie en sa cellule que nulle fille de bien ne saurait mieux faire.

— Mais qui est celle-ci ? — demanda Pierre.

— Sœur Marguerite est un ange de Dieu! — dit vivement la Pastoure, avant que la Converse eût pu répondre.

— Mon gars — reprit cette dernière — Sœur Marguerite, qui fut la dernière reçue à faire noviciat en notre sainte communauté, est de noble maison suivant le monde. Son père est sire de la Sarraz, au pays de Vaud, lequel vieux gentilhomme s'est retiré naguère hors du pays, après certaine mal'aventure de guerre, suivant ce que j'ai ouï conter. Dom Boccard, notre confesseur, en sait toute l'histoire comme son petit catéchisme, encore que par charité il ne veuille pas tout dire. Quant à la jouvencelle Novice, elle fut toujours délaissée de ses proches et n'a rien à s'attendre de nully, semble-t-il, dès la trop soudaine départie de son père. Voilà tout ce que j'en saurais dire, et ce n'est guère.

C'était assez cependant pour éveiller l'intérêt de Pierre Tacon, car à Genève où tous les incidents de la facile conquête du pays de Vaud par les Allemands avaient, depuis plusieurs mois, occupé l'attention publique, « la mal'aventure de guerre » dont parlait la Converse n'était que trop connue : Michel Mangerod, baron de la Sarraz et gouverneur d'Yverdun pour Son Altesse Charles III, avait abandonné féloneusement son poste, le jugeant intenable devant le canon, et dans la nuit du 24 février 1536 il s'était enfui de la ville, qui s'était rendue le lendemain à la merci des vainqueurs[1].

[1] Voir Rochat. *Histoire de la Réformation en Suisse*. V. p. 499.

Cette désertion honteuse du commandant d'Yverdun avait soulevé l'indignation publique dans tout le duché de Savoie; sire Michel de Mangerod était un capitaine deshonoré à jamais, et comme il s'était toujours montré, dans la confrérie de la Cuiller, l'un des plus ardents ennemis de Genève, la malveillance s'y était particulièrement déchaînée contre lui. Cependant Pierre, en écoutant le triste récit de Sœur Perpétue, ressentait maintenant quelque pitié, non pour le gentilhomme déchu, assuré d'être conduit au gibet si la justice de Son Altesse parvenait à l'atteindre, mais pour sa fille innocente, cette délaissée Novice, pour qui le souvenir de son père coupable devait être désormais un éternel sujet de « déploration ».

— Les Allemands ont brûlé et abattu son château — ajouta la Converse.

— *Château abattu est à demi refait!* [1] — repartit Pierre d'un ton qui ne témoignait pour le possesseur du manoir incendié aucune commisération.

— Sainte-Dame! tu en parles bien de léger, toi, valoton! En notre pays de Chablais, il est assez et trop de nobles maisons dérochées dès longtemps et qui ne seront à demi refaites « que trois jours après jamais ».

« Et l'honneur, quand il est déroché, se demandait

[1] Le sens de ce proverbe qu'a recueilli Cotgrave, paraît être: les pertes financières ou les sinistres qui atteignent les riches leur laissent presque toujours assez de ressources pour qu'ils puissent supporter leur adversité.

l'Enfant de Genève, n'est-ce pas chose inaudite qu'il soit, en aucun temps, refait même à demi[1].

De si graves réflexions ne disposaient pas le jeune homme, d'ordinaire de belle humeur, à poursuivre bien longtemps l'entretien commencé avec la Sœur Converse, et celle-ci en faisait à présent tous les frais : « Mère Ayma, disait-elle, avait eu mauvaises nouvelles venant de tous côtés ces derniers mois passés; partout la persécution des bons chrétiens, même[2] des gens d'église, s'était échauffée : le bourg et le moutier d'Annemasse, le prieuré des Bénédictins à Douvaine, la maison conventuelle des dames Cisterciennes à Bellerive, l'antique abbaye des chanoines Augustins à Filly, et nombre d'autres lieux de dévotion, profanés et dévastés, n'étaient plus que masures. La révérende Abbesse de Lieu en avait été si marrie que rien plus; son mal n'était autre que désolation, et maintenant qu'elle était gisante et si faible qu'un roseau, sa dernière fille et compagne, Sœur Marguerite de la Sarraz, suivant l'avis prudent de dom Boccard, lui laissait ignorer bien des misères, encore que cette dévote fille Novice eût liberté de parler sans contrainte, la règle du silence ayant été levée pour toutes les Sœurs dès le jour de leur dispersion misérable ».

« Elle n'a pas seulement à qui dire sa peine » ! pensait Pierre toujours plus impressionné.

[1] Voir Ruchat. *Histoire de la Réformation en Suisse*. V. 499.
[2] Spécialement.

Peu après ces dernières confidences de Sœur Perpétue, il prenait congé d'elle en lui disant encore : « qu'il viendrait au premier jour entreprendre, suivant le vouloir de Nægueli, ce qu'il était métier de faire pour réparer grossement et à peu de coûtage, le vitrage débrisé des églises et chapelles, tant à Pérignier qu'à Brécorens. Il aurait bien là pour quinze journées à travailler, et ce lui serait bonne occasion de revenir à l'héberge pour avoir nouvelle de la révérende Mère et... d'elle aussi, Perpétue, avec laquelle il avait tout plaisir à langager.

— Eh mais... j'en dis autant de toi, mon gars ; il me plaît de ta survenue, tant les jours d'œuvre que les dimanches. Prends avec toi Philomène, qui retourne à Brécorens, vous avez même chemin à suivre jusqu'à la croix renversée, à la carre[1] de Pérignier.

— Le veux-tu, fillette ? — demanda Pierre s'adressant à la Pastoure, qui n'écoutait plus l'entretien de la Converse et du vitrailler et demeurait tête baissée, pressant ses oraisons mentales en égrenant les dizains de son chapelet.

— Ainsi soit ! — répondit-elle en se levant sans hésiter ; car à force d'observer curieusement le forain, elle paraissait avoir perdu la défiance habituelle qu'elle ressentait de tout ce qui lui était étranger ; et même on eût dit qu'il lui était venu de ce passant quelque impression favorable.

Comme ils suivaient dans les hautes herbes, à une

[1] Au carrefour.

dizaine de pas l'un de l'autre, l'étroit sentier tracé dans la prairie sous le mur d'enceinte entourant le vaste jardin des Cisterciennes, l'aspect dévasté de cette clôture, envahie par un lierre épais, attirait l'attention du vitrailler, qui «démarchait» le premier. En plusieurs endroits la muraille était renversée, et ses décombres épars s'étageaient devant les brèches jusqu'au niveau d'une allée intérieure disposée en terrasse et d'où les recluses avaient la vue des plantureux vergers d'alentour. En réalité la « clôsure » conventuelle des Filles de Citeaux, dispersées depuis plusieurs mois, n'existait plus aux abords de ce promenoir abandonné, bien que par place une rangée de palis eût été dressée pour tenir lieu de l'antique muraille. Etait-ce le temps ou la main des hommes qui avait amené ces dégâts?... L'un et l'autre peut-être, se disait Pierre, dont le regard était attiré sans qu'il en eût conscience par la mélancolie du « courtil » des Cisterciennes. Il lui semblait qu'il allait y voir reparaître celles qui « à toujours-mais » l'avaient délaissé.

Comme pour répondre à sa pensée, une voix de jeune fille se fit entendre en ce moment, appelant Philomène, et cette voix était si rapprochée qu'il se retourna soudain, étonné de ne voir, dans le sentier derrière lui, personne d'autre que la moutonnière. Mais celle-ci ne témoignait aucune surprise et devait bien savoir qui venait de prononcer son nom, car elle se mit à gravir les décombres recouverts de broussailles jusqu'à la hauteur de la brèche, où parut alors la Sœur Marguerite.

Chaque soir, à la chute du jour, la gardienne vigilante de Mère Ayma venait — pour satisfaire à la recommandation très insistante de l'Abbesse malade — prendre l'air dans le vieux jardin, où fleurissaient encore les lis blancs, les martigons[1], les tulipans[2], les roses de Jéricho[3], les glaïeuls et les passe-velours[4], que cultivaient naguère les Sœurs Converses et les Novices afin d'en orner les chapelles de leur église et d'en parer le maître-autel. De préférence la solitaire Sœur Marguerite se promenait dans la partie de l'enclos la plus rapprochée de la muraille; elle avait dû voir venir Philomène sa protégée, et peut-être guettait-elle ici son passage car, peu auparavant, elle l'avait aperçue dans la cour de la maison conventuelle, assise auprès de sa marraine sur « le banc des passants ».

Avait-elle aussi entrevu le garçon « jeunet », au bonneton orné d'une plume de malart[5], qui précédait la moutonnière? avait-elle quelque souvenir de l'avoir déjà rencontré ?... nous ne saurions le dire; comme aussi nous avouons ignorer si, tandis qu'elle conversait à demi-voix avec la Pastoure, la Novice Cistercienne avait, une seule fois, jeté les yeux sur lui.

Mais Pierre n'avait nullement oublié celle qu'il avait vue sur le seuil du tour, le jour où, pour la première

[1] Lis de Constantinople.

[2] Tulipes.

[3] Pivoines.

[4] Amarantes pourprées.

[5] Canard sauvage.

fois, il s'était arrêté à l'abbaye, et les récentes confidences de Sœur Perpétue à propos de la fille malheureuse du sire de la Sarraz, avaient encore réveillé sa mémoire. Cependant il n'osait se rapprocher d'elle, bien qu'il en eût le secret désir, et demeurait irrésolu, se demandant s'il devait « révérencier » à distance cette religieuse, puisqu'elle se dérobait à demi, et s'il n'était pas plus séant de feindre qu'il ne la voyait pas : « qu'avait-il à se préoccuper d'elle » ?... et cependant, depuis qu'elle était apparue à travers la feuillée couronnant la muraille, sa vision le charmait, il ne pouvait en détacher les yeux. C'était une fille d'une vingtaine d'années, svelte et grande, que ne déparait nullement l'humble vêtement des Novices ; son visage au teint mat, au profil d'une pureté sculpturale, qu'encadraient son fronteau et sa guimpe, était empreint d'une pieuse sérénité et n'avait rien de l'expression étrange de celui de sa protégée. Sœur Marguerite effleurait d'une main caressante la noire chevelure de cette fillette en lui parlant, tandis que la pauvresse de Brécorens demeurait en naïve admiration devant elle.

Puis elles se quittèrent et la Pastoure rejoignit Pierre, qui l'attendait dans le sentier. Comme il se retournait une dernière fois, il vit encore, sur le tertre où elle était apparue, la solitaire Novice, qui les suivait des yeux. Les feux du couchant formaient en ce moment comme une « gloire » autour de la jeune religieuse, et cette vision était si belle, que le compagnon de route de Philomène en était profondément troublé.

Quant à celle-ci, l'image du vitrailler nomade, bienvenu de Sœur Perpétue et gentil cageoleur, qui s'était séparé d'elle, ce soir-là, à la carre de Pérignier, dut occuper, les jours suivants, ses rêveries; mais qui aurait su dire quelles étaient les pensées confuses qui hantaient alors sa faible intelligence?

## VI

Peu de jours après la rencontre de Sœur Marguerite, Pierre Tacon était occupé un matin à la réfection des plombs des verrières dans l'abside de la petite église de Pérignier, et dom Boccard, le ci-devant curé de la paroisse, le regardait « curieusement » travailler, car le vieux confesseur des Cisterciennes — chanoine de Filly et curé de Brécorens, desservant aussi Pérignier — portait toujours un grand intérêt à « son église », bien que depuis plusieurs mois elle fût à demi ruinée et qu'il lui eût été interdit, par ordre de Messieurs de Berne, sous peine de griève punition, d'y célébrer désormais aucun Office.

C'était un sexagénaire robuste et de haute stature, ce messire Jean; il avait des traits vulgaires, le teint rougeaud, le nez trapu, de larges mains, de gros pieds plats; mais sa physionomie était expressive et le regard pénétrant de ses yeux gris clair, bien qu'ils fussent recouverts de noirs sourcils broussailleux, n'en

dénotait pas moins une rustique bonhomie, celle que donne au prêtre de village, non les méditations du cloître, mais la simplicité de la vie aux champs. Ajoutons qu'il portait encore sa vieille robe d'Augustin, contrairement aux ordonnances de Messieurs de Berne et aux injonctions réitérées de leurs officiers, « mais, disait-il, il n'avait pas d'autre vêtissure et nul moyen pécunieux pour se pourvoir d'une tunique qui fût au gré des Allemands de Thonon ». Enfin la rudesse et la fertilité de son poil grison étaient sans doute, pour lui, une charge fort incommode, car il ne le fauchait jamais les jours d'œuvre et le moins souvent possible les jours consacrés au repos dominical.

— Sais-tu des nouvelles de ton Genève, toi, maître vitrailler? — demanda-t-il inopinément au jeune artisan.

Pierre n'en avait pas, car il séjournait en Chablais depuis plus de trois semaines; mais dom Boccard, revenu la veille au soir d'Annissy en Genevois, où il avait eu à traiter quelque affaire, avait passé au retour par la ci-devant cité épiscopale; il s'était gîté au logis de *La Coupe*, rue de la Pelisserie, y avait conversé le soir avec plusieurs bons chrétiens habitués de cette taverne et même s'était promené « bonnement » le lendemain dans la rue basse de la Rivière, et dans celle des Allemands, sans se soucier des invectives variées que lui valait çà et là au passage le port de sa chétive robe. En réalité la question qu'il venait de faire n'était que pour introduire le sujet dont il voulait parler.

« Nombre de boutiques et d'échoppes étaient sinistrement fermées, en cette grand'rue bordée d'un double rang de hauts-bancs et dont tous les logis sont sous avant-toits, dès la place Notre-Dame du Pont[1] jusqu'à la porte de Rive. Comme il démarchait, observant toutes choses, en ce quartier du négoce, la boutique de sire Balard le ferretier venait d'être aussi fermée par ordre de Justice; un gros de curieux citoyens, et plus encore de femelles voisines, demeuraient en pied devant le logis du ci-devant Syndic, dont la femme débattait aigrement avec les guets, venus, assurait-on, pour lui faire clore et cadenasser tous les portillons de sa fermeture, avec inhibition et défense de rien étaler du sien sur la rue, à peine de l'indignation de Messieurs ».

— Et sire Balard? — demanda Pierre, dont la surprise était si grande qu'il s'était arrêté soudain dans son travail.

« Jean Balard venait d'être conduit au prêche du matin, entre deux guets hallebardiers[2], encore qu'il

[1] Actuellement « bas de la Cité ».

[2] « Le 24 juillet (1536) on demande à Balard: Pourquoy il refuse d'entendre la Parole de Dieu?... — Répondu: Je veulx vivre selon l'Evangile et n'en veulx pas user selon l'interprétation d'aucuns particuliers. — On lui dit de répondre s'il ne voulait pas aller au sermon? — Répondu: que sa conscience ne le porte pas à y aller, et qu'il ne veult rien faire contre icelle... Sur quoi: Arrêté que s'il n'allait pas au presche avec sa famille *il eût à sortir de la ville dans dix jours.* »

« Du 15 août: Arrêté qu'on enverra quérir Jean Balard et

n'y voulût point aller ce jour là, disait-il, n'en ayant faute. Outre plus, son facteur, dénommé « Tête-d'or », ayant, en remparant son maître, donné indiscrètement une buffe sur le groin du Gros-sautier, venait d'être aussi emmené, pour être fourré au crotton de la maison de ville. Sur quoi chacun et chacune, dans l'assistance échauffée, avait pris parti — car à présent Ceux de Genève, tant les bons chrétiens que les Réformés, étaient si acariâtres qu'ils se partialisaient dix fois le jour pour un pied de mouche. Les aucuns disaient que Balard avait le tort, et qu'il fallait contraindre à se réformer et morigéner tous les opiniâtrés demeurés secrètement papistes et refusant, comme lui, d'aller au prêche ; d'autres contrastaient vivement, disant que leur ci-devant deux fois Syndic était homme de bien sans nul reproche, dont chacun du quartier voulait répondre. D'autres encore, mais en petit nombre, marmonnaient l'un à l'autre que personne en leur ville ne pouvait dominer sur les consciences, non pas même un maître Farel et que, parmi les citoyens qui, de fraîche mémoire, avaient juré en Conseil général de vivre tout réformés selon la pure Évangile, s'il en était qui ne prenaient point plaisir d'assister au prêche, même à cinq heures du matin[1], on

que s'il refuse d'aller ouïr le presche on l'emprisonne *et qu'on le mesnera tous les jours au presche.* Arrêté aussi qu'on fera la même chose à tous les autres ». — *Reg. des Cons$^{ls}$.* V$^r$ Roget. *Les Suisses et Genève,* t. 11, p. 243 et suiv.

[1] Arrêt du Conseil du 23 mai 1536. — V$^r$ Roget. *Histoire du Peuple de Genève,* t. I, p. 5.

ne pouvait sans excès les y faire aller. En somme, le nombre des malcontents paraissait être bien grand, en ce Genève nouvel, — non seulement parmi les chrétiens catholiques contraints de tourner leur robe, contre leur gré, et ces numéreuses familles de bannis, dits *Peneysans*, dont les boutiques demeuraient aussi, dès six mois, fermées, scellées et cadenassées — mais encore parmi les Réformés luthériens, Eidguenots de la première heure : les Richardet, Lullin, Delarive, Jean Philippe, Louis Ramel et autres notables citoyens. Qu'était-ce, entendait-on dire aux gens, que de fermer ainsi l'échoppe d'un pauvre marchand (chose inaudite du temps de nos Princes-évêques), sinon ôter le pain sur la table du père de famille n'ayant que le gain journel de son négoce pour faire subsister sa géniture ? »

— C'est affaire de tyrans ! — repartit vivement l'Enfant de Genève, qu'impressionnait de plus en plus le récit de son interlocuteur.

Pierre ne manquait jamais, au cours de ses « caravanes », de faire parvenir de temps à autre quelque argent de son gain quotidien à dame Tacon sa bellemère : car c'était raison, se disait-il, qu'il aidât toujours au ménage de la veuve de son père et qu'il fût provident de ses sœurs moins-nées. C'était par l'entremise obligeante de sire Balard que, le plus souvent, il leur adressait ce qu'il avait mis à l'épargne, et la veille encore, il avait envoyé au ferretier de Rive cinq

thalers confiés à l'homme de chambre du seigneur d'Allinges, que celui-ci mandait à Genève. Mais à qui — si la boutique était fermée — cette pécune avait-elle été remise? A un voisin peut-être (on trouve toujours des gens de bien, dispos à recevoir cinq écus); et s'ils étaient dépositės entre bonnes mains, quand et comment parviendraient-ils à sa marâtre? Allait-on déchasser aussi hors de la ville sire Jean Balard et tous les siens? Ne savait-on pas qu'il était homme à tout endurer et braver, si la Justice lui était trop contraire?... Quant à « Tête-d'or », cet hurluberlu, il avait fait très bien de remparer son maître, et Pierre eût voulu être à sa place pour pugner, tignasser et débattre avec les guets. Outre plus, ce n'est pas grand dommage d'être réduit au pain et à l'eau, en un crotton, un jour ou deux; à Genève, il n'était fils de bonne mère qui n'eût aussi couché au moins une fois sur la feurre, et ce n'était pas pour s'en estomaquer.

Tandis que le jeune vitrailler se remettait à l'œuvre, en méditant ainsi, dom Boccard, qu'il écoutait maintenant avec distraction, n'en continuait pas moins à débiter ses nouvelles: « A Genève, on discourait beaucoup touchant le colloque, soit disputation solennelle sur le fait de la religion, que Messieurs de Berne avaient assigné au jour prochain 1er octobre, à Lausanne, en la grande église, bien que le conseil des bourgeois de cette ville les eût très sagement sollicités de n'en rien faire, les gens réfléchis du pays de Vaud disant en leurs pintes qu'on pouvait très bien se réformer cha-

cun en son particulier et demeurer bons chrétiens catholiques comme ci-devant; mais les Luthériens triomphants ne l'entendaient pas ainsi : La cause de la foi religieuse qu'un chacun devait suivre allait être plaidoyée tout publiquement, ainsi qu'on avait fait à Genève, en l'église de Saint-Pierre[1]; les prêcheurs auraient liberté de langage comme aussi les souteneurs de la doctrine papistique (s'il s'en trouvait pour la défendre); tout serait proposé en pur français, pour la commodité de l'assistance, même des Savoyens venus de Thonon, et quatre notaires devaient mémoriser amplement les dits et redits d'un chacun paroleur. Finablement, le procès débattu serait jugé sans appel par quatre messires allemands, commis par leur souverain Conseil, lesquels avaient la charge de sentencier sur le tout et de faire sans dilayer bonne et prompte Justice de Berne ».

— Voilà belle ordonnance de nèfles! — dit Pierre Tacon en haussant les épaules.

— Assure-toi, bel ami, qu'ils feront tout ainsi qu'ils le clament. Ces hérétiques, grands aboyeurs contre ce qu'ils dénomment les « abusions tyranniques » de notre Sainte-Eglise, sont tyrans débordés et gens à tout faire, quand ils sont en pays conquis et qu'ils ont en main la force.

Notre Genevaisan, préoccupé de ses écus égarés et plus encore de la mal'aventure de sire Balard, n'était point disposé à contester cette dernière assertion du

[1] 1-8 juin 1535.

prêtre, et nous imiterons sa réserve, car ce n'est pas ici qu'il convient de rechercher s'il fut jamais, et en aucun lieu, une révolution religieuse accomplie sans que ses promoteurs et zélateurs triomphants aient eu recours à la violence et trop souvent aussi à la plus odieuse contrainte.

Dom Boccard s'était éloigné, disant qu'il allait à l'abbaye prendre nouvelles de Mère Ayma, dont il était en doute, et l'honnête garçon qu'il laissait à l'œuvre sur son fragile échafaud, ne tarda pas beaucoup à être distrait des incidents fâcheux survenus à Genève. Le cours de ses pensées avait pris peu à peu une tout autre direction.

« Si la révérende Abbesse des Cisterciennes, se demandait-il, venait à définer hors du monde présentement (comme il était à craindre, disait-on), qu'était-ce qu'avait à s'attendre, en bref, la Novice, sa dernière compagne, cette défortunée Sœur Marguerite, dont la noble image était trop souvent devant ses yeux? ...Où irait-elle chercher un asile? La dame de la Sarraz, sa belle-mère, dont il avait quelque peu ouï parler au Bailli de Thonon et chez les sires d'Allinges, avait-elle donc un cœur de marbre pour sa fillâtre? Un tel délaissement sans pitié d'une si proche jeune parente d'alliance n'était-il pas au déplaisir de Dieu? »

Puis le souvenir de la Pastoure lui venait aussi dans l'esprit: elle n'était pas de celles qu'on oublie tout à fait, cette étrange fille maladieuse qui, disait-on, était

de nativité sarrasine, de nature taisible et sombre, et qui — au vouloir de Dieu — ne serait jamais d'un esprit bien subtil! mais la pauvre moutonnière de Brécorens n'en était pas moins digne de pitié, pour les gens de bien, et Pierre se demandait aussi avec intérêt, ce qu'il adviendrait d'elle si toute protection venait de même à lui manquer?

Depuis quelques jours seulement qu'il travaillait ici, il la rencontrait quotidiennement matin et soir; car Pierre prenait maintenant sa subsistance et sa gîte, non à Pérignier, où tout était en indigence, mais chez le messelier[1] des sires d'Allinges à Brécorens. Quant à la Pastoure, elle était « à maître », cette saison, dès la primevère et jusqu'à la Saint-André[2], non loin de chez le messelier, en un ménage de vieux rustauds, mari et femme épousée, dont le chosal avait encore bonne apparence, et où dom Boccard l'avait mise en recommandation.

Pierre l'avait encore rencontrée, allant aux champs du côté de l'abbaye, avec ses numéreuses ovailles, ce jourd'hui même à soleil levant, et ce soir il la verrait encore très acertes, au grand lavoir sis au bord du chemin, à quelques cents pas de son village, car elle y faisait abreuver et se bagnoler au retour ses poudreuses pécores, et c'était plaisir pour lui de l'entendre chanter doucement ses hymnes à la Vierge (car elle chantait toujours, en lieu solitaire, cette Philomène),

[1] Garde rural.

[2] 30 novembre.

oui c'était plaisir... alors que tout reposait déjà dans le circonvoisinage, et que la belle clairté lunaire faisait scintiller l'eau du lavoir!

Dans ces rencontres, à la fin de la journée, avec la moutonnière de Brécorens, après l'échange du « bons vêpres » accoutumé, il lui adressait au passage quelques mots de « bienveillance » et même quelques petites joyeusetés sans malice, comme un garçon de Genève de belle humeur, tel que lui, était toujours enclin à « proposer » à n'importe quelle fille: « c'était pour la distraire de rêverie, cette Pastoure trop éperdue ». La première fois qu'il lui avait parlé ainsi, elle n'avait pas fait le semblant de l'entendre, tant elle était farouche! Le deuxième et le troisième soir, il semblait qu'elle était incertaine et se réfléchissait, pour lui bien répondre, mais ce qu'elle lui disait, c'était encore si pèu que rien. Cependant *assez a qui se contente;* Pierre trouvait, en écoutant sa petite voix claire (la voix d'une enfant), qu'elle ne disait que bien, cette innocente. Enfin il en était venu, sans y songer, à se complaire avec elle. Un garçon citadin, travaillant occasionnellement de son métier, toujours seul et sans compagnon, en lieu champêtre, prend volontiers ses habitudes avec ceux et celles qu'il voit journellement au passage aller aux champs.

Mais pour Philomène, dont les incohérentes pensées n'avaient jamais été que caprices, quel inconscient désir de revoir « le forain » et de l'entendre « langager » pour elle seule la dominait-il, dès ce jour prochainement passé de la Madeleine, où ce joli gars, assis

auprès de Sœur Perpétue, cageolait si très bien qu'un pinson tandis qu'elle, mal'apprise, n'aurait su dire mot et l'écoutait « ententivement » ? Pourquoi, chaque beau matin, conduisait-elle à présent ses ovailles par la petite « sente » qui passait à Pérignier derrière l'église, bien que jusqu'alors elle eût toujours suivi le grand chemin jusqu'à « la croix renversée » avant de descendre aux communaux ? Enfin pourquoi, lorsqu'elle apercevait Pierre sur son échafaud, s'attardait-elle non loin de lui et laissait-elle brouter ses pécores dans le vieux cimetière, pendant qu'elle, levant la tête et bouche bée, regardait travailler le faiseur de vitrages ?...

Une fois il lui dit d'approcher de son échelle, l'assurant, en manière de jeu, qu'il n'avait jamais mordu aucune fille moutonnière, et n'était pas si fol que de s'affriander d'elle et de lui méfaire. En son Genève, ajouta-t-il, on ne laissait point courir les artistes et gens mécaniques[1] lorsqu'ils étaient voués à Saint-Mathurin[2].

— Et que leur fait-on ? — avait demandé l'innocente.

— On les étouffe entre deux « materas », ma mie. C'est belle police très ancienne en mon lieu de nativité, si très ancienne que nos deux pierres à Niton[3].

[1] Artisans et manœuvres.

[2] Lieu de pélerinage, en Gâtinais. St-Mathurin guérissait la folie.

[3] Pierres erratiques consacrées à Neptune, selon la légende. Elles émergent près de la rive dans le port de Genève.

A la suite de ces renseignements instructifs et suggestifs (comme on dit dans le jargon moderne) ou après l'échange de quelques propos semblables, ils se quittaient chaque matin avec un « bon jour, bonne œuvre ». La Pastoure, filant sa colognette, conduisait à pas lents ses moutons au pâturage et réfléchissait longtemps à ce qu'elle venait d'entendre, tandis que le jovial Enfant de Genève poursuivait jusqu'au soir son labeur accoutumé.

« Reverrait-il Sœur Marguerite? — se demandait-il parfois. — C'était un grand peut-être!... Tout au moins il pouvait avoir quelques nouvelles de la Novice en devisant avec Sœur Perpétue qui, par deux fois, lui avait dit qu'il serait toujours aussi bien venu qu'un autre à la porte de l'héberge. Oui, très acertes il y retournerait le prochain dimanche. Mais — lui semblait-il — ce dimanche là tardait bien un peu trop à venir ».

Il vint enfin, et Pierre, qui ne songeait dès le matin qu'à faire sa « pourmenée », endossa son saye des bons jours, mit la plume de malart à son bonnet à gouttières, le coutel en gaine à sa ceinture et prit le chemin de l'abbaye, à l'heure de Vêpres, comme s'il allait à un rendez-vous assigné.

Mais la Converse des Cisterciennes, bien qu'elle lui fit bon accueil, comme à l'accoutumée, lui parut fort triste cette fois: « une incidence du tout extra-

ordinaire était survenue la veille dans leur pauvre maison », lui dit-elle tout d'abord — et cela devait être ainsi, car elle ne pouvait parler d'autre chose. Elle introduisit son visiteur, surpris et soucieux, dans la cuisine enfumée de l'héberge, l'invita à s'asseoir, comme pour l'entretenir de quelque important secret, et lui fit avec émotion le récit de ce qui s'était passé.

« Sire Nægueli et deux autres Allemands, ses serviteurs ou ses compagnons, étaient survenus à l'héberge le jour précédent à la troisième heure de jour[1]. Le Bailli de Thonon, ce gros et trapu Herr Rudolf, avait à l'épaule l'arquebuse de chasse et la carnassière, les autres portaient l'arbalète à petits oiseaux; leurs deux chiens-courants traçaient, aboyaient et furetaient partout, tandis que ces malvenus entraient dans le logis comme en une taverne. Puis Nægueli, s'étant dénommé à Sœur Perpétue, lui dit qu'ils allaient au lièvre et qu'ils venaient se déjeûner ici. Encore parlait-il si mal en son jargonnais demi-savoyen demi-bernois, qu'elle avait peine à le comprendre. Il avait fallu qu'elle leur mît sur table tout ce qu'elle avait en garnison de subsistance : laitage aigri, fourmage sec, fruitage, harengs salés, gros pain d'avoine. Encore ces goinfres n'étaient-ils pas contents, lui demandant s'il n'était pas de reste quelque quartier de lard au charnier et quelques bouteilles de vin clairet au caveau ? Mais le « rien moins! » scandalisé de la pauvre Converse n'était pas pour les satisfaire, et Nægueli,

[1] On comptait les heures depuis le lever du soleil.

maugréant et dépitant en son langage, s'était coléré et l'avait rudoyée ».

— Pourtant il n'est pas méchant homme et n'en a pas le bruit — hasarda le confident de la dolente Converse tandis qu'elle reprenait haleine.

— Pas méchant homme !... Vas-tu aussi te partialiser pour ce maudit Luthérien, toi, vitrailler ? Ecoute encore l'incidence qui suivit son déjeûn, et me laisse dire.

Puis la Sœur reprit la parole avec agitation :

« Herr Nægueli, à son issue de table, avait requis d'un ton brusquet Sœur Perpétue de l'introduire tôt auprès de dame Ayma (qu'il dénommait incivilement la ci-devant Abbesse) pour ce qu'il avait à parler à elle sans dilayer. Et comme la Converse lui donnait à entendre que la révérende Mère était atténuée, gisante, même que dès plusieurs semaines elle ne voyait autre que la Novice sa gardienne, le malendurant Bailli lui avait dit en tempêtant que son propos était abusion et faux détour, mais si l'on se jouait à lui il allait faire enfoncer la porte par ses compagnons, aussi vrai qu'il avait nom Hans Rudolf von Nægueli, ci-devant Bailli d'Aigle et au présent Bailli de Thonon pour Messieurs de Berne ».

« Que servait-il plus de contraster à ce vilain ? Elle l'avait conduit à l'entrée de la maison des Sœurs, et là encore, tandis que ses compagnons demeuraient arrière, il avait coléré à voix forte pour ce que la Novice, accourue de l'intérieur à l'appel alarmé de Perpétue, refusait obstinément et d'un ferme vouloir

de lui laisser franchir le seuil de la clôsure. Mais il n'y avait clôsure de folles femmes ni prétendue retraite conventuelle pour un Bailli de Messieurs de Berne! répondait cet hérétique en maugréant. Puis, comme il repoussait Sœur Marguerite et passait devant elle, celle-ci vertueuse fille lui dit fièrement: qu'elle protestait de violence, en nom de l'Abbesse malade, et que dom Boccard, leur Confesseur et directeur, en ferait tôt son plaintif au Grand-vicaire. Mais Nægueli n'en avait fait qu'un ris de chien[1]. Il était monté résolument à l'étage, où déjà ses courants furetaient de cellule en cellule inhabitée. En fin de conte, il avait pénétré outrageusement dans la chambre où la révérende Mère des Cisterciennes était seule et gisait à courte haleine sur sa chaire-à-bras.

— Et après? — demanda Pierre, douloureusement ému.

— Après!... je ne saurais qu'en dire, Sœur Marguerite, aussi pâle qu'un drapeau, m'ayant fait signe de me retraire, et même ayant repoussé la porte de la cellule. Bien est vrai que je demeurai sur place pour écouter un peu. Mais Herr Rudolf ne parlait plus de la tête, étant gagné de vergogne, je présuppose; et moi, doux Jésus! je n'entendais guère, tant j'étais saisie de déploration.

En disant ces derniers mots la pauvre Converse ne

[1] Ris déloyal, suivant Cotgrave; ris qui témoigne le dédain et l'ironie; *ris de chien* doit son origine à l'action du chien découvrant les dents lorsqu'il est irrité.

pouvait plus retenir ses larmes et Pierre, embarrassé, cherchait vainement ce qu'il pouvait lui dire pour la distraire de ses récentes « fâcheries ». « Mais quel avait pu être — se demandait-il — le motif de l'étrange insistance du Bailli de Thonon? Qu'avait-il eu à langager si matin à dame Ayma — qu'on lui disait en chétivité de son corps — pour user de contrainte, comme un sergent de justice, aux fins de parler à elle?... Herr Nægueli était parfois assez brusquet, mais on le savait débonnaire (comme sont, suivant le commun dire, la plus grande part des Allemands). Que fallait-il donc penser de cette bourrasque, si — comme il y avait toute apparence — le récit de Perpétue n'était que vérité?»

Le jeune confident de la servante Cistercienne y songeait encore et le silence s'était fait entre eux, quand la porte s'entr'ouvrit de l'extérieur, puis une voix qui fit tressaillir Pierre appela Perpétue. C'était celle de Sœur Marguerite qui, surprise à la vue du forain, s'arrêta sur le seuil de l'héberge.

— Eh mais.... vous pouvez entrer sans crainte — lui dit la Converse. — Celui-ci compagnon jeunet devisant ce tantôt avec moi, c'est le vitrailler genevaisan qui travaille de son métier dans nos paroisses et nous apporta naguère la Pastoure tombée en extase. Ne vous souvient-il pas de lui?

— *Salve* à vous, ma Sœur! — murmura, en portant la main au bonnet, l'artisan ainsi présenté.

— *Pax vobiscum* — repartit modestement la Novice. « Elle venait — dit-elle en s'adressant à la Converse — donner à Philomène, qu'elle pensait rencontrer ici, un pressant message pour dom Boccard ».

— Elle n'est pas venue ce jourd'hui, au contraire de sa coutume — répondit Sœur Perpétue, qui demanda au Genevaisan s'il ne l'avait pas aperçue à Brécorens? A quoi celui-ci repartit que la Pastoure était arrêtée devant le chosal de ses maîtres quand Pierre était sorti du village. Il lui avait même demandé en passant si elle ne venait pas aussi à l'abbaye, mais cette capricieuse s'était détournée de lui sans répondre.

— Elle a ses fantasies soudaines, la pauvre fille!

— Voire-mais, si je puis être le porteur d'un message adressant à messire Jean, ou à quelque autre, me voici tout dispos pour vous servir, moi.

Ces derniers mots étaient-ils adressés à la matrone de l'héberge ou à la jeune Novice? on ne saurait le dire avec certitude; mais il est possible que Sœur Marguerite les prit pour elle, car le ton de franchise de l'artisan gagnait sa confiance et le regard furtif qu'elle leva sur lui en ce moment ne dut que confirmer cette impression favorable. Elle lui remit sans hésiter le billet sigillé qu'elle dissimulait dans le large retroussis de sa ceinture: c'était en nom de révérende Mère Ayma et par son ordre exprès qu'elle avait écrit cette épître, et il était d'importance qu'elle fût remise à dom Boccard le soir même.

— Assurez-vous qu'il sera fait ainsi, Sœur Marguerite.

Cette assurance était si vivement exprimée que la jeune religieuse en fut peut-être un peu surprise. « Cependant elle avait hâte, disait-elle, de retourner auprès de la malade, qu'elle n'avait quittée un instant que pour lui obéir, Mère Ayma était toujours dans une faiblesse extrême, comme entre la veille et le sommeil; puis... la malencontre qu'elle avait encore eue le jour devant n'était pas pour la ranimer ».

Perpétue était fort disposée à relever cette allusion discrète à la fâcheuse visite du Bailli, au moins pour en apprendre la cause (il est toujours regrettable pour une femme de bien d'être imparfaitement renseignée) et Pierre n'eût pas mieux demandé que de voir la Novice « langager » encore un peu avec la bonne Converse, ne fût-ce que pour avoir le plaisir d'entendre sa voix. Mais la Sœur Marguerite n'ajouta pas une parole et quitta peu après l'héberge en adressant encore un « grand merci à vous » au jeune homme qui la suivait des yeux.

## VII

Jamais porteur de message n'avait été plus désireux de s'acquitter promptement de la mission de confiance dont il était chargé; mais la Converse ne l'entendait pas ainsi : « Herr Nægueli, avant de quitter l'héberge, l'avait encore étrennée d'une pancarte nouvelle qu'il

avait sortie de sa carnassière, et lui avait fait commandement (à peine d'en répondre en son corps) d'afficher contre la porte de leur église ce long papier où, suivant la coutume, l'Ours de Berne était imagié ». Mais avant de coller à la bonne place ce qu'elle appelait irrévérencieusement « un autre emplâtre de justice », Sœur Perpétue, qui ne savait pas lire, désirait que le Genevaisan lui donnât connaissance de cette pièce officielle, et Pierre se mit en devoir de la satisfaire.

« Nous l'Avoyer, Petit et Grand-conseil, nommé le Deux-cents, des bourgeois de Berne — dit le lecteur mis en réquisition par la servante attentive — Faisons savoir à tous qu'il appartiendra : Comme ainsi soit que sur nos terres (lesquelles justement, par la grâce de Dieu, nous avons conquêtées) grands différends se sont élevés à cause de la Foi, pour ce que les uns veulent vivre selon la pure Evangile de Jésus et les autres non... »

— Sainte-Vierge ! passe moi tout ce prologue — dit la Converse impatientée — ces Allemands bernois nous ont assez abreuvés de leurs vains avant-propos. Dis-moi sans plus ce qui est à retenir de cette criée.

— ... « Avons ordonné — reprit le lecteur interrompu — que tous prêtres, moines et gens qu'on appelle d'église, quelconques qu'ils soient, étant sur nos dites terres, et les Prêcheurs aussi, aient à comparaître et se trouver à Lausanne, le premier jour du mois d'octobre prochainement venant, pour rendre raison de leur Foi ».....

— C'est mon[1]... Nous en savons par avance toute l'histoire, de leur disputation sur le fait de la religion : « Ce ne sera que feintise, dit notre messire Jean ; car elle est déjà toute résolue par les outrecuidés Luthériens, même avant que le plaid en soit ouvert ». Or çà, qu'y a-t-il encore aux dernières lignes ?

— « Voulons et commandons que les Procureurs de toutes les paroisses à nous sujettes se trouvent pour ouïr ce qui sera dit d'une partie et d'autre, et qu'ils attendent, jusques à la conclusion, en paix et tranquillité, sans faire faute[2], à peine de notre indignation[3] ».

— Oui, c'est toujours, depuis qu'ils nous maîtrisent, le mot final de semblables criées pour induire les gens à mieux obéir. Nos chétifs Procureurs-Syndics, tant ceux du plat pays que ceux des hamelets[4] de montagne où ils sont encore à séjour avec leurs vaches, vont avoir belle occasion de s'instruire en divinité[5], matin et soir et pendant plusieurs jours, si les semeurs d'hérésies viennent tous dogmatiser à la fête, ou seulement la moitié.

—Encore — dit gaîment l'Enfant de Genève — sera-t-il métier d'un homme d'esprit, pour transférer en bon

[1] En vérité!... ou : par exemple! (sens ironique).

[2] Sans y manquer.

[3] Voir Ruchat. *Histoire de la Réformation en Suisse.* Tome V, p. 716. Pièces justificatives. Cet édit bernois est daté du dimanche 16 juillet de l'an du Seigneur 1536.

[4] Hameaux. En anglais « hamlets ».

[5] En théologie.

patois savoyen (je dis de mot en mot et à belle voix claire) tout ce qui sera proposé par les Prédicants en leur affecté langage de France.

— Et moi je dis au contraire — repartit la Converse soucieuse et mécontente en reprenant la pancarte des mains de Pierre Tacon, — heureux les innocents que la poison des dogmatiseurs ne peut atteindre, pour ce qu'ils n'entendent rien à leurs dires. La plus grande part des nôtres, commandés pour cette synagogue, n'auront souci que de s'en départir.

C'était aussi l'avis de l'artisan vitrailler qui, après l'échange de quelques autres propos touchant « la vanité » de la Disputation assignée par Messieurs de Berne, quittait la triste Perpétue (il ne l'avait jamais vue ainsi dolente) pour reprendre le solitaire chemin de Brécorens.

Tandis qu'il suivait, pensif, le sentier de traverse côtoyant l'enceinte du vieux promenoir des Cisterciennes, Pierre levait parfois les yeux vers ce jardin abandonné, où les derniers rayons du soleil couchant venaient de disparaître, comme s'il espérait revoir encore celle qui, naguère et à pareille heure, lui était apparue ici. Mais rien ne pouvait justifier le vague sentiment d'attente auquel il se livrait, car il savait assez que la dévouée gardienne de Mère Ayma était retenue ce soir là auprès de la Révérende : « Combien avait été de courte durée la présence de Sœur Marguerite à

l'héberge! Quelle mélancolie résignée se lisait dans ses yeux d'un bleu céleste et sur ce pâle et noble visage, dont le blanc fronteau et la guimpe immaculée encadraient le parfait ovale! Puis sa voix était si charmeresse!... Pour l'entendre encore lui dire « merci à vous! » que ne ferait-il pas, lui pauvret, si c'était le vouloir de la délaissée Novice!... »

« *Que ne ferait-il pas...* »*!* A cette pensée irréfléchie, sa conscience s'était réveillée et le troublait : « Etait-ce, murmurait-elle, d'un honnête garçon, bon chrétien catholique, tel qu'il était et voulait toujours être, de s'éprendre follement d'une sainte fille en Religion, qui n'avait autre désir que de se donner à Dieu? N'était-ce pas damnable impiété d'y songer un seul instant, comme ferait un Luthérien dissolu? Pierre Tacon, s'il était sage, devait se remparer contre lui-même, et ne plus évoquer indiscrètement l'image de celle dont il avait si cher le souvenir ».

Sous l'empire de cette résolution, assurément bien intentionnée, le brave garçon, après s'être encore involontairement retourné du côté de l'abbaye, reprenait son chemin et déjà, dépassant « la carre de la croix renversée », il entrait dans le sentier de Brécorens, tracé à travers la brousse. En ce moment un cri se fit entendre à peu de distance, le cri prolongé d'une femme en détresse, semblait-il. Pierre, saisi de surprise, s'était arrêté soudain; puis il précipita sa marche en avant, car c'était à l'orée des bois et dans la direc-

tion qu'il suivait, que devait être celle qui « était au danger » peut-être, et dont il entendit encore retentir deux fois et coup sur coup la voix vibrante.

Hélas, cette voix grêle, dont l'accent désespéré le faisait tressaillir, il croyait la connaître !...

— Philomène ! — s'écria-t-il tout à coup, transporté de colère... Un brusque détour du sentier dans lequel il courait, haletant, venait de l'amener à l'improviste sur le lieu de la scène que nous allons décrire.

Ici la Pastoure affolée se débattait, les vêtements en désordre, entre les bras d'un rustaud, qui cherchait à la renverser ; mais le visage ensanglanté, puis les menaces et les grossières invectives de ce méchant drôle témoignaient assez de la résistance désespérée de la courageuse moutonnière.

— A nous deux ! chiennaille, vaunéant, pieds-gris, affronteur de filles esseulées ! A nous deux ! — vociférait l'Enfant de Genève, dont les premières « pugnées » martelaient déjà en plein visage le rustre forcé d'abandonner sa proie et de se défendre.

— La mal'mort ! à toi bragard de nèfles, qui vient où il n'a que faire. Prends ce pour ton étrenne !

Les coups furieux étaient rapidement échangés, une sorte de rage animait les combattants qui, maintenant, se tenaient au corps et dont les tours de reins, les rudes secouées et les crocs-en-jambe déplaçaient par instant le groupe enlacé.

— Fuis-t'en, toi, Philomène ! — s'écria impérieusement Pierre Tacon, inquiet pour celle-ci de sa pré-

sence trop rapprochée; mais la vaillante Pastoure n'avait nullement l'intention de s'éloigner d'un pas, ses yeux étincelants, les yeux d'une chatte sauvage, suivaient avec passion les moindres incidents de l'émouvante scène dont elle était le seul témoin.

Tout à coup les lutteurs acharnés se culbutèrent l'un sur l'autre; ils se débattaient sur le sol piétiné, chacun d'eux s'efforçant de tenir sous lui et d'étreindre à la gorge son adversaire. En cet instant critique l'agilité du Genevaisan lui devenait favorable, et bien que le rustaud fût d'une vigueur peu commune, il était épuisé, soufflait à courte haleine, et trépignait sans parvenir à redresser la tête.

— Etranglez-le, maître Pierre !... étranglez-le, donnez-lui sa reste ! — criait, les poings crispés et comme en démence, l'étrange fille, dont la débile intelligence était désordonnément troublée par l'exaspération et la frayeur.

Mais Pierre n'avait aucunement l'intention de faire un criminel abus de sa force; déjà il était sur pied, regardant, comme pour le reconnaître à la rencontre, l'homme au visage ensanglanté et terriblement meurtri qui, geignant et blasphémant, se relevait avec effort. Cependant l'Enfant de Genève, sans s'émouvoir des menaces de vengeance prochaine que lui adressait encore insolemment le vaincu, saisissait la main tremblante de Philomène, qu'il emmenait du côté de Brécorens, tandis que le rustaud disparaissait dans les taillis et paraissait s'engager dans la direction contraire.

— Qui est ce malvivant? — demanda peu après le vitrailler à sa compagne de route, qui gardait un farouche silence.

« Elle ne savait... Ce n'était pas un gars de sa paroisse ni du circonvoisinage. Elle n'avait jamais fait par ci-devant son mauvais rencontre... Sainte-Vierge! s'il revenait encore pour leur méfaire!... »

Pierre sourit et s'efforça de la rassurer : « Tel outrageux rôdi, lui disait-il, ne demandait rien plus quand il avait son compte, et celui-ci venait d'être si très bien gourmé, dos et ventre, qu'il n'avait très acertes nul vouloir de revenir au jeu ». Mais la Pastoure paraissait ne pas comprendre; l'agitation nerveuse qui s'était emparée d'elle la maîtrisait encore et son compagnon dut ralentir son allure, car la pauvre fille avait peine à « démarcher ».

— Mais toi, fantasieuse! — reprit l'artisan — qu'avais-tu donc à faire par delà, après Vêpres?

« Elle était venue, picorant de place en place les mûres de ronces dans le sentier dont elle avait l'habitude, et n'aurait su dire qui l'avait attraite à venir ici; non... voirement elle n'aurait su le dire! »

Nous le révèlerons pour elle, cet « attrait » que le franc et ingénu garçon qui l'interrogeait était bien loin de deviner.

Lorsqu'il avait passé « ce tantôt » près d'elle dans le village, lui demandant allègrement si elle n'avait pas volonté de venir avec lui à l'abbaye, elle aurait eu grand plaisir de dire oui — il était si bien en point, ce

gars de Genève, avec son bonneton des dimanches! tandis qu'elle, oublieuse, n'avait pas mis sa cotte ni son escofion[1] des bons jours et portait encore son « devantier » des jours d'œuvre. Qu'auraient dit les gens en les voyant démarcher ensemble?... Ainsi, bien envis[2], elle avait refusé; mais ensuite elle en avait eu grand regret, la pauvre Philomène; les heures lui avaient été bien longues jusqu'au soir, pour un dimanche! tant qu'enfin elle s'était un peu attifée et, sans songer à mal, elle avait été seulette errer du côté de « la croix renversée », pensant que peut-être maître Pierre s'était déjà mis au retour et qu'elle ne tarderait pas à le voir paraître.

Assurément Pierre Tacon eût été « plus étonné qu'un fondeur de cloches » (ainsi qu'on disait alors), s'il eût pu se douter qu'il avait eu la moindre part ce jour là aux rêveries et aux agissements capricieux de celle qu'il venait de secourir « à la bonne heure ». Il n'avait guère songé à elle, tandis qu'elle ne pensait qu'à lui. Non pas qu'elle lui fût devenue indifférente, mais le sentiment de pitié et d'affectueuse bienveillance qu'il ressentait pour cette honnête et dévote fillette au cerveau débile, qu'était-ce auprès de ce qu'il éprouvait pour la Novice qu'il voulait oublier!...

Ils revinrent ainsi, n'échangeant plus que de brèves paroles, l'un et l'autre diversement préoccupés; puis, à l'entrée du village, ils se séparèrent : la Pastoure,

[1] Coiffe, béguin.

[2] A contre-cœur.

encore troublée, regagnait, en évitant les passants, le chosal de ses maîtres, tandis que son compagnon, surpris de ce qu'elle répondait à peine à son « à Dieu soit » accoutumé, s'en allait porter le billet de la Novice Marguerite au Presbytère; c'était un chétif logis à demi ruiné, situé derrière l'église et dont messire Jean et sa vieille sœur n'avaient pas encore été chassés.

## VIII

La réfection du « fenestrage » à l'église de Pérignier était achevée et, le lendemain de la scène violente qu'on vient de décrire, le laborieux vitrailler, ne songeant plus qu'au travail dont le Bailli de Thonon l'avait chargé, s'apprêtait dès le grand matin à entreprendre les mêmes réparations urgentes au moutier de Brécorens, qui n'était alors qu'une chapelle couverte de lierre, dont l'intérieur dévasté témoignait aussi du passage des soudarts luthériens.

Pierre eût bien désiré restaurer sur place l'antique armoirie des sires d'Allinges, peinte sur verre émaillé, qui figurait ici en rosace, mais il n'était pas en mesure de le faire, puis Herr Nægueli lui avait assez donné à entendre qu'il voulait être servi « à petit coûtage » et que tout fût remis en bon état mais grossement, pour ce qu'il n'avait souci que du plus pressé.

L'artisan se résolut donc à n'exécuter que le strict

nécessaire, en enchâssant de nouvelles « cives »[1] partout où elles avaient été brisées. Ce simple travail à la tringlette[2] n'en devait pas moins, se disait-il, être encore assez prolongé.

Tout en procédant aux préliminaires de son labeur accoutumé, il se demandait s'il ne verrait pas bientôt paraître messire Jean, dont le « courtil » confinait à la chapelle dévastée. La veille au soir il ne l'avait pas trouvé au Presbytère et, après une vaine attente, s'était vu obligé de confier le pli dont il était porteur à dame Monique, l'aînée sœur et fidèle ménagère de dom Boccard. Certainement Pierre n'avait pas épargné à la vieille femme les recommandations les plus pressantes que puisse faire entendre en pareil cas le détenteur d'un important message; cependant il n'en était pas moins impatient de savoir si cette épître de Sœur Marguerite était parvenue « à la bonne heure » entre les mains du Confesseur et directeur des Cisterciennes.

Celui-ci, contrairement à l'attente du Genevaisan, ne vint le voir « œuvrer » à ses verrières qu'assez tard dans la matinée : « Il avait été à l'abbaye, disait-il, où révérende Mère Ayma avait eu grand désir de s'entretenir privément avec lui. La veille il s'était porté, sur

[1] Rondelles de verre épais, formant lentilles, dites cives (oignons) par analogie de forme.

[2] Petit outil de bois dur ou d'ivoire qui sert à ouvrir le plomb, c'est-à-dire à bien en écarter les ailes afin de faciliter l'entrée du verre. L. Ottin, *le Vitrail.*

le soir, à Margencel, c'était à la demande de certain malade qui, étant à sa dernière heure, souhaitait aussi de converser avec lui ».

— Converser? — répéta Pierre, en échangeant avec le prêtre un sérieux regard d'intelligence : car c'était sous cette forme discrète que les secrets adhérents du catholicisme désignaient alors la confession auriculaire, cette « abusion papistique » qu'il était désormais sévèrement interdit aux ci-devant gens d'église de recueillir. Toutefois le résolu curé de Brécorens (on le savait dans tous les alentours) était toujours dispos à braver toutes les pénalités encourues par les délinquants pour accomplir, sinon ouvertement, au moins à la dérobée, ce que sa conscience lui disait être un impérieux devoir de son ministère.

— Et chez vous autres de Genève, les prêtres déchassés de leurs offices ne font-ils pas tous ainsi que moi? — demanda-t-il avec simplicité.

« Non, ils ne faisaient pas tous ainsi. Dans Genève réformée beaucoup d'ecclésiastiques s'étaient humblement soumis aux injonctions du Magistrat, d'autres avaient préféré quitter la ville ; et, disait Pierre, il n'en était qu'un bien peu, qui fussent si déterminés que de braver l'amende, la prison, le séquestre de leur chétif avoir, et finalement l'exil à toujours-mais, pour aller comme messire Jean *sacramenter* à la dérobée en quelque logis privé. Il en était cependant quelques-uns, la merci-Dieu! de ces bons prêtres, hardis comme une épée : on disait encore messe-basse dans certains lieux, en plein mitan de la ville; on y consacrait ma-

riages; il s'y baptisait des enfançons, et plus encore, on portait parfois au chrétien attendant sa dernière heure le saint Viatique sous la custode[1] ».

— Voilà nouvelles qui me contentent!... Mon valet, retiens ceci, toi qui es jeune : en toute incidence de cette mondaine et perdurable vie, il n'est pour chacun que d'obéir à sa conscience et de faire, même au péril de son corps, tout devoir qu'elle nous commande. Nous ne sommes point à demeure ici-bas seulement pour nous conduire en toute affaire suivant les dernières criées de la justice humaine.

— Non certes!... Messire Jean, vous dites si très bien que Claude Richardet, le capitaine de mon quartier, lequel naguère s'est levé furibond en séance du Conseil, déclarant à ceux qui lui enjoignaient d'aller au prêche : « que nul ne dominerait sur sa conscience et qu'il n'irait point au sermon sur l'ordre d'un Syndic Ami Poral[2] ».

— Eh mais... je crois l'avoir vu au logis de *la Coupe,* avec d'autres notables bons chrétiens, ton sire Richardet, le soir que je m'annuitai à Genève. N'est-ce pas un beau, grand et puissant homme, à large barbe

[1] Voir Roget : *Les Suisses et Genève.* II, 229. Citations des registres du Conseil, 24 mars, 3 avril, 10 et 12 mai 1536, etc.

[2] Voir Registre des Conseils, 3 septembre 1536. Clde Richardet, du Petit-conseil dès 1509, Syndic en 1517 et en 1524, commandant du Secours envoyé de Genève à Fribourg en 1528. L'historien Roget remarque que l'attitude énergique de ce catholique opiniâtre ne lui fit aucun tort dans l'estime de ses con-

grise? A peu près de mon âge, ou il ne s'en manque guère?

— Tout ainsi, messire Jean. Tredame[1]! il ne fait pas toujours bon l'affronter, celui-là! Ce fut lui, au temps qu'il était Syndic, qui rompit son bâton sur la tête du thésaurier Boulet, ce traître *Mamelus*[2], qui contrastait trop aigrement avec lui en séance du Conseil et rechignait des dents pour ce que sire Claude voulait qu'il rendît ses comptes[3].

— Rompre son bâton d'office sur la tête d'un thésaurier pour l'induire à rendre ses comptes!... Vous êtes bien un petit trop brusquets, vous autres de Genève.

— Chacun et chacune a parfois son jour de malengroin[4] — repartit en souriant le jeune homme.

Ce garçon de bonne humeur, d'honnête apparence et d'esprit éveillé, paraissait agréer toujours davantage au ci-devant curé de Brécorens, qui se familiarisait

citoyens, car deux mois plus tard il était élu en Conseil-général aux fonctions importantes de lieutenant de la Justice. *Histoire du Peuple de Genève*. I. II. n. Quant au Syndic Poral, grand zélateur de la Réforme et protecteur des Prédicants, il était alors chargé de la police des mœurs, et comme tel s'était déjà rendu très impopulaire. D. B.-M.

[1] Contraction de : par notre Dame!

[2] Nom injurieux donné aux partisans du duc de Savoie, adversaires de la faction des *Eidguenots*.

[3] Cet incident orageux avait eu lieu dans la séance du 28 octobre 1524. Voir Bonivard. *Chroniques*. II, 228.

[4] Morosité, maussaderie. (Cotgrave).

volontiers avec les gens « de bon rencontre » et se plaisait à les faire langager.

— Or çà, compagnon — reprit-il — parlons d'autre: Par quelle incidence m'as-tu apporté hier soir, toute maculée de sang, la lettre adressante à moi de Sœur Marguerite ?

— Maculée de sang! — répéta Pierre interdit, en suspendant soudainement la mise en plomb à laquelle il était occupé.

Sous le regard qui l'interrogeait, il avait baissé les yeux et s'aperçut alors qu'il avait une récente cicatrice à la « male main »; c'était une blessure légère à laquelle il n'avait pas seulement pris garde. Que fallait-il répondre à présent? Le mieux était de raconter bonnement ce qui s'était passé la veille et, pour le défenseur occasionnel de la Pastoure, ce fut bientôt résolu d'en faire à messire Jean le récit sommaire, sans réticence aucune, car Pierre Tacon n'aurait su « langager » autrement.

— De tels mauvais rencontres au bois n'ont jamais été rares dans nos paroisses — lui fit remarquer dom Boccard. — Nos chemins de village sont peu fréquentés, et tant de rôdis cherchent bonne aventure qu'il n'y a sûreté pour les passants, même pour les femmes et les filles esseulées. Il en est ainsi dès longtemps dans tout notre Chablais et dans le Genevois, jusqu'aux portes de votre ville, selon ce qu'on raconte. Quant est de la Pastoure, elle est bien à reprendre (je le lui ai prêché et semoncé cent fois) de rechercher ainsi les solitudes. Mais quoi! elle est fantasieuse, la pauvre fille, et le

plus du temps ne sait quelle intention la gouverne. Encore faut-il louer Dieu de ce que, d'aventure, tu t'es trouvé par delà à la bonne heure... Tu as fait bonne œuvre pour ta dimanche, toi, mon valet.

Pierre eût bien souhaité d'entendre messire Jean « langager » de nouveau du billet de Sœur Marguerite, et plus encore de celle qui l'avait tracé; mais il n'osait parler d'elle et ne sut trouver mieux que de demander au Confesseur des Cisterciennes si Mère Ayma était au plus mal, comme il y avait des apparences, puisqu'elle avait fait appeler dom Boccard par un pressant message?

« Non, elle n'était pas au plus mal, la Révérende, et son dépérir pouvait encore durer un certain temps, avec le vouloir de Dieu. C'était faiblesse générale qui l'emmenait, ralentissement et offuscation des mouvements du cœur, avec syncopes trop fréquentes (la maladie coutumière des recluses chétives lorsqu'elles sont d'un grand âge); puis c'étaient aussi les traversures de la vie présente, les fâcheux pensements touchant les malheurs de l'Eglise, la ruine de sa Communauté, et finablement le souci de l'avenir pour sa dernière compagne à l'abbaye.

— Sœur Marguerite? — murmura Pierre.

— Eh! mais... d'où connais-tu la Novice, toi, vitrailler?

Le pauvre garçon eût bien voulu retenir le nom qu'il venait de laisser échapper; cependant il fallait répondre: « Il n'avait d'elle nulle connaissance certaine,

reprit-il, et n'en savait que ce que lui avait donné à entendre la Converse Perpétue; ci-devant il en avait aussi ouï proposer aux sires d'Allinges ainsi qu'au Bailli de Thonon. C'était une fille de la maison de la Sarraz, disait-on, voici tout ce qu'il en pouvait dire; d'ailleurs il n'avait jamais parlé à elle qu'à l'occasion de l'épître dont il avait été le messager ».

L'accent de la sincérité s'impose et fait naître la confiance; dom Boccard, lorsque les obligations du sacerdoce ne lui commandaient pas de garder le silence sur une affaire particulière, était assez porté à raconter ce qu'il en savait, et le désir d'être écouté des gens de bien (le plaisir de la causerie, dirons-nous) était toujours son faible. Ajoutons que cette disposition naturelle était d'autant plus vive pour le ci-devant curé de Brécorens, qu'il n'avait pas souvent l'occasion de la satisfaire.

— Je pourrais t'en conter l'histoire, moi, mais possible cela n'est pas de ton gibier.

En usant de cette locution alors très répandue, dom Boccard, s'il prétendait dire que tout ce qui concernait la Novice Cistercienne n'était probablement d'aucun intérêt pour Pierre, ne s'était jamais plus complètement trompé.

— Oh, dites seulement, messire Jean! — reprit le jeune homme — j'ai toujours plaisir à vous entendre, moi, et ce n'est pas ce que vous langagez ici qui m'empêche d'ajuster mes cives.

— Or çà!... Mais je vois d'ici mes lapins qui sont sortis indiscrètement de leur gîte et vont aux choux

dans mon plantage, ces cancres! Il me faut aller y donner de l'ordre. A Dieu soit, mon valet! nous proposerons une autre fois de Sœur Marguerite.

« Une autre fois » !... Il faut avoir été jeune et se souvenir encore des impatiences de ce temps là, pour comprendre quelle déception devait ressentir Pierre en voyant à ces mots s'éloigner hâtivement son interlocuteur. Cependant les rapports de voisinage étaient devenus si fréquents entre eux, maintenant que la réfection du fenestrage de la chapelle était en œuvre, et l'artisan vitrailler avait un si vif désir de connaître les faits intéressant la Novice, que messire Jean ne tarda pas beaucoup à être mis en demeure de reprendre l'entretien confidentiel, dont la malencontreuse escapade de ses lapins domestiques l'avait brusquement détourné.

— Tu as donc ouï parler de la fille du baron de la Sarraz, toi, mon gars — demanda-t-il un jour à ce propos.

— Rien plus que ce que j'en ai dit à vous l'autre hier, messire Jean.

— Or bien! *Apprends, retiens et tu sauras*[1], comme dit la sentence. Je vais te conter en bref ce qui n'est point un mystère et dont j'ai maintes fois entendu deviser.

A la suite de cet exorde, dom Boccard apprit à l'artisan, qui l'écoutait très attentivement, que sire Michel de Mangerod, « dont on n'avait que trop parlé naguère »,

[1] Apprends, retiens et tu sauras. Mange peu, dors en haut et vivras. — Voir Gabriel Meurier : *Trésor des Sentences dorées*.

s'était marié deux fois, et que sa première femme était de petite noblesse peu fortunée du pays bressan. Cette honnête et pieuse dame, devenue mère de Marguerite, laquelle, disait-on, lui ressemblait en tout, avait vécu quinze ou seize ans en mariage, puis elle était définée de maladie, en grande estime à ses alentours, ne laissant au seigneur de la Sarraz d'autre géniture que cette jeunesse en son avril, dont il n'avait pas tardé à se trouver fort empêché, ne voyant à qui en confier la garde tandis qu'il était en service de guerre, et ne sachant pas davantage à quoi se résoudre pour qu'elle eût toujours une belle nourriture[1]. — Peut-être ce souci ou quelque autre pensement l'avait-il induit à reprendre femme, car, l'an suivant, il épousait Dame Clauda, de la maison de Gilly au pays de Vaud, encore que celle-ci, jeune veuve en bon point, eût d'âge quelque vingt ans moins que lui; mais elle avait biens terriens à suffisance, et sire Michel n'en avait plus guère, ayant toujours vécu en capitaine de bande soldatesque bien plus qu'en bon ménager de ses revenus, et tous les fiefs mouvants de sa baronnie étant, pièce à pièce, engagés aux prêteurs d'argent connus des notaires, comme aussi à d'autres plus secrets usuriers.

— La mal'mort à tous ces cagniards argentiers, changeurs et prêteurs; il en est qui tiennent banque jusqu'en notre Plainpalais pendant la foire! — ne put s'empêcher de s'exclamer ici le Genevaisan.

[1] Instruction, éducation, soit nourriture intellectuelle et morale.

— Tiens-toi paisible, mon gars! je crois que tu n'as rien à craindre de ces manieurs d'écus rognés: en tous pays chrétiens les banquiers que tu dis ne prêtent guère de leur pécune, même par lettres lombardes[1], aux petits compagnons vitraillers tels que toi. Sur ce dit, laisse-moi poursuivre... Ce fut peu de mois après ces secondes nuptialités que sire Mangerod, qui avait le bruit d'être bon capitaine et s'était toujours montré un des plus entreprenants serviteurs de Son Altesse[2] contre vous autres de Genève, fut mis en office de Commandant des gens de guerre soudoyés tenant garnison en la ville d'Yverdun, place dont il eut très tôt à faire sa demeurance. Mais la Dame de Gilly sa femme seconde et Marguerite sa jeune fille ne quittèrent point la Sarraz, d'autant que cet Yverdun, situé à la rive marécageuse du lac[3], est pays trop fiévreux, le fort château toujours empli de soldatesque pouilleuse plus que de raison, et encore, ajoutait la Dame, en manière de jeu, « d'autant que d'Yverdun à la Sarraz (en venant par Orbe) ce n'est guère loin, à course de cheval, pour un galant mari affriandé de revoir sa femme. » Cependant elle eût souhaité, je présuppose, moins de solitude et de viduité et quelque autre compagnie journelle que celle de sa fillâtre, car d'abordée elle n'avait pas eu la pauvrette en gré. Bientôt la Dame de

[1] Lettres de change. Ce mode de paiement avait été inventé, dit-on, par les trafiquants lombards.

[2] Le duc de Savoie Charles III.

[3] De Neuchâtel.

Gilly s'enaigrit de jour à jour contre cette fille défortunée, en orphanité de mère, et qui lui demeurait comme étrangère. Quand le commandant d'Yverdun venait certaines fois en sa maison, il était abreuvé des plaintes de sa malcontente jeune femme et devait toujours, pour bien de paix, se partialiser[1] pour elle, à tort le plus souvent, car Marguerite de la Sarraz était toute révérence pour sa marâtre, toute endurance aussi, et n'eût rien tant désiré que de tempérer au mieux possible (tant elle avait le cœur assis en bonne part[2]) le maltalent[3] que lui portait injustement la dame..... Que te dirai-je plus? leur discord devint si fâcheux et sans nulle relâche, que la défortunée Marguerite en perdait toute quiétude, toute espérance aussi, et de jour en jour s'en allait définant de mélancolie...

— Vous l'avez donc connue en ce temps là, vous, messire Jean?

— Non pas! tout ce que je raconte ici pour toi, je le tiens en mémoire d'un mien sage confrère, qui était alors vicaire desservant en la Sarraz, et venait parfois en nos quartiers de par deçà, où il avait quelque parenté. Il a maintes fois pris logis en ma cure, ce bonhomme.

— Mais sire Mangerod, que ne rabrouait-il sa femme?

— Ah, mon valet, tu en parles de léger! Sait-on jamais qui maîtrise, je dis de la lance ou de la que-

[1] Prendre son parti, lui donner raison.

[2] Tant elle était bien née. Voir Cotgrave.

[3] La malveillance.

nouille, en la plupart des logis? Peut-être qu'en votre Genève c'est toujours la lance, dont il faut magnifier Dieu; mais partout ailleurs il n'en va pas infailliblement ainsi. Puis c'est grand cas à considérer quand c'est la dame qui lie et délie les cordons de la bourse tandis que son baron n'a que frire, sinon ce qu'elle lui octroye. Somme : sire Michel n'eut jamais tant de courage que de morigéner son impérieuse femme; et comme il souffrait du mauvais train de la marâtre avec sa fillâtre, petit en petit ses visites en son triste ménage devenaient plus rares.

— Mort-Dieu! le cœur me fait mal de vous entendre, messire Jean. C'est grand' pitié d'une honnête damoiselle en orphanité de mère, quand son père est si pétri d'eau tiède que de la laisser désespérer.

— Voire!... mais celui-ci en eut son étrenne avant le bout de l'an, selon ce qu'on raconte. Cependant, de ce je me passerai de t'en rien dire.

— Eh pourquoi? Dites-en une miette seulement, messire, tandis que la corde est au puits; ce sera pour me contenter.

— Rien, rien! Ce serait maldisance peut-être; il y a telle chose qu'un prêtre, s'il est sage, ne rappelle qu'à son bonnet carré.

Cependant lorsqu'un conteur s'est engagé, comme le curé de Brécorens, dans un récit de nature à éveiller vivement l'attention de celui qui l'écoute, on sait qu'il ne lui est pas facile d'user brusquement de réticence; aussi Pierre Tacon finit-il, à force d'insistance, par être instruit au moins sommairement des incidences fâ-

cheuses dont son interlocuteur, pris de scrupules, ne se souciait pas de « mémoriser » : Un gentilhomme du pays de Vaud, naguère compagnon d'armes de sire Mangerod, et comme lui de la confrérie de la Cuiller, venait parfois à la Sarraz en ce temps là, et peu à peu ses visites, en l'absence du maître du logis, devinrent assez fréquentes pour éveiller la curiosité des gens d'alentour et finalement pour exciter leur malveillance, car la dame de Gilly n'était point aimée d'eux.

— Mais le baron? — demandait Pierre.

— Ce bon Jeannin était sans nulle doutance, et d'ailleurs il ne quittait plus Yverdun... Pourtant, certaine nuit d'orage, en l'arrière-saison, il survint à la dépourvue où on ne l'attendait guère, et sa femme dut avoir belle peur du loup cette fois, car sire Michel était comme pris de folie. On l'entendait dans les chambres, à portes closes, colérer et honnir la dame, qu'il chargeait d'injures à belle voix claire, jurant « par le sang-Dieu » qu'il allait la faire descendre en basse-fosse, où elle définerait de male faim, sinon qu'elle eût préférence d'être étranglée tantôt avec serviette fine, lui présent, par deux valets dispos à ce faire, ce dont il voulait bien se contenter.

— Vertu-Dieu, il n'était pas si pétri d'eau tiède que je croyais, ce capitaine!

— Mon gars, il en va presque toujours ainsi de ces gens au cœur failli, quand ils entrent en furie; mais le plus souvent telles tempêtes ne sont que passagères bourrasques, et leur naturel endurant ne tarde pas à reparaître. La Dame de Gilly n'était pas femme à ne

s'en pas mémoriser, encore qu'en ce moment elle courût fortune. Elle avait demandé à jointes mains de voir un prêtre pour sa consolation dernière, ce que sire Michel n'osa refuser tout à plat, de crainte qu'elle ne se désespérât et ne reniât Dieu tandis qu'elle débattrait avec la mort; mais le prédit vicaire de la Sarraz avait sa demeurance assez loin du village, et d'ailleurs la nuit était si noire et orageuse qu'il était bien métier d'attendre jusqu'aux premières clartés du jour. Ce fut répit de quelques heures et rien plus. Cependant la dame sut si très bien en tirer profit, tant jurer sa foi qu'elle était prude femme, et que son baron lui faisait le tort s'il prétendait au contraire, que celui-ci demeura perplexe, ses fumées rageuses de mari suspicionneux s'éventaient petit en petit en écoutant les déplorations de sa Clauda très aimée, puis finablement les étrangleurs domestiques attendant derrière la porte eurent congé de se retraire, pour cette fois, et le révérend vicaire (celui qui m'a jadis conté cette fougue) eut même congé courtois quand, au beau matin, il vint à grand'erre s'enquérir de ce pourquoi on l'avait mandé.

— Par mon baptême, Fortune avait bien changé en peu d'heures pour la dame!

— Si bien, que le bénin mari dut encore s'excuser de cette grosse alerte, pour apaiser sa bonne femme, et qu'avant de quitter sa chambre de lit il fut si assotti par elle que de lui montrer certain billet d'un innommé donneur d'avis, lequel la chargeait assez et trop d'être infidèle à son baron : « En allant à l'impourvu et la

nuit prochaine visiter son ménage, ajoutait ce bon conseilleur, sire Michel ne ferait que bien, s'il voulait enfin y donner de l'ordre ».

— Mais cependant...

— Je te vois venir à présent, valoton: « sire Michel n'avait rien trouvé à reprendre en ce rencontre inespéré, veux-tu dire. Mon bel ami, il se peut faire de cette diffame que le tout fût noire calomnie, il se peut aussi que l'oiseau de nuit dont on avait donné au capitaine un tintouin d'oreille eût à propos quitté la gîte. De tout ce je ne sais rien et ne voudrais rien mettre au jeu; mais si j'en savais le mot, assure-toi que je n'en voudrais rien dire qui fût déplaisant à la dame, pour ce que calomnie est péché mortel.

— Soit ainsi, mais qu'advint-il par après ce grand trouble?

— Rien que bien, au moins selon les apparences: sire Michel avait de nouveau toute créance à sa Clauda, qui seule avait la maîtrise et se gouvernait à sa mode; même son mauvais train coutumier avec sa triste fillâtre s'était bien mélioré. Fin de conte, toutes choses allaient au mieux présentement à la Sarraz-le-château, sinon que les familiers du logis, mis à l'erte par ce récent esclandre, demeuraient encore au guet et suspicionnaient toujours la dame Clauda d'entretenir, au déçu de son mari, quelque fâcheuse menée.

— Mais damoiselle Marguerite, que pensait-elle, cette déconseillée?

— La merci-Dieu! tu m'en demandes beaucoup plus que je ne saurais dire. Son innocence juvénile, son an-

gélique pureté, la mettaient peut-être à l'abri de toute prévention fâcheuse : *Qui ne sait rien, de rien ne se doute,* c'est un commun dire. D'ailleurs s'il en fut autrement en ce temps là, je suis Confesseur de nos Cisterciennes, comme tu sais, et c'est raison que je ne dise mot de ce qui leur est particulier. Mais voici ce que je puis encore te conter, pour ce que cette dernière incidence est assez connue de beaucoup de gens de bien: l'an suivant, au temps de la primevère, Marguerite de la Sarraz, qui pouvait bien avoir alors ses dix-sept ans révolus, et prenait si belle apparence qu'un pommier en fleurs, fut certain jour aussi surprise que rien plus, entendant sa marâtre l'aviser que sire Michel avait intentionné de la marier tantôt (la dame ne disait pas qui avait induit son docile baron à se pourvoir d'un gendre ni qui avait élu et choisi sur le volet ce galant pour que le bonhomme n'en eût la peine). De fait, Mangerod vint peu après confirmer ce dire, donnant advertissement à sa fille : qu'il lui amènerait en bref un honnête gentilhomme, lequel était dispos à la fiancer.

— Et qui était celui-ci ?

— Donne-toi garde ! Tu as failli briser le verre que tu égruges[1]. Cet innommé, porté de bonne volonté, était, — il me fâche un peu de le dire, car bien des gens d'esprit subtil en furent trop scandalisés, — enfin c'était...

[1] On ne coupait pas encore le verre à l'aide du diamant, c'était une nouveauté, et la plupart des vitraillers se servaient toujours de l'égrugeoir. Voir Ottin, *Le vitrail.*

le compagnon « de la Cuiller » soi-disant frère d'armes et grand ami du seigneur de la Sarraz, je dis le cavalier qui depuis une année venait si souvent au château, où il avait la malechance de ne rencontrer jamais le baron.

— Encore y trouvait-il sa dame! — murmura Pierre; mais le réservé dom Boccard ne fit nul semblant de l'avoir entendu.

— Or çà! — reprit-il — assure-toi que Marguerite n'inclinait nullement à telle alliance imprévue, et, bien qu'elle fût si modeste et docile qu'aucune fille jeunette, et que père et marâtre eussent pensé faire d'elle à leur désir, elle les étonna beaucoup, tant l'un comme l'autre, lorsqu'ils parlementèrent pour la première fois avec elle de ces fiançailles jà enconvenancées; car elle dit à eux, d'un ferme courage mais après un douloureux silence : « qu'elle ne saurait se résoudre à les satisfaire en cela, bien qu'elle eût bon vouloir de les contenter ». — « Et le pourquoi »? lui demandait-on. — La pauvre fille avait peine à répondre et n'avait jamais été si émoyée[1]. Cependant sa marâtre insistant aigrement pour qu'elle leur donnât sa raison : « Pour ce, ma Dame, dit enfin Marguerite éplorée, que s'il vous plaît, de celui que vous dites, pour votre gendre, il me déplairait trop de l'avoir pour mari ».

— En nom de Dieu, voilà belle et résolue réponse de vertueuse fille!

— Tu dis bien! Mais la Dame de Gilly ne le prit pas ainsi et eût très bien battu sa fillâtre, tant ce contraste

[1] Emue.

lui déplaisait. Mais sire Michel qui, à dire vérité, tenait bien moins qu'elle au choix du prédit épouseur, entrevint à propos pour modérer sa quinte.

— Ainsi toutes les aigreurs passées allaient s'échauffer encore entre la dame si volontaire et sa défortunée fillâtre !

— *En peu d'heures Dieu labeure,* mon gars ; n'oublie jamais ce sentencieux propos. Marguerite — qui ne pouvait plus durer auprès de sa marâtre trop dépitée, et à laquelle le capitaine Michel, toujours irrésolu, demandait ce qu'elle prétendait faire — eut alors belle inspiration divine d'entrer en Religion, et demanda très humblement d'être adressée pensionnaire soit en la maison de Bellerive, soit en celle des Cisterciennes de Lieu, pour entreprendre par après son noviciat de deux années, ainsi qu'il est d'usage constant pour les révérendes Filles de Citeaux, et aussi pour les Clarisses.

— Et les parents d'elle ?

— Je crois que son père eut bien quelque fâcherie secrète, entendant parler sa pieuse fille de se retraire hors du monde, car il était assez porté de bénévolence pour elle, encore qu'il ne le lui eût guère montré. Mais la Dame de Gilly, qui ne souhaitait plus à présent que d'être en délivre de sa fillâtre, dit qu'il fallait donc la satisfaire, pour le plaisir de Dieu, puisque cette malavisée avait son vouloir ainsi. Fin de conte : les Mangerod de la Sarraz avaient eu jadis quelque alliance avec les de Blonay de Saint-Paul sur Evian, et révérende Mère Ayma avait grand renom de sainte et austère vie, tant au pays de Vaud comme en Chablais,

ce fut donc à la communauté de nos Cisterciennes que Marguerite fut adressée, à sa réitérée demande. Un vieux valet, portant son petit troussel, l'amena certain jour comme à la dérobée (on eût dit, à la voir ainsi esseulée, qu'elle était fuitive). Pourtant il convient de dire que sa marâtre s'était très bien engagée par cédule — à défaut du baron toujours désargenté — à payer le dot de la pauvre fille tôt après qu'elle aurait achevé son temps de probation.

— Eh, messire Jean, il ne faut pas, de ce, chanter un *Laudamus!* C'était tant la bonne Dame avait contentement de se défaire d'elle, et rien plus!

— Mon gars, tu t'échauffes bien fort, ce matin, à propos de la marâtre de Sœur Marguerite!...

— C'est qu'elle a méfait vilainement, cette Clauda dissimulée; j'en voudrais mettre ma tête à jeu! — et, disant ces mots, l'honnête garçon se sentait rougir jusqu'aux oreilles.

— Possible oui, possible non; mais il n'y a qu'un mot qu'il faut dire...

— Quel?

— *Qui mal fait aura mal'étrenne, et qui fait bien aura récompense.*

— Las! quelle récompense, pour la chétive esseulée, qui ne pouvant mieux faire s'est jetée en une Religion!

— Celle que notre Dieu réserve aux dociles et religieuses créatures qui ont toute endurance sereine de leurs défortunes et se plient sans murmure à sa très sainte volonté.

Cette grave repartie du prêtre, faite avec autant de conviction que de simplicité, avait réduit Pierre à garder un respectueux silence; leur entretien ne fut pas prolongé et, peu après, le curé de Brécorens quittait la place, laissant à son travail solitaire le jeune artisan, encore ému, sous l'impression du triste récit que dom Boccard venait de lui faire.

## IX

Quand chaque soir la Pastoure, retirée à l'étable, récitait ses oraisons accoutumées, elle pensait involontairement au gentil vitrailler, ce résolu Pierre Tacon, et le matin, au réveil, elle pensait encore à lui, car elle murmurait toujours à son intention un *Ave,* un *Pater* ou quelque autre menu suffrage[1]. « Il était de si bon rencontre, celui-là ! jamais il ne l'avait rudoyée ; sa face était riante, son abord toujours plaisant, et quand, d'aventure, il la regardait, en langageant pour l'instruire, elle croyait tout comprendre de son devis familier (encore qu'elle ne comprît guère, la pauvre fille) alors qu'il proposait de son Genève, des numéreuses Confréries de la ville, des festivités de Noël et du Jeu des Arbalétriers dont Pierre était un des assidus compagnons. Non, sa débile intelligence ne pouvait tout sai-

[1] Prière.

sir au passage. Mais quoi !... les joyeux pinsons et les rossignolets ne sont-ils pas plaisants à entendre, bien qu'on ne sache rien de ce qu'ils javiolent ? »

— Cependant, que feras-tu quand il ne sera plus à séjour en nos quartiers, ce gars genevaisan, de bonne versation, je le confesse, mais que tu écoutes, quoi qu'il dise, comme s'il lisait l'Evangile du jour ? — demandait en souriant Sœur Perpétue à sa chétive filleule, car l'étrange dévotion de Philomène pour le jeune vitrailler avait fini par attirer l'attention de la bonne Converse et par éveiller sa sollicitude.

— Est-ce qu'il partira en bref ? — demanda avec inquiétude la Pastoure devenue pensive.

— Fillette, c'est messire Jean qui me l'a donné à entendre, pour ce que tout le labeur de vitrage en votre chapelle de Saint-Georges est tantôt achevé. Qu'en veux-tu dire ? les artistes vitraillers ne sont pas de séjour chez nous en hiver, non plus que les arondelles ; ils vont travailler alors dans les villes, dont les bourgeois sont si délicats qu'ils ne sauraient se passer de vitres quand il gèle ; puis voici jà la Saint-Simon Saint-Jude[1] et, peu après, novembre qui s'amène. Qu'y a-t-il plus à faire en nos quartiers, pour Pierre Tacon ?

Philomène ne répondit pas ; sa physionomie, un instant troublée, avait repris son habituelle expression de sombre indifférence, et nul autre observateur que la matrone desservant l'héberge n'eût conjecturé que cette nouvelle inattendue pouvait avoir laissé dans la

[1] 28 octobre.

faible et versatile intelligence de la moutonnière quelque impression durable.

Cependant, le lendemain, celle-ci ayant fait un détour, selon sa coutume, pour voir encore « œuvrer » le Genevaisan, avant de descendre au pâturage, remarqua qu'il démontait la dernière fenestrelle restant à réparer au vieux moutier.

— Est-ce vérité que vous vous départez tantôt ? — lui demanda-t-elle, non sans hésitation, après l'échange de quelques paroles banales.

— Demain ou l'autre, ma Philomène — repartit le jeune homme, sans trop prendre garde cette fois à la visiteuse accoutumée qui l'interrogeait, car il était très attentif, en ce moment, à son travail, afin de ménager la verrière dont quelques cives pouvaient encore être utilisées.

— Or' çà... vous allez ?

— A Genève, très acertes ! Il me tarde de retrouver mes petites sœurs rieuses, ma sage et tempérée marâtre qui tient tout en bel ordre au logis, ma vieille maison en Cornavin près de la Porte de ville, et mon ouvroir à faire vitraux imagés, où je vais tantôt rallumer le four.

Puis l'Enfant de Genève ajouta d'un ton enjoué, tout en poursuivant son œuvre : « Viens-tu avec moi, la Pastoure ? »

Philomène avait tressailli et baissait la tête, mais Pierre n'avait pas détourné les yeux de son labeur en

lui adressant cette proposition « en manière de jeu » ; cependant, surpris de ce qu'elle n'y répondait pas, il se retourna soudain, comme pour s'assurer qu'elle n'avait pas furtivement quitté la place.

— Qu'as-tu, ma mie ? — demanda-t-il avec empressement et d'une voix devenue affectueuse, car il était frappé de la pâleur de visage, du léger tremblement fébrile, des yeux caves et de l'attitude inerte de la moutonnière. — Est-ce ton mal passé qui te revient, à la mal'heure ?

« Non, ce n'était pas cela » ! et la pauvre fillette, qui balbutiait de confuses paroles, n'aurait su donner nulle explication du mal qu'elle ressentait depuis la veille.

— Je m'en doute, moi : c'est que les gens qui te gouvernent t'envoient trop matin garder tes pécores à la praille marécageuse et que tu débats avec la fièvre. Nous ne sommes plus au temps de la Saint-Jean, et les communaux sont pernicieux séjour en l'arrière-saison, je dis avant que le soleil ait échauffé la terre. C'est à « l'aube des mouches[1] » seulement qu'il y faut aller. En nom de Dieu, j'en veux parler très bien à ton maître, avant de me départir de Brécorens.

Mais cette charitable intervention en faveur de la Pastoure eût été bien inutile : « Elle aussi, dit-elle enfin, allait tantôt quitter Brécorens, n'étant engagée en service, selon la coutume, que jusqu'à la Saint-André[2].

— Et par après, que vas-tu faire ?

[1] Trois ou quatre heures après le lever du soleil. — Dict. de Cotgrave.

[2] Le 11 novembre.

« Elle ne savait et n'y songeait pas. Peut-être, encore cet hiver venant, lui donnerait-on sa gîte et son vivre à l'héberge de l'abbaye, comme l'hiver prochainement passé ». Puis, regardant fixement Pierre, qui pour l'écouter avait suspendu son labeur :

— C'est-il bien loin, votre Genève ? — lui dit-elle. Est-ce grande journée, pour s'y rendre ?

— Assez et trop pour toi qui n'as jamais quitté vos quartiers ; mais qu'en as-tu à faire ?

— Je voudrais... aller y garder les moutons.

— Fantasieuse ! — repartit Pierre s'efforçant de sourire, bien qu'il n'y fût nullement disposé.

Une impression qu'il n'avait jamais ressentie, non jamais ! naissait en lui, tandis qu'il considérait avec étonnement la fillette « maladieuse » et d'allure étrange avec laquelle il s'était familiarisé, à bonne intention, depuis un mois. Etait-ce de la pitié seulement, était-ce une sorte d'affection qu'il ressentait pour elle ?... Pierre n'aurait su le dire ; mais en ce moment son enjouement habituel l'avait abandonné, une secrète inquiétude le gagnait peu à peu, à la pensée du triste destin de cette « dépourvue » qu'il avait sous les yeux. S'était-il donc attaché à elle, presque fraternellement, sans y songer ?... Peut-être, car leur prochaine départie lui était à présent un sujet de peine, et certes il ne s'en fût jamais douté.

— Adieu vous dis, maître Pierre ! — reprit la Pastoure — moi je vais aux champs.

— As-tu donc tant de hâte ?... Attends un peu ; on ne se départ pas ainsi d'une fille de bien, nous autres

de Genève ! Tiens ce teston d'argent, c'est un qui s'ennuie en ma boursette, pour ce qu'il y est toujours sans compagnon... la monnaie noire m'est plus familière. Prends-le, ce sera pour te pourvoir de bas de chausses à mettre en temps de froidure, s'il passe un mercier forain en vos quartiers avant la Noël.

Mais la moutonnière considérait la pièce d'argent avec indifférence, la retournait dans ses doigts fluets et paraissait hésiter à l'empocher.

« Elle souhaitait... autre chose », murmura-t-elle, enfin, en regardant timidement l'honnête garçon qui voulait l'étrenner.

— Et quoi encore, jouvenette ?

— Donnez-moi..., s'il plaît à vous, la plume de malart, verte et noire, que vous mettez en parade à votre bonneton, la dimanche.

— Par ma foi, tu l'auras ce soir. Dieu te gard', Philomène ! tu es bonne fille .

Ces quelques mots que dictait une chaleureuse bienveillance avaient, semblait-il, amplement contenté la Pastoure, dont les impressions fugitives étaient toujours celles d'un enfant. Elle s'éloigna lentement peu après, sans ajouter une parole, et le jeune artisan qui la suivait des yeux avec tristesse, ne la vit pas, même une seule fois, se retourner vers lui.

— Qu'a-t-elle donc à faire de mon enseigne ? — se demandait-il en reprenant son travail. — Encore faut-il la satisfaire, puisqu'il lui plaît ainsi. *A pauvre cœur petit souhait,* c'est grande vérité, ce commun dire.

Mais le départ de Pierre Tacon devait encore être différé d'un jour; le ci-devant curé de Brécorens, assisté de Sœur Perpétue, avait obtenu de l'Abbesse de Lieu, non sans peine, que le jeune vitrailler genevaisan, dont il ne disait que bien, eût licence de pénétrer dans la retraite de Mère Ayma et de sa compagne pour y faire, pendant une ou deux heures au plus, les réparations les plus urgentes aux verrières de leurs chétives cellules. Ces chambrettes en pauvre état — disait le vieux prêtre, administrateur de la maison — allaient être rendues du tout inhabitables, dès les prochaines froidures, s'il n'était pas pourvu tantôt à la réfection trop retardée de leur fenestrage.

« Ainsi je verrai peut-être encore une fois Sœur Marguerite », se disait avec émotion celui qui s'était promis de l'oublier, et pour qui la nuit suivante parut ne vouloir jamais finir. Une secrète joie avait succédé pour lui à la tristesse, qu'il avait cependant vivement ressentie en quittant la Pastoure, et maintenant l'image empreinte de sérénité, de résignation pieuse, de la dernière Novice dont l'abbaye était encore l'incertain refuge, ne quittait pas sa pensée. Le souvenir de la pauvre Philomène s'effaçait un peu, nous l'avouons, de son esprit agité. Mais cette apparente versatilité pouvait-elle lui être bien sévèrement reprochée, et ne sait-on pas qu'au printemps de la vie le cœur est, le plus souvent, à la merci de sensations dont les plus récentes sont aussi les plus vives? Que ceux qui n'ont jamais été jeunes (même à vingt ans) n'excusent en rien cette instabilité involontaire des impressions qu'on ressent à

cet âge, d'autres lecteurs moins rigoristes seront peut-être ici plus indulgents.

## X

Ce fut dom Boccard qui, le lendemain, introduisit lui-même dans la maison conventuelle de Lieu l'artisan vitrailler dont il voulait encore utiliser le savoir-faire. Pierre Tacon n'avait jamais pénétré dans une « Religion » de recluses, non, pas même chez les Sœurs de Sainte-Claire au Bourg-de-four de Genève; car l'autorisation, pour le moindre ouvrier en bâtiment, de rompre la clôsure d'un couvent de femmes, n'était jamais donnée qu'en cas d'urgence, et encore non sans que les Sœurs Discrètes et l'administrateur du temporel en eussent longuement délibéré. La Réforme religieuse imposée par les Luthériens avait, il est vrai, changé tout cela en Chablais depuis plusieurs mois, et pour les autorités bernoises nouvellement installées à Thonon, qui toléraient à regret la présence du « reliquat » des Cisterciennes dans leur ci-devant abbaye, la clôture volontaire de ces « opiniâtrées » n'était que puérilité. Mais, en matière de dévotion, la conscience populaire n'est pas à la merci d'un pouvoir politique, fût-il même très absolu; aussi la retraite de la révérende Abbesse de Lieu n'en était pas moins respectée qu'autrefois par les manants du « circonvoisinage »,

de même qu'elle devait l'être par tous les chrétiens qui en réalité n'avaient pas changé de croyance; quant à l'humble artisan, enfant de Genève épiscopale, qui s'était signé en passant « le tour » comme s'il entrait dans une église, la maison vide, délabrée, silencieuse, où deux pauvres Filles de Citeaux se dérobaient au monde et s'obstinaient à demeurer cloîtrées, était toujours un asile consacré.

Trois pièces de médiocre grandeur, prenant jour sur le jardin de la maison, occupaient tout le rez-de-chaussée du logis; leur dégagement était pris sur le corridor sombre qu'il fallait suivre avant de monter à l'étage. La première de ces salles vides était toute ouverte, la porte paraissant en avoir été récemment arrachée de ses portants.

— C'est ici le Réfectoire, et plus outre sont la chambre du Poêle, soit l'ouvroir, et l'infirmerie — dit dom Boccard s'arrêtant un instant sur le seuil. — Mais il n'y a rien à faire en ces chambres pour toi, vitrailler. Les Sœurs congrégées trois fois le jour au bruit de la crécelle venaient en cette salle basse prendre leur chétive pitance de laitage et de fruitage, cependant que la semainière, dont tu vois encore la tribune, leur lisait dévotement la collation. Ces deux grosses tables de nuire [1], qui sont encore en place au long des murailles, sont tout ce qui demeure du meublement de jadis; la cathédra de l'Abbesse, les escabeaux à dossier des Discrètes,

[1] Noyer.

les bancs des Sœurs, tout a été dévasté par les soudarts luthériens ; et même « la sellette de repentance » a disparu, comme tu vois.

— Et qu'est cela ? — demanda Pierre.

— C'est, chez nos Cisterciennes, le tabouret-escabeau sur lequel prend parfois sa réfection, hors de table, celle qui, pour quelque faute vénielle dont elle est coutumière, a été semoncée de soi humilier devant la communauté. On y adresse aussi, à l'impourvu et sans cause apparaissante, l'une ou l'autre Novice durant leur temps de probation.

« Voilà trop grande mortification pour une fille de bien », pensait Pierre étonné, tout en suivant le vieux prêtre qui déjà montait les degrés conduisant à l'étage.

Sœur Perpétue les attendait ici, sur le seuil de la chambre de l'Abbesse, et les y introduisit discrètement, bien qu'en ce moment cette pièce fût aussi vacante que celle qu'ils venaient d'entrevoir au passage ; la révérende Mère, « que sa grande faiblesse rendait impotente, disait la Converse, venait d'être emmenée par elle et par Sœur Marguerite dans une cellule voisine et priait dom Boccard qu'il lui fît ce bien de ne pas quitter le logis sans venir la visiter ».

— Ainsi ferai-je tantôt — repartit messire Jean, — mais en prime il me convient de mettre ici à l'œuvre notre rapiéceur de vitrage.

Puis il indiqua au jeune homme, tandis que celui-ci ouvrait sa caissette professionnelle, ce qui, dans cette chambre, était à réparer à la fenêtre à meneaux, dont

les quatre verrières étaient si délabrées, que les plombs ne tenaient qu'à peine sur la ferrande [1], et que la plupart des cives avaient été remplacées dès longtemps par du papier huilé.

« Dans l'oratoire attenant à la cellule de Mère Ayma, comme aussi dans la chambrette contiguë, occupée par Sœur Marguerite, les choses n'étaient pas en meilleur être — disait le ci-devant administrateur du monastère — et maître Pierre aurait ci-après à y pourvoir en bref; mais qu'il n'entrât point seul dans l'une ou l'autre retraite (c'était le vouloir de la Révérende), on viendrait l'y conduire lorsqu'il serait temps pour lui d'y travailler ».

Après avoir donné à l'artisan nouveau venu ces instructions sommaires, dom Boccard dit à la Sœur Perpétue de le conduire à présent où l'on avait installé l'Abbesse, et Pierre, demeuré seul, entreprit, mais « discrètement [2] », suivant la recommandation de messire Jean, l'ouvrage de rapiècements qu'on attendait ici de lui.

« C'était un bien langoureux et froid séjour, se disait-il, que cette chambre carrelée, au noir plafond où nichaient au printemps les arondelles, aux murailles nues, blanchies à la chaux, avec son chétif châlit à paillasse et son petit coffre-bahut pour la vêtissure ». La

[1] L'armature soit encadrement en fer, destiné à renforcer la verrière, et permettant de l'ouvrir à l'intérieur comme un volet.

[2] A petit bruit.

chaire-à-bras de l'Abbesse, une table-lutrin où se trouvaient quelques livres d'Heures, puis trois selles à dossier[1] en composaient tout l'ameublement. L'aspect général de cet intérieur inanimé, où la Mort — semblait-il — venait de passer, évoquait les plus tristes pensées, et l'actif Enfant de Genève s'avouait, tout en travaillant, « qu'il aurait assez et trop à endurer pour prendre le tout à la bonne part, si c'était le vouloir de Dieu qu'il fût jamais cloîtré. Cependant cette cellule abbatiale, que Mère Ayma occupait, disait-on, depuis plus de quarante années, était la plus spacieuse et la mieux affectée de la maison des Cisterciennes, selon ce que prétendait la Converse de l'héberge. Qu'était-ce donc des autres loges ? Est-ce que les pauvres Novices...? »

Pierre en était là de ses réflexions touchant les austérités de la vie claustrale, quand Sœur Perpétue reparut, lui demandant s'il n'avait pas tôt fait de ses « rabobineries » ; puis, ce qu'elle appelait ainsi étant à peu près achevé, elle ouvrit l'oratoire, où l'artisan avait aussi à rabobiner.

Dans cette arrière-cellule, où l'Abbesse avait coutume de « se retraire » à certaines heures du jour et de la nuit, c'était à l'œillère[2] tréflée, percée sur la face au

[1] Sièges ; comp. *salla*. Dialecte savoyen.

[2] L'ouverture ronde ménagée entre les reins d'une voussure : œillère se disant pour œil, soit œillet ; comp. œil-de-bœuf, encore usité.

levant attenant à l'église, que le fenestrage avait grand besoin d'être réparé. Les vitres n'existaient plus dans cette baie ouverte, et l'intérieur qu'elle éclairait d'en haut était exposé à toutes les intempéries. Cependant c'était ici qu'était le prie-Dieu de la septuagénaire, Supérieure des Cisterciennes; un grand crucifix, à la figurine de buis sur croix d'ébène, surmontait cet humble meuble en sapin; tout à côté, une image de Notre-Dame, enluminée sur papier, était collée à la muraille, et devant cette peinture naïve un luminaire suspendu projetait sa faible clarté vacillante. Enfin, dans l'angle du prie-Dieu, était accrochée, à portée de la main, une poignée de verges, en fil d'archal, nouées à nœuds de Cordeliers[1], et la vue sinistre de cet engin de pénitence impressionna assez vivement Pierre pour qu'il détournât involontairement les yeux et regardât la Converse qu'il n'osait interroger.

— Eh bien oui! — lui dit-elle, répondant à sa pensée, — c'est la discipline à l'usance de notre Mère, dont naguère encore, et malgré son grand âge, elle se mortifiait impiteusement, la chétive dame! A tout le moins le vendredi[2] de chacune semaine après Vêpres. Qu'en veux-tu dire?... Vos Clarisses de Genève, du présent recueillies à Annissy, ne font-elles pas même pénitence?

Pierre n'en savait rien et, disait-il, n'aurait su bon-

[1] Voir *Histoire des Ordres monastiques*, de P. Hélyot. Paris, 1718. T. V.

[2] *Vie de... Madame Loyse de Savoie, etc.* Edit. G, Fick, p. 79.

nement à qui s'en informer. Mais Sœur Perpétue — depuis que « l'abstinence de langager sans nécessité » avait été levée à l'abbaye — ne perdait aucune occasion de dire ce qu'elle avait en tête, lorsqu'elle rencontrait un auditeur complaisant pour l'écouter; aussi, tandis que le vitrailler se mettait à l'œuvre, elle reprit à demi-voix et d'un ton de confidence :

— Mon gars, il y a de l'excès (suivant ce que m'a donné à entendre notre Confesseur) dans ces pénitences trop rigoureuses... au moins pour les vieilles Sœurs en décrépitude. Quant aux verges d'archal, à nœuds si piquants que feuilles d'orties, il ne faut pas abuser des meilleures choses par ardeur de repentance, disait le roi Salomon; et dom Boccard l'a remontré maintes fois à la Révérende; mais tout pour néant, je m'en assure. Encore te dirai-je plus : la bonne dame a toujours porté céans et porte encore nuit et jour, sous le linge, le gros cilice de crin dont l'usance n'est plus commandée aux Filles de Citeaux; elle jeûne, au pain d'avoine et à l'eau, non pas seulement le grand Vendredi, comme nous autres, mais tous les lundis, mercredis et vendredis au long cours de l'année; elle n'a jamais souffert un materas sur sa couche; elle git tout habillée et ne porte nulle chaussure que de sandales sans gambières[1], même pour démarcher à l'église au temps d'hiver, et à heure de Matines. Bien est vrai qu'elle prend un tantet de viande cuite à l'eau ou de poisson apprêté à l'huile la dimanche et qu'elle boit sa jatte de poirée ce

[1] Sorte de guêtres longues tenant lieu de bas de chausses.

jour du Seigneur, ainsi qu'il est permis en nos maisons (sinon au temps de l'Avent, à la Septuagésime, au Carême et aux Rogations); mais je le demande à toi : Si dans le vieux temps nos anciennes se contentaient de ce rigoureux ménage, n'est-ce pas déraison pour une débile vieille de vouloir en tout les imiter?

La question était trop directe pour être éludée et le vitrailler qui, tout en travaillant de son mieux, écoutait avec intérêt « javioler » Perpétue, n'hésita pas à lui répondre : « Qu'il pensait tout ainsi — encore qu'il n'eût connaissance aucune de ce qui était à faire en une Religion de Citeaux pour démener sainte vie, d'autant qu'il n'y avait jamais songé ».

Après l'oratoire réservé à la Révérende, ce fut la chambrette, alors inoccupée, de Sœur Marguerite, qui fut ouverte par la Converse et où elle fit entrer le vitrailler, troublé de se voir introduit *de plano* dans cet asile, et peut-être aussi déçu de n'y pas rencontrer la Novice. Cette cellule, toute semblable, quant à l'indigence des meubles, à celle de l'Abbesse, était bien moins spacieuse et prenait jour au levant sur le jardin de l'abbaye; l'air pur du matin y pénétrait à travers la fenêtre ouverte; un rayon de soleil d'automne glissait à ce moment du jour sur la muraille blanche, sur l'humble couchette de la Cistercienne, sur le briquetage immaculé du parquet, donnant à cet intérieur, si dénué qu'il fût, un aspect agréable, presque riant... au moins autant qu'un lieu de réclusion peut l'être.

Pierre « n'aurait pas tant à rapiéceter ici », dit-il, en

jetant un coup-d'œil sur la verrière, moins endommagée dans cette cellule que dans celle qu'il venait de visiter; puis il se mit à l'ouvrage, mais avec tant de hâte, qu'il semblait le faire à la dérobée. Un secret malaise, une sorte de confusion le dominaient depuis qu'il se savait dans la chambrette de Sœur Marguerite (il n'avait rien ressenti de semblable dans celle de Mère Ayma). D'où venait cela?... L'honnête garçon n'en savait rien, mais il n'en était pas moins fort désireux d'achever au plus vite son œuvre et y procédait comme s'il eût craint d'être ici pris en faute.

— Vraiment, mon gars — disait Perpétue, qui le suivait des yeux — c'est plaisir de te voir œuvrer de ton métier, tant tu as de diligence; tu façonnes tes piécettes de verre comme si c'était cire molle. Notre sentence dit vérité : *Le cœur fait l'œuvre, et non pas les grands jours.* Ce matin tu as bien gagné ta dînée! Aussi je descends à l'héberge et vais apprêter ta pitance. Quand tu auras tout rabobiné, viens tôt me trouver en cuisine; je veux encore te voir repaître, à ton appétit, avant que tu te départes de nous autres.

— Je ne tarderai guère — repartit le vitrailler qui, demeuré seul, n'en fut peut-être que plus pressé de terminer ce qui le retenait encore ici.

Quand ce fut achevé il rassembla ses outils, reprit sa boîte à vitres et se disposait à quitter la place, non sans ieter un dernier regard sur ce petit intérieur solitaire dont la vue le troublait et le captivait maintenant qu'il allait le quitter; mais en ce moment un léger bruit de pas

dans le corridor et le frôlement d'une tunique s'étant fait entendre, il se retourna soudain : Sœur Marguerite, semblable à une blanche apparition, venait de passer le seuil de sa cellule ouverte et s'était arrêtée devant lui.

« Elle venait — lui dit-elle, après l'échange du salut usité — en nom de la révérende Mère, qui, ce jourd'hui, souffrait angoisseusement de courte haleine, la visite de dom Boccard l'ayant outre plus fatiguée, en sorte qu'elle ne pouvait faire amener maître Pierre auprès d'elle, ainsi qu'elle eût désiré. Dame Ayma lui envoyait un « à Dieu soit », avec tous souhaits pour qu'il eût bon retour en son ménage, et se recommandait à ses prières ».

Tandis que la Novice transmettait ces touchants adieux, à demi-voix, comme on parle dans le voisinage d'une chambre de malade, Pierre, ému, avait modestement levé les yeux sur elle; mais la messagère de l'Abbesse paraissait éviter ses regards; un léger incarnat colorait ses joues, et si le jeune artisan se trouvait embarrassé, cherchant vainement quelques mots de « remerciation », d'autre part sa présence dans la cellule de Sœur Marguerite n'en était pas moins pour celle-ci la cause d'un secret déplaisir et d'une contrainte qu'elle n'avait pas ressentie durant leur premier entretien, à l'héberge, devant la Converse.

« Elle avait aussi, ajouta-t-elle en hésitant, à lui remettre un petit salaire que messire Jean, appelé en hâte auprès d'un certain malade, avait mis en un papier et lui mandait par elle. C'était pour le gratifier du labeur qu'il venait de faire en leurs cellules ».

Mais Pierre repoussa légèrement la main blanche

qui lui tendait ce pli : « Son labeur de vitrailler, en ces chambres, avait été si peu qu'un rien, disait-il, et devant que se départir de l'abbaye, il était content de l'avoir fait pour le plaisir de Dieu ».

— Mais vous avez, à tout le moins, votre fournissement de vitres et plombs — objecta Marguerite étonnée, et qui, cette fois, le fixait d'un pénétrant regard, comme pour l'interroger.

« Ce n'était guère, répondait l'artisan, que reliques dont il n'avait plus que faire, puisque tantôt il allait se mettre au retour ». Puis, reprenant peu à peu quelque assurance enjouée, il ajouta en souriant : « que sa caissette vide n'en serait ainsi que plus commode à porter à dos ».

Cependant ce refus inattendu paraissait embarrasser la Novice — bien que rien dans sa physionomie réservée et dans l'expression de ses beaux yeux bleus n'indiquât la désapprobation : « Elle ne savait, dit-elle, si dom Boccard n'était pas pour se malcontenter de cette incidence », et dans cette incertitude elle insistait pour que l'artisan acceptât le salaire qui lui était destiné. Mais l'Enfant de Genève n'en persistait pas moins « à suivre sa quinte », tout en s'excusant honnêtement de « contraster ce point » avec celle qui l'admonestait.

— Savez-vous quoi, Sœur Marguerite ? — dit-il enfin courageusement, car c'était la première fois qu'il l'appelait ainsi — nous ferons bonne œuvre, à mon souhait, s'il vous plaît d'y avoir part. Combien y a-t-il pour me gracieuser en ce papier de messire Jean ?

« Il y avait là six florins, argent de Savoie », lui fut-il répondu par la jeune Cistercienne après qu'elle eut ouvert le pli.

— Or bien ! disposez de cette pécune en faveur de la Pastoure, vous ne sauriez mieux faire.

— La Pastoure ? — répéta la Sœur avec surprise.

— Oui, ce sera pour le plaisir de Dieu, car elle est toujours en indigence et défaute, la pauvre Philomène.

— Mais... nous n'avons licence de détenir nul argent et moins encore d'en user, nous autres Cisterciennes.

— Ce sera donc Sœur Perpétue qui en prendra le soin, s'il vous plaît ainsi. Elle est Converse seulement et, je présuppose, n'a fait nul vœu que d'obédience. Pensez-vous qu'abstinence de garder argent lui soit aussi imposée ?

— Je ne saurais le dire à vous... C'est cas de conscience.

— Au demeurant, dom Boccard est bon homme ; il n'est pas pour prendre à mal ma proposite, je m'en assure. Détenez donc le vaillant de mon salaire pour en réjouir cette fillette que vous avez en gré, et moi aussi, je le confesse. Que dirais-je plus ?... Ce sera pour me contenter beaucoup et m'obliger à vous, Sœur Marguerite.

Cela était dit si gentiment, qu'il eût été bien difficile de refuser une telle requête, et la Novice, en écoutant celui qui la sollicitait, ressentait une involontaire sympathie, une sorte d'attraction pour le jeune artisan dont Philomène lui avait souvent parlé depuis plu-

sieurs semaines avec une admiration naïve. Elle était touchée du désintéressement et plus encore de l'intention charitable de ce forain en passage. L'intérêt qu'il témoignait prendre à la débile créature — dont elle s'était fait l'affectueuse protectrice et l'aumônière — lui inspirait pour le Genevaisan une secrète bienveillance et le désir de participer à ce qu'il proposait. Puis il sollicitait son concours avec tant d'ardeur, qu'en vérité le cœur solitaire de Marguerite en était troublé.

— Je verrai donc à faire ce que vous souhaitez de moi, réservé l'avis de messire Jean — dit-elle, non sans une certaine hésitation, qui donnait plus de charme à sa promesse. Mais à la suite de ce mouvement de condescendance elle eut hâte de se soustraire à l'impression confuse qu'elle ressentait :

— A Dieu vous command', maître Pierre! Que Saint-Julien vous conduise! — ajouta-t-elle en jetant un dernier regard à l'artisan qui la révérenciait d'une bonnetade et la vit ainsi se retirer, puis disparaître.

— Mais, mon gars — disait peu après Sœur Perpétue au vitrailler prenant « sa dînée » à l'héberge — je ne sais ce que tu as ce jourd'hui : tu ne manges guère de besoles enfumées, non plus que de naviaux au barbot ; tu délaisses ta jatte de pommade et demeures si muet qu'un francolin dans sa geôle. Qu'as-tu à fomenter ainsi ? On dirait qu'il te fâche à présent de regagner ton Genève.

— Non certes, qu'il ne m'en fâche pas! — repartit le vitrailler s'efforçant de distraire sa pensée.

— Et qu'est-ce donc qui te chaille?

« Ce n'était rien, vraiment rien! et Sœur Perpétue se faisait des images ».

— Soit ainsi, mon Pierre! je n'en suis en quête que pour ton bien.

Quand ils se quittèrent ce fut avec un mutuel regret: « On ne passe pas le temps, dès la Saint-Barnabé jusqu'à la Saint-Simon Saint-Jude — disait la Converse — sans prendre accoutumance avec les gens de bon rencontre ». A quoi elle ajoutait mentalement: que ce jeunet Genevaisan n'était pas comme tant d'autres dissolus passants; on n'avait qu'à l'inquisiter un petit, pour voir qu'il était bien conditionné et morigéné.

— Enfin si, l'an qui vient, tu fais nouvelle caravane en Chablais, reviens en nos quartiers; on ne veut pas t'éconduire, vitrailler.

— Assurez-vous qu'ainsi ferai-je, s'il plaît à Dieu — dit Pierre, échangeant une cordiale poignée de main avec la matrone desservant l'héberge; puis il se mit en route, non sans se retourner encore une ou deux fois du côté de l'abbaye.

La Pastoure, Sœur Marguerite, Dame Ayma, Perpétue!... A laquelle pensait-il, à présent, le brave garçon qui s'éloignait à travers bois dans la direction de Coudrée et « traçait » d'un pas agile dans les sentiers solitaires?...

II

I

« Ainsi — disaient, le lendemain du retour de Pierre, les commères de la paroisse de Saint-Gervais, rinçant leur bouie[1] au bornalet de la place au bas de Coutance — voilà votre fillâtre revenu à la bonne heure et sans mal'encontre, mère Tacon. — A-t-il fait bonne et pécunieuse caravane, ce gentil gars? Vous a-t-il jà étrennée de son épargne? Que dit-il des pieds-gris de Savoie? Font-ils bon ménage avec les Allemands qui les gouvernent, et les soudarts lifrelofres arrêtent-ils aussi les passants sur le grand chemin pour les brigander?

Dame veuve Tacon, dite plus familièrement « l'Amblarde », avait fort à faire pour répondre aux curieuses: « Son garçon, disait-elle (car la bonne femme parlait toujours des enfants de son défunt mari comme s'ils eussent été les siens), était toujours bien dispos et

[1] Lessive, *ancien dialecte genevois*.

denrées? Nos bouchers, tripiers et sagattiers de viande qu'ont-ils plus à mettre à l'étal? c'est pour eux toujours carême! Et nos chaircuitiers, quand les voit-on saigner un goret? Sait-on seulement où se pourvoir d'une polaille ou d'un cabri pour réjouir une accouchée?

— Rien moins! la défaute de vivre est partout, ma mie — répondit une autre lessiveuse. — Nos navatiers de Longemale et de Rive n'osent pas même se mettre au hasard d'un fâcheux rencontre sur le lac pour aller quérir des châtaignes et du fruitage en Chablais, et nos enfants petiots sont à la faim trop souvent, faute de lait pour se repaître. N'est-ce pas vérité, commères?

Une affirmation générale accueillit ces plaintes.

— Et ce temps pendant — poursuivit la mécontente — Messieurs de la ville font largesse et bonne étrenne à qui leur plaît, comme s'il n'y avait qu'à prendre au tas pour avoir pécune. Savez-vous ce qu'ils ont adressé naguère à Lausanne pour conforter les « Meinherr » conduiseurs de la Dispute sur le fait de la religion? Six chapons gras, trois douzaines de grives et deux boîtes de dragées!...

— Mais comment sais-tu cela, toi la gâtollion?

— C'est Petermann le Gros-sautier qui l'a dit à mon homme, pour se décharger la conscience, un jour qu'il était gonflé de vin.

— J'en dirais bien plus, moi, si je voulais! — murmura discrètement une quatrième lavandière; mais « elle ne voulait pas », semblait-il, car les curieuses affriandées eurent assez de peine à la faire jaser.

« On avait trop bien graissé la bonne main, dit enfin celle-ci, aux conseilleurs des conseils de Berne qui s'étaient mêlés de procurer à Ceux de Genève le renouveau de cette comboargeoisie, dont on faisait si grand état chez nous, cependant que les Allemands — conquêteurs du pays tout à l'entour de Genève — montraient, naguère encore, avoir autres visées, tant ils faisaient les froids et les réservés dès plusieurs mois avec les bons citoyens Eidguenots qu'une Ville de Genève leur adressait pour les induire et les échauffer[1] ».

— Graisser la bonne main, comme tu dis, Martine, pour gracieuser les moyenneurs d'un avantageux traité, est assez la coutume suivie d'ancienneté au pays des Suisses, je dis dans tous les cantons — objecta doucement dame Amblarde qui n'oubliait jamais qu'elle était d'origine bernoise, bien qu'elle fût citoyenne de Genève et qu'elle n'eût pas une plus grande affection que celle de « son lieu de nativité ».

— Mère Tacon, je n'en veux rien dire au contraire — repartit Martine, dite plus familièrement la Goulliarde; c'était une belle et robuste fille, battant résolument, à grands coups de « tapette », son linge mouillé, sur la margelle du bassin qu'entouraient les buandières.

— Puis — ajouta-t-elle — je ne donne le tort à personne, moi! encore que de ces robes de veloux, dont

[1] Les députés de Genève « avaient eu soin de donner 25 écus [d'or] au secrétaire du Conseil, 10 écus à l'Avoyer, 5 écus à chaque Banneret, et 2 écus au Clerc du secrétaire ». Roget, *Les Suisses et Genève*. II. p. 238.

on a étrenné les ambassadeurs venus de Berne pour nous jurer en leur langage le renouveau de l'Alliance, il s'en soit assez parlé[1] !

— Assez et trop, Martine ! En notre Genève chacun et chacune a toujours une fremillière de fremis[2] qui l'incite à détracter tout ce que font les gens en office. N'est-il pas mieux de croire que nos Messieurs sont sages et qu'ils avisent à la bonne foi de tout ce qui est à faire pour le bien du pauvre public[3] ?

— Très acertes, Dame Amblarde — répondit Martine qui, voyant que la vieille s'apprêtait à quitter la place, l'aida charitablement à charger son « fardel » de langes sur sa torche et lui mit encore en main sa planchette et son battoir à lessive.

Mais lorsque la mère Tacon se fut lentement éloignée en portant sa charge, le caquet des laveuses — toujours un peu contenu devant elle — reprit bientôt avec entrain.

— Ils ont mis hier au cachot pour trois jours nos galants plumarts qui sont allés danser à Archamp l'autre dimanche — dit une des commères.

[1] « Le 30 août les Ambassadeurs bernois prenaient congé de nous après avoir reçu chacun douze aunes de velours ». *Ibid.*, p. 239.

[2] Fourmis, *ancien glossaire genevois.*

[3] On lit dans le *Registre des Conseils :* 23 mai. — En considération des services que nous a rendus Will. M. de Berne, on lui donne une robe afin qu'il soit toujours prompt à nous servir.» Septembre 1536, *même source.*

— N'en sais-tu rien plus, la Coulavin? Il y a bien pis que d'endurer patience au crotton, pour nos danseurs de virolet : ils ont grosse amende à payer au greffe de Justice, selon ce qu'on dit par ville.

— Voilà ce qu'il en coûte aux galants d'aller danser inconsidérément en lieu champêtre, et hors des Franchises outre plus, avec les vachères et porchères de Savoie.

— Eh! où veux-tu qu'on danse, en ce Genève morigéné, ma Collarde? Le Conseil de Ville n'a-t-il pas abattu naguère (je dis il y a trois mois) la vogue de Jussy[1]: pour ce que telles fêtes de village, le jour du Patron, sont reliquats d'idolâtrie, selon certain grand maître prêcheur que vous connaissez bien.

— Celui qui tient l'âne par la bride et le contraint à marcher en bon chemin! — murmura la Collarde, et cette allusion irrévérencieuse à l'influence de maître Farel le Réformateur sur la police des mœurs genevoises fut accueillie (il nous faut bien le reconnaître) par des signes non équivoques de maligne approbation.

— Fin de conte, on ne peut pas danser chez nous, pas même les trois danses le jour des épousailles[2]; on ne peut banqueter d'un châchô[3] entre compères et commères après baptême; on ne peut jouer à trois dés et non plus aux cartes; les bons compagnons quillebandiers n'ont plus licence de se récréer à leur jeu de quilles hors des portes de ville, et nous autres fem-

[1] 21 juillet 1536.

[2] Ancienne coutume genevoise et vaudoise.

[3] Galette au beurre, gâteau plat, *ancien glossaire*.

mes de bien il nous est fait, suivant la dernière criée de Justice, « grande inhibition et défense de chanter chansons frivoles[1] ».

— Qu'est cela : chansons *frivoles?*

— C'est... toute manière de chansons qu'on n'a point coutume de chanter à l'église et qui ne sont pas marquées en notre Psautier.

Cette définition, bien qu'un peu vague, n'en satisfit pas moins celle qui l'avait demandée, et pendant un instant le bruit des battoirs à main se fit seul entendre aux abords de la fontaine.

— Morgué de nous! agardez[2] qui vient là — dit soudain une des commères. — Tenez-vous modestes et demeurez taisibles, vous autres!

Mais cette recommandation devait être superflue, car à l'apparition des deux passants signalés — qui venant du Pont-des-moulins remontaient la place et se dirigeaient posément vers Coutance — les lavandières paraissaient n'avoir plus nulle envie de jaser des nouvelles du quartier, non plus que des affaires publiques.

— Voilà ce qui mésarrive — grommela l'une des matrones — quand on parle indiscrètement du loup, on ne tarde guère à voir ses oreilles ou sa queue[3]. Qu'avais-tu à parler ce beau matin de « celui qui tient chez nous l'âne par la bride et le contraint à démarcher au bon chemin », toi, la Courtiaude?

[1] Arrêt du Conseil, 8 septembre 1536. [2] Regardez.

[3] Locution proverbiale.

La matrone aux jambes tordues, à la panse rebondie, qui devait ce surnom idéal à son physique avantageux, ne répondit pas. *Il est temps de parler et temps de se taire*, nous dit l'Ecclésiaste. D'ailleurs son attention était exclusivement dirigée sur les personnages en robons qui s'avançaient en ce moment et, lorsque ceux-ci passèrent à quelques pas des lavandières, la « Courtiaude » esquissa à leur intention une sorte de révérence, soit demi-génuflexion dévote, que la plupart de ses compagnes crurent devoir imiter, tandis que les deux graves passants portaient avec distraction la main au bonnet, puis s'éloignaient sans leur adresser la parole.

L'un de ces « venants » silencieux, dont l'apparition excitait la curiosité inquiète des buandières du faubourg, était « Monsieur notre maître Farel », le Prédicant le plus fameux et le champion le plus intrépide de la Réformation politico-religieuse qui lui devait à Genève ses premiers succès. C'était un homme de vigoureuse apparence, à la démarche assurée; il paraissait âgé d'environ quarante-cinq ans; son teint basané, ses yeux noirs au regard pénétrant, et sa physionomie empreinte de rudesse devaient inspirer un sentiment tout autre que la sympathie; aussi, dans les vingt-huit Dizaines de la ville, si le vaillant apôtre de l'Evangile exerçait maintenant une domination des consciences à peu près générale, on peut affirmer que cette influence était surtout le fait de son énergie, mais non de sa débonnaireté ni de son indulgence.

L'autre passant (celui-ci devait être aussi un Prédi-

cant évangéliste) avec lequel le Dauphinois Farel conversait tout en « démarchant », était plus jeune d'une vingtaine d'années. Cependant il paraissait avoir atteint l'âge mûr, rien en lui n'indiquant la jeunesse, tant sa chétiveté de corps, son teint bilieux, sa triste et méditative physionomie le désignaient pour être de ceux qui n'ont jamais connu et ne connaîtront jamais — quelle que soit la durée de leur existence — les inappréciables bienfaits d'une pleine santé et d'une complexion robuste.

— Et qui est ce maigrelet, si jaune et raide que parchemin vierge, dont mons' Faret[1] a pris la compagnie ce jourd'hui ? — demanda l'une des curieuses, reprenant assurance à mesure que s'éloignaient les passants.

— Ce doit être encore un Francillon[2], Prédicant, je m'en assure.

— Tu dis bien, ma Colarde : celui-ci nouvel habitué est Picard de nativité, selon ce qu'en dit François Lullin, du Logis de *la Tour-perse,* lequel a été son hôtelier. Il a nom Cauvin ou Calvin. Mon maître en parle à nous certaines fois et dit le tenir en considération.

— Voilà ce qu'il advient d'être servante d'un sire Claude Richardet notaire et conseiller au Conseil de ville, on sait toujours des nouvelles !

[1] Prononciation populaire prêtant à équivoque, un *Faret* étant, dans l'ancien dialecte genevois, la mèche d'une lampe ou d'une chandelle.

[2] On commençait à donner cette dénomination dénigrante aux gens de France.

— Farel l'a retenu pour être son adjuteur — reprit « la Goulliarde », qui n'était pas fâchée de montrer qu'elle était instruite de beaucoup de choses intéressantes, — d'autant que ce Calvin est maître en divinité[1].

— Eh! qu'est-ce à dire encore « maître en divinité »?

— Ma fé-Dieu, je n'en sais rien, moi. Il donne enseignement public, les jours d'œuvre, à ceux qui vont de grand matin à Saint-Pierre pour l'entendre proposer des Evangiles, et j'ai ouï dire que le mois prochain dernier il était à la Disputation de Lausanne avec les gros maîtres Prêcheurs qui ont proposé pendant sept jours et tous ensemble, par devant les commissaires allemands, pour magnifier la bienheureuse Réformation et détracter les abusions de la papauté. Aussi notre sire Richardet dit que mons' Faret s'est trouvé bien à point pour arrêter au passage ce Picard convertisseur, qui s'en allait à Estrabourg[2], aux fins qu'un tel bon ouvrier lui vînt en aide et s'entremît de travailler aussi chez nous dans la vigne du Seigneur... tu ris, toi, la Coulavin; n'est-ce pas ainsi qu'il faut dire?

« Oui, la Coulavin riait sournoisement en écoutant Martine, car le rapport élogieux de celle-ci touchant l'évangéliste nouveau venu paraissait éveiller médiocrement sa sympathie, et parmi les commères « congrégées » à la fontaine il en était plusieurs qui semblaient assez disposées à garder aussi cette froide réserve. En réalité la direction de la police des mœurs,

[1] Docteur en théologie.

[2] Strasbourg.

exercée sans mandat et presque exclusivement par des Prédicants « francillons », était défavorablement appréciée des matrones de Saint-Gervais, cette « nouvelleté » froissant leur inclination à l'indépendance, et l'on a tout lieu de conjecturer qu'il en était de même pour leurs congénères dans les sept paroisses de la ville.

— Et où vont-ils à présent, nos deux maîtres ?... Voyez-les ci qui se détournent pour entrer dans la rue des Corps-Saints.

— Ils vont chez Curtillat l'escoffier, je m'en assure, pour ce qu'il a le bruit de battre sa femme, la Martha Truffet, ci-devant sa chambrière.

— Voilà ce qui mésarrive — dit judicieusement la Collarde — quand on contraint les gens de se marier à l'église tout publiquement, alors qu'ils n'en ont pas faute[1]. Ceux-ci, mandés deux fois au Conseil, disaient assez se connaître trop bien (depuis trois ans qu'ils vivaient doucement en ménage, l'un maître l'autre servante) pour avoir nul désir de s'épouser. Mais il a fallu en passer les mains pour contenter maître Faret, qui faisait du tempêtueux, disant au prêche : qu'il y avait un trop scandaleux cordonnier, rue des Corps-Saints, et que s'il ne s'amendait avec larmes et détestation de ses péchés, on lui ferait fermer sa boutique. A présent il bat sa femme, ce chétif marié devenu mé-

[1] Du 2 juin 1536 : « Ordonné à Curtillat d'épouser Marthe Truffet dimanche prochain en face de l'Eglise ». Reg. des Cons[ls]. Voir Roget : *Les Suisses et Genève*. II. p. 253.

lancolieux, et dites que là Martha dépitée est pour prendre ses revanches et se récompenser un jour ou l'autre. Est-ce « *travàiller à la vigne du Seigneur* », cela? Est-ce bien fait de promouvoir un tel garbuge dans le quartier?... Dis-en ton avis, toi, la Goulliarde, qui connais déjà le maître en divinité.

Mais la résolue servante du conseiller Richardet n'était nullement d'humeur à se prêter à cette interpellation maligne, qui déjà excitait la gaieté des commères.

— Penses-tu me faire mordre au bâton[1], toi, la Coulavin. Je n'ai souci de ton Courtillat.

— Trédame! il se voit assez qu'il ne te chaille plus que de « nos frères en Christ », belle Goulliarde.

— Morgueuse! Tiens-toi taisible.

— Entendez celle-ci qui me dit morgueuse[2]! N'a-t-elle pas beau nez pour me reprendre, ma damoiselle du lavoir?

— La merci-Dieu! Je n'ai pas le nez en as de trèfle comme toi, camarde.

C'en était trop pour la Coulavin : il est des vérités qu'on n'aime pas à s'entendre dire à la fontaine. Elle saisit un linge mouillé et en cingla un coup violent au travers du visage de Martine; à quoi celle-ci répondit instantanément en versant le contenu de son « bagnolet[3] » sur le giron de la femme irritée. Mais les

[1] Exciter la colère.

[2] Moqueuse malveillante, mauvaise langue. Dict° de Cotgrave.

[3] Seau plat.

assistantes intervinrent alors pour apaiser la noise; quelques épithètes mal sonnantes furent encore échangées en manière d'adieu, l'une et l'autre échauffées se disposant à quitter la place en emportant leurs « besognes ». D'autres matrones se chargeaient aussi de leur fardel, et peu après cette « incidence orageuse » tout le groupe des habituées du bornalet de Saint-Gervais était dispersé.

## II

Depuis quelques semaines seulement Pierre avait repris possession de son ouvroir, grande chambre en soupente ménagée sous le pignon de son logis paternel, rue de Cornavin, et — comme il arrive pour ceux que préoccupe leur labeur quotidien — déjà ce lieu trop longtemps solitaire avait repris au gré du jeune artisan l'aspect agréable, le charme mystérieux que l'atelier ou le cabinet d'étude offre à toute heure et jusque dans les moindres détails d'agencement, au travailleur que l'amour de son œuvre y retient confiné.

L'existence estivale de vitrailler nomade avait fini, pour Pierre Tacon, avec les derniers beaux jours et, selon son habitude, c'était maintenant la fabrication des vitraux qui, durant tout l'hiver, devait être la grande préoccupation de sa vie nouvelle; malheureusement l'usage des verrières « imagiées » n'était plus

si général que jadis dans le pays romand et déjà la Réformation religieuse le bannissait de toutes les églises. En réalité, si cette fabrication artistique était toujours une occupation des plus captivantes, elle n'en était pas moins devenue un bien modeste gagne-pain pour le jeune artisan qui s'y était voué.

Mais d'où lui était venu ce goût très vif pour l'art de peindre sur verre? se demandaient ses voisins en hochant la tête. A quoi d'autres mieux informés répondaient que c'était le séjour inespéré[1] d'un Allemand de Schaffhouse chez les Tacon qui naguère en avait été la cause: ce domicilié, nommé maître Tobias, bon peintre imagier, disait-on, mais banni de sa ville natale pour quelque méfait de jeunesse, avait été pendant plusieurs mois le commensal « du mercier qui fut »; il avait construit son moufle, installé son tire-plomb, ses panneaux sur chevalet, sa table d'étendage dans cette même soupente où travaillait à présent le fils de son hôte. Pierre, curieux de nouveauté ainsi que le sont tous les adolescents à l'esprit éveillé, avait dû aux enseignements pratiques du bon Allemand les premières notions des procédés à l'usage des faiseurs de vitraux; puis — après le départ pour la France du peintre regretté qui avait été son maître — il s'était, lui seul, perfectionné dans sa profession (ainsi qu'il arrivait d'ordinaire aux artisans de ce temps là) par l'expérience acquise, la persévérance dans l'étude et l'ardente volonté de réussir en procédant toujours de bien en mieux.

[1] Imprévu.

C'est dans ces favorables dispositions que nous le retrouvons, un matin des derniers jours de novembre, installé devant sa longue table « d'étendage » et découpant pièce à pièce les « calibres » décalqués d'un projet de vitrail dont l'esquisse coloriée, dite « le carton », était placée devant lui. Deux raisons excellentes engageaient l'artisan à redoubler d'attention dans ces premiers préparatifs de son œuvre ; l'une était que le vitrailler doit nécessairement éviter les formes trop aiguës de chaque pièce de verre de couleur, la taille offrant alors trop de chances de brisure ; l'autre, qu'il s'agissait ici de satisfaire messire Hans-Rudolf Nægueli Bailli de Thonon, qui s'était enfin décidé à faire exécuter par Pierre ses armoiries de famille accolées de celles des sires d'Allinges-Coudrée, et cela tant pour « mémoriser » le mariage récent de sa fille Lisbeth avec le seigneur de Montfort, que pour satisfaire le goût inné que ressentait alors tout bon patricien bernois à faire portraiturer sur vitrail ou sur bois son noble écusson, tel qu'il l'avait reçu de ses ancêtres.

Disons ici, pour contenter les initiés en héraldique, que Nægueli « porte : parti d'azur et d'argent, à trois clous, 2 et 1, de l'un en l'autre, et que le cimier est surmonté d'une figurine d'homme issant, parti de même, lequel tient en main dextre un clou d'argent[1] ». Quant aux armes baronnales d'Allinges, le champ en est de

[1] Armes « parlantes » : Nægueli = petits clous. Voir le *Wappenbuch de Berne.*

gueules à la croix d'or ; le cimier, une licorne issant d'argent ; les supports, deux lions d'or ; et la devise : *Sans varier*[1], légende qui devait être, pour les curieux, en l'an 1536, d'une interprétation assez difficile, le sire Pierre, fils de noble Boniface d'Allinges dit Montfort-le-viel, venant de passer, sans trop de scrupule, du catholicisme au culte réformé et cela conformément aux exigences comminatoires de Messieurs de Berne.

Ce seigneur, d'humeur si accommodante, étant le dernier rejeton de sa race, devait s'intéresser aussi à l'œuvre du vitrailler genevaisan qui récemment avait travaillé au château d'Allinges et, par son entremise, Pierre Tacon avait quelque espoir d'obtenir du Bailli de Thonon (s'il les satisfaisait tous deux) la réfection des verrières au moutier de l'abbaye de Lieu : « car — se disait-il — on ne pouvait bonnement laisser à l'abandon cette antique église de la ci-devant communauté des Cisterciennes, ses hautes fenêtres à lancettes tréflées et sa belle rosace de façade, qu'il aurait tout plaisir à renover l'an prochain dès la prime, si seulement on le laissait faire à son désir. Que dirait la bonne Converse Perpétue en le voyant reparaître un bel matin à l'héberge ?... La capricieuse Pastoure l'aurait-elle jà oublié ?... et Sœur Marguerite, quel recueil lui ferait-elle ? Peut-être pensait-elle quelque peu à leur dernier rencontre, cette solitaire... Eh pourquoi non ? Il y pensait assez, lui, Pierre Tacon, depuis qu'il était rentré en son Genève. — Assez et trop, murmurait sa cons-

[1] De Foras. *Armorial et nobiliaire de Savoie.*

cience, puisque dès longtemps il avait bon vouloir de n'y plus songer. Mais quoi!... c'était seulement parce qu'elle s'intéressait ainsi que lui à la chétive Philomène, qu'il évoquait le souvenir de Marguerite; il ne faut pourtant rien outrer de cette respectueuse abstinence d'aucune sympathie pour une délaissée Novice. D'ailleurs celle-ci n'avait pas encore tout à fait quitté le monde, n'ayant point achevé son temps de probation. »

Son premier travail exécuté, Pierre ayant assemblé dans une « mise en plomb » provisoire ses calibres coupés, et couché ce panneau sur le carton, se disposait à calquer sur le verre tous les détails de celui-ci à l'aide d'un pinceau effilé, trempé dans la « grisaille[1] »; mais comme il s'apprêtait à faire ce travail délicat où se révèle déjà l'art du peintre-vitrailler, un léger heurt se fit entendre à la porte, puis dame Tacon entra dans l'ouvroir (la bonne femme n'avait pas coutume d'y venir ainsi sans nécessité); derrière elle apparaissait un visiteur dont la figure bonnasse mais d'expression équivoque était assez connue de Pierre — celle de maître Guignard le couturier, conseiller au Conseil des Cinquante et Dizenier du quartier du haut de Saint-Gervais, soit de la rue du Temple jusqu'à la porte de Cornavin. Que lui voulait cet « officier »? se demandait le

[1] Sorte de couleur d'un ton brun, broyée à l'essence ou au vinaigre. Voir : *Les Vitraux*, par O. Merson.

jeune artisan avec défiance; car la venue « à l'impourvu de Jonas Guignard dit « Malva », inspirait toujours ce sentiment désagréable dans l'intérieur des familles qu'il favorisait de sa présence. En effet le notable ayant charge dans sa Dizaine de la surveillance des mœurs et comme tel étant le dénonciateur attitré par le Magistrat pour tous les délits (même les plus dissimulés de la vie privée), devait être nécessairement l'homme avec lequel on était le moins enclin à « familiariser »; d'ailleurs, à Saint-Gervais, cet office de surveillant et de révélateur étant de création relativement récente, demeurait toujours très impopulaire, bien qu'il fût exercé, disait-on, depuis une trentaine d'années[1].

— Bon jour, bonne œuvre! — dit le nouveau venu à Pierre, tout en portant légèrement la main au bonnet.

— Salut à vous, maître Malva! — repartit honnêtement l'artisan détourné de son travail par l'arrivée de ce fâcheux. — Or çà, qu'y a-t-il à vous faire service?

A cette question directe qui coupait court à tout préambule, le Dizenier répondit, non sans quelque embarras: « Qu'il venait seulement pour ce dernier affaire dont on parlait assez dès plusieurs jours dans le quartier, et qu'il était tenu par son office d'aller de porte en porte en aviser les gens.

[1] Les premiers Dizeniers désignés pour le faubourg avaient été nommés en 1504. C'étaient deux « habitants » qu'on avait reçus bourgeois à cette occasion. — Voir Galiffe, *Genève archéologique*.

— Mais quel affaire? — demanda le jeune homme regardant dame Tacon, comme s'il s'adressait à elle.

— C'est pour l'*Acte de Foi,* que par l'arrêt de Messieurs il convient à chacun et chacune de signer présentement — reprit le Dizenier.

— Eh, mon Pierre — ajouta l'Amblarde, devinant le secret mécontentement que ressentait son fillâtre à l'intimation qui lui était faite, — tu sais que sur l'avis de Jean d'Erlach, tuteur de tes sœurs moins-nées, j'ai déjà promis de signer ce papier, tant pour moi que pour ces jeunettes dont j'ai la charge.

— Et moi, non ferai-je, par la certes-Dieu!

— Pourquoi non, mon valet?

— Mère, vous en savez la raison, d'autant que nous en avons déjà familièrement contrasté, vous et moi: c'est parce qu'il me déplaît de toute contrainte au regard de notre religion chrétienne. On nous l'a réformée naguère par arrêt du Deux-cents avec clameur approbative donnée de léger par la plus grande voix en Conseil général. Soit ainsi! et je n'en veux point médire; mais c'est affaire à la conscience d'un chacun de l'induire à telle réforme, et nul article de foi religieuse ne peut m'être imposé.

— Cependant — objecta avec douceur dame Amblarde, inquiète de ce fâcheux débat en présence du Dizenier — il convient d'obéir bonnement aux criées de la Justice; tu ne veux rien dire au contraire, je m'en assure.

— Je dis... — repartit Pierre, qui s'échauffait — qu'à tout le moins, avant de rien résoudre, je veux me

réfléchir et prendre l'avis de bons Genevaisans mes confidents amis et non d'autres. Morgué de l'*Acte de Foi* et de ceux qui se mêlent trop indiscrètement de venir nous en tarabuster!

— C'est affaire à vous, maître Tacon — murmura le Dizenier mécontent, car il recevait dans maint logis une même réponse dilatoire et peu encourageante. — Mais — ajouta-t-il sèchement, tout en repliant l'acte officiel d'engagement qu'il s'apprêtait à commenter favorablement — choisissez bien à propos vos conseilleurs, mon bel ami, il en est peut-être qui sont gens mal avisés.

— Qu'en avez-vous à dire, vous Malva? — demanda d'une voix provocante et en s'approchant du quêteur de signatures l'artisan dont l'irritation ne demandait, semblait-il, qu'un prétexte pour éclater.

— Je vous donne à entendre...

Mais le holà! de dame Amblarde alarmée couvrit ici la voix du malencontreux visiteur, car la bonne femme avait hâte de mettre un terme à cette altercation naissante, dont elle pressentait assez quelles pouvaient être les suites dangereuses. Elle tança Pierre avec ménagement, l'admonestant « de demeurer modeste et taisible devant leur Dizenier », puis elle emmena celui-ci tout en le conviant à excuser la malgracieuse réponse du jeunet compagnon, trop chaud de la tête, qu'elle voulait encore morigéner à loisir. A quoi Malva répondit: « Qu'elle ne ferait que bien!... Cependant, et pour cette fois seulement, il consentait à ne faire nul rapport à Justice des étranges et séditeux propos que,

devant lui, Jonas Guignard, le dit Pierre n'avait pas craint de dégorger ».

Quant à ce dernier, l'incident qui venait de se produire l'avait assez désagréablement impressionné pour le distraire de son œuvre; il ne l'abandonna pas toutefois, mais il y travaillait sans plaisir, étant mécontent « d'avoir mal à propos contrasté, trop vivement peut-être, à dame Amblarde, qui ne lui voulait que bien et pour laquelle il avait tout respect filial et bonne affection ». Puis il « rancunait » Malva et le Lieutenant de Justice Jean Curtet, dont ce fâcheux couturier se disait le commis. « Qu'avait-on à mettre les citoyens aux entraves avec cette *confession de Foi* qu'on prétendait les contraindre à signer? Qui commandait à présent en ce Genève? étaient-ce les magistrats élus par le Général conseil? ou les Prédicants étrangers lesquels, disait-on, se donnaient déjà licence de remontrer au Conseil tout ce qui était à faire? Assurément les bons Genevaisans qui naguère avaient fait grand accueil à ces Réformateurs de la sainte Eglise n'avaient pas avisé qu'il pût jamais en être ainsi! »

Il convient, pensons-nous, de faire connaître ici au lecteur ce qu'était cette confession dogmatique dont le seul énoncé troublait déjà la ville, embarrassait le Magistrat et qui ne pouvait manquer de rendre tout à fait impopulaires les intransigeants zélateurs de théocratie, prétendant y asservir tous les citoyens.

*L'Acte de Foi de Ceux de Genève* — bien oublié de

nos jours — « *lequel tous bourgeois, habitants et sujets du pays doivent jurer de garder et tenir* », était l'œuvre avouée du Réformateur Farel qui, on ne peut le mettre en doute, avait eu pour collaborateur son nouveau collègue Jean Calvin de Noyon. Notre intention n'est pas d'en commenter ici les 21 articles, où l'énoncé du péché originel, de la damnation primitive, du pardon et de la rémission des iniquités humaines par l'intercession de Jésus alterne avec le décalogue, le symbole des apôtres et l'oraison dominicale. Mais on ne peut omettre de remarquer que pour les citoyens genevaisans adhérents à la Réforme depuis six mois à peine, ce n'était pas tant cette doctrine dogmatique qui devait les émouvoir, mais bien davantage les prescriptions sévères concernant la fréquentation du culte public, l'institution « mensuelle » de la Sainte-Cène, l'excommunication des mal-vivants, puis les conséquences pénales de cette rejection étrange hors de la communauté des fidèles. Cependant cette somme de discipline religieuse — hardiment proposée par son auteur au Petit-conseil — y avait été assez bien reçue, au moins en apparence, car on ne pouvait nier qu'une confession analogue, sinon semblable, était déjà édictée dans les cantons suisses réformés. Mais la « proposite » inattendue de donner à cette déclaration collective le caractère d'un engagement personnel était une mesure excessive, que beaucoup de magistrats estimaient dangereuse, et l'hésitation de ces esprits clairvoyants devait être communicative, car on avait tardé et l'on « dilayait » encore avant de prendre aucune résolution définitive. En réa-

lité la visite des Dizeniers de quartier auprès de leurs ressortissants n'était encore — quand le fâcheux Malva vint importuner Pierre Tacon — qu'une enquête préalable, sorte de consultation officieuse, destinée à renseigner le Vingt-cinq sur les dispositions plus ou moins hostiles que l'*Acte de Foi* pouvait susciter.

Ce fut là ce que les premiers « conseilleurs » auxquels s'adressa le jeune vitrailler ne manquèrent pas de lui faire entendre : Il n'y avait pas encore injonction et mise en demeure de se soumettre à ces prescriptions rigides qui l'estomaquaient ; le conseil des Deux-cents, que Messieurs avaient tenu assemblé toute une après-midi pour en délibérer, n'avait rien voulu résoudre et paraissait non moins perplexe que le Petit-conseil. « Ils ont seulement avisé — disaient les rieurs — que pour satisfaire au plus pressant, et mieux solenniser la dimanche, les tripières et revenderesses soient tenues désormais de serrer leur boutique dès que sonnera le dernier coup de la grosse cloche ; — *Item* que chacun qui aura des images et idoles chez soi les doive rompre ou apporter ès mains des Commis pour les faire ardre et gâter ; — *Item* encore : qu'on défende aux pâtissiers de crier leurs pâtés dans les rues pendant le sermon. — Eh ! que faut-il plus pour adoucir les aigreurs de maître Guillaume et contenter ses Guillermins ?... — Enfin Messieurs avaient déjà déclaré ce jour-là : qu'il serait fait, encore une fois, grande inhibition et défense aux femmes obstétrices d'administrer le saint baptême aux enfançons, en cas d'urgence pour

mort prochaine (comme elles avaient toujours fait ci-devant du temps des Evêques), parce que c'était grande superstition et abomination papale, du tout contraire à la pure Evangile ».

Cependant l'attention défiante des citoyens qui plaisantaient ainsi n'en était pas moins éveillée par les ordonnances rigoureuses dont ils étaient menacés, et Pierre Tacon, qui hantait parfois le logis de *l'Escarcelle* où se réunissaient, le soir en hiver, les compagnons de la confrérie des arbalétriers, dut bientôt se convaincre « qu'on avait l'œil au bois » touchant les agissements despotiques des Réformateurs, et que la seule prévision de leur « Somme disciplinaire » suffisait déjà pour susciter le mécontentement d'un grand nombre d'honnêtes gens de tous les partis.

— T'en faut-il un assuré témoignage? — disait à Pierre le facteur de boutique « Tête-d'or » soit Jeanton Pécolat qui, en garçon bien avisé, écoutait volontiers « toute manière de gens » discourant de politique chez son maître et qui suivait avec intérêt les moindres incidents de la vie genevoise qui lui donnaient à espérer quelque prochain tumulte, — on ne parle de cet Acte de Foi, dès huit jours en çà, que pour en médire... je ne dis pas à *la Croix-d'or,* chez Boitet (ceux qui vont là sont tous Guillermins fieffés), ni à *la Coupe,* où les mal réformés comme toi vont encore! mais, entre *au Sarrazin* chez Rosset, à *la Tour-perse* chez François Lullin, *au Vaillant Suisse* au Bourg-de-four, à *la Rose* sur le Molard; les bons citoyens de tous états que tu trouveras là congrégés l'après-souper dans la salle du

poële ne veulent pas te contraindre, j'en veux répondre, à faire carousse en nom de maître Guillaume et de son adjuteur nouvellement venu, le Français évangéliseur qui se mêle, lui aussi, de nous discipliner.

La confrérie des Arbalétriers — une des plus anciennes de Genève — était composée en grande partie en ce temps là de jeunes et turbulents compagnons, mais quelques citoyens d'âge mûr, tous Eidguenots de la première heure, le notaire Richardet, Jean Philippe, Michel Sept, Claude Savoie, venaient ainsi que Jean Balard « le roi du Jeu » prendre part certains soirs aux réunions familières de *l'Escarcelle,* qui, disaient-ils, leur mémorisaient leur avril. Ces notables, qui tous étaient du Petit-conseil, étaient fort écoutés des assistants et — bien que leur position de magistrats en office leur imposât, dans ces réunions toujours animées, une certaine réserve — il n'était pas difficile de voir qu'ils encourageaient tacitement la résistance de ceux qui « mutinaient » déjà contre cette Confession de Foi, sans trop la connaître. En fait, l'ingérence des Prêcheurs de la Réforme dans le gouvernement civil et la police des mœurs était impatiemment supportée par ces notables, et dans le Petit-conseil, où les discussions étaient toujours « enaigries » et parfois orageuses, il se rencontrait — avouaient-ils — au moins autant de malcontents, bons Eidguenots genevaisans comme eux, que de Guillermins opiniâtrés.

— Guillermins !... c'est « nos frères en Christ » qu'il

faut dire, ce temps présent — murmurait quelque railleur, à ces derniers mots. — Et nous autres Réformés volontaires qui ne voulons point de maîtres en robon dans Genève — lui demandait-on — qui sommes-nous pour ces gens de bien ?... — Nous sommes « Libertins » mal-vivants et rien plus ! — répondait avec amertume l'interrogé. — Ou faux Genevaisans — ajoutait un troisième — une engeance qu'il serait bien métier de bannir aussi de la ville, puisque nous ne magnifions pas de tous points ce qui s'y fait dès six mois pour nous gouverner et morigéner.

Lorsque de tels propos inconsidérés se faisaient entendre parmi les jeunes arbalétriers, les anciens compagnons se hâtaient d'y mettre un terme et tançaient vertement de leur « insolence » ces moins-nés sans barbe. Mais en réalité le déplaisir des notables citoyens, au sujet des discussions dont le « Sommaire de la Foi » était déjà la cause, n'en existait pas moins et se manifestait parfois entre eux dans l'intimité.

Comme un soir Pierre Tacon, sortant tardivement de *l'Escarcelle,* suivait de près dans l'obscurité les sieurs Jean Philippe, Pierre Vandel et Richardet qui se retiraient aussi, il entendit le premier de ces conseillers dire à ses collègues : Je tiens pour certain et vous en donne ici ma foi de capitaine général, qu'il nous sera fait commandement, un jour ou l'autre, d'avoir à vider la ville ; et mémorisez-vous bien ce que je dis à vous ce jourd'hui, mes confidents. — Morgué ! — répondit Richardet — il y aura des épées tirées de-

vant qu'on nous bannisse et mette aux champs. Vous outrez peut-être en ce propos de pronostication, sire Philippe mon ami. — Rien moins — reprenait celui-ci — le Deux-cents est tout Guillermin et nous autres opposants du Petit-conseil y sommes si décriés qu'il ne se peut davantage. Quant est du Conseil-général... Las! vous en verrez le jeu aux élections prochaines; il ne se faut jamais fier au bon sens du populaire. Somme : nous autres « Libertins », après avoir été les premiers entrepreneurs et propugnateurs de la Réforme de l'Eglise, je dis jusqu'à mettre corps et biens à l'aventure, nous allons avoir des Prêcheurs nouveaux venus, tous Français je m'en assure, pour nous donner à tout coup du hoche-bride... et, pis encore! nous aurons tantôt un Syndic Poral, un Jean Goule, un Boutillier pour nous gouverner! — Malheur à l'an nouvel s'il est ainsi — disait tristement le troisième interlocuteur.

Pierre n'en entendit pas davantage, son chemin s'éloignant alors de celui que suivaient les conseillers, et peu après il traversait le Pont-des-maisons, et rentrait pensif dans le faubourg de Saint-Gervais, où la première ronde du guet de nuit avait déjà parcouru les rues silencieuses et enténébrées.

# III

Tandis que les controverses religieuses suscitées par l'*Acte de foi* troublaient de nouveau la paix publique et que, dans la plupart des familles genevoises, ces débats stériles bannissaient la paix du foyer, il n'en était pas ainsi dans l'humble ménage que gouvernait la veuve « du mercier qui fut » Jean Tacon : la modération de la bonne femme « aux crins blancs », sa prudente réserve, ses sages conseils exerçaient toujours la même influence sur celui qu'elle appelait « son garçon » et dont la respectueuse déférence pour dame Amblarde tempérait à propos la vivacité juvénile.

— Il te faut — lui disait-elle — aller parler privément à sire Balard de cette confession et déclaration touchant ce qu'il faut croire en religion, dont maître Malva le couturier est venu nous donner un tintouin d'oreille. Nul ne doit savoir mieux que le ci-devant Syndic ce qu'il en est au vrai de cette engageure, qu'il serait fait commandement à chacun de souscrire, à peine aux refusants de quitter la ville.

« L'opinion du Roi des arbalétriers était assez connue ! — répondait Pierre — bien qu'il ne la mît pas à l'étalage sans nécessité devant les échauffés compagnons hantant le logis de *l'Escarcelle*. On savait qu'il était des opposants et récalcitrants à toute contrainte de

conscience et qu'il dépitait contre ces proposites mal digérées de discipline ecclésiastique qu'on était venu jeter, comme chat aux jambes, à Messieurs du Vingt-cinq. Et qui étaient, disait-on, ces zélateurs indiscrets? deux Prédicants étrangers, qui n'étaient pas même encore du nombre des nouveaux bourgeois; ils ne savaient comment on gouverne Ceux de Genève et n'avaient aucunement qualité pour rien requérir des Conseils!

— Mon Pierre — reprenait l'Amblarde, — il se peut faire que les gens qui parlent ainsi aient quelque raison de se malconter, et ceux d'entre eux qui siègent en la maison-de-ville ont devoir d'en dire modérément leur avis, chacun à son tour, et selon son assiette[1]; mais résister aux commandements de la Justice est autre affaire, dont il faut se donner garde pour ne point se jeter inconsidérément en quelque détourbier. Tu le sais, mon garçon : *A mal enfourner on tire les pains cornus* (ce proverbe était très familier à la dame). Par ainsi, sois sage, et va prendre l'avis de sire Balard.

Malheureusement, quand Pierre Tacon fut rendre visite au marchand ferretier de Rive, la boutique de celui-ci était de nouveau fermée, ou tout au moins ne s'ouvrait qu'à demi : Dame Balard et les deux facteurs du négoce servaient encore les chalands venant furtivement à l'emplette de leur nécessaire; mais sire Balard ne se montrait pas aux gens comme à l'accoutu-

[1] Sa préséance.

mée. Tantôt on le disait mal dispos en son corps et contraint de se tenir au logis où il était dans les remèdes; tantôt il s'était mis aux champs et chevauchait en Savoie pour quelque recouvrance d'argent dont il avait affaire, mais il reviendrait un jour prochain ou l'autre. A quoi les voisins ajoutaient à basse voix : que le ci-devant Syndic se montrait, ce temps présent, fort dégoûté d'être — chacun dimanche matin — conduit au prêche par les guets de la sommaire Justice. Dès quinze jours en çà il n'avait point paru au Conseil, où Messieurs l'abreuvaient trop souvent de remontrances et de menaces — et même il avait fallu lui mander Petermann le sautier, lui intimant de le suivre, pour qu'il se déterminât à démarcher certain jour jusqu'en la maison-de-ville, où l'on avait affaire à lui.

— Patience donc, puisqu'il en est ainsi — avait dit dame Amblarde, quand son fillâtre lui eut conté l'insuccès de sa tentative. — Sire Balard n'a pas coutume de quitter un long temps son train de marchandise, et c'est à croire qu'il ne tardera guère à reparaître. C'était un grand ami de ton défunt père, il te veut quelque bien, je m'en assure : tu le trouveras tout dispos à t'aviser de ce qui est à faire; il n'est que d'attendre.

Mais l'attente n'est pas toujours facile : une nouvelle « traversure » vint, à deux jours de là, troubler encore le ménage des Tacon, mettant à l'épreuve la résignation de la veuve et l'endurance du jeune artisan vitrailler, qui n'en avait jamais de reste.

Une affaire d'état, dont on parlait depuis plusieurs mois dans la ville, l'insistance « opiniâtrée » de Messieurs de Berne à se faire rembourser sans nul retard les frais de guerre concernant le « Secours » envoyé par eux à Ceux de Genève au commencement de l'année courante, tel était cet incident fâcheux qui devait alors préoccuper, croyons-nous, tous les magistrats de l'indigente république au moins autant, sinon davantage, que les exigences de Farel et de Calvin faisant appel à l'autorité civile pour discipliner par un engagement personnel la foi religieuse de tous les citoyens.

On s'était obligé à payer, avant la Saint-Sylvestre, 10,000 écus à nos exigeants alliés qui, dit un historien, ne se jugeaient pas suffisamment indemnisés par les conquêtes qu'ils avaient faites[1]. Mais où trouver ce capital, d'une valeur six fois plus considérable en ce temps là que de nos jours?... Un rôle nominatif avait été dressé dès le mois d'octobre de tous ceux qu'on estimait pouvoir contribuer à la somme exigée; cependant cette taxation arbitraire avait été si mal reçue des citoyens désignés, qu'il avait fallu avoir recours à la contrainte, les Conseils arrêtant dans leur sagesse que « à défaut de paiement, tous les retardataires *seraient chassés et bannis de la ville à perpétuité*[2] ».

Puis, comme prélude à ces mesures fiscales d'une rigueur excessive, on commençait à faire fermer d'office les boutiques, les échoppes et les ouvroirs des récalci-

[1] A. Roget. *Hist. du Peuple de Genève*. I. p. 25.

[2] Arrêt du Deux-cents, 26 octobre 1536.

trants, quelle que fût la modicité de leurs ressources, car l'exaction n'atteignait plus seulement les aisés, elle était devenue générale[1] et — dans tous les quartiers où depuis plus d'une année tant de logis de fugitifs « Peneysans » étaient inhabités — ces nouvelles exécutions de Justice devaient donner aux défaillants les appréhensions les plus sinistres.

Ce fut à l'occasion de cet impôt très impopulaire que le Dizenier du haut de Saint-Gervais se présentait de nouveau à dame Tacon, peu après sa première visite. La veuve, à la réquisition de ce malvenu, se voyait contraite de l'introduire encore dans l'atelier de vitrailler-imagier, où Pierre se livrait paisiblement à son labeur accoutumé.

Comme maître Jonas pouvait le conjecturer, l'accueil du jeune artisan avec lequel il avait eu débat l'avant-veille ne devait avoir rien de bien cordial; mais le « commis » de la Justice avait quelque revanche à prendre du « béjaunet » qui s'était donné licence de l'éconduire sans vouloir rien entendre de l'*Acte de Foi*, qu'à bonne intention, lui sieur Guignard, était venu l'engager à souscrire. La mission nouvelle du rancuneux Malva était plus impérative aujourd'hui. « Il n'y avait plus rien à dire au contraire », le bulletin de taxation nominative dont il était porteur l'autorisant, le cas échéant, à parler sur un ton qui devait rappeler ici son autorité méconnue.

[1] *Ibid.* 13 novembre.

Cependant ces dispositions malveillantes n'eurent pas d'abord l'occasion de se manifester. Pierre, récemment admonesté affectueusement par dame Amblarde, s'était promis « pour l'amour d'elle » d'endurer désormais au mieux possible les agissements du Dizenier, s'il revenait les tarabuster, et d'ailleurs l'inquiétude qu'il lisait en ce moment dans les yeux de la vieille, puis l'étonnement craintif de sa sœur moins-née Barbara, montée à l'ouvroir selon sa coutume pour le voir peindre ses images, lui faisaient un devoir de se contraindre un peu et de patienter.

Malva ayant expliqué brièvement le motif de sa survenance, « qui n'était pas, disait-il intentionnellement, attouchant l'affaire de la Foi », présenta la bullette de taxation à la veuve, et celle-ci, peu lettrée, se défiant de ces écritures, s'était hâtée de passer la carte à son garçon et lui demanda, tandis qu'il lisait, à combien se montait la somme préfigée[1] dont ils étaient chargés?

— A quinze écus-thaler[2] — répondit Pierre attristé.

— Jésus-Maria!... — (dame Tacon oubliait dans son trouble qu'elle était, dès six mois, bonne Réformée suivant la pure Evangile et qu'on ne jurait plus ainsi, même à Saint-Gervais, à peine d'en répondre en Justice) — et où trouverons-nous telle pécune, mon valet?

— Vous avez trois jours pour y pourvoir — reprit sèchement le Dizenier, bien que la question ne lui fût pas adressée.

[1] Fixée.

[2] Le thaler valait alors 4 florins, soit environ 6 francs. Voir Blavignac, *Armorial*, p. 82.

— Et après ? — demanda Pierre en redressant la tête.

— Après ?... J'ai ordre de rapporter à l'Audience la liste des mutinants et récalcitrants, s'il s'en trouve en mon quartier.

— Or bien ! Cependant nous sommes à la dépourvue, nous autres enfants de Jean Tacon qui fut. Quinze écus-thaler ne se trouvent pas tout d'abord chez un vitrailler. Il sera bien métier de m'accorder quelque surséance, maître Malva.

— Cela, bel ami, c'est affaire à proposer au sergent qui viendra tantôt lever gages sur les opiniâtrés... ou pis encore.

— Quoi « pis encore » ? Qu'y a-t-il plus outre ? — demanda la veuve avec anxiété.

— Dame Amblarde, vous le savez très acertes, et il me fâche de vous l'énoncer : Messieurs ne peuvent attendre, tant ils sont outrageusement pressés de Ceux de Berne. Il y aura cette fois la saisie des logis et séquestre de toute appartenance, au dommage des non payants, comme on a fait ci-devant aux citoyens bannis et forpaysés Peneysans dont le maisonnage a été vendu et dévolu, à la chandelette, au plus offérissant enchérisseur.

— Las mon Dieu !... — gémit l'Amblarde.

— Mère, n'en croyez du tout rien ! — et disant ces mots avec indignation, Pierre s'était vivement avancé pour soutenir la vieille qu'il voyait chanceler, tandis que Barbara éperdue se cramponnait à lui.

— Je dis vérité — reprit aigrement maître Jonas en s'adressant cette fois au jeune homme.

— Morgué de vous, maître sot! — repartit celui-ci, frappant du pied impétueusement — Etes-vous si dénué de sens qu'un oison de crête!... — La colère faisait rougir son front, son regard étincelait, sa voix irritée s'élevait en saccades.

— Dites-vous ainsi, malavisé? Vous en répondrez tantôt à l'Audience!

— Hors d'ici, et bien vite, Dizenier de nèfle! Venez-vous céans pour mettre à l'effroi une chétive vieille?...

— Je ne fais que répondre honnêtement à elle!

Mais l'artisan, transporté d'irritation, ne voulait rien entendre: « Hors d'ici! Malva! » répéta-t-il, échappant aux étreintes qui le tenaient enlacé. — Puis il s'empara du long réglet de fer à couper les vitres qu'il trouva sous sa main, sur la table d'étendage.

Cependant Jonas, le couturier-Dizenier, n'était nullement d'humeur à affronter, pour l'honneur de la Justice et du Fisc, des dispositions si menaçantes.

— Ce sera toi, outrecuidé Pierrot, qui déguerpiras tantôt de céans et de la ville! — dit-il en gagnant la porte.

C'était la flèche acérée du Parthe, et déjà celui qu'elle atteignait, sourd au cri de l'Amblarde, s'était jeté en avant, le bras levé, « pour avoir sa raison de telle insolence ».

Fort heureusement pour le mal avisé commis de la sommaire Justice, quelqu'un pénétrait dans l'ouvroir du vitrailler en ce moment critique, et l'entrée de ce nouveau personnage devait faire une diversion assez

heureuse pour apaiser soudainement, au moins en apparence, la noise qui venait d'éclater.

— Sire Balard! — s'écria la vieille en joignant ses mains tremblantes.

— Dieu soit céans! — dit pacifiquement le ferretier de Rive, que l'étonnement retenait sur le seuil, à la vue de ce qui survenait dans cet intérieur troublé. — Par mon baptême, vous faites beau ménage, vous autres! On vous entend débattre dès la rue, et déjà les commères de Cornavin sont sur pied, congrégées devant le logis. Qu'est-il advenu? quelle maille avez-vous à partir ensemble, gens de bien?

La veuve du mercier Tacon n'aurait pu répondre, et Pierre, confus autant qu'exaspéré, ne se hâtait pas de le faire. Ce fut maître Jonas qui, soucieux de sa dignité compromise, et d'ailleurs rassuré maintenant par la présence du ci-devant Syndic, crut devoir lui faire le rapport justificatif de sa mission officielle et le récit tendentiel des violences et disgracieux propos auxquels le service de Messieurs l'avait exposé.

C'en était trop pour le jeune artisan outré de colère, il ne pouvait maîtriser sa fougue, et ses dénégations véhémentes rompaient à chaque instant la parole du Dizenier.

— Suis-je un traître citoyen, moi Pierre, fils de Jean Tacon d'honnête mémoire — demandait-il vivement au ci-devant Syndic — pour qu'on vienne parler à moi de déguerpissement, de confisc[1], de déchassement

[1] Confiscation.

d'une ville de Genève, mon lieu de nativité?... et tout pour quinze écus, dont nous voici taxés à la mal'heure, nous autres.

— Mon garçon dit vrai, on nous fait grande rudesse, sire Balard — ajoutait l'Amblarde éplorée.

— C'est pour tout délinquant même procédure — objectait le commis du Fisc, cherchant à se justifier; — sire Balard ici présent ne veut pas dire au contraire. On a fait hier à soir la criée de Justice, dans tous les quartiers, pour mémoriser l'arrêt de Messieurs, enregistré dès le prochain octobre passé. Qu'en puis-je mais, moi Jonas Guignard qu'on vitupère?

— Or bien! or bien!... — répétait l'honnête ferretier, devenu pensif et contemplant avec une secrète émotion cette pénible scène.

Puis il s'approcha de la veuve, dont il pressa la main, et lui dit à l'oreille quelques mots, comme pour la rassurer; après quoi, montrant discrètement la porte à maître Guignard, qui ne demandait pas mieux que de se retirer, il couvrit honorablement sa retraite en demandant à l'Amblarde et à sa fillette de descendre aussi les degrés et d'accompagner honnêtement maître Guignard jusqu'à l'entrée du logis, afin que les voisins attirés par ce « garbuge » vissent bien qu'à présent le tout était calmé. « C'était un prud'homme sans malice, sieur Jonas; lui, Syndic ancien, en voulait répondre; et cette échauffaison, survenue mal à propos au sujet de la taxe du Secours, n'était au vrai que feu de chenevottes, dont il n'y avait plus à tracasser. Quant à sieur Balard, il avait à traiter céans quelque affaire privée avec

Pierre et souhaitait qu'on les laissât tous deux en liberté ».

## IV

« Or çà, mon gars, te voilà tout surpris de ma venue — dit à Pierre, en souriant, le ferretier de Rive lorsqu'ils furent seuls, — encore qu'il n'y ait rien en mon fait pour te mettre à l'erte. C'est « Tête-d'or », mon fillot[1], qui m'a donné à entendre que tu avais quelque nécessité de parler à moi ; me voici tout porté à te donner audience ; puis j'ai aussi certaines nouvelles du pays de Savoie à t'énoncer. Cependant prenons séance ! — En disant ces mots l'ancien Syndic s'accommodait sur une « selle[2] » (il n'y en avait guère dans l'atelier) et invitait l'artisan vitrailler à reprendre place sur son escabeau accoutumé, « d'autant qu'ils avaient à proposer de diverses choses, et qu'on délibère mal et sans pertinence quand on demeure un long temps en pied ».

Le ton de bienveillance de sire Jean Balard, et cette cordiale franchise, cette rondeur dans les relations avec chacun et chacune, dont il ne se départait jamais,

[1] Filleul.

[2] Chaise. *Selle* a encore le même sens dans le dialecte de Savoie.

avaient déjà gagné toute la confiance du jeune homme, dont les impressions étaient toujours aussi vives que passagères ; la scène « tempêtueuse » qui venait de se passer dans l'ouvroir était déjà, pour lui, comme oubliée. Mais son interlocuteur voulait en finir tout d'abord de ce « tintouin fâcheux au sujet de la taxe du Secours de Berne, et c'était le premier affaire auquel, disait-il, il était métier d'aviser ».

« Quel était le gain journel de Pierre ? Quelles pouvaient être les facultés des hoirs de Jean Tacon ?... Une part de leur logis n'était-elle pas à louage ? »

« Las ! il n'y avait pas de gain journel pour les artisans vitraillers-imagiers — répondait l'interrogé. — Tout était pour eux à l'impourvu. Cependant, jusqu'ici, on nouait en ce petit ménage les deux bouts de la serviette, mais rien de plus. Dame Amblarde filait soir et matin pour un tissotier[1] leur voisin ; elle lavait et blanchissait la buée, même godronnait les collets montés, avec l'aide de Barbara, pour quelques ménagères du quartier ; mais c'était à si petit profit que rien. La boutique du logis, avec une chambrette à l'étage, était louée, il était vrai, à certaine chaperonnière[2] et bonnetière bressane, laquelle avait déjà pris pour apprentie Françoise, la petite sœur de lui qui parlait. Toutefois cette chétive domiciliée, sans parentelle à Genève, ne payait sa gîte qu'un bien peu et toujours à grand'peine, d'autant que son trafic allait mal, les dames à cha-

[1] Tisserand.

[2] Modiste.

peron ne se voyant plus guère, même la dimanche, en ce quartier de Saint-Gervais. En fin de conte, depuis que les soudarts de Soleure logés au faubourg avaient fait le gast en ce pauvre logis, c'était à grand'peine que les possessionnés parvenaient à tenir en état le couvert, la ferraille et la charpente. Somme : la maison était toute pareille à tant d'autres, demi ruinées, qu'on voyait à présent dans la ville. Cependant, grâce à leur épargnante, providente et laborieuse marâtre, les enfants de Jean Tacon n'étaient jusqu'ici detteurs et reliquateurs de nully[1], la merci-Dieu ! »

— Bien donc, de par Dieu, puisqu'il est ainsi ! Mon gars, j'étais compagnon de feu ton père, comme tu sais ; viens demain à soir en mon logis, sur le tard... je dis après les huit heures sonnées, c'est quand ma femme est déjà retraite en la chambre de lit ; je te trouverai peut-être, en cherchant bien en mon coffre, ces quinze écus-thaler dont il se voit assez et trop que vous êtes céans en défaute.

— Ah, sire Balard ! — dit vivement Pierre... mais ce fut tout : le pauvre garçon, saisi de surprise, n'aurait pu exprimer ce qu'il ressentait d'impétueuse reconnaissance. — Sire Balard ! — répéta-t-il en étreignant la main de son « adjuteur ».

— Rien plus, mon gars ! N'es-tu pas compagnon arbalétrier du nombre des Enfants de la ville ? et moi ne suis-je pas le Roi du Jeu, comme ton père en était Connétable ? Par ma foi et mon baptême, il me dépiterait

[1] De personne.

de ne pouvoir t'aider en ce fâcheux rencontre... Parlons d'autre ! qu'as-tu que tu fomentes à me donner à entendre ?

Pierre eut bientôt fait d'aviser le bonhomme qui l'interrogeait. Il lui avoua franchement sa répugnance instinctive à souscrire l'*Acte de Foi* dont Malva, ce fâcheux, toujours de mauvaise rencontre, était venu lui présenter à signer le formulaire par commandement de la Justice. « Et ce qui le tannait le plus, disait-il, c'est qu'il était en contraste, à ce propos, avec dame Amblarde, pour laquelle il avait toute révérence, celle-ci bonne femme étant disposée à prendre — tant pour elle que pour les fillettes ses pupilles — tout engagement de Foi religieuse dressé par les Prédicants de la Réforme, puisqu'en ce Genève on était, dès six mois, réformés. Lui au contraire inclinait à s'en déporter, sa raison lui disant à toute heure que nul n'avait à contraindre sa conscience au nom de la religion nouvelle ; non ! pas même un Farel ni un Calvin. Ceux-ci Francillons se mécomptaient s'ils pensaient, de léger, conduire le populaire de Genève ainsi qu'on fait d'un ours tenu à la catène. Pierre avait-il le tort en parlant ainsi ? Qu'avait en pensement sire Balard touchant cette Ordonnance ecclésiastique démesurée; et lui, en fin de conte, que devait-il faire ? »

— Attendre ! — repartit le ferretier qui, le menton appuyé sur le corbin de son haut bâton, avait écouté très attentivement et avec sympathie la confession du jeune vitrailler. « On avait, en cette finition d'année,

d'autres étoupes à filer dans les Conseils que ce malavisé *Sommaire de Discipline* — encore que maître Farel et son adjuteur fissent à ce propos les tempêtueux, jusqu'à dire : qu'ils se retireraient de la ville si on n'y donnait de l'ordre. — En fait, les esprits étaient fort partialisés au sujet de cet engagement personnel, comme aussi d'avoir à communier tous les mois[1] à la Cène du Seigneur, que chacun le voulsît ou non. Puis que serait-ce, demandaient les gens se réfléchissant, si le Magistrat avait à poursuivre comme délictueux et finablement comme criminels tous les récalcitrants ? Que serait-ce encore si les Prêcheurs en office, assistés d'un Commis du Conseil, comme ils demandaient, se licenciaient de refuser la Cène, soit *excommuniaient* ceux et celles qu'ils suspicionnaient de mal'vie, ou d'être encore entachés de leur religion ancienne, ou moqueurs de la nouvelle, ou contempteurs des Evangélistes ?

— Ce serait la finition de nos libertés, sire Balard ! Mais vous, qu'en dites ?

Il était bien difficile à l'interpellé, ci-devant Syndic de la communauté genevoise — bien qu'il n'eût assisté dès longtemps aux séances du Vingt-cinq — d'exprimer ouvertement la ferme volonté de désobéir, s'il le fallait, aux arrêts de ce Conseil, et d'avouer qu'il envisageait déjà, pour lui et les siens, les conséquences très

[1] L'opinion personnelle de Calvin était alors : que le populaire devrait être contraint dans toute communauté réformée bien gouvernée à célébrer la Cène chaque dimanche ! — Voir Roget. *Hist. du Peuple de Genève*, 1 p. 15, note 2.

graves de sa détermination. Cependant l'honnête ferretier dut assez laisser deviner sa pensée pour que son interlocuteur attentif s'assurât, dans cet entretien confidentiel, de la secrète sympathie que sire Balard donnait aux citoyens « récalcitants » ainsi que lui et prêts à braver au besoin les tyranniques procédures suggérées par les Réformateurs. Le bonhomme se laissa même entraîner plus loin qu'il n'eût voulu sans doute :

— Il faudra voir la fin du jeu — dit-il après un instant de silence. — Ce ne sont pas des moindres citoyens, les malcontents comme toi et moi, mon gars, ci-devant Eidguenots ou bons catholiques mais tous « Libertins » dangereux assurent nos Evangélistes, je dis Jean Philippe, Michel Sept, Richardet l'impétueux, et encore Ami de Chapeaurouge et Jean Lullin, nos conseillers commis à Berne. Quant aux Guillermins, ces bons jeannins prêts à tout délaisser de nos libertés anciennes en nom de la Réforme, ils ont le nombre pour eux, dans la ville et les faubourgs, selon les apparences ; outreplus les Curtet, les Poral, Claude Pertemps, Ami Perrin, Jean Goulaz se démènent assez et trop pour les catéchiser et dogmatiser. Toutefois la plus grande voix du populaire vient d'élire encore notre Richardet, Lieutenant de la Justice en ce prochain dernier Conseil général... On ne sait jamais, en ce Genève, ce qu'il faut pronostiquer des inclinations du commun, seulement huit jours avant l'événement ! En fin de conte c'est jeu parti[1], ce débat fâcheux, il en faudra voir

[1] C'est partie égale.

l'aventure; mais très acertes nulle décision touchant l'*Acte de foi* ne sera prise par les Conseils avant les prochaines élections syndicales [1]. Pour ce, je te dis encore en toute assurance qu'il nous convient d'attendre et de dilayer avant de rien résoudre, d'autant qu'il se peut faire que ce *Sommaire* de bonne vie chrétienne, par contrainte, dont on nous tarabuste, ne soit jamais goûté du Magistrat non plus que du populaire, car c'est morceau trop dur à digérer et dont on n'a point l'accoutumance en un Genève.

Pierre ne pouvait que se laisser gagner par le raisonnement très judicieux de son donneur d'avis; beaucoup mieux placé que nul autre, se disait-il, pour être renseigné sur l'attitude hésitante des Conseils, le Syndic devait connaître aussi l'opposition grandissante des citoyens « amateurs de liberté », les menées de leurs adversaires les Guillermins (on ne disait pas encore « Calvinistes »), et finalement l'incertitude que ces dissentiments politico-religieux devaient donner, avant qu'il soit peu, à toutes les manifestations de ce que nous appelons aujourd'hui l'opinion publique.

— Vous parlez si très bien, sire Balard mon bienveuillant, que je ne saurais rien dire au contraire — reprit-il — et pour ce, je suis déterminé à refuser tout à plat la souscription insolite de ce *Sommaire de la Foi de Ceux de Genève* si Malva vient encore m'en importuner.

[1] Soit le premier dimanche de février suivant.

— Par ma foi, il n'aurait garde! tu l'as, ce tantôt, trop bien rabroué, je m'en assure... Çà parlons d'autre, ores[1] que nous avons accordé nos flûtes. Cependant le jour baisse et j'ai certaine épître d'importance à te donner à entendre. Allume ton lamperon de veillée : pour un, qui ainsi que moi n'est plus jeune, il n'est que d'être bien éclairé, afin de déchiffrer posément toute manière d'écriture.

Le vitrailler ayant fait avec empressement ce que demandait son visiteur, tous deux rapprochaient leur siège du luminaire, et sire Balard, sortant une lettre ouverte de la pochette de son pourpoint, se disposait à en faire la lecture au jeune artisan. Toutefois, avant de poursuivre, il jugea qu'il était à propos de donner à son auditeur quelques explications préliminaires.

— C'est lettre de dom Boccard, ci-devant curé de Pérignier, lequel bon chrétien opiniâtré tu connais assez, je pense. Pour tout dire, il me donne d'abordée nouvelles fâcheuses, et celles qui s'en suivent ne valent guère mieux.

— Qu'est-ce à dire? — demanda Pierre soudainement ému.

— Dame de Blonay, en Religion révérende Mère Ayma, est décédée naguère en sa chétive abbaye. Dieu ait son âme et l'accueille en ses tabernacles!

— Ainsi soit! — murmura Pierre avec tristesse, et faisant pieusement le signe de la croix.

[1] Maintenant.

— Sur ce, je viens sans plus à t'énoncer sans rien omettre ce que me dit mon épistolier[1].

« Sire Balard, toutes salutations amiables vous soient données. — Vous ne serez pas pour vous ébahir de la présente, laquelle a pour motif très fâcheux l'annonciation du décès de notre révérende Abbesse de Lieu, survenu sans souffrance apparaissante, ni trop douloureuse angustie[2], la vigile de la Sainte-Sylvie[3], prochainement passée. La vénérable et prude femme, parangon de Cistercienne, dont j'ai trente ans et plus recueilli les plus secrètes pensées au Tribunal de la Pénitence, est trépassée du siècle, munie par moi très humble prêtre, des sacrements de l'Eglise. Ses restes mortels reposent orendroit[4] dans le petit cimetière abandonné, attouchant au moutier de son monastère ; avec le bénin support de Messieurs de Berne, nos communiers de Pérignier, Allinges et Brécorens ont acconsuivi son convoi de parentage (sans la croix, ni la bannière, sans chants de l'Office, ni sonneries, cela s'entend assez et trop); ils ont même assisté piteusement à l'enfouissement de son coffre à mort... Soit donné à mon souhait un *Requiescat in pace* à cette vénérable Mère, par tous ceux et celles qui ont eu le bien de la connaître, et puisse telle vie de renoncement, de charité et d'amour divin nous demeurer en exemple, à tous nous autres. Amen ! »

[1] Mon correspondant; sens littéral : mon faiseur d'épître.

[2] Angoisse.

[3] Le 5 novembre.

[4] On prononce *orendrè*. A présent. Dialecte savoyard.

— Il dit vérité : c'était une grande femme de bien, Mère Ayma ! — murmura le lecteur, comme parlant à lui-même. La vue du bonhomme s'était troublée, semblait-il, et pendant un instant il dut suspendre sa lecture. Pierre n'osant rompre le silence se livrait aussi à ses pensées, mais — il nous faut bien le dire — l'impression très sympathique qu'éveillait pour le jeune homme le souvenir de la défunte n'était pas en ce moment la seule qu'il ressentait.

— La reste de ce liminaire[1], touchant les affaires pécunieux en défaute[2] de la défunte, n'est pas pour t'intéresser tant que moi — reprit le marchand de ferraille et de « clinquaille » en parcourant rapidement l'épître qu'il avait sous les yeux. — Ce sont excuses très grandes et bien humbles du ci-devant curé, administrateur au temporel du monastère de Lieu, d'autant qu'il n'a nulle faculté, dit-il, d'acquitter les parcelles[3] et mémoriaux dressés maintes fois par mon facteur avec description des chalandises livrées, non plus que certaines cédules portant reconnaissance et obligation de quelques sommes d'argent prêtées par moi, dès plusieurs ans, à la Révérende. La communauté des pauvres Filles de Citeaux, du présent dispersée, n'a délaissé nulle pécune, et le totage des revenues de ses métairies s'en allait à l'hébergement des passants forains autant qu'à l'assistance des malades indigents, des estropiats, des infirmes invétérés, tous manants des paroisses d'alentour l'abbaye. Pour ce, messire Boccard me

[1] Préambule. [2] Au passif. [3] Comptes.

donne conseil de faire le pourchas de ma créance (laquelle, dit-il, oppressait fort la chétive défunte en ses derniers jours) auprès de Messieurs de Berne, qui dès leur conquête, ont saisi, appréhendé et confisqué le plus du tout des biens d'église sis en Chablais. Mais autant en emporte le vent! *Ce qui est ras ne se peut tondre,* c'est un commun dire, et de ces avances hasardeuses — que ma bonne femme Thoina voyait à mal gré et parfois m'en faisait le groin — je ne tiens plus nul compte, encore que, le tout, étant supputé, fasse bien un gros denier pour ma défaute, je dis à tout le moins cinq cents écus-thaler.

— Dieu vous ait en garde, mon cher sire! Vous êtes en tout rencontre si secourable et pitoyable aux nécessiteux que rien plus.

— Encore faut-il y aller le hobain [1], mon gars! — répondit le ferretier, touché par le chaleureux accent de sincérité de ce témoignage. — Si je te disais — continua-t-il d'un ton confidentiel — que Messieurs de notre Petit-conseil et leur ci-devant thésaurier Etienne Chapeaurouge sont dès longtemps mes detteurs et reliquateurs pour de grandes avances que je leur ai faites, et que je suis fort gêné de leurs retardements, jusqu'à ne pouvoir payer à François Paquet mon gendre le dot de ma cadette fille Louise, dès plusieurs ans son épousée, peut-être que tu aurais peine à me croire, et pourtant c'est toute vérité.

Oui « c'était toute vérité » : l'honorable ancien Syndic

[1] D'un pas mesuré. Le hobain était l'allure des haquenées.

— que ses rudes collègues du Vingt-cinq semonçaient, admonestaient et menaçaient du bannissement de la ville et des Franchises « à toujours-mais » s'il persistait scandaleusement à « récalcitrer » contre la Réforme — ce généreux citoyen, était créancier de la Seigneurie pour des sommes importantes, qu'il réclamait en vain et dès longtemps. Le seul résultat de ses nombreuses requêtes était — tout nous porte à le conjecturer — que le gouvernement de la république obérée le ménageait encore, dans une certaine mesure, et n'osait pas — crainte de l'indignation populaire — le réduire, lui et sa famille, jusqu'aux dernières extrémités.

— Laissons à quartier ces traversures journelles, qui ne touchent que mon particulier — reprit-il. — Je reviens à l'épître de mon raconteur, non pour tout lire (ce serait trop long à déchiffrer) mais pour te donner le sommaire (d'autant que tu n'y prétends rien) d'une autre incidence fâcheuse que voici. La dernière Novice qui fut à l'abbaye se trouve, en suite du décès de dame Ayma sa protectrice, si délaissée que rien plus.... encore qu'elle soit de noble parentage, cette fille de bien, suivant mon épistolier. Toutefois ses affins[1], lesquels se sont tournés à la Réforme, et même sa marâtre, selon ce que donne à entendre dom Boccard, témoignent ne plus se soucier d'elle, qui ne veut pour néant les suivre d'exemple et renoncer à sa sainte vocation. Ce temps présent, certaine Sœur Converse de l'héberge lui donne encore refuge en son village; mais que sera-

[1] Ses proches.

ce de cette abandonnée, demande le curé, si, comme il est à croire, tant les temps sont misérables, il n'est communauté de son Ordre où la chétive soit recueillie, seulement pour l'amour de Dieu ?

— A tout le moins son père lui demeure — laissa échapper le jeune artisan, que cette triste révélation avait profondément troublé.

— Voire-mais, voilà pour m'ébahir ! tu la connais donc cette Novice prédite, toi maître Pierre ?

« Il la connaissait... pour l'avoir rencontrée et deux fois parlé à elle, messagère de dame Ayma, tant à l'héberge du couvent que dans la clôsure où il avait été mandé », répondit avec embarras l'interrogé (car la vérité est parfois bien difficile à dire) ! « Outre plus, il avait quelque peu entendu parler de ses défortunes par dom Boccard lui-même, et c'était une mélancolieuse histoire ».

— Or bien, je n'ai loisir de l'entendre présentement ; nous verrons par après s'il se peut faire quelque chose pour cette... Comment a-t-elle nom ?

— En Religion, Sœur Marguerite.

— Possible, si j'ai cet hiver occasion d'aller à Gex pour mon négoce, j'en dirai le mot au Grand-vicaire. Ores, il me reste une autre incidence assez étrange à te faire connaître, maître Pierre, et pour ce qu'il est ici parlé de toi par mon épistolier, je vais te donner lecture sans rien omettre de la fin finale de sa missive, laquelle est pour te surprendre autant que moi.

A la suite de ce préambule — qui pour son auditeur interdit était assurément une énigme — le bienveillant

ferretier lui déchiffrait, non sans peine, la dernière page de la lettre ouverte qu'il avait encore en mains.

« Sire Balard, il me reste à vous aviser d'un dernier affaire, non moins fâcheux et inespéré, dont je suis en grand détourbier[1] et pour lequel je fais état de votre bienveillance; si vous pouvez y donner de l'ordre ce sera — je vous en donne ma foi — belle charité, et je vous en presse instamment, en mémoire de notre vénérable défunte. Voyez-ci ce qui mésarrive: Certaine fille jeunette orpheline — une mienne paroissienne, chétive en son corps et trop simple d'esprit (c'est une enfant trouvée jadis dans nos bois, et dont Mère Ayma était seule providente) — s'est résolue tout soudain et sans cause apparaissante à délaisser nos villages, où elle était servante moutonnière le plus du temps. Elle veut aller à Genève chercher maître et gagner son vivre, dit-elle, d'un si ferme vouloir qu'il n'y a remède à cette fantaisie, encore que j'aie fait tout devoir de conseilleur pour l'en détourner : « Tu ne connais nully en ce Genève, toi Philomène — lui ai-je représenté en diverses fois — tu es pour te perdre en traçant chemin dans cette grande villasse, je dis si grande, que dès l'entrée de Rive on n'en voit pas le bout! Eh, où iras-tu chercher maître? Que feras-tu, si tu ne sais où aller gagner ton vivre?... — « J'irai chez maître Pierre, répond-elle (car cette opiniâtrée a pour tous les trous

[1] Embarras.

une cheville); celui-ci n'est pas pour me délaisser, je m'en assure! »

« Le dit Pierre, dont il n'est jour qu'elle ne mémorise, est certain jeune vitrailler, Enfant de Genève et gars de bonne apparence, qui naguère a travaillé durant plusieurs semaines dans nos villages, et dont je ne saurais dire que bien, m'étant familiarisé avec lui, alors qu'il réparait les verrières en dommage de notre vieux moutier. Il peut être que vous le connaissiez, sire Balard, et lui n'est pas sans vous connaître aussi. Je crois qu'il a sa demeurance en Cornavin, près de la Porte de ville, selon ce qu'il m'a donné à entendre. »

« Quant est de notre fantasieuse Pastoure (ainsi est-elle dénommée chez nous), il s'entend assez que, ne pouvant mieux faire, je me suis engeigné de donner assurance à son viage[1], la mettant en recommandation à des gens de bien, mari et femme connus de moi, qui vont par delà en pèlerinage. Outre plus, je l'adresse rue Pelisserie, au Logis de *la Coupe,* le seul où j'aie gîté en votre ville et dont l'hôte — un honnête Fribourgeois dénommé Gotteron — m'a naguère offert tout service. Voilà où j'en suis de ma fusée, sire Balard, et, pour dire vérité, je voudrais bien que le fil en fût tout débrouillé. Dieu y ait part! La Philomène se départira de nous demain ou l'autre, et pour néant ne veut dilayer, la pauvre fille! tant elle a de hâte. Aura-t-elle ce bien que vous lui veniez un peu en aide en sa nécessité?... A mon souhait qu'il soit ainsi! mais c'est grand

[1] Voyage.

peut-être, et toutefois j'en ai quelque bonne espérance, tant vous avez le bruit d'être miséricordieux ».

— S'en suivent les salutations amiables accoutumées — ajouta le lecteur, en repliant un peu brusquement l'épître dont il venait de donner communication. — Les gens de Savoie n'ont jamais fait de solliciter Ceux de Genève — ajouta-t-il d'un ton mécontent, car cette dernière « incidence » que le ci-devant curé lui faisait connaître était loin de lui agréer, et la survenue dans la ville d'une échappée fille de village, lui paraissait aussi déraisonnable que malencontreuse. — Or çà — demanda-t-il — que t'en semble, mon gars ? Il est bien temps que tu proposes, après m'avoir si longuement écouté.

Mais Pierre, saisi de surprise et vivement troublé par tout ce qu'il venait d'entendre, n'était guère capable, en ce moment, d'énoncer ses pensées confuses : tantôt la blanche vision de Sœur Marguerite éplorée, suivant Perpétue en sa chétive retraite, obsédait son imagination, tantôt la Pastoure dont le triste sort l'émouvait de la pitié la plus vive semblait apparaître devant lui. « C'était une dévote créature de Dieu, cette innocente bergère ! disait-il avec chaleur à sire Balard qui l'interrogeait ; elle n'est point assottie, encore qu'elle ait eu parfois quelques capricieux pensements, et possible elle pourrait être d'aussi bon service qu'une autre fille, quand elle serait apprivoisée et affaitée à la ville. Enfin lui, Pierre Tacon, était tout porté de bonne volonté pour cette esseulée, bien qu'il n'eût guère moyen de lui donner assistance ».

— Bien, de par Dieu! tu en parles si résolument, mon gars, que tu ne saurais mieux rendre témoignage si c'était une de ta proche parenté! — dit en souriant le ferretier, dont la débonnaireté accoutumée avait déjà dissipé le mécontentement passager. — J'irai demain à soir m'enquérir chez Gotteron; il se peut que ta moutonnière soit déjà en son Logis. En tous cas d'aventure ce sera pour tâter le guet et voir avec notre hôte ce qui est à faire en ce rencontre.

Peu après avoir énoncé cette résolution charitable, l'ancien Syndic quittait l'ouvroir de l'artisan vitrailler: « la nuit était déjà tombante, disait-il, tant sa visite céans avait été prolongée, et sa bonne femme Thoina était pour le tancer et lui donner le tort bien aigrement, d'autant que l'heure du souper était sonnée et qu'il y a loin assez, de Cornavin à Rive.

## V

Pierre était seul, peu de jours après. Une impérieuse nécessité le contraignait à ne pas quitter son atelier pour aller aux enquêtes: il donnait le feu aux diverses pièces démontées de son grand vitrail, et pour cette opération, la plus délicate de son œuvre, sa surveillance devait être de tous les instants. Les verres peints, superposés par couches, et sans contact entre eux, sur

des plaques de fonte saupoudrées de plâtre, occupaient déjà leur rang dans le moufle dont la porte avait été lutée avec de l'argile réfractaire. A présent, et pendant de longues heures d'attente, une haute température devait y être entretenue par l'artisan, inspectant à travers le regard du moufle le travail de l'incandescence, dont la coloration, disent les experts vitraillers, ne doit jamais dépasser celle du « rouge-cerise[1] ». Nul ne pénétrait dans l'ouvroir de maître Pierre, non! pas même dame Amblarde, quand les pièces découpées d'un vitrail étaient au grand feu. L'artisan refusait ce jour là de descendre à l'étage pour y prendre sa nourriture, et, pendant la nuit suivante, il devait encore veiller auprès du moufle, où tous les morceaux de verre « imagiés » exposés à l'aventure dans la fournaise représentaient pour lui un labeur assidu d'une durée de plusieurs semaines. Puis il lui fallait ensuite donner tous ses soins au « refroidissement », et cette opération nouvelle ne durait pas alors moins de quinze heures[2]. Que d'incertitudes, que d'appréhensions pour le vitrailler, touchant le résultat de ses travaux au cours de l'action mystérieuse du feu sur le verre, dont les divers enduits s'émaillent bien ou mal, et parfois se grippent, se fendillent ou se brisent en éclats, contre toute prévision et sans cause apparente!

En d'autres circonstances toutes les facultés de l'artisan eussent été concentrées sur le labeur difficile et

[1] Olivier Merson. *Les Vitraux.*

[2] Ibid.

hasardeux auquel il se livrait, mais cette fois — bien qu'il procédât à la mise au grand feu avec la vigilance requise — Pierre était distrait par d'autres préoccupations et ne pouvait parvenir, depuis la visite de sire Balard, à maîtriser la sympathie douloureuse et l'inquiétude que l'épître de dom Boccard avait fait naître dans son cœur troublé.

— Qu'as-tu qui te mésarrive, mon valet? — lui demanda dame Amblarde, quand il reparut enfin « à l'étage ». — Tu es si morne et pensif que rien plus ; tu as visage d'appelant[1] ! Est-ce ta longue veillée qui te fatrasse encore? est-il survenu quelque malencontre à tes verres imagiés pendant qu'ils étaient au feu?

« Non, répondit Pierre, la cuisson avait assez bien réussi, encore que la grippage eût gâté quelques piécettes, que certaines couleurs fussent « tombées[2] » et que d'autres eussent mal donné leur teinte coutumière. Somme : c'était, sur soixante-trois parcelles peintes, six ou sept à refaire du tout, puis quelques autres qu'il faudrait « repiquer » ci et là; mais *n'est pas marchand qui toujours gagne,* dit la sentence, et c'est fortune quand un vitrail sort du grand feu en perfection, sans nul dommage. Dans quelques jours tout serait en état, si Dieu voulait, et le vitrail de nuptialité, aux

[1] Cette locution énergique, alors très usitée, signifiait : le visage blême d'un condamné à mort, pourvu *en appel* et attendant la dernière sentence.

[2] Se fussent affaiblies.

armes de Montfort-Coudrée accostées de celles des Nægueli de Berne, serait en bon point pour être mis en place dans la grand'salle du château d'Allinges.

— Soit ainsi! — dit la bonne femme, qui peut-être se demandait soucieusement quand viendrait le jour où son laborieux et toujours bien intentionné fillâtre serait payé de ses peines: le ménage des enfants Tacon était parfois à la gêne et l'eût été bien davantage sans la bienveillance qu'avaient pour eux tous les gens de Cornavin. « L'Amblarde, disaient les commères du quartier, fait tout devoir domestique en son logis; elle n'a jamais battu ses poupines pour les induire à vertu; son Pierre, entalenté[1] de ses verres imagiés, est toujours à l'œuvre et n'a souci que de bien faire; les filles sont sans reproche, point mignardes, point dorlotées[2] même la dimanche, et n'allant jamais, le soir, se faire pourchasser, en manière de jeu, par tous les garçons, dans les allées traversières. Que faut-il plus? On ne saurait trop avoir telles gens de bien pour recommandés ».

— J'irai ce jourd'hui tantôt, pour ma reposée, boire chopine à *la Coupe* — reprit l'artisan; et comme l'Amblarde s'étonnait de ce qu'il n'allait pas de préférence « s'éjouir » à l'*Escarcelle*, que hantaient d'ordinaire les compagnons arbalétriers, Pierre lui conta sans réticence l'aventureuse escapade de la Pastoure et comment il avait hâte de s'enquérir de cette honnête fille pour

[1] Passionné pour.

[2] Parées de *dorlots* (colifichets).

laquelle il était porté d'affection charitable : « mère Amblarde n'avait-elle pas souvenance qu'il lui avait quelque peu parlé de cette esseulée orpheline, chétive et fantasieuse, peu après qu'il était revenu de sa dernière caravane en Chablais ? »

« Oui, dame Amblarde s'en souvenait, et même elle avait un peu remarqué la chaleureuse affection qu'avait témoigné « son valet » tandis qu'il parlait de cette moutonnière champêtre et pauvre d'esprit, avec laquelle il s'était familiarisé naguère. C'était, selon sa coutume, pensée généreuse dont il était maîtrisé, se disait la vieille, qui ne s'en était pas autrement préoccupée.

— A mon souhait qu'elle soit recueillie chez des gens de bien, cette esseulée trop aventureuse ! laquelle, à mon sens, s'est donné le tort. Entendez ce, vous autres (cette recommandation était adressée aux deux fillettes, Barbara et Françoise, qui prêtaient l'oreille avec beaucoup d'intérêt au récit de leur frère). C'est toujours un grand cas pour une servante jeunette de venir ainsi à l'aventure en un Genève.

— Encore faut-il lui donner de l'aide s'il se peut faire, et c'est aussi votre avis, je m'en assure, mère.

— Je ne dis pas non, mon gars ; c'est bien fait à toi d'y aviser.

Le Logis de *la Coupe* — dont maître Gotteron, jadis hallier[1] de la halle aux Fribourgeois, était tenancier

[1] Commis des halles. Voir *Dragonnette Cerisier*.

dès plusieurs années — avait pour clients attitrés tous « les bons chrétiens » demeurés attachés en secret à la religion de leurs pères, et Pierre Tacon le vitrailler n'était pas inconnu de lui. Aussi, bien que le bonhomme fût un peu surpris des premières questions que lui adressa le jeune artisan auquel il servait chopine, il ne fit aucune difficulté d'y répondre, d'autant que nul buveur n'était alors dans la salle (on n'y venait guère durant le jour) et qu'il n'avait à se défier ici d'aucun écouteur indiscret. « La fille dont Pierre était aux enquêtes était survenue l'autre hier à *la Coupe*, disait-il; elle démarchait avec un vieillot et sa femme, gens de bien petite étoffe, selòn les apparences. Ces passants savoyens avaient demandé la couchée, tant seulement pour ce qu'ils allaient en pèlerinage, s'étant voués à Monsieur Saint-Claude. Sur quoi, l'hôtelier, après avoir prudemment retiré leur bullette[1] et un certain « attestat » de leur curé, leur avait donné le past et la gîte, qu'ils avaient payés avant de se retraire, selon la coutume. Mais l'endemain l'homme et sa vieille étaient partis à portes ouvrantes, délaissant leur compagne au logis, ce dont maître Gotteron, apprenant ce pour son réveil-matin, avait été fort estomaqué.

— Et de cette pauvrette, qu'en avez-vous fait? — demanda Pierre avec inquiétude.

[1] Billet délivré aux passants par le Consignateur, à leur entrée dans la ville; ce permis de logement devait être retiré aux nouveaux venus par leur hôte, et transmis par celui-ci dès le lendemain à la police.

« D'abordée, maître Gotteron avait eu quelque intention de la mettre tôt hors du logis, et le confessait ingénument; mais quoi!... dès six mois il n'y avait plus en ce Genève que confusion pour l'entretènement des passants, et même les gens de la ville — Habitués, Natifs ou Bourgeois — ne savaient où quérir secours en une pressante nécessité: l'hospice Saint-Jacques attouchant à la Monnaie avait été fermé dès l'endemain de la Réforme, et les bonnes Sœurs Clarisses n'étaient plus en leur maison du Bourg-de-Four pour assister matin et soir les besogneux, les estropiats et les maladieux tendant leur écuelle. Que serait-ce de cette fille dépourvue, dont toutes les bagues[1] tenaient dans un mouchoir, si lui Gotteron, bourgeois de Fribourg en Suisse, la renvoyait impiteusement et sans plus en avoir cure que d'une chèvre morte?... Bien est vrai qu'elle avait façons étranges, ne s'émouvait de rien, et n'apparaissait craindre que nul lui fût contraire. « Elle s'était essorée — disait-elle, quand on la pressait d'interrogats touchant sa venue — pour ce qu'elle ne pouvait plus durer en son village tant elle souhaitait de venir tôt en ce Genève ». Or, comme le tavernier lui demandait si à tout le moins elle y connaissait personne? la chétive répondait « que tous les Genevaisans lui étaient étranges, sinon un, ajoutait-elle, et celui-ci honnête compagnon jeunet, dont elle ne se mémorisait plus les adresses, était très acertes pour répondre d'elle et la recommander aux gens de bien ayant affaire

[1] Tout le bagage.

d'une moutonnière pour conduire leurs bêtes aux pâquis. »

— L'a-t-elle nommé à vous, ce prédit garçon ?

— Non pas ! elle s'en déportait, cette opiniâtrée, et son retenuement[1] n'était pas pour m'induire à lui donner créance.

— C'est de moi qu'elle parlait ainsi à la couverte, la pauvre déconseillée ; je vous le dis tout à plat, maître Gotteron.

— Or bien, je m'en doutais, bel ami... — et disant ces mots, l'hôte de *la Coupe,* qui cependant ne passait pas, rue de la Pelisserie, rue Punaise et rue de la Rôtisserie, pour être doué d'un esprit bien subtil, souriait d'un air d'intelligence. — Voire, je m'en doutais... d'autant que sire Balard m'a tout conté, hier à soir, comment en votre dernière caravane de vitrailler, vous avez fait séjour en ces quartiers d'Allinges ou aux alentours, dont elle est sortie.

— Je veux répondre ici de ses dépens, moi Pierre, fils de Jean Tacon qui fut.

— Il n'est pas nécessaire, maître Pierre ; je ne suis pas si regardant à l'épargne que je ne sois dispos à créditer votre recommandée ; outre plus, notre sire Balard m'a déjà donné à entendre, qu'en un besoin, il ne refusait pas d'être participant à quelque charité pour elle ; fin finale, je puis encore (attendant qu'elle trouve place de servante à son désir) la faire œuvrer céans, en aide de cuisine, et lui donner occasion de gagner son vivre journel.

[1] Sa réticence.

« Le voudra-t-elle seulement, cette fantasieuse Pastoure » ? se demandait tristement Pierre, qui n'en remercia pas moins avec cordialité l'hôte de *la Coupe,* dont les premières impressions de défiance paraissaient être dissipées depuis qu'il voyait la chétive Savoyenne, inconnue de lui, prise en recommandation par deux citoyens.

Comme l'artisan, préoccupé, se levait de table en exprimant un vif désir de voir au plus tôt Philomène, maître Gotteron lui dit qu'il était bien facile de le contenter, d'autant qu'elle était toujours en cuisine, cette esseulée rustique, qui ne paraissait point se complaire à l'étage dans les chambres vides; même elle montrait avoir désir d'œuvrer, et déjà la servante de céans, Marion la bancale, avec laquelle elle familiarisait petit en petit, la faisait ce tantôt laver les écuelles, pour qu'elle se divertisse d'oisiveté.

— J'aimerais parler à elle en autre lieu qu'ici, bien que je n'aie rien à lui dire qu'on ne puisse entendre; mais je la connais: s'il survenait quelques compagnons buveurs, ce serait assez pour l'effaroucher d'abordée.

— Or bien, j'y pourvoirai: entrez en cette chambrette ici — et disant ces mots, l'obligeant tavernier montrait la porte qui, de la salle du Poêle, ouverte à tout venant, communiquait avec ce local, réservé seulement à certains habitués notables; puis il fut quérir la nouvelle venue.

A la vue de Pierre, dont elle ignorait la présence au

logis, la Pastoure tressaillit ; une sorte d'étonnement joyeux — quelque chose comme le sentiment de la délivrance — éclaira, un instant, son visage au teint bronzé. Elle prit sans hésitation la main que lui tendait affectueusement le jeune homme et semblait ne pouvoir détacher les yeux de lui ; mais nulle parole ne venait sur ses lèvres, sa physionomie n'exprimait aucun trouble, et l'étrange indifférence qui lui était habituelle ne paraissait pas l'avoir abandonnée.

— Salut, ma Philomène, bon jour bonne œuvre !... Ainsi te voilà en notre Genève ? Dieu y ait part !

— Je vous disais assez, naguère, que j'y voulais venir.

— *Entre le dire et le fait il y a grand trait,* pensait fort judicieusement maître Gotteron, que la curiosité retenait encore sur le seuil. Cependant des clients entraient dans la salle à boire et, bien à regret, le bonhomme dut s'éloigner pour répondre à leur appel.

— Or çà, qui t'a fait résoudre à cette escapade ? Confesse-m'en l'occasion — reprit le vitrailler.

Mais la moutonnière de Brécorens gardait le silence. Que se passait-il en elle ? Peut-être était-ce la « départie » de maître Pierre qui l'avait déterminée à quitter les champs. Peut-être la perte de révérende Mère Ayma, puis l'éloignement forcé de Sœur Marguerite et de Perpétue sa marraine l'avaient-ils laissée livrée à son caprice ? La pauvre fille était trop inconsciente pour en rendre témoignage. « C'était peu après la Saint-Simon Saint-Jude qu'elle avait eu grand vouloir de s'es-

sorer », murmura-t-elle enfin avec effort, et comme cherchant à recueillir un confus souvenir...

— Bien en advienne! *A chose faite conseil pris,* comme disent ici ceux qui ont fait un coup de leur tête. Quant est de moi, je suis tout porté d'affection pour te venir en aide au mieux possible, en ta nécessité. N'en doute pas, ma Philomène.

— Sainte-Dame! je n'en ai jamais douté.

Cela était dit si ingénument, et le regard innocent de la Pastoure avait tant de franchise, que Pierre, en la considérant, se sentait pris pour elle, non pas seulement de commisération, mais encore d'une amitié toute fraternelle.

— Patience! on ne vit pas en notre ville comme à Brécorens : il te faudra endurer un peu, du commencement, pour prendre nouvelles accoutumances. Cependant que tu vas être ici à séjour, attendant le gland qui tombe[1], efforce-toi de complaire à maître Gotteron, qui est bonhomme, et avise d'aider à son ménage.

— Oh! je veux assez faire!... Ce sera pour vous contenter.

— Puis il faudra venir chez nous en Cornavin te montrer à notre Amblarde, la relaissée de mon père qui fut, laquelle ancienne est toute bienveillance et saura te conseiller bien mieux que je ne saurais faire; tu verras aussi mes sœurs jeunettes, toujours si allègres que papillons, dont je t'ai assez parlé ci-devant; tu fa-

[1] Attente d'un résultat incertain. *Locution proverbiale.*

miliariseras avec elles : ce sera pour te distraire la dimanche après Vêpres; car tu ne peux toujours rester à la gîte, il suffirait de telle retraite pour t'embrunir et t'atténuer du tout[1].

— Oserai-je aller ainsi par la ville ?

— Très acertes ! tu n'es pas ici à la geôle; il ne se voit rien à reprendre à ta vêtissure. Sœur Perpétue, ou... une autre, a pris peine à t'équiper, je m'en assure. Cependant, pour la première fois — je dis cette dimanche prochaine — je viendrai te quérir céans pour te montrer le droit chemin, et encore, la nuit venant je veux te reconduire.

Tandis que l'honnête garçon lui parlait ainsi avec une animation généreuse, Philomène semblait attirée vers lui par un invincible charme. Elle écoutait avec recueillement sa voix captivante (cette voix de belle humeur, résolue et toujours débonnaire, que ni l'absence ni la solitude ne lui avaient fait oublier) et peu à peu son visage attristé, que d'ordinaire rien ne paraissait émouvoir, était comme éclairé par une vague impression de bonheur, que la pauvre fille moutonnière n'avait, assurément, jamais ressentie.

— Çà, parlons d'autre, présentement ! J'ai grand désir d'avoir nouvelles touchant ce qui est survenu à l'abbaye dès le décès de révérende Mère Ayma.... Dieu ait son âme ! Que saurais-tu me dire de la Converse et... de Sœur Marguerite ?

[1] T'attrister et t'affaiblir complètement.

Mais la Pastoure de Brécorens n'était guère capable de faire un récit suivi, même des faits encore récents dont elle avait eu connaissance ; elle répondait docilement, il est vrai, aux questions précises qui lui étaient adressées, toutefois sa mémoire était trop débile pour qu'elle pût y avoir recours sans aide, et il fallut que Pierre usât de patience — comme on le fait en interrogeant un enfant — avant d'obtenir quelques renseignements concernant ce qu'il lui tenait tant à cœur de connaître.

Il apprit ainsi que l'abbaye de Lieu avait été occupée par un détachement de soldats bernois dès le lendemain des funérailles de la dernière Abbesse des Cisterciennes ; la Converse de l'héberge s'était enfuie, en lamentant, de cette maison dévastée, qu'un sire Nægueli voulait tantôt faire vendre à la chandelette[1], mais nul bon chrétien ne serait là pour s'en porter offérisseur... Perpétue avait encore certaine masure à Brécorens qui pouvait être sa gîte... La défortunée Sœur Marguerite, après avoir eu grand contraste avec le seigneur Bailli, s'était aussi dérobée ; où était-elle présentement ? Philomène ne savait ; peut-être avait-elle suivi la Converse,.... dom Boccard le donnait à entendre ; pour ce, disait-il, qu'on voulait la contraindre à faire apostasie en mains des Prédicants.... la pieuse Novice se cachait ci et là, sans doutance, crainte d'être enlevée et conduite à Thonon, et la Pastoure n'avait pu la revoir, bien qu'elle eût assez pris peine à

[1] Aux enchères.

la chercher dans tous les corniers[1] et qu'elle se fût enquise d'elle à toutes gens ».

A ce récit incohérent des derniers incidents survenus à l'abbaye, Pierre ressentait une grande tristesse; la situation précaire de l'aventureuse fille « forpaysée » à la ville, qu'il avait l'intention louable de protéger, n'était plus le seul sujet de ses préoccupations, d'autres pensées s'emparaient de lui ; l'adversité, le deuil de Sœur Marguerite, fugitive et sans ressources, éveillaient dans son cœur une secrète et douloureuse sympathie qui — à son insu peut-être — n'était pas seulement le fait des élans de la charité.

— A Dieu soit! Philomène — dit-il enfin, après un instant de silence. — Tu me verras céans dimanche. — Puis lui pressant affectueusement la main, il quittait la villageoise qui, du seuil du Logis de *la Coupe,* le suivit encore obstinément des yeux, tandis qu'il descendait la Pelisserie et reprenait, rêveur et tête baissée, le chemin du faubourg.

[1] Coins, ancien dialecte savoyard; *cornier*, *cornière* sont encore des noms de localités aux environs de Genève. *Corn'à vin* peut avoir désigné la placette ou le coin de la place où se tenaient les charrettes certains jours pour le marché au vin, transféré plus tard Place N.-Dame. DB.-M.

# VI

Une quinzaine de jours s'étaient déjà passés depuis que la moutonnière de Brécorens gîtait au Logis de *la Coupe;* diverses démarches avaient été faites par sire Balard, par Pierre Tacon, et même par maître Gotteron, son hôte involontaire, pour la placer comme servante dans quelque honnête famille d'artisans, mais ces tentatives étaient demeurées vaines : l'indigence était si générale, dans ces temps malheureux, qu'on s'efforçait partout de vivre avec une stricte économie et que fort peu de ménagères se souciaient d'entretenir encore une aide pour les travaux domestiques. Puis, il fallait bien le reconnaître, la Pastoure n'était pas d'un placement facile, et malgré la bonne volonté qu'elle témoignait de vouloir se soumettre à ce qu'on exigerait d'elle, ses allures rustiques, le peu de suite de ses idées, frappaient ceux et celles qui l'interrogeaient, et le désordre de ses pensées, plus encore que son ignorance des choses les plus simples, était loin de disposer les gens prudents à la prendre en service.

« Pourtant elle a toute apparence d'une fille de bien, encore qu'elle ne soit en rien morigénée à nos usances », disait dame Amblarde, favorablement disposée pour Philomène, que Pierre lui avait amenée deux ou trois fois. Les jeunes sœurs du vitrailler n'avaient pas fait moins bon accueil que leur bienveillante marâtre à la

villageoise pour qui leur frère était porté d'affection; leur curiosité enfantine se plaisait à l'entendre « langager à la rustique », le dialecte de Savoie étant à Genève d'un usage bien plus général que celui de France en ce temps là. Puis elles se divertissaient des étonnements de la nouvelle venue à propos de tout ce qu'elle voyait ou entendait dans la ville, et leur malicieux enjouement ne ménageait pas sa crédulité.

— Qu'est-ce de cette jeunette, nouvelle venue, si farouche qu'un poultre[1], que vous avez prise à séjour ce temps présent? — demandaient parfois les curieux à l'hôte de *la Coupe*.

— C'est... une apparentée de notre Marion, qui l'a fait venir de son village — répondait le Fribourgeois, auquel sire Balard avait déjà « fait le bec[2] ». — La Bancale veut la dresser à tous bons services de ménage, assurez-vous-en.

— Mais elle ne s'éloigne guère du logis, cette brunette chevelue; on ne la voit pas se hasarder en ville, non pas même au bas du Terraillet.

— Pour ce qu'elle se complaît en la Pelisserie, c'est son caprice; qu'en voulez-vous dire?

On peut s'étonner avec quelque raison que les « officiers » de la police urbaine, y compris le Dizenier du

[1] Poulain.

[2] Donner des instructions secrètes, enseigner à dissimuler un fait.

quartier, eussent laissé si facilement séjourner plus de trois jours au Logis de *la Coupe* une passante savoyenne sans parenté dans la ville et sans moyens d'existence assurés. Mais le charitable ferretier de Rive, sollicité par Pierre Tacon, n'avait pas hésité à répondre de Philomène au nouveau Lieutenant de la Justice, et d'autre part le pays de Chablais ayant changé de maîtres, le papisme y étant aboli, les nouveaux sujets de Messieurs de Berne devaient être nécessairement tenus en recommandation. Rien donc ne motivait contre eux des mesures de défiance, que Leurs Excellences des bords de l'Aar eussent prises assurément très mal en gré. Il est même vraisemblable que, depuis leur conversion forcée, tous les rustauds et les rustaudes de Savoie, « éclairés, disait-on, par la pure lumière des Evangiles », rencontraient — pour venir « s'habituer » dans Genève — des facilités dont, sans les circonstances présentes, ils n'eussent pas été favorisés.

— Cependant on ne la voit pas encore assister au prêche de la Madeleine ; non pas même la dimanche — objectaient les gens « suspicionneux » à maître Gotteron.

— Que voulez-vous en médire ? Elle ne comprend mot du langage de France, cette chétive ; est-ce sa faute ? et moi, Gotteron de Fribourg, ne suis-je pas resté un an et plus en ce Genève sans y rien entendre, encore que je sois assez intelligent, comme vous savez. Puis les Prédicants de la Réforme, lorsqu'ils sont mandés aux champs par ordre de Messieurs de Berne, prêchent, admonestent et vitupèrent le pauvre monde

en patois savoyen et non autrement, tout ainsi que faisaient ci-devant les curés de village, je dis dans les trois nouveaux bailliages : Thonon, Gaillard et Ternier. Attendez que cette nouvelle venue soit mieux connaissante du paroler dont usent à présent les ministres prédicants à la ville, elle saura tout aussi bien que vous autres dire *Amen* ou *Ainsi soit-il,* à la fin du prêche.

Ces « circonstances atténuantes », comme on dit aujourd'hui, étaient-elles suffisantes pour dissiper chez les curieux toute défiance au sujet de la foi religieuse de l'étrange fille dont on s'enquérait auprès du tavernier ? On ne saurait l'affirmer précisément, et cette incertitude devait préoccuper ceux qui, touchés du sort précaire de Philomène, s'étaient faits débonnairement les protecteurs de la chétive Savoyenne.

Dans Genève, réformée naguère avec une si apparente unanimité, mais où le catholicisme n'en comptait pas moins bien des secrets adhérents, l'inquisition s'exerçait de porte à porte, dans tous les quartiers, dès l'établissement du nouveau régime, et les délations « innommées [1] » à la sommaire Justice ne ménageaient aucun citoyen ; quant aux forains [2] qui se dissimulaient dans les Logis publics ou dans les demeures « à louage », les Dizeniers leur donnaient la chasse, et les magistrats — sur l'avis des Prédicants — n'hésitaient pas à faire

[1] Anonymes.

[2] Etrangers.

expulser hors des Franchises, par les chasse-gueux, ces hôtes incommodes, menacés du fouet, du collard et même de l'estrapade en cas de récidive.

— Toi, Philomène — disait d'une voix discrète l'artisan vitrailler, certain soir qu'il ramenait à *la Coupe* la jeune villageoise — il ne te faut plus chanter tes litanies à la Sainte-Vierge quand tu teilles, à la veillée, avec la Marion.

— Pourquoi ce, maître Pierre?

— Ce serait pour estomaquer ceux qui, passant devant le Logis, pourraient t'entendre. Outre plus il te convient de faire abstinence d'égrener ton chapelet en disant tes patenôtres, sinon que tu sois en quelque lieu écarté et à porte close.

— Mais la nuit, sans luminaire, quand je suis au grabat, ne puis-je réciter mes oraisons accoutumées et me recommander à ma Patronne?

— Fais-le... en pensée seulement: on ne prie plus comme naguère, en ce Genève, où il n'est bon chrétien qui n'endure et ne soit contraint de dissimuler.

Tout ce que disait Pierre était parole sacrée pour la Pastoure et rien ne lui coûtait pour suivre docilement ses recommandations. Que n'eût-elle pas entrepris pour le contenter? Son seul plaisir, quand elle était en solitude, était de penser à lui, et bien qu'en ce Genève, trop sombre en décembre, la Pelisserie — tout autant que la Rôtisserie — soit un assez plaisant séjour, elle eût voulu que tous les jours fussent des

dimanches, tant elle avait hâte de se rendre à Cornavin (à présent elle en savait les adresses et déjà y allait sans guide) ; c'était pour entendre deviser dame Amblarde et ses jeunesses bien enlangagées ; c'était aussi en espérance de voir maître Pierre, ce gentil valet qui à l'abord lui faisait toujours riant accueil. Lorsqu'il était absent, la pauvre fille déçue s'informait s'il reviendrait bientôt et si, d'aventure, il ne parlait pas d'elle.

« Voire-mais ! — se demandait dame Amblarde, dont l'expérience de la vie ne se laissait guère surprendre en défaut — cette fantasieuse innocente est plus entêtée de notre gars que soucieuse d'elle-même, selon les apparences. Qu'est-ce là ?... Lorsqu'ils sont ici de rencontre, elle lui fait des admirations[1] (encore qu'il n'y prenne garde, la merci-Dieu !) et s'il s'est essoré du logis, fût-ce pour aller au jeu des Arbalétriers, ou à *l'Escarcelle*, fût-ce pour se divertir hors des Portes, au Papagay[2], avec les compagnons, elle est soudain si mélancolieuse qu'elle ne dit le mot et semble avoir tout perdu. Mes fillettes même ne peuvent rien plus tirer d'elle ».

Etait-il prudent à la charitable matrone d'éveiller sans nécessité l'attention de son fillâtre au sujet de ces conjectures ?... « Non, elle ne pouvait s'y résoudre. C'eût été leur donner trop d'importance. La débilité d'esprit de Philomène pouvait expliquer cet attrait secret qu'elle ne songeait pas à maîtriser et qui n'était vraisemblablement que folâtreté juvénile. Le plus sage

[1] Elle le considère en l'admirant.

[2] Tir à l'oiseau.

à faire, pour l'Amblarde, était de laisser se consumer ce feu de paille, lequel ne pourrait faillir à s'éteindre tôt, n'ayant rien dont il fût alimenté. N'est-ce pas toujours ainsi qu'il advient des falotes brandonnées[1] qu'on voit ici et là paraître aux champs, puis disparaître, le soir de la dimanche des Rameaux ou la vigile de la Saint-Jean d'été[2] » ?

D'ailleurs, elle pressentait que « son gars » devait avoir quelque autre pensement que de sa protégée, dès le jour où sire Balard était venu lui donner à entendre certaines nouvelles qu'il avait reçues du curé de Brécorens. Assurément ce n'était plus de la taxation d'un chacun pour le remboursement des frais de guerre, exigé par Messieurs de Berne, que Pierre se donnait un tintouin fâcheux, car le bienfaisant ferretier lui en avait fait l'avance, sans vouloir seulement que le fils de Jean Tacon, de bonne mémoire, s'en reconnût detteur et reliquateur. Ce n'était pas davantage l'affaire du *Sommaire de la Foi* imposé à tous Ceux de Genève qui le tarabustait, car il ne s'en parlait plus dans la ville, et — disait-on — Messieurs dilayaient encore à casser cette noix que les Réformateurs leur avaient donnée, chacun se doutant bien qu'elle était trop dure. Qu'était-ce donc qui troublait et rembrunait le pauvret, que dame Amblarde s'était efforcée en vain et à diverses fois de faire jaser ?... Elle ne savait, mais assuré-

[1] Des feux de joie.

[2] 24 juin.

ment la Pastoure de Brécorens n'était pour rien dans le déplaisir ou l'inquiétude que paraissait ressentir Pierre, naguère encore si prompt à tout dire ce qu'il avait en tête et maintenant devenu si réservé.

Non, ce n'était pas Philomène, dont l'image se présentait à toute heure au jeune artisan !... Cependant, c'eût été le méconnaître que de mettre en doute la cordialité qu'il avait toujours témoignée à cette chétive fille et son zèle à lui donner assistance en ses « traversures »; il aimait à entendre parler d'elle, il lui agréait qu'elle vînt souvent voir ses sœurs et sa marâtre dans leur demeure. — Où fût-elle allée autre part, la pauvresse, pour se distraire un peu ? — Enfin il passait quelquefois au Logis de *la Coupe*, pour s'informer discrètement aux gens de la maison « si elle en prenait les habitudes, et si rien n'était à faire pour l'encourager à patience et la contenter ».

— Je crois qu'il y a bon espoir pour notre échappée de son village — dit-il un jour à dame Amblarde.

— Serait-ce que sire Balard lui a su trouver, mieux que nous autres, petite place de servante chez quelqu'un de ses familiers ?

« Ce n'était pas cela, mais l'hôte de *la Coupe* inclinait à la domestiquer en aide de sa ménagère, pour ce, disait-il à Pierre, que Marion la bancale s'envieillissait et ne pouvait plus suffire à son labeur journel; même elle soufflait le pantais[1] quand elle montait la

[1] Courte haleine, comp. *pantelant,* qui se dit encore.

Pelisserie avec un fardeau. Puis la Pastoure leur venait en gré (bien que certains jours elle eût un quartier de lune en la tête et mémoire de lapin). Toutefois elle se montrait si docile à ses enseigneurs, si portée à tout bon service, qu'elle faisait déjà profit de sa demeurance à la ville. Elle commençait à démarcher seule dans le quartier, pour aller à la garnison[1] du ménage, connaissait très bien la monnaie noire[2], les quarts, les six-quarts, les trois sous à la croix, et le jour du marché aux herbes elle ne se perdait point dans la confusion des passants, mais regagnait sans se mécompter la Pelisserie, soit par le pas du Fort de l'Ecluse et la rue Punaise soit par la rue couverte de la Rivière et la montée du Terraillet ».

— A mon souhait qu'elle se domestique ainsi, cette honnête fillette ! Dieu y ait part ! — dit la veuve qui, tout en écoutant son fillâtre, remarquait combien il paraissait heureux pour Philomène des arrangements éventuels que maître Gotteron lui avait confidentiellement fait connaître.

Cependant ce n'était là qu'une impression passagère, et le jeune artisan ne tardait pas, dans la solitude de l'atelier, à se laisser gagner de nouveau par la tristesse : « Qu'est-ce donc qu'il fomente » ? se demandait dame Amblarde devenue soucieuse des rêveries inac-

[1] Provision, sens littéral: *ce qui garnit;* comp. garneçon. (Dialecte genevois), réjouissance (Français populaire).

[2] Monnaie de billon.

coutumées de « son valet ». Pierre n'aurait su le dire lui-même: le souvenir de la dernière Novice de l'abbaye de Lieu ne le quittait plus; il croyait encore entendre sa voix touchante et les derniers adieux qu'elle lui avait modestement adressés au nom de sa révérende Abbesse; le regard si pur de ses yeux d'un bleu céleste, les traits délicats de son visage, qu'embellissait encore l'expression d'une angélique sérénité, puis l'embarras virginal qu'elle n'avait pu maîtriser en lui parlant sans témoin, l'émouvaient de la sympathie la plus tendre. Maintenant,.... ah maintenant, il ressentait un désir ardent de la revoir encore! ne fût-ce que pour lui dire une seule fois qu'il ne songeait plus qu'à elle, dès le jour où il avait appris incidemment les vicissitudes nouvelles de sa triste existence, et qu'il se désolait ne sachant que faire pour l'assister.

« A quoi devait-il se résoudre » ? se demandait-il avec agitation.

. . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

Un pressant message qu'il reçut, quelques jours après sa dernière rencontre avec l'hôtelier de *la Coupe*, allait peut-être lui donner l'occasion de retrouver celle dont il était si vivement préoccupé.

## VII

Quand Philomène fut se montrer de nouveau chez dame Tacon — bien que rien ne témoignât qu'elle eût un sujet de contentement — elle n'en ressentait pas moins une impression confuse : maître Gotteron s'était déterminé à lui proposer de demeurer à son service, et même il lui avait donné à entendre qu'il la gracieuserait d'un petit salaire — « ce serait pour ses œufs de Pâques » — mais elle ne savait plus combien il avait dit vouloir lui donner. Puis il avait été si débonnaire que de consentir à ce qu'elle ne servît pas d'ordinaire les buveurs « venant humer le pot et se gaudir à la taverne, car il voyait assez qu'elle s'en faisait une peine, quoiqu'elle n'en sût dire la raison. La Bancale n'était pas pour demeurer sans rien faire — avait-il ajouté — et celle-ci savait, mieux qu'une jeunette, affronter toute manière de gens dissolus et leur répondre en parlant de la tête lorsqu'ils se licenciaient de propos trop inconsidérés. Enfin si la Pastoure voulait encore s'en aller moutonnière, il lui serait bien plus facile de trouver maître après Pâques qu'à la Saint-Martin (encore qu'il ne manque pas, en tout temps, de bêtes à pieds fourchus en ce Genève, même de bêtes noires), mais les bouchers et chaircuitiers les tiennent à l'étable au long de la Corraterie, et ce n'est qu'en la verte saison qu'on les conduit hors de la ville,

aux Pâquis, au Plainpalais, au Pré-l'Evêque et dans le circonvoisinage. Somme : le Friboürgeois la laisserait faire à son désir. Cependant c'était pour elle chose à considérer encore ; il convient à une fille sage, qui ne connaît pas le train du monde, de se réfléchir deux et trois fois avant de suivre sa quinte ».

La nouvelle habituée de la Pelisserie se donnait grand mal pour rassembler ses idées tandis qu'elle se rendait à Cornavin, car elle voulait tout conter à ses familiers de cet entretien mémorable, et déjà se faisait fête de la satisfaction que ressentirait maître Pierre. « Il verrait assez que, selon ses recommandations, elle n'était pas demeurée sans donner de l'aide dans le Logis où on l'hébergeait, puisque l'hôte de *la Coupe* avait si tôt résolu de la domestiquer ».

— Mais où est-il, ce temps présent, votre gars ? — demanda-t-elle à l'Amblarde, après lui avoir fait connaître l'engagement qui devait assurer, au moins pour quelque mois, sa précaire existence à la ville.

— Il s'est mis aux champs dès l'autre hier, pour ce qu'on a métier de lui par delà, ma Philomène... ; mais c'est pour un peu de jours seulement — ajouta la bonne femme voyant combien à ces mots la Pastoure était déconcertée.

« Quoi ! celui qu'elle avait si grand désir de revoir s'était éloigné à l'impourvu ! Il ne fallait pas l'attendre ce jour dimanche, ni l'endemain, ni l'autre après ! Qu'est-ce donc, sinon lui, qu'elle aurait en pensée

durant qu'il serait absent? et encore s'il lui avait dit un *à Dieu soit,* avant de se départir de la ville!... »

« C'était — reprit la veuve — le serviteur du Bailli de Thonon qui était venu en nom de son maître aviser Pierre qu'il eût à se rendre, sans nul retard, au château d'Allinges pour y ajuster et mettre en place le grand vitrail attendu par sire Nægueli, l'artisan lui ayant fait savoir dès quelques jours en çà que son œuvre d'images armoriées était venue sans malencontre à chef de pièce. Les amenances[1] de damoiselle Lisbeth allaient être occasion d'un grand banquet de noblesse tant bernoise que savoyenne, et sire Hans avait en la tête que, ce jour de festivité nuptiale, la dite image fût un mémorial bien en parade dans la grand'salle du logis des nouveaux mariés ».

Mais la chétive Pastoure n'écoutait plus dame Amblarde, son regard s'était voilé de tristesse, et maintenant elle demeurait pensive, sans même que le babil enjoué des deux fillettes du logis, qui étaient survenues à la bonne heure, parvînt — ainsi que d'ordinaire — à vaincre sa taciturnité.

[1] Cortège d'honneur, cavalcade amenant l'épousée et son *trousset* au domicile conjugal. La coutume des amenances, avec musique, acclamations et salve d'armes à feu, était particulièrement en usage dans les campagnes dès le moyen-âge. C'était alors une escorte de sûreté. On suivait encore au XVII$^{me}$ siècle cette antique coutume. DB.-M.

« Donc il est de rechef en nos quartiers — se disait-elle, avec un soupir de regret... ou d'envie. — Oh, c'était bon temps, à la Saint-Jean dernière, quand, à la vêprée, elle attendait avec ses ovailles s'il ne viendrait pas à passer près de la mare de Brécorens, pour ce qu'elle avait toujours bon désir de faire chemin avec lui jusqu'au village!

Pour distraire Philomène de la rêverie où elle demeurait plongée, dame Amblarde, qui semblait en deviner la cause, dit à une de ses fillettes « qu'il fallait ce jourd'hui faire visiter à la Pastoure l'ouvroir où Pierre avait coutume de travailler à ses verres imagiés. Ce serait pour la divertir[1] et lui faire retrouver les mots, car elle était si muette à présent qu'un francolin pris et mis en cage[2] ».

— Or bien, montons çà-haut! — repartit la gentille Barbara s'empressant d'emmener la Savoyenne, qui ne demandait pas mieux que de la suivre, car elle avait une grande curiosité de visiter l'atelier solitaire dont le vitrailler avait parlé maintes fois devant elle, et où — disaient les commensales du logis — « il demeurait attrait[3], matin et soir, oubliant toute chose autre que son œuvre commencée (même son vivre) et ne prenant contentement que du labeur difficile dont il était entalenté ».

[1] Distraire.

[2] Locution populaire.

[3] Attiré.

L'ouvroir était tel que l'artisan l'avait quitté l'avant-veille, car le serviteur de sire Nægueli ne lui avait laissé nul répit pour rien remettre ici en place, et ni Barbara, ni même dame Amblarde, ne se licenciaient jamais d'y donner de l'ordre, « d'autant, leur disait Pierre ingénuement, qu'il n'y avait en cela nulle nécessité ». Le carton de son dernier vitrail demeurait encore sur son chevalet à châssis vitré, et près de la petite fenêtre géminée qui donnait jour à la chambre, la table d'étendage était couverte de patrons, de flacons de poudre d'émail, « d'esquiches » peintes, puis des divers outils du métier : pinces, égrisoir, putois, ébouriffoir, blaireau, queue de morue[1]. A les voir ainsi pêle-mêle on eût pu croire que le maître vitrailler, qui seul en avait l'usage, venait pour un instant de les abandonner.

Toutes choses étaient ici familières à Barbara ; elle les désignait sans hésiter à la campagnarde intimidée, introduite dans cette retraite, qui pour elle était comme un sanctuaire. Elle lui montrait le moufle, ce four de difficile gouverne, auprès duquel Pierre demeurait parfois au guet pendant de longues heures d'attente ; là était la roue à main dont il se servait pour atténuer l'épaisseur des verres de colorations différentes, plaqués à la fonte ; plus loin se voyait sur un banc très bas son tire-plomb, autre engin à manivelle, bon pour étirer en rubans le métal passé au laminoir ; puis dans un anglet voisin se trouvait la bassine sur

[1] Sortes de pinceaux.

trépied où les fers à souder étaient demeurés dans la braise éteinte[1].

— Sainte-Dame! que dirait-il s'il nous voyait céans? — murmurait la Pastoure dominée par la crainte tout autant que par la curiosité.

— Rien que bien, j'en veux répondre, puisque je suis ta guide, moi qui viens ici chaque jour, tant il me plaît de le voir œuvrer. Cependant je ne demeure pas toujours oiseuse à le regarder faire, d'autant qu'il a vouloir de me dresser à lui donner de l'aide. Il m'enseigne à tracer en dessin d'après ses cartons, à pointiller sur verre, à frotter au pochoir[2] la grisaille, même à dilayer les couleurs vives (sinon le rouge d'or[3], pour ce que lui seul y touche). Ah, le temps ne dure pas, en ce réduit, quand on travaille!

Une secrète envie gagnait Philomène tandis que, pénétrée du sentiment de sa faible intelligence, elle écoutait la novice apprentie de maître Pierre lui parler des heureux instants qu'elle passait dans cet ouvroir auprès de son frère. Mais Barbara, préoccupée d'expliquer tout ce qui attirait ici les regards de la visiteuse, était assurément bien éloignée de deviner ce qui se passait en elle.

— Or çà, ma mie, pour ce que tu es bonne fille, et

[1] Voir L. Ottin, *le Vitrail*. 1 vol. in-4°.

[2] Plaque de cuivre percée de trous.

[3] Protoxyde de cuivre. La préparation de ce beau rouge était encore un grand mystère.

discrète assez, je veux te montrer tout à l'heure ce qu'il garde précieusement au bahut et ne laisse voir à personne. — En disant ces mots, l'obligeante fillette dressait le couvercle d'un coffre poussiéreux relégué dans un coin, puis en sortait un vitrail enveloppé de chiffes, et vint le placer avec précaution sur le chevalet vitré.

— Qu'est-ce encore, cela ? — demanda la Pastoure.

— C'est belle image de Sainte, qu'il a tracée, peinturée et mise au grand feu naguère, je dis dès son retour de sa dernière caravane en vos quartiers. Encore n'a-t-il eu nul contentement que l'œuvre ne soit montée sur plombs et prête à être soudée sur barlottières[1] en quelque église, chapelle ou autre lieu consacré.

Puis, pendant que la Pastoure considérait sans dire mot la peinture dévote qui lui était furtivement exhibée, la jeune sœur de l'artisan continuait à donner cours à ses explications et à ses confidences, car elle n'avait jamais eu nulle disposition à se taire et ne se lassait pas de babiller « lorsque l'occasion y était bonne, et que personne n'avait lieu de s'en malcontenter ».

« Pierre — disait-elle, — lorsque nul vitrail commis et demandé par avance ne lui restait plus à façonner, faisait en la bonne saison le poseur et raccoutreur de verrières (d'autant qu'il n'y a pas de sot métier, c'est un commun dire) et, comme Philomène l'avait assez vu naguère, il allait ci et là dans les villages faire son labeur journel, s'arrêtant partout où l'on avait affaire

[1] Ferrure légère placée transversalement pour renforcer une verrière.

de lui. Mais en temps d'hiver, il demeurait céans, et faisait de telles images de dévotion que celle-ci, ayant toujours espoir qu'il en aurait la défaite un jour ou l'autre, d'autant qu'il était assez connu des gens d'église, tant en Savoie qu'en la terre de Gex et même au pays de bas Valais, certains trafiquants de par delà ayant coutume de venir de fois à autre en son logis s'informer curieusement s'il n'avait pas de rencontre la portraiture de quelque Bienheureux dont ils se puissent accommoder. Aussi s'en tenait-il toujours quelqu'une en garnison. Mais de cette dernière, que la Pastoure avait ici en vue, Pierre avait dit à Barbara qu'il ne s'en voulait séparer pour rien qui fût au monde, et de fait il devait la tenir bien chère, car lorsque la fillette survenait à l'impourvu, elle trouvait parfois son frère méditatif et contemplatif devant l'image, dont il semblait à elle qu'il était comme enfolâtré ».

— Marguerite!... — laissa échapper d'une voix sourde et comme en un rêve, la Pastoure, dont le profond et sombre regard demeurait obstinément fixé sur la fragile image peinte.

— Eh mais! — dit Barbara très surprise, se retournant avec vivacité vers sa rustique compagne — voirement c'est Sainte-Marguerite d'Antioche, vierge et martyre selon la légende[1], qu'il a voulu peindre. Çà! tu es donc devineresse, pour avoir si bien rencontré?

[1] Voir Jacques de Voragine. *La légende dorée*, p. 334. Paris. 1902.

Mais Philomène éperdue ne répondait pas et paraissait ne pas entendre; un trouble étrange s'emparait d'elle; toute sa débile intelligence était concentrée dans ses regards, que rien n'aurait pu distraire: « Oui, c'était la dernière Novice de l'abbaye... c'était Sœur Marguerite, sa bienveuillante, dont l'angélique figure était là portraiturée si très bien qu'elle semblait vivre, et c'était... oui, c'était maître Pierre qui... »

— N'est-ce pas que voilà belle image? — demandait naïvement Barbara ne pouvant soupçonner ce que ressentait Philomène.

Cependant l'expression du visage de celle-ci devenait si étrange, le mouvement de ses lèvres, la dilatation de ses pupilles lui donnaient un aspect si farouche, que sa compagne interdite eut un sentiment de vague inquiétude et lui saisit la main, comme pour la réveiller d'un songe.

— Mais qu'as-tu?.... qu'est-ce donc qui te mésarrive?

— Rien... je ne sais.

Puis, se détournant, comme si pour elle un maléfice était enfin rompu, la chétive Pastoure ajouta d'une voix confuse: « C'est une scintille[1] qui m'a traversé la tête, et rien plus ».

— Dévallons présentement, tu as vu céans toutes curiosités — reprit l'apprentie vitraillère, qui n'avait nul désir de prolonger cette visite faite à la dérobée dans l'atelier de son frère, tant le trouble de la Pastoure

[1] Etincelle.

l'avait frappée : « Ma fé-Dieu![1] — se disait Barbara replaçant avec précaution la peinture sur verre dans sa cachette — il semble qu'elle perd le sens, la pauvre fille ». Puis elle emmena Philomène hors de cette retraite solitaire, où tout parlait encore de celui qui s'en était éloigné.

— Qu'aviez-vous ce tantôt, autant l'une que l'autre? — demandait à sa fillette aînée dame Amblarde, quand la nouvelle servante du Logis de *la Coupe* les eut quittées à la nuit tombante suivant son habitude, car la vigilante matrone avait bien vite remarqué l'agitation nerveuse de Philomène et l'air déconcerté de Barbara.

Mais celle-ci ne pouvait lui donner nulle réponse satisfaisante : « La Pastoure avait eu çà-haut quelque secret malaise sans nulle cause apparaissante, ce dont elle qui rapportait avait été si surprise que rien plus, et voilà tout ce qu'elle en pouvait dire. Peut-être c'était relique de son mal de jeunesse, dont Pierre leur avait parlé ci-devant ».

— Peut-être! — répéta la vieille devenue pensive et regardant avec tristesse la petite flamme vacillante qui peu à peu s'éteignait au foyer.

Mais par quel caprice maître Pierre, peu de jours après son retour du Chablais, avait-il été conduit à re-

[1] Sens littéral : *sur ma foi en Dieu!* Cette formule d'attestation était particulièrement usitée par les femmes, au cours du XVI[e] siècle. DB-M.

tracer furtivement et de mémoire, puis à entreprendre de peindre sur verre l'image de la Novice cistercienne, dont il ne pouvait éloigner le souvenir? Etait-ce pour distraire ou stimuler sa pensée, lui qui s'était promis maintes fois de n'y plus songer?... Puis, pourquoi n'avait-il pu se résoudre — contrairement à son naturel franc et ouvert — à parler à l'enjouée fillette, qui chaque jour venait comme un oiseau égayer son ouvroir, de la ressemblance qu'il cherchait à rendre, dût-il lui révéler aussi le sentiment par lequel il était inspiré? Le cœur, mieux que la raison, peut répondre, et le souvenir, même très lointain, de la vingtième année, doit suffire croyons-nous pour expliquer tant bien que mal ces agissements d'apparence contradictoire.

## VIII

C'est dans la contrée, bien connue de nous, où Pierre venait d'être appelé à se rendre de nouveau, que nous nous transportons encore... en imagination.

Par une brumeuse et froide matinée, le jeune artisan descendait le sentier qui, du coteau des Allinges, conduit au village de Pérignier, car il avait passé la nuit au château-neuf de la baronnie après y avoir exécuté la veille la mise en place sur barlottières du grand vitrail qu'il était venu livrer à l'admiration de Montfort, le futur gendre du seigneur Bailli. Maintenant toute

affaire de métier était oubliée du vitrailler, et l'impérieux désir de revoir Sœur Marguerite avant de regagner Genève dirigeait ses pas. Mais quel chemin devait-il suivre pour découvrir la retraite de la fugitive Novice et comment s'enquérir de l'habitation de la « Gasparde », ci-devant Converse à l'abbaye, sans éveiller la curiosité, peut-être malveillante, des manants villageois auxquels il demanderait ce renseignement? Cependant il hésitait, et ralentissant la marche peu à peu, il finit par s'arrêter, interrogeant des yeux la campagne silencieuse, dont la mélancolie l'impressionnait et disposait son esprit à la rêverie.

Comme tout était changé d'aspect, depuis les derniers beaux jours d'automne, dans ces alentours de l'abbaye dont il distinguait les antiques toitures, à travers les ramées des futaies que déjà la bise de novembre avait dépouillées! A présent la première neige recouvrait la plaine et faisait paraître plus sombres les taillis et les fourrés de la grande forêt de Planbois dont les ondulations lointaines disparaissaient dans la brume du côté du couchant. A l'opposite, et des Allinges jusqu'au Salève, d'épaisses nuées demeuraient comme suspendues au versant des montagnes qu'elles recouvraient du sommet jusqu'à mi-hauteur, puis de grands vols de corneilles et de choucas tournoyaient dans l'étendue, ou parfois venaient s'abattre en croassant dans les champs abandonnés; toute la nature semblait inanimée, et çà et là seulement quelque noire fumée s'élevant lentement d'un toit de chaume témoi-

gnait encore que ces sites, si solitaires d'apparence, n'étaient pas tout à fait inhabités. « N'était-ce pas là-bas, sur la lisière des bois — se demandait l'artisan contemplant ce sombre paysage — que par un beau matin, au temps de la Saint-Barnabé prochainement passée, il avait fait rencontre de la Pastoure gisant inerte et tombée en extase? Ne distinguait-il pas le sentier qu'il avait suivi à travers les champs pour transporter à l'abbaye le triste fardeau dont il s'était chargé ?... Cette chétive et maladieuse Philomène, qui psalmodiait de si bon courage ses litanies à Notre-Dame en conduisant ci et là ses ovailles, combien il était enclin à toute charité pour elle, combien il souhaitait qu'à présent tout lui vînt en gré! »

Cependant d'autres souvenirs s'éveillaient dans sa mémoire: par-dessus ces murs d'enceinte à demi ruinés de « la clôsure » des Cisterciennes, il lui semblait apercevoir — était-ce une illusion? — la fenêtre de la cellule où il avait eu, avec la fidèle compagne de la défunte Abbesse, quelques instants d'un entretien qui les avait troublés l'un et l'autre et dont il n'avait rien oublié.... Qu'avait-il plus à contempler cette sainte maison, déserte et de morne apparence, que, pour jamais, Marguerite avait quittée ?.... Il reprit son chemin dans la direction de Brécorens, non sans se retourner encore du côté de l'abbaye; mais il lui venait en pensée que Sœur Perpétue lui avait dit certain jour qu'elle était native du village où la Pastoure sa filleule était « à maître », et il avait lieu de conjecturer que « le chosal » de la bonne Converse jadis

desservant l'héberge, devait être situé dans les alentours.

Il marchait depuis quelque temps sans faire rencontre, quand, parvenu sur la lisière d'un « bosson[1] » où se dressait un sorbier encore chargé de ses grappes de baies rouges, dont bon nombre d'oiseaux faisaient curée, il crut entendre le faible sifflement d'un coup de fronde ; une branche menue se cassait près de lui, tandis que les pillards emplumés se dispersaient à tire-d'aile, aucun d'eux ne paraissant atteint par le projectile; puis le maladroit chasseur qui les avait troublés apparut hors du taillis, cherchant vainement sur la neige si quelqu'un de ces chétifs oisillons n'était pas tombé[2].

— Holà ho! est-ce bien toi, maître Pierre?

— Nul autre, et rien plus, dom Boccard! — repartit le Genevaisan, du même ton de familiarité enjouée avec lequel il était interpellé. Puis il vint serrer la grosse main rougeaude que lui présentait le vieux prêtre.

— Sois le bienvenu mon gars, voici bon rencontre! A dire vérité, je ne pensais pas plus à toi ce matin qu'à ma première messe. Qu'est-ce donc qui t'amène en nos quartiers?

— Ce n'est pas la chasse, messire Jean; je ne viens

[1] Petit bois.

[2] On chassait encore ainsi en 1667, les grives... ou les merles « dans les environs du Salève ». Voir Grillet. *Dictionnaire historique*. 1. 95.

pas tracer sur vos brisées, il me déplairait trop de vous faire le tort, fût-ce d'un merle.

— Ah les merles !... n'en disons mot, de cette engeance malicieuse ! plus ils me font beau jeu et moins j'en attouche !

— Cependant, *Qui bien tire, deux en a,* c'est un commun dire[1].

— Pour vous autres de Genève, qui usez de bâtons à feu, même de pistoles longues et de grains de fer, fût-ce contre une lardère (selon ce qu'on dit à Thonon) ! mais ici nous chassons toute manière d'oisillons à la fronde, comme tu vois, et c'est pitié d'un tel engin rustique qui, à mon sens, ne vaut pas une arbalète à rats — encore que le saint roi David en eût assez l'usance quand il était jeunet. — Çà parlons d'autre ! Où vas-tu du pied ? Qui te meut à démarcher par delà ?... J'en suis surpris du tout : on ne vous voit guère en nos paroisses, vous autres vitraillers ambulatifs, quand Décembre s'amène.

Pierre — que le regard pénétrant de dom Boccard embarrassait toujours lorsque celui-ci « l'inquisitait » — eût bien désiré ne pas répondre, et cependant il fallait le faire, car ces questions étaient trop précises pour qu'il pût les éluder : « Il était en quête de la Gasparde, en Religion Sœur Perpétue, et n'avait autre intention que de la chercher à la gîte, mais n'en savait encore les adresses ».

— Et qu'as-tu affaire à elle, bel ami ?

[1] Proverbe cité par Cotgrave. *Dictionnaire.*

« C'était pour lui donner un bonjour et bons vêpres, en passant..., et aussi pour lui porter nouvelles de Philomène, du présent à Genève, dont elle disait avoir été marraine et qu'elle avait toujours en recommandation ».

Cette explication — bien qu'elle ne fît connaître au questionneur qu'une part de la vérité — était assez naturelle pour le satisfaire, puis l'intérêt qu'il portait à la Pastoure excitait maintenant sa curiosité.

— Çà, mon valet, tu te fourvoies donc en traçant par ici... La Gasparde que tu dis n'est pas gîtée à Brécorens; sa chétive caborne[1] est sise plus amont, à l'orée des bois de Cursinge. C'est à la carre de Pérignier qu'il te fallait prendre la traverse, en remontant le ruisselet qui vient de par delà le moulin.

— *Qui ne sait rien, de rien ne se doute,* messire Jean.

— C'est bien dit, compagnon, mais il y a remède; je vais, en intention de te favoriser, délaisser mon pourchas des merles et te remettre en chemin droiturier, envi[2] la neige qui couvre toutes les sentes. Çà, démarchons, et ce pendant dis-moi d'abordée ce qu'il en est de Philomène en ton Genève.

« Il n'en était que bien, puisqu'elle avait trouvé sa gîte et son vivre, au moins pour un temps, au Logis de *la Coupe,* sur la parole d'un notable répondant et... d'un autre. On pouvait souhaiter mieux pour elle,

[1] Cabane.

[2] Malgré.

c'était vérité, mais tout vient à la bonne heure à qui sait attendre, et sire Balard le ferretier, ou quelque autre bienveillant, s'engénierait tant qu'à la parfin on trouverait où la mettre en service. Puis maître Pierre conta quelle était l'existence trop casanière de la nouvelle habituée en ce Genève, où elle avait eu si grand désir de venir à séjour et dont elle ne connaissait que les curiosités de la Pelisserie et du circonvoisinage. Pourtant il l'avait deux et trois fois fait essorer par ville, même en Cornavin, ayant pris le soin de disposer dame Amblarde sa marâtre à faire tout bon accueil à cette fantasieuse esseulée, qu'il lui avait amenée certain jour dimanche, la priant de l'assister de ses sages conseils, pour le plaisir de Dieu ».

— Voilà qui est bien avisé, mon gars; il se voit que tu es de bonne engeance. Çà, tu parlais de sire Balard, il t'a donc fait participant de l'épître que je lui écrivais naguère ?

— Messire Jean, il est ainsi, je l'avoue.

— Eh, compagnon! tu n'as pas à t'en montrer hésitant : te voilà rouge de visage comme un chérubin. Sire Balard a fait selon la raison, en te prenant pour confidentiaire, car il savait que tu t'étais familiarisé avec nous autres et que les tristes nouvelles de l'abbaye étaient pour t'intéresser. Ainsi tu sais donc ce qu'il en est de Sœur Marguerite?

— Rien plus que ce que vous en contiez et ce n'est guère.

L'embarras du pauvre garçon était si évident, tandis qu'il disait ces mots, que le prêtre le regarda avec

surprise, se demandant sans doute d'où pouvait provenir le trouble de son interlocuteur à propos de ce qu'il venait de lui demander. Peu à peu une certaine réserve gagnait le bonhomme et remplaçait sa disposition naturelle à parler sans réticence *de omnibus rebus et quibusdam aliis* avec tous ceux qui, ainsi que le vitrailler de Genève, lui étaient devenus familiers, et — comme si quelque intime réminiscence du confessionnal lui revenait soudain en mémoire — le ci-devant Directeur des Cisterciennes était maintenant peu disposé à parler davantage au jeune artisan de celle qu'il venait de lui nommer.

Ils démarchèrent ainsi quelque temps, préoccupés l'un et l'autre, puis dom Boccard désignait de la main un sentier qui, se détachant de leur chemin, paraissait monter la colline à travers les taillis : « Voici, dit-il, la traverse qu'il est métier de prendre pour aller à Cursinge. Après que tu auras contrepassé le moulin d'aval, tire encore à la malemain, et quand tu seras à la croix d'amont — que nos meinherren ont fait débriser aussi par leurs soudarts — va plus outre, tant que tu trouves une caborne ruineuse à l'entrance des bois de Draillans. C'est là que gîte pauvrement Perpétue. Dis-lui qu'elle vienne tantôt — c'est à savoir demain ou l'autre — chercher sa pitance, pour ce que nous avons saigné un lard en mon logis; ce sera pour me contenter, car il y a un certain temps qu'elle n'est venue à Brécorens.

— Grand-merci à vous, messire Jean; Dieu vous doint toute prospérité !

— Quant est de toi, maître Pierre — ajouta le prêtre, comme si sa conscience lui faisait quelque reproche de soupçons peut-être immérités, — je te dis au revoir prochain, et si tu t'attardes par delà ce tantôt, ne te mets pas au retour, viens ce soir me demander le past et la gîte; tu auras demain bon temps assez pour regagner ton Genève ».

Puis le bonhomme s'éloigna sans écouter les « remerciations » cordiales de celui auquel il offrait l'hospitalité.

Les directions routières que venait de donner dom Boccard au jeune Genevaisan dont les hasards de la chasse aux merles lui avaient ménagé ce matin la rencontre, étaient assez précises pour qu'il ne pût se fourvoyer dans les sentiers, et lorsqu'il eut atteint la localité éloignée de toute habitation qui lui avait été désignée, il lui fut facile de reconnaître la chétive chaumière, située sur la lisière des bois, qui devait être le refuge de la Sœur converse et de sa compagne. Cependant aucune trace de pas, sur la neige récemment tombée, ne se voyait aux approches de cette « caborne », qui paraissait être non pas une demeure mais un grenier à noix ou un fenil, comme on en voit parfois dans les lieux écartés, et rien ne faisait supposer qu'une telle hutte fût l'abri de nulle créature humaine. Pierre n'en frappa pas moins à la porte close; puis une voix féminine qu'il reconnut avec plaisir l'ayant invité à entrer, il passa le seuil de cette demeure misérable.

dont l'intérieur était éclairé par un étroit « luiset » percé du côté opposé à l'entrée.

La Gasparde, était seule dans ce réduit, qui ne renfermait d'autres meubles qu'un grabat couvert de feuillée, un vieux coffre-bahut, un « banquet[1] » et quelques chétifs ustensiles de cuisine. Elle filait au rouet, assise sur la pierre du foyer, devant un feu d'écorces près de s'éteindre et dont l'âcre fumée, n'ayant d'autre issue que le luiset ouvert, emplissait encore ce refuge. A la vue du compagnon venant de Genève, qu'elle avait tant de fois accueilli à l'héberge de l'abbaye lorsqu'il travaillait à Brécorens, la bonne femme laissa échapper une exclamation de surprise et de joie. Tandis qu'elle échangeait avec « le gentil vitrailler » une cordiale poignée de main puis quelques mots de bienvenue, une expression de contentement animait sa bienveillante physionomie, que ses récentes « traversures » ne paraissaient pas avoir changée.

— Viens t'asseoir céans, mon gars, que je te contemple à mon désir. C'est fortune de te voir, dont j'ai tel ébahissement que je crois rêver! Or çà, que dis-tu? d'où viens-tu? Qui t'a mis aux champs?... — On sait que la Sœur Converse avait pour habitude de présenter ainsi plusieurs questions simultanées au choix de ceux qu'elle interrogeait « curieusement », et pour la satisfaire il fallut tout d'abord que Pierre lui apprît ce qui

[1] Petit banc.

l'avait amené la veille aux Allinges, et comment « il n'avait pas voulu passer au retour si près de l'abbaye sans faire effort pour revoir Perpétue et Sœur Marguerite qui, disait-on, avaient fait retraite ensemblement et devaient avoir même refuge en lieu écarté. »

— Ah! Sœur Marguerite n'est plus céans, mon Pierre. Elle est en meilleur gîte, et non loin de nos quartiers. Dieu merci! Encore ne voulait-elle point me quitter, la pauvre Sœur Novice.

— Et où donc est-elle présentement?

— Elle est.... — Puis se ravisant: — On m'a fait assez promettre sur ma foi de n'en rien dire; même dom Boccard m'en adjure, en tout rencontre, comme si c'était cas réservé[1].

— Soit ainsi! — repartit le visiteur déconcerté. — Je ne voudrais pas vous induire à mal, Perpétue: c'est affaire de conscience.

Mais, tandis qu'il parlait, sa voix était si attristée et sa physionomie témoignait d'un si grand désappointement, que la matrone en fut touchée.

— Pourtant il peut être que tu la voies ce tantôt si tu demeures un peu; elle vient ici me faire visitation de charité chacune semaine, le di-mar et le di-vendre[2] (c'est aujourd'hui) après mi-jour[3], et si elle n'a eu nul

[1] Cas dont l'absolution ne peut être accordée que par le Diocésain.

[2] Le mardi et le vendredi. Cette inversion est encore en usage dans le dialecte savoyard.

[3] Midi, même dialecte : *mi-so*.

traversement[1] en son chemin, c'est à croire qu'elle ne peut tarder à se montrer à nous.

Puis — sans paraître remarquer combien à présent une impression nouvelle se lisait dans les yeux brillants du « jeunet » qui l'écoutait — Perpétue ajouta sans transition : « Et de notre Pastoure forpaysée, qu'en veux-tu dire ? »

La réponse du vitrailler et les détails qu'il donnait concernant Philomène, puis les réflexions chagrines de la Converse à propos de l'escapade de celle-ci devinrent le sujet de l'entretien ; mais Pierre eut beaucoup de peine à faire partager à Perpétue sa confiance dans le prochain avenir de l'orpheline, « maladieuse, lunatique, et toujours trop prompte à faire un coup de sa tête (disait la Converse) quand nul n'était provident pour elle ».

— Pour Dieu, je le serai, moi, n'en ayez doutance !

— Ainsi soit, mon Pierre ! Tu as grand cœur et bonne intention, j'en veux répondre, et pourtant... je ne mets rien en gages de ce qui peut être d'elle, à ton déçu.

Ils parlèrent ensuite du décès de révérende Mère Ayma, de la prise de possession de l'abbaye par les soudarts Allemands, survenue le lendemain de l'ensevelissement de la défunte, et de la fuite des deux dernières conventuelles, qu'on avait « impiteusement » fait sortir de leur sainte maison.

[1] Contrariété. Dict. de Cotgrave.

— Encore faut-il dire nos Dieu-grâce[1] de ce que cette caborne où tu me trouves était demeurée de mon paternel héritage et pouvait nous être un refuge, mes affins de Brécorens, possessionnés de mon bien chétif dès mon entrée à l'abbaye, s'étant montrés dispos à m'en abandonner l'usance quand ils ont vu que j'étais sans asile.

— Mais de votre pitance journelle, qu'en est-il à présent?

— Je fais la filandière, comme tu vois, pour le proufit des femmes ménagères qui me confient leur filasse; je vais peigner et laver la laine tondue, et je blute le méteil et l'avoine devant qu'on les porte au moulin, c'est aussi pour gagner mon vivre; et quand le pain me fait défaut, s'il faut tout dire à toi, je vais quémander ci et là dans le circonvoisinage, où il est encore de bonnes gens disposés à héberger la Gasparde pour le plaisir de Dieu.

— Las! c'est trop rude vie, en ce temps d'hiver qui s'amène!

— Il n'est que d'endurer patience, mon Pierre. Quand viendra la primevère je puis encore travailler aux champs tout comme une autre. *A chacun jour son vêpre.*

« Par ma foi, elle propose bien, cette vaillante et prude femme — se disait le jeune artisan ému de sympathie, et dont le regard demeurait fixé affectueusement sur la Sœur Converse; — mais qu'est-il outre

[1] *Dei gratia.*

plus de sa pieuse compagne, dont je n'ose à présent m'enquêter à elle, encore que j'en aie si grand désir que rien plus? »

Ce fut Perpétue, dont le naturel, on le sait, ne s'accommodait pas du silence quand elle avait à qui parler, qui d'elle-même et peu à peu se reprit à deviser de Marguerite.

« La dame de la Sarraz, marâtre de la pauvre Novice, l'avait dutout délaissée, cette malveillante ayant passé à l'hérésie dès plusieurs mois pour demeurer possessionnée de tout le bien noble de la famille, terre et château, que les Allemands menaçaient de lui détenir[1]. De son baron, il ne se parlait plus; Marguerite en était sans nouvelles, et — disait-on — la Dame l'entretenait bien écharsement en quelque villette, hors du pays de Messieurs de Berne. Que serait devenue la pieuse fille, mise hors de sa clôsure et ne sachant que faire, sans l'assistance charitable de messire Jean, lequel avait tant fait que les seigneurs d'Allinges l'avaient pourvue d'une précaire retraite (encore que Marguerite ne fût pas de leur parenté). Que serait-ce, en temps prochain peut-être, de cette esseulée, qui n'était pas comme Perpétue une rustaude à tout endurer? »

— N'a-t-elle pas — demandait Pierre avec inquiétude — quelque bon espoir de rentrer en une Religion de son Ordre?

« Non, Sœur Marguerite n'en avait pas... au moins

[1] Voire Ruchat. *Hist. de la Réformation*. V. p. 499.

en ce temps présent trop misérable, disait dom Boccard; l'adversité était partout, l'appréhension de la Réforme avait gagné toutes les communautés de la Savoie et même de la Bresse : une Novice n'était plus recueillie qu'à grand' peine dans une Religion de nonnains, tant on y était en doute d'un prochain et menaçant avenir. Les chétives religieuses dispersées qui n'avaient famille pour les assister, étaient contraintes d'aller s'offrir pour gardes hospitalières, pour chambrières, voire pour servantes. Encore se pouvaient dire bienheurées celles qui avaient ainsi trouvé gîte, fût-ce sans aucun gage, dans quelque honnête maison de bons chrétiens ».

— Servante! — murmurait Pierre — et il peut être ainsi de Sœur Marguerite!

— Pourquoi non, mon gars?

— La fille au sire baron de la Sarraz!

— Que veux-tu qu'il soit d'elle?

Le jeune homme allait répondre, sans doute, mais en ce moment la porte fut ouverte et celle dont on parlait ici apparut sur le seuil de la caborne.

## IX

— Je disais bien à celui-ci mon visitant, lequel s'enquerrait de vous, que ce jourd'hui vous viendriez sans doute, Sœur Marguerite! — dit Perpétue après l'échange

du salut accoutumé. — C'est maître Pierre le vitrailler; il est de passage en nos quartiers, et s'en retourne. Que dites-vous à lui!

— Bon jour, bonne œuvre! — repartit avec affabilité la nouvelle venue. — Dieu vous gard', maître Pierre — ajouta-t-elle, en s'adressant modestement au Genevaisan, qui s'était levé soudain à sa vue et demeurait embarrassé devant elle.

— *Salve,* ma Sœur — dit-il enfin, avançant timidement la « bonne main » comme pour presser celle de Marguerite; mais la Novice cirstercienne lui faisait une légère inclination de tête seulement, suivant l'usage des filles en Religion lorsqu'elles voulaient alors « révérencier un homme » qui n'était pas de leur parenté. Puis elle entr'ouvrit la panetière qu'elle tenait cachée sous sa cape et en déposa le contenu sur le coffre, tandis que la Converse la suivait des yeux avec intérêt.

— Et qu'est-ce encore?... du pain de seigle, des saurets, du sérat, des séchons! vous ne venez jamais céans les mains vides, Marguerite, tant vous êtes aumônière!

— Ce n'est pas aumône, c'est assistance de pauvre Sœur en Christ et rien plus.

— Doux-Jésus, c'est trop de butin!

— Or bien, la reste sera pour vous déjeûner demain.

— Nenni, voici Pierre qui me veut donner de l'aide.

Mais le Genevaisan « se fût fait une peine » d'accepter une seule bouchée du chétif repas destiné à la Converse : Il avait, disait-il généreusement, pris sa dînée avant de se mettre en chemin, et Perpétue insista vainement pour qu'il prît part à son aubaine.

Peu après, ils étaient assis tous trois autour du foyer, dont Pierre attisait les braises et ranimait la flamme : « D'autant, disait-il, que Sœur Marguerite avait tracé dans les neiges, ainsi qu'il se voyait assez à ses petits sabots mouillés. Peut-être elle venait de loin; pour ce, il était métier présentement de la réchauffer ».

— Je ne viens pas de bien loin par delà — dit la Novice, échangeant un sourire discret avec Perpétue.

La présence inattendue du jeune vitrailler l'avait un instant interdite, mais déjà elle s'était reprise : ce Genevaisan à la physionomie honnête, aux traits aimables, aux regards empreints de droiture et d'intelligence, ce maître Pierre dont elle avait gardé le souvenir (un peu plus qu'il n'était séant peut-être, lui disait parfois sa rigide conscience de recluse), oui ! il lui agréait de le revoir encore, et tandis qu'elle le faisait parler de « la Pastoure », à laquelle ils s'intéressaient tous deux sincèrement, la simplicité de langage du discoureur, les bons sentiments qu'il manifestait gagnaient la sympathie de la Cistercienne, attiraient sa confiance, attraction si naturelle que l'innocente et pieuse fille en Religion ne songeait pas même à s'en défendre.

Quant à l'Enfant de Genève, il n'avait jamais été si heureux que ce jour là, et ce qu'il ressentait depuis que Marguerite était dans cette chétive caborne enfumée, il n'aurait su l'exprimer. Elle ne portait plus le costume de son Ordre; d'où venait ce changement? Il n'osait le lui demander, mais qu'importait-il de le

faire ? L'humble vêtement villageois dont elle était habillée lui donnait, semblait-il, une grâce nouvelle; sous le béguin, comme sous la guimpe et le voile, sa noble physionomie gardait la même sérénité; l'expression à la fois rêveuse et résignée qui lui était habituelle était si touchante, que Pierre en était ému, et quand la jeune religieuse lui parlait, sa voix le captivait tant qu'il eût souhaité de l'entendre toujours.

Au cours de cette entrevue prolongée durant l'après-midi et dont un paisible entretien faisait tout le charme, il semblait à Marguerite, devenue pensive, que ce jeune compagnon, presque un étranger pour elle, méritait bien les éloges que, dès plusieurs mois en faisait la Converse, qui l'avait pris en gré.

— Mon Pierre — dit enfin celle-ci — le temps ne dure pas quand tu nous tiens compagnie, car c'est toujours plaisir de t'entendre langager de ce que tu as en affection perdurable, je dis tes sœurs et ta marâtre, ton labeur d'imagier, ta foi de bon chrétien et plus encore ton Genève, bien qu'il ne s'y voie plus guère de catholiques opiniâtrés comme sire Balard et comme toi, je m'en assure. Cependant voici heure de Vêpres, il est temps pour notre Sœur de se retraire, ayant encore à cheminer par la traverse avant de trouver sa gîte.

— Et où va-t-elle ? — demanda le Genevaisan, qui s'était levé, voyant assez qu'ils allaient se séparer.

— Je vais... à Cervens — repartit Marguerite.

— Votre plaisir soit que je trace avec vous, cela ne me détournera qu'un bien peu de ma voie.

« Comment refuser cette faveur qu'un timide regard semblait encore solliciter !... »

Ils prirent, l'un et l'autre, affectueusement congé de la Converse, qui disait à Pierre en lui pressant la main : « Mon gars, je vais réciter un *Pater,* chacune dimanche jusqu'au grand Pâques, pour que bien t'advienne et qu'on te voie encore, à la primevère, venir rabobiner les cives en nos quartiers.

— Ainsi vous faites séjour à Cervens, ce temps présent ? — demandait Pierre, cheminant au côté de Marguerite dans la traverse solitaire, tantôt dans les champs et tantôt dans la brousse. La brève réponse affirmative de la Novice ne donnait guère prise à la conversation ; mais le silence entre gens peu familiers l'un à l'autre est parfois plus embarrassant que la causerie, et, pour échapper à cette contrainte, la Cistercienne reprit en hésitant un peu :

— Je suis à demeure chez Damoiselle du Martheray de Cervens, alliée d'Allinges et la dernière du nom, selon ce qu'on raconte. Elle est d'un grand âge, la pauvre créature, et pour ce qu'elle ne saurait plus se gouverner en son manoir, ses affins — à la recommandation de dom Boccard — m'ont donné la charge de prendre tous soins d'elle.

— C'est pour ce que vous avez le bruit d'avoir été si douce et vigilante gardienne de votre révérende Mère Abbesse qu'un angel de Dieu, durant sa maladie dernière.

— Rien moins! — repartit la jeune Cistercienne confuse.

— Çà! — poursuivit Pierre, qui prenait un peu d'assurance — ayez en gré que je vous demande qui vous a induit à quitter la tunique blanche et le scapulaire?

« C'était pas ordre de sire Nægueli, lequel rude Allemand ne voulait plus endurer en son bailliage le port de nul habit religieux, fût-ce des prêtres déchassés, fût-ce des pauvres filles conventuelles réfugiées en lieux écartés. Encore était-ce bien, prétendait-il, pour gracieuser les seigneurs d'Allinges, qu'il laissait en leur gîte — au moins pour le présent — les ci-devant curés de paroisse tels que dom Boccard et les nonnains qu'on avait sorties de cloître, toutes si malplaisantes à évangéliser, que Poupardin, le nouveau ministre, en était à la grosse haleine. Quant à ce change de vêtissure, ajoutait la Novice, il n'est jour que je ne le regrette ».

— Je crois... qu'il m'en fâche aussi.

— Eh, pourquoi! maître Pierre?

— Pour ce que je n'ose plus vous dire Sœur, quand je vous avise à présent.

— Dites « Marguerite » — repartit avec simplicité la Novice, jetant un furtif regard sur l'honnête garçon qui lui faisait cet aveu.

Ils avaient déjà dépassé le petit village de Pessinges sans trop s'en apercevoir, et bientôt ils atteindraient Cervens; leur causerie n'avait rien qu'un tiers n'eût pu entendre, et cependant elle les intéressait autant

l'un que l'autre. Un certain tour confidentiel en faisait insensiblement le charme; le vitrailler-imagier, interrogé par sa compagne de route sur ses récents travaux d'atelier, n'avait pu laisser ignorer bien longtemps à Marguerite « qu'il s'était licencié de faire une souvenance d'elle, en portraiture sur vitrail », et la jeune Cistercienne, bien que rien ne trahît sa surprise, n'en avait pas moins été assez troublée pour avoir peine à cacher l'impression qu'elle ressentait.

— Ai-je mal fait, à votre avis? — demandait l'artisan, d'une voix qui sollicitait l'indulgence.

— Voirement, je ne saurais le dire.... « C'est l'intention qui fait la faute », ainsi qu'on nous catéchise au couvent.

— Or bien, j'ai peint cette image de vous sans penser à mal.

— Je vous crois... cependant il serait plus sage de la détruire.

— Parlons d'autre!...

Cela était dit avec tant de vivacité, que Marguerite déconcertée baissait les yeux, et pendant un instant ils cheminèrent en gardant le silence.

Une lutte de sentiments contraires, à laquelle rien ne l'avait préparée, s'élevait dans le for intérieur de la Novice: Tandis qu'elle inclinait à donner toute sa confiance à celui qu'elle apprenait à connaître et avec lequel elle se plaisait toujours davantage à deviser familièrement, d'autre part un retour à l'austère réserve des Filles de Citeaux lui était imposé par sa conscience, et l'attachement surprenant que témoignait Pierre

pour l'image qu'il avait tracée en souvenir d'elle, lui laissait une impression qu'elle n'avait jamais ressentie mais que, instinctivement, elle pensait bien être répréhensible, « puisqu'elle en était confuse, et même avait peine à y songer ».

A mi-chemin des deux villages le sentier qu'ils suivaient devenait glissant, la neige étant çà et là durcie par la gelée, et pour la Cistercienne qui « démarchait » en sabots, ce parcours devait être assez scabreux pour qu'elle n'avançât qu'avec précaution et lentement; puis la vie confinée « en clôsure » dès plusieurs mois lui avait fait perdre l'assurance du pas que donne l'habitude, et déjà plusieurs fois Pierre, inquiet de son allure hésitante, l'avait sollicitée de prendre le bras qu'il lui offrait. Mais « il n'était pas nécessaire », répondait-elle avec embarras; sur quoi le jeune artisan, n'osant insister, s'était borné à se tenir très rapproché d'elle, étant ainsi prêt à la soutenir si elle faisait un faux pas.

— Je crois bien qu'il est métier que vous me teniez en main! — dit enfin la pauvre Novice, qui venait de trébucher et, sans l'assistance de son vigilant compagnon, fût certainement tombée.

— *Au besoin l'ami*[1] — repartit Pierre, s'emparant de la main qu'elle lui abandonnait.

Cette partie difficile du chemin fut ainsi passée (combien Pierre eût désiré qu'il se présentât d'autres

[1] Proverbe du XVIme siècle.

mauvaises « traversures » à franchir!) La main de Marguerite craintive avait deux ou trois fois pressé la sienne, et le souvenir de cette pression involontaire le faisait encore tressaillir. Mais à présent, nul obstable ne s'opposant à sa marche, elle paraissait vouloir retirer ses doigts effilés qu'il retenait encore : « Que penserait-elle de lui, si comme un rustaud, il ne tenait compte de sa demi-volonté » ? Il dut enfin céder — bien à regret — à cette tacite résistance.

Le jour baissait et déjà le brouillard du soir gagnait la plaine quand ils furent en vue de Cervens, dont le petit manoir seigneurial s'apercevait un peu avant l'entrée du village.

— Voici ma demeurance — dit la Cistercienne, montrant à l'artisan les toitures et l'enclos de cette rustique maison noble, d'apparence à demi ruinée.

— Eh, ne vous conduirai-je pas jusqu'à la porte?

Mais un hochement de tête négatif, qu'atténuait un léger sourire, fut la réponse de Marguerite. Elle s'était arrêtée à la croisée d'un sentier se détachant à droite de celui qu'ils avaient suivi.

— C'est ici votre voie — reprit-elle — puisque vous allez prendre logis à Brécorens pour la nuitée. Je vous dis adieu, mon conducteur! Il est temps de nous départir.

— Ne vous reverrai-je pas, Marguerite, si, à la primevère, je reviens en ces quartiers?

— Las! qu'en saurais-je dire!...

Etait-ce l'instabilité de sa nouvelle existence, le sentiment de son isolement ou quelque autre pensée, plus

troublante encore, qui donnait à ces derniers mots un accent de mélancolie et d'émotion contenue?

— Parlez quelque fois de moi à Philomène; ce sera pour me contenter.

— Ainsi ferai-je... ma Sœur, n'en ayez doutance.

Elle lui tendit spontanément les mains, qu'il pressa en s'inclinant, comme s'il était entraîné à les porter à ses lèvres; mais la jeune Cistercienne, devinant sa pensée, s'était bien vite dégagée de son étreinte et déjà se retirait en hâte, tandis qu'avec tristesse il demeurait encore sur place et la suivait des yeux.

## X

C'est à Genève, et rue de la Pelisserie, que, pour l'intelligence de ce récit, il convient de ramener l'attention du lecteur en lui faisant connaître le fâcheux état mental dont souffrait la débile Philomène.

Dès sa dernière visite dominicale chez dame Tacon, la Pastoure paraissait aux gens du Logis de *la Coupe* être sous l'impression de quelque fâcherie, et se montrait secrètement agitée à toute heure: « Qu'est-ce donc qui lui mésarrive? demandait maître Gotteron à « la Bancale », qu'il consultait en toute affaire dont il était perplexe. Elle ne dit plus le mot, cette chétive, encore qu'elle marmonne sans cause tout en œuvrant

au ménage; puis elle regarde si fixement toutes choses qu'on la croirait en extase. Sur ma foi de bon chrétien, je ne sais si je n'ai pas résolu trop de léger[1], quand j'ai pris cette fantasieuse en service : *Qui trop en hâte se détermine, à son loisir se repent,* c'est un commun dire dont j'aurais dû me mémoriser ».

Mais la Bancale ressentait déjà quelque attachement pour la nouvelle servante que le bon Fribourgeois lui avait, bien à propos, donnée en aide : « Il ne fallait jamais, disait-elle, se reprocher ce que Charité nous induisait à faire. La Chablaisienne avait ses lubies; toute fille jeunette a les siennes certains jours, suivant le cours de la lune. Cependant elle avait bon vouloir de faire tout service domestique; n'était ni friande de sa pitance, ni glorieuse de ses souliers neufs; se montrait si docile qu'un agneau suivant sa mère, et se gouvernait si sagement avec les brocardeurs, qu'il n'était compagnon qui se licenciât de venir après boire la molester en cuisine. De telles filles de bien devaient être chèrement tenues en ce Genève, où Malice abondait toujours plus, envi la Réforme des réformés. Ce qui convenait le mieux à faire, était de ne pas s'ébahir des petits travers de ces rêveuses; quant à celle-ci, c'était passagère humeur noire qui la traversait mais rien plus, et de son prompt assagissement la Bancale voulait répondre à son maître ».

L'hôte de *la Coupe* — bien que, de nature, il fût toujours « en doutance et repentaille » — avait fini, selon

[1] A la légère.

son habitude, par se ranger à l'avis de sa vieille ménagère, et comme le service domestique de Philomène ne paraissait nullement souffrir de « ses lubies », le bonhomme « endurait patience », ou plus exactement, s'était assez habitué à la sombre taciturnité de son humble commensale pour ne plus s'en inquiéter.

Plusieurs semaines se passèrent ainsi depuis le retour de Pierre Tacon à la ville; deux ou trois fois il était venu au Logis de *la Coupe* pour voir la Pastoure et s'entretenir familièrement avec elle, puisqu'elle paraissait avoir oublié ceux qui, à Cornavin, l'avaient toujours bien accueillie. Mais les impressions qu'il rapportait de ces courtes entrevues étaient pour le surprendre et l'attrister, tant elles étaient décourageantes. Tantôt Philomène se dérobait à sa rencontre, tantôt elle se montrait si contrainte, et ses réponses à toutes les questions inquiètes qu'il lui adressait affectueusement étaient si évasives, qu'il la quittait sans parvenir à comprendre quelle mouche l'avait piquée, quel reproche elle avait à lui faire, et de quel déplaisir elle le « rancunait » en secret.

« Qu'ai-je donc méfait à cette capricieuse fille? demandait-il parfois à sa marâtre et à Barbara. Mais dame Tacon et la jeune sœur de l'artisan n'étaient pas en mesure de le renseigner sur le changement subit dont il recherchait la cause, et d'autre part ce que disaient maître Gotteron et sa vieille ménagère des étrangetés de la Pastoure ne lui donnait aucune lumière

touchant « les mélancolies » dont celle-ci gardait obstinément le secret.

Quant à Philomène — bien qu'elle fût incapable de se rendre raison du sentiment qui la dominait, le nom de Marguerite et celui de maître Pierre n'en venaient pas moins à chaque instant sur ses lèvres lorsqu'elle était seule; leur image, à tous deux, troublait ses rêves; une sorte de douloureuse révélation de son extérieur chétif, de l'indigence de son entendement et de tout ce qui lui manquait pour plaire lui était venue en contemplant, dans l'ouvroir du vitrailler absent, la belle portraiture de la Novice cistercienne, qu'elle révérait à l'égal d'une sainte, car la sollicitude de Marguerite pour elle ne s'était jamais lassée. Hélas, celui qui avait peint cette image attrayante était tout pour la moutonnière, et maintenant le cœur de la pauvre fille se gonflait d'amertume à toute heure quand elle pensait à lui : « Qu'avait-elle plus à rechercher sa présence, à s'éjouir de l'entendre langager pour elle? Que servait-il qu'elle allât furtivement certains jours passer devant sa porte? Il ne pensait guère à elle, qui dès longtemps n'avait autre contentement que de s'approcher de lui! à elle qui sans lui ne pouvait plus vivre aux champs et s'était forpaysée de son village pour venir en ce Genève, tout empuanti d'hérésie, seulement en espérance de le retrouver à la bonne heure... Non, il pensait et mémorisait d'une autre! Sainte-Vierge, quel vœu devait-elle faire à la Bonne-Dame, pour qu'il lui soit donné en grâce de ne plus jamais songer à lui?.... »

Telle était devenue en peu de semaines l'étrange fille, dont le désordre intellectuel achevait peu à peu de ruiner la faible intelligence, et cependant ceux qui vivaient avec elle au Logis de *la Coupe* pouvaient encore se méprendre sur le calme relatif ou l'apparente insensibilité qui succédait à son agitation maladive : « Sa santé se méliorait de jour en jour », disait avec conviction la Bancale à maître Pierre, et celui-ci revenait, moins inquiet, reprendre son labeur accoutumé, quand il avait recueilli cette assurance. D'ailleurs il avait à se préoccuper maintenant de certains vitraux à sujets religieux dont les Procureurs-Syndics de la communauté d'Evian lui demandaient la réfection à la sollicitation des Clarisses de Vevey qui, fuyant l'hérésie, étaient venues se réfugier dans leur petite cité, vallaisanne par droit de conquête, depuis moins d'une année. Ce travail, qui devait l'occuper une partie de l'hiver, était de quelque importance, et l'artisan, distrait malgré lui de l'intérêt fraternel qu'il portait à Philomène, même de l'attachement bien plus vif que lui inspirait Marguerite, ne pouvait manquer de ressentir bientôt dans sa retraite l'influence salutaire du travail quotidien, dont la diversion, chacun le sait, est une panacée pour tous les troubles du cœur, toutes les agitations de l'existence.

Heureux ceux qui, ainsi que lui, étaient absorbés par leur labeur quotidien, dans Genève assombrie durant ces tristes jours de décembre, que les circonstances politiques, l'indigence générale et l'austérité des

mœurs nouvelles imposées par la Réforme devaient rendre plus tristes encore pour tous les citoyens! Non seulement les boutiques des malheureux bannis « Peneysans » demeuraient fermées et leurs demeures étaient vacantes, ou avaient été adjugées par voie d'enchères à de nouveaux possesseurs, mais les mêmes mesures draconiennes menaçaient à présent la plupart des chefs de famille soit, comme on disait encore, les « maîtres d'hôtel » désignés nominativement pour parfaire la somme imposée par Messieurs de Berne, comme aussi tous ceux qui refusaient encore d'aller « ouïr la Parole de Dieu » et de s'asservir au rigide gouvernement de l'Eglise nouvelle, dont maître Guillaume et son adjuteur Calvin ne se lassaient pas de revendiquer la suprématie. D'autre part l'influence grandissante de ces deux Réformateurs sur le maniement des affaires d'Etat devenait pour beaucoup de gens avisés un sujet d'inquiète défiance, et pour qui connaît l'intérêt jaloux avec lequel « Ceux de Genève » ont toujours pris en sauvegarde leurs libertés et franchises, il suffit, croyons-nous, de constater cette ingérence pour expliquer les profonds dissentiments, les reproches et les rancunes qui, déjà, se manifestaient journellement entre les citoyens animés de sentiments contraires : Ici, c'étaient les zélateurs évangélistes qui pactisaient entre eux et se donnaient main-forte[1]; là c'étaient les derniers adhérents du « papisme » qui en usaient de même, ainsi que

[1] Jean Goulaz, Claude Pertemps, Pernet Desfosses, Ami Roset, Michel Sept, Ami Poral, etc.

les successeurs de la vaillante faction des Eidguenots, désignés par leurs adversaires, dès ce temps là, sous le nom de « Libertins »[1], qualificatif jusqu'alors honorable et signifiant seulement « partisan de la liberté », mais dont la malignité du parti contraire s'était sottement emparée, à l'instar des Prédicants, pour lui donner un sens injurieux, dont l'application individuelle était presque toujours calomnieuse.

Quant à maître Pierre, le sédentaire et laborieux vitrailler — bien qu'on ne le vît plus guère au Logis de *l'Escarcelle* — il n'était pas ignorant de ces discordes ni des faits qui les entretenaient; son compagnon au Jeu des arbalétriers « Tête d'or », venant d'ordinaire chaque dimanche, après le prêche du matin, le régaler des incidences nouvelles qui — disait cet adolescent facteur du négoce, en garçon bien avisé et grand expert en politique — n'étaient pas pour satisfaire les bons compagnons Enfants de Genève, mais bien davantage tendaient à les malcontenter.

— On ne peut plus, nous autres — ajoutait-il pour confirmer son dire, — moyenner quelque divertissement et mômerie, ainsi qu'il en fut toujours donné licence au temps de l'Evêque, pour se récompenser des pénitences et jeûnes imposés durant les longues semaines de l'Avent[2]. Non voirement, on ne célébrera plus Noël, ni le Jour de l'an, ni l'Epiphanie. Il s'est fait

[1] Claude Richardet, Jean Balard, Pierre Lullin, Jean Philippe, Jean Malbuisson, Boniface Offischer, etc.

[2] Du 30 novembre à la veille de Noël.

la criée, hier tantôt, « que nul ne soit si hardi d'aller en luge ou en charret drapé et guirlandé par la ville, dansant la morisque et chansonnant des profanités ». Moins encore est-il plus permis de se vêtir de plumes seulement, pour courir les rues comme sauvages déchaînés, lançant du biscôme et des aigres-douces aux femmes et filles en manière de jeu. Est-ce vivre, cela?... N'aurons-nous plus bon temps à voir venir, que d'aller au prêche, matin et soir, pour solenniser les fêtes?... Par mon serment, je dis qu'il y aura du garbuge devant qu'il soit peu! On sait déjà de bons compagnons résolus, dispos à danser la morisque le Jour de l'an et à folâtrer sur leur charret devant les curieuses, envi les criées de la Justice[1].

— Donne-toi garde — répliquait maître Pierre à son interlocuteur — d'aller mal à propos te faire héberger à l'Evêché, de pain et d'eau, en prison obscure pendant les fêtes! Ce n'est pas en ce logis qu'il se faut adresser à l'hôte pour faire royaume.

— Royaume!... Dis qu'il ne s'en parle plus, de ces banquets de famille, de confrérie ou de compagnonnage. Sire Balard discourant en boutique, l'autre hier encore, avec ses familiers amis, Jean Philippe et Richardet, disait que Messieurs sont tout portés maintenant, sur l'avis de maître Guillaume, à nous inter-

[1] Le 2 janvier suivant, Mathieu Manlich, marchand aisé, fut incarcéré « pour avoir commencé certaine morisque par la ville avec une luge et des carcaveaux (?) sur un char, accompagné de Nicolas dit *l'Allemand* ». *Reg. des Conseils*, citat. de Roget. *His-*

dire, du tout et à jamais, tels banquets dissolus, avec superfluités de viande, vins trop exquis et confitures sèches; d'autant que sous couleur de faire un roi de la fève, telles bombances ne sont que reliques d'idolâtrie, suivant les Evangélistes[1].

— Par ma foi, s'il est ainsi, nos maîtriseurs dauphinois et picard vont trop grand' erre, en leur voie scabreuse et ne connaissent pas encore à suffisance « Ceux de Genève » !

— *Qui mal cherche, mal lui vient* — murmurait d'une voix mécontente le chevelu « Tête d'or », dont les opinions politiques (il faut bien le reconnaître) devenaient de plus en plus séditieuses, depuis que, sans remède, il se voyait Réformé.

Cependant un événement d'intérêt local survint à propos pour distraire celui-ci de ses « fâcheries ». On allait pendre un homme sur la place du Molard avant les fêtes! apprit-il un jour à Pierre Tacon, et — bien qu'à Genève une exécution capitale ne fût pas chose rare en ce temps là pour les curieux et les curieuses — « Tête d'or » n'eût pas manqué, sans déplaisir, d'assister des premiers à ce sinistre spectacle gratuit, dont il était, dès son adolescence, un des plus fidèles habitués.

*toire du Peuple de Genève*. I. 26. — *L'Allemand* qui n'avait point obéi [à l'injonction des guets] et de plus, « qui est allé dehors [la ville] faire sa morisque », est retenu deux jours en prison. *Ibid.*

[1] Comparez l'expression encore usitée à Genève : c'est un *avale royaume*, pour désigner un glouton.

Le cours de notre récit, auquel malheureusement se lie cette « incidence », nous contraint de mettre ici sous les yeux du lecteur le résumé des circonstances amenant ce dénouement tragique d'une des procédures les plus odieuses qui soit consignée dans nos annales.

Le 15 novembre, à la nuit tombante, on avait vu trois soudarts dépenaillés, et n'ayant d'autres pièces d'armure que le morion et la brigandine, entrer dans la ville, amenant un prisonnier garrotté, le bâillon entre les dents, et d'apparence aussi misérable que les gens de bien qui le détenaient. Ces inconnus — venant de Chambéry, disaient-ils — avaient été menés à la Maison-de-ville, par la rampe de la Chauvinière, et, peu après, le prisonnier était transféré à l'Evêché, tandis que ses « conduiseurs » allaient prendre leur gîte dans la ville. En somme, ce fait avait été à peine remarqué par quelques passants, et le jour suivant nul ne s'était avisé de s'enquérir de ce qui s'était passé la veille.

Depuis plusieurs mois les Etats du duc Charles III étaient ravagés par les armées belligérantes de Charles-Quint son beau-frère et de François I<sup>er</sup> son neveu, or, bien que le nord de la Savoie eût été préservé jusqu'ici des excès de la soldatesque, on n'en était pas moins habitué au fréquent passage à travers Genève des gens de guerre soudoyés, allant chercher fortune à l'armée ou se retirant du jeu en emportant leurs « pilleries ». Cet état de choses anormal peut suffire, croyons-nous,

pour expliquer le peu d'intérêt qu'avait fait naître d'abord la venue des soudarts et de leur prisonnier. Cependant la rumeur finit par se répandre — bien que les Assistants de la Justice se montrassent fort discrets — que l'homme au bâillon n'était autre que le ci-devant Procureur fiscal Nicolas de Prato, l'un des chefs de la conspiration ourdie en juillet 1534[1], « et que ce traître citoyen, fugitif et condamné à mort par contumace, allait, sans autre forme de procès, subir le châtiment de son crime, soit la peine capitale, que ses machinations pour livrer Genève aux Cuillerans avaient mérité ». Puis on ajoutait que le malheureux Fiscal, incité par son mauvais destin à se fixer en Tarentaise, venait d'être pris à Moûtiers, cette petite ville ayant été saccagée récemment par les Français pour avoir tenté de se défendre contre l'armée du roi. Cependant les preneurs du condamné à mort n'ayant pu le rançonner à leur gré et à force de mauvais traitements selon la coutume, avaient eu l'idée géniale de l'amener à Genève où, disait-on, sa tête avait été mise à prix ; leur « spéculation » n'avait pas été trompée, le Petit-conseil s'étant empressé de faire marché du contumace, pour le prix fait d'une centaine d'écus[2].

A la suite de cette honnête transaction les Magistrats de Genève, avant d'envoyer au gibet le chétif de

[1] Voir ci-devant. Chap. II, p. 43.

[2] Plus « douze écus pour les frais de route », nous apprend le secrétaire d'Etat Gautier dans son *Histoire de Genève*. V. II. p. 524.

Prato, s'étaient avisés de chercher encore à obtenir de lui — sinon amiablement au moins par la torture — des révélations incriminant ses prétendus complices, et cette procédure supplémentaire avait dû faire différer de trois semaines le dénouement du drame. Le 6 décembre seulement la potence était dressée, dès la première heure, sur la place du Molard, envahie tout aussitôt par le populaire attendant avec impatience l'arrivée du condamné, qui parut enfin, accueilli par une sinistre rumeur de l'assistance. Il venait d'entendre, devant la Maison-de-ville, le prononcé de sa sentence fait publiquement par Claude Savoye premier Syndic en charge; tous les guets l'escortaient, la hallebarde au poing, précédés du Sautier du Conseil, tandis que « l'homme à la casaque rouge » et ses deux aides, impassibles au pied de l'échelle, attendaient que l'un des quatre Assistants de la Sommaire justice, commandé pour l'exécution, leur fît signe de la main qu'ils eussent à « dépêcher » le misérable.

Tous ces détails — ainsi que les incidents qui suivirent et sur lesquels nous passons volontiers — furent rapportés le même jour, sans rien omettre, par le pétulant « Tête d'or » à son compagnon, car celui-ci n'avait pas quitté son ouvroir, « n'ayant nul désir, disait-il, d'aller se repaître les yeux d'un supplice ». Quant au filleul de sire Balard, un fait l'avait particulièrement frappé, durant cette matinée « tragédieuse »: les gens de l'assistance — autant les Evangélistes que les Libertins et les Papistes invétérés — s'étaient montrés mal satisfaits de ne voir nul Consolateur et confesseur

accompagner le patient, selon la coutume, pour qu'il donnât gloire à Dieu et prît la mort en gré.

— Ce peut être — objectait Pierre — que le chétif de Prato avait sollicité d'ouïr un prêtre en soutane et ne voulait point être exhorté par un Prédicant.

« Tête d'or » convenait que cela était fort à présumer. « Toutefois cette abstinence de Consolateur ne s'était jamais vue en un Genève et les assistants s'en estomaquaient et grondaient, même les femmes et les grandes filles lamentaient trop plus que de raison ; tant qu'enfin il avait fallu conduire au crotton de la Maison-de-ville l'une de ces éplorées, laquelle invectivait les guets, le Sautier, l'Assistant du Lieutenant, et vitupérait à belle voix claire tous Messieurs de Genève ».

— Et qui était celle-ci courageuse fille ? — demandait Pierre.

— La servante du Logis de *la Coupe,* une Chablaisienne dite « la Pastoure » — repartit le narrateur sans remarquer le tressaillement douloureux dont, à l'ouïe de ces derniers mots, était saisi celui qui l'interrogeait.

## XI

Le lendemain maître Pierre, après une nuit d'inquiétude, qui lui avait paru sans fin, quittait furtivement sa demeure, aux premières clartés du jour, tant il avait hâte de se rendre chez sire Balard pour le sol-

liciter chaleureusement de venir en aide à la chétive fille sans ressources dont l'un et l'autre s'étaient fait les répondants. Mais, lorsqu'il fut à Rive, la boutique du ferretier était encore fermée, et pour distraire son impatience il dut errer dans les rues-basses ; le bruit des portillons de boutiques qu'ouvraient çà et là les plus matineux trafiquants et le roulement des premiers « charrets » pénétrant dans la ville commençaient seulement à se faire entendre. Les gens « mécaniques » allant au travail, les facteurs du négoce ouvrant les archebancs des drapiers et des chaussetiers, ne parlaient entre eux que de l'événement sinistre et des « incidences » dont les curieux avaient été étrennés la veille. Mais — ce qui devait surprendre le passant — on parlait moins du supplicié de Prato que de la Pastoure, « cette jouvenette servante de *la Coupe,* venue à la mal'heure avec toutes les femmes de bien de la Pelisserie et de la rue Punaise, en intention de voir, seulement ! et que ces cagnes en robes de livrée noires et grises avaient trop rudement appréhendée, pour quelques propos indiscrets attouchant à la Justice, propos dont elle allait avoir, ce jourd'hui, à rendre compte ».

Près du Logis du *Fort de l'Ecluse,* Pierre s'était involontairement arrêté pour écouter ce qu'on disait dans un groupe de matrones qui discouraient avec animation. — Enfin que va-t-on lui méfaire ? — demandait une curieuse. — Il se dit qu'elle est du Chablais et nouvelle venue en la ville. — Or bien, s'il est ainsi — répondait un marchand, du seuil de sa bou-

tique — elle sera déchassée demain jour de marché par le Grand-François et rien plus. — Dites-vous « rien plus », père Malvenda? Jésus, vous en parlez de léger! Faites compte que ce vilain lui donnera des verges, tout au long des rues-basses et jusqu'au dehors de la Porte de Rive, envi les huées de la marmaille. — Ce sera donc pour lui faire hâter le pas; qu'en voulez-vous dire? — Foin de vous autres gaudisseurs qui vous plaisez à voir une malheureuse fouettée tout publiquement par le bourreau!) — s'écriait une nouvelle venue. — Commère — répondait le boutiquier quittant le ton de la plaisanterie — voilà ce qu'il en recuit parfois de vitupérer indiscrètement la Justice. Qu'avait-elle à se déchaîner et à maugréer pour la défaute d'un Consolateur au pied de l'échelle, cette mal disante? Marquez ce point, ma mie : il n'est que de savoir se taire à propos en notre ville.... je le dis à vous. — Dites ce à votre chien! — répliquait la femme courroucée — nous sommes de Genève, nous autres revenderesses verdurières, et si j'ai mon banc au Molard, c'est pour parler aux gens, non pour me taire. — Elle dit bien!... elle dit bien! — répétaient les revenderesses. Sur quoi le père Malvenda, voyant que ces échauffées triquedondaines étaient disposées à s'en prendre à lui, faisait retraite et rentrait prudemment dans sa boutique.

Quand il revint à Rive, où l'activité matinale s'éveillait enfin, l'artisan vitrailler en quête de sire Balard fut accueilli dans la boutique du ferretier par son visiteur de la veille.

— Tu as ce jourd'hui visage de carême! — lui dit en manière de salut familier le jeune facteur du marchand de ferronnerie et de « clinquaille ». — Qu'as-tu à proposer ce matin, Pierroton?

L'interpellé répondit à « Tête d'or » qu'il souhaitait de parler tout présentement à son maître.

— Tout présentement! Le feu est-il sous les ponts du Rhône! Qu'est-ce donc qui te point et t'agite?

Pierre ne répondit pas tout d'abord et paraissait hésiter.

— As-tu métier de moi, compagnon? — demanda son interlocuteur, quittant soudain le ton enjoué qui lui était habituel.

Ces derniers mots suffirent pour disposer Pierre Tacon à faire connaître sommairement le but de sa démarche au bon garçon qui, toujours friand de nouvelles et d'aventures, s'offrait à lui.

— La Pastoure? — reprit celui-ci après avoir écouté ce qu'en disait son camarade. — Tu viens aussi plaidoyer pour elle, toi?... Le père Gotteron, de *la Coupe*, est jà venu céans hier à soir. On ne parle que de son fait, depuis qu'elle est appréhendée. Nul n'oserait lui donner le tort pour avoir affronté la Justice : il serait tignassé par les femmes. Celles de la rue d'Enfer, du Purgatoire, du Paradis, de la Petite-Madeleine disent tout à plat qu'elles vont accueillir le Grand-François à belles pierrades s'il met la main sur elle.

— Cependant je veux tout mettre à l'aventure pour la sortir de ce détourbier, moi Pierre Tacon!

— Par Dieu et diantre!...

Mais cette exclamation, quelle qu'en fût la signification pour celui auquel elle échappait, n'eut aucune suite : sire Balard apparaissait en ce moment sur le seuil de sa boutique et l'expression mécontente de son visage, la sévérité de son regard, tandis que « Tête d'or » se montrait très affairé à mettre une rangée de pots d'airain « pour la nuit » dans l'ordre méthodique le plus avantageux, n'étaient pas pour rassurer le jeune artisan, venu du faubourg, qui « révérenciait » du bonnet le Syndic et disait souhaiter de parler à lui quelque peu, si c'était qu'il voulût bien l'entendre.

— Eh ! je sais assez et trop ce qui t'amène — répondit avec brusquerie le ferretier. — Tu m'as induit en bel affaire, toi, maître Tacon ! Çà, qu'as-tu à dire encore de ta Chablaisienne folâtre, cette fille de bien, que tu avais en recommandation ? Par mon serment... — Puis, s'avisant que « Tête d'or » « dressait les oreilles », Jean Balard lui commanda du même ton fâcheux : d'aller tout à l'heure dans l'arrière-cour faire la description et numérotation de landiers de cuisine et de chauffe-panses[1] que les gagne-deniers[2] y avaient dépositės la veille à la confusion[3].

— Qu'a donc notre sire à colérer si matin ?... A-t-il été chevauché cette nuit par la Cauche-vieille ? — se demandait le filleul de Jean Balard, relégué dans la cour « sur le derrière », où son maître venait de juger

[1] Devants de cheminée.

[2] Porteurs.

[3] En désordre.

à propos de l'envoyer. Les éclats de la voix du marchand lui parvenaient bien encore, mais celle de Pierre se faisait à peine entendre ; assurément le pauvre garçon n'avait pas bon accueil cette fois ! Cependant on ne peut maugréer tout seul bien longtemps, et peu à peu l'irritation de l'ancien Syndic paraissait faiblir. Que se passait-il à présent ? Peut-être que son interlocuteur parvenait enfin à l'apaiser !... Mais ces inductions étaient trop vagues pour satisfaire complètement « Tête d'or », qu'une louable disposition à tout connaître animait le plus souvent, jusqu'à le détourner de son travail.

Lorsque Pierre sortit de la boutique, il aperçut, se dissimulant dans l'allée voisine, le curieux qui épiait son passage et lui faisait signe de venir à lui.

— Eh bien ? — lui demanda celui-ci.

— Il ne veut plus s'entremettre pour elle ! et dit qu'il a tout regret de s'en être ci-devant mal avisé.

« Tête d'or » allongea les lèvres, et cette manifestation de mécontentement, pour être tacite, n'en était pas moins expressive.

— Puisqu'il est ainsi... — Mais il était écrit par la Sibylle que, ce jour là, le « fillot » de sire Balard serait encore contraint d'interrompre le cours de ses communications : à l'appel réitéré de son maître, qui le cherchait où il n'était pas, il s'enfuit pour regagner au plus vite le poste de confiance dont il s'était un instant éloigné, tandis que Pierre, déçu mais non découragé par l'insuccès de sa démarche auprès de l'ancien Syndic, prenait le chemin de la Maison-de-ville pour recueil-

lir, s'il était possible, quelques nouvelles de Philomène.

L'audience de la Sommaire Justice, tenue le matin, deux ou trois fois par semaine, attirait toujours un certain nombre de curieux sous la halle et aux abords de la « Maison de Messieurs », car c'était là qu'à l'instar du ci-devant tribunal du Lieutenant du Vidomne, étaient expédiées sans appel toutes les affaires correctionnelles et aussi les causes civiles de peu d'importance[1]. Mais cette fois « l'incidence » de la Pastoure, détenue pour avoir honni les guets et vitupéré la Justice, puis l'intérêt que le populaire ressentait pour cette « déconseillée », avaient amené sur la place une plus nombreuse assistance que de coutume. L'intervention des guets pour qu'on eût à « donner du large » était vaine, et les groupes, sans être hostiles, paraissaient peu disposés à se disperser.

L'entrée des prévenus et des plaignants s'injuriant jusqu'à la porte de l'Audience, et la sortie rageuse de ceux qui étaient déjà expédiés, après avoir été sentenciés à correction, formaient un ensemble scénique qui, en temps ordinaire, intéressait les gens de loisir; mais on n'y prêtait pas attention, chacun ne se souciant que d'apprendre à quel châtiment allait être condamnée la

[1] Une juridiction supérieure, dite : des Appellations, fonctionnait pour le règlement des affaires civiles plus considérables. V. Picot. *Histoire de Genève.* I. p. 258, n.

servante du Logis de *la Coupe* qu'on venait de voir sortie 'du « crotton » et conduite à l'Audience par Petermann le Sautier.

L'opinion la plus accréditée était assez conforme à celle que Pierre avait entendu exprimer à la première heure par le père Malvenda — ce trop circonspect drapier de la rue-basse — et malheureusement, l'éventualité du bannissement de la Chablaisienne « pour l'an et jour » rencontrait peu de contradicteurs. Mais, avant d'être chassée, serait-elle mise « au collard » une heure ou deux, pendant le prochain marché aux herbes? ou serait-elle battue de verges par le Grand-François, pour « exemplier ceux et celles qui médisent de la Justice »? Sur ce point il paraissait à l'artisan vitrailler — dont tout ce qu'il entendait entretenait l'appréhension — que les avis demeuraient partagés : la fustigation publique d'une foraine était de coutume en pareil cas, nul n'y contredisait, et cependant une sorte de réprobation tacite accueillait cette éventualité. L'assistance, dans laquelle, peu à peu, s'étaient glissées bon nombre de femmes, se « partialisait » toujours davantage en faveur de la chétive détenue qui, la veille, s'était faite l'écho du mécontentement populaire « et dont les interrogats », disait-on, duraient bien longuement.

— Ils lui cherchent noise pour noisette — murmurait une commère déjà avantageusement connue du lecteur.

— Tiens-toi modeste, la Gâtolion! — répondait à la buandière, venue de Saint-Gervais, une de ses com-

pagnes. — Viens-tu céans pour te faire mettre aussi à couvert de la bise?

La Gâtolion allait sans aucun doute répondre vertement à la Colarde — les habituées du bornalet de Saint-Gervais ne demeurant jamais à court lorsqu'elles étaient interpellées — mais en ce moment tous ceux et celles qui avaient pu pénétrer dans la cour intérieure de la Maison-de-ville se pressaient du côté de l'Audience, dont la porte venait de se rouvrir pour laisser sortir enfin la détenue, que les guets allaient réintégrer au cachot. Au même instant la nouvelle se répandait et volait de bouche en bouche, *intra et extra muros,* et jusqu'au bout du Vieux-Mazel, que la Pastoure mal'chanceuse était sentenciée à bannissement et fustigation par la main du bourreau. Une rumeur de mécontentement accueillait cet arrêt rigoureux de la Sommaire Justice, bien qu'il eût été prévu, les gens suivant d'un regard de commisération la chétive créature au visage impassible et sombre qui — tandis que les guets s'efforçaient de lui ouvrir un passage dans ce rassemblement agité — promenait un regard farouche, plein d'une folle assurance, sur tous ces visages étrangers. Cependant, non loin d'elle, une voix frémissante la fit tressaillir.

— N'aie crainte aucune, ma Philomène!

Elle détourna la tête si vivement, que sa noire chevelure retomba en désordre sur son visage : la pauvre fille ne voulait pas, « non, elle ne voulait pas » être vue de celui qui venait de l'adjurer ainsi avec une fraternelle ardeur!

Quand la lourde porte du « crotton » se fut refermée sur elle et qu'on eut entendu la clé grincer dans la « serraille » à double tour, sous la main du Sautier, les gens stationnant dans la cour, et dont la curiosité n'était plus excitée, ne tardèrent pas — quelle que fût la vivacité de leur mécontentement — à sortir de « la Maison de Messieurs » pour se disperser de divers côtés. Il était, pour tous, l'heure du repas de mi-jour — on dînait à onze heures en ce temps là — et jamais l'Histoire n'a consigné dans ses annales que Ceux de Genève se soient laissé attarder dans les rues pour manifester n'importe quoi à l'heure consacrée par l'usage où, dans tous les logis, le pot-au-feu est mis sur table.

Pierre était resté l'un des derniers sur la place; un sentiment qu'il n'aurait su définir le retenait encore près du lieu où gîtait la prisonnière; toutes ses pensées étaient pour elle; il ne songeait qu'au moyen — sinon de la délivrer — au moins de la soustraire au châtiment dont elle était menacée; puis, en y rêvant encore, il s'en fut, tête basse, et reprit machinalement le chemin de Saint-Gervais. Mais, lorsqu'il eut regagné sa demeure, ce fut en vain que ses sœurs et dame Amblarde le pressèrent de prendre avec elles le « past » accoutumé, il résista à toutes leurs instances et monta sans but se « retraire » dans son ouvroir, car à présent il ne savait que devenir.

« Qu'allait dire de lui Perpétue, la bonne marraine de la Pastoure? — se demandait-il avec angoisse; — ne l'avait-il pas assurée naguère qu'il serait toujours le vigilant et provident adjuteur de sa trop fantasieuse

filleule?... et Sœur Marguerite, qui pour l'orpheline avait été comme un ange gardien, que penserait-elle aussi de lui, s'il ne parvenait pas à sortir leur protégée de ce grand détourbier » ?.... Marguerite!... Cet appel dans la solitude, auquel nulle voix, hélas! ne répondait, ne faisait que redoubler sa peine; il fut sortir de la cachette dans laquelle il le dérobait à tous les yeux le vitrail où la sereine et pensive image de la jeune Cistercienne était tracée, et — quand il eut placé devant lui, sur chevalet et au meilleur jour, son œuvre préférée — il demeura longtemps à la contempler; ses tristes regards semblaient implorer la Novice pour qu'elle lui fût clémente s'il avait failli, et pour qu'elle ne l'accusât pas secrètement d'avoir négligé rien de ce qui était à faire en faveur de la malheureuse fille à laquelle tous deux s'étaient charitablement affectionnés.

Tandis qu'il s'abandonnait à cette douloureuse rêverie, sire Balard, qui tantôt l'avait si mal accueilli — contrairement à son habituelle bienveillance — se faisait cent reproches d'avoir été trop brusquet, en ce fâcheux rencontre, et prenait la résolution d'aller sans retard s'entretenir avec le Lieutenant de la Justice, dont l'arrêt concernant la Pastoure était déjà connu et défavorablement accueilli dans tous les quartiers.

Claude Richardet, le ci-devant capitaine très populaire des piquiers du Molard — cet ancien magistrat

qui, en dépit de son hostilité connue contre les Guillermins, n'en avait pas moins été tout récemment, et pour la seconde fois, élu seigneur Lieutenant — était en relations cordiales avec le ferretier de Rive, son collègue au Petit-conseil, car l'un et l'autre se rattachaient à ce groupe de notables citoyens, habitués du Logis de *la Coupe* et de celui de *la Tour perse,* dont les uns n'avaient pas entièrement renoncé au catholicisme (il faut bien le reconnaître) tandis que les autres, tout en acquiesçant à la Réformation de l'Eglise, se montraient déterminés à ne pas souffrir, dans le gouvernement des consciences, comme aussi dans les affaires politiques de Ceux de Genève, l'ingérence des Réformateurs venus de France pour les dogmatiser et les morigéner.

— Il faut croire, maître Balard — dit amicalement le Lieutenant en accueillant d'une solide poignée de main l'ancien Syndic — que vous avez quelque important et secret affaire à me donner à entendre, puisque vous venez ce tantôt en notre rue de la Boulangerie[1] pour me surprendre à la gîte. Çà! prenons place devant la chauffe-panse; nul n'entreviendra céans pour nous incommoder; et maintenant dites sans plus quelle bonne aventure vous amène.

« Ce n'était pas bonne aventure, répondit d'un air soucieux le ferretier. Puis il fit part à son collègue du

[1] Côté gauche de la rue de Coutance, en montant. V. Galiffe. *Genève archéologique, etc.*

motif de sa visite, ajoutant qu'il venait rondement à lui pour le presser, en nom de leur amitié, de tempérer, s'il était possible — non l'arrêt d'expulsion rendu à l'Audience de ce jour contre la mal'avisée servante de *la Coupe* — mais la castigation publique, par les verges, qui devait encore empirer son marché ».

— Par ma foi! je voudrais vous complaire et vous gracieuser du tout, mon grand ami — repartit le seigneur Lieutenant — puisque vous y portez telle affection charitable, mais vous savez assez et trop que ce que vous proposez là n'est pas à faire.

— Ainsi, pour quelques sots propos de médisance à Justice, la voilà bannie pour l'an et jour, cette chétive, dont jusqu'à ce jourd'hui ses connaissants et familiers n'ont su dire que bien! Soit ainsi, de par Dieu, puisqu'il n'y a remède; mais la fustigation par la main du bourreau, dont elle est menacée, n'a jamais été de coutume pour les forains ou foraines qu'on déchasse, sinon qu'ils soient en rupture de ban et malfaisante récidive. Vous ne voulez rien dire au contraire, je m'en assure.

« Non! Richardet ne voulait rien dire au contraire; mais, tandis qu'il tisonnait la tronche[1] pour ranimer le feu, il se demandait par quelle étrange « fantasie » le bonhomme Balard, un des luminaires du Conseil, se malcontentait pour un pied de mouche, car, en fin de conte, ce n'était guère plus que rien, de fustiger par ville, devant les curieux, une fille savoyenne, et le

[1] Grosse bûche. *Ancien dialecte genevois.*

Grand-François en avait bien vu d'autres, depuis qu'il était en office! »

Il était vrai et, quelle que soit aujourd'hui la réprobation générale au sujet de l'emploi des verges comme correctif des délits et des fautes, on ne peut méconnaître qu'à Genève, ainsi qu'en toute ville bien policée, les idées ayant cours sur ce châtiment étaient alors, et demeurèrent encore pendant plus de deux siècles, fort différentes des nôtres.

— La fille que vous dites — reprit le Lieutenant après un instant de silence — a dégorgé hier tout publiquement ses injurieux et téméraires propos contre la Justice de Genève et, pis encore! contre tous nous autres du Conseil. Je le demande à vous, Jean Balard: en un tel cas énorme, la fustigation, jusqu'à effusion de sang, n'est-elle pas amplification naturelle de l'arrêt de bannissement? Est-ce à Berne, à Fribourg, à Chambéry, à Thonon, que le Magistrat se donnerait licence d'en dispenser la coupable?

La réponse à cette question pressante ne pouvait être négative, et la mission charitable que l'interpellé s'était donnée n'en était que plus difficile: « Or bien — dit-il — j'abandonne encore ce point fâcheux; au moins n'obtiendrai-je pas de vous que la castigation soit donnée à cette chétive servante, qu'on dit maladieuse, sous la custode et non tout publiquement.

Mais sire Richardet se récria de nouveau : l'offense à Justice avait été publique, la réparation devait l'être aussi.

— Savez-vous — ajouta-t-il — que Poral, notre second Syndic, ce bon Guillermin toujours prêt à mordre, ne parlait hier de rien moins que de faire poursuivre au criminel votre protégée? et qu'il disait à certain confidentiaire, dont je tiens ce propos, que, si ce n'était qu'il convient à nous de ménager Messieurs de Berne dont tous ceux du Chablais sont à présent ressortissants, il se faisait fort, lui Ami Poral, d'envoyer avant trois jours la prédite fille à la potence?... Vous hochez de la tête! et moi je vous donne pour assuré qu'il n'y a guère à en rabattre : si un tel affaire était jugé et sentencié par le Conseil, Poral ferait opiner doucement à la mort Curtet soit Boutiller, Jean Goulaz, Bonna d'Avanchy, Pernet des Fosses, notre enginieur en bâtiments, et un dizain d'autres bons zélateurs évangélistes, toujours prompts à contredire et acarer nous autres les Libertins. Voilà la raison qui m'a fait, ce matin, expédier à la chaude le cas dont nous proposons, et voirement je crois avoir bien fait, vu les occurrences, car maître Poral peut encore changer d'avis. Or quand tout est dit, je m'assure que, pour une fille sans aveu, il vaut encore mieux être bannie d'un Genève et bien fustigée, que pendue au Molard façon accoutumée. Et vous, qu'en dites?

— Je dis qu'on ameute déjà dans la ville, et que les pertinents propos dont vous me favorisez ne sauraient avoir nul effet pour calmer notre populaire. Ce sont les femmes de tous états, verdurières, poissonnières, tripières et autres de semblable noblesse qui ont commencé le jeu; mais je tiens pour certain que les ci-

toyens vont suivre. Déjà voici nos jeunets compagnons arbalétriers qui tumultent et conjurent à *l'Escarcelle !*...

— Qui vous l'a donné à entendre ?

— Un garçon de bien, Jeannot Pécollat mon fillot, dénommé « Tête d'or » par ses familiers. (Le bonhomme Balard ne jugeait pas à propos d'ajouter que son hurluberlu facteur « se jactait » à tout venant d'être le promoteur de ce prochain désordre dont il se faisait une fête.) Ces bragards Enfants de Genève, dont pas un n'a barbe au menton, ne prétendent à rien moins que d'enlever demain la condamnée des mains de nos officiers, et de lui faire escorte hors de ville jusqu'à ce qu'elle ait passé la planche de Traînant[1] et soit hors nos Franchises.

— Nous y donnerons de l'ordre !

— Çà... çà ! mon bel ami, ne vous dépitez pas aussi trop à la chaude. Allez-vous pour cette incidence faire sonner au tocsin ? donnerez-vous alarme à tous les piquets de quartier ? Ce serait pour émouvoir à sédition un nombre de gens de bien qui n'ont jusqu'ici nulle affection pour se partialiser dans ce garbuge ; et encore, quand vous aurez, non sans peine, maîtrisé cette chaffourée, que prétendez-vous faire des cinq ou six vingts turbulents compagnons et des échauffées que vous aurez appréhendés au corps et mis provisionnellement aux prisons ? les y retiendrez-vous jusqu'à ce qu'il plaise au Conseil d'en connaître « au grand cri-

[1] Ruisseau limitant alors les terres de Genève et celles de Berne.

minel » ? Alors ce n'est plus affaire de Sommaire Justice; c'est donc pour un Poral, notre Procureur de la généralité, que vous allez faire lever ce gibier du populaire toujours trop facile à s'effaroucher.

Jean Balard s'était levé brusquement de son siège et parlait avec véhémence, tandis que le Lieutenant l'écoutait sans l'interrompre, et même demeurait encore pensif quand son collègue au Conseil eut achevé cette sortie.

— Réfléchissez encore, Richardet, je vous en adjure! n'allez pas faire mordre au bâton [1] nos malcontents!

Il y avait effectivement matière à réflexions sérieuses pour le magistrat de la Sommaire Justice, dans ce qu'il venait d'entendre. Puis, celui qui le pressait de ménager le sentiment d'une vive désapprobation publique n'avait pas dit tout ce qui devait l'engager à l'indulgence. Les élections syndicales pour la nouvelle année devaient avoir lieu, selon l'usage, dans peu de semaines; or les deux partis politiques — Guillermin et Libertin — qui dès les premiers jours de la Réforme divisaient les citoyens, se partageaient à peu près également les suffrages dans le Petit-conseil, et même ceux des Guillermins devenaient prépondérants dans le Deux-cents. Quant au souverain Conseil-général, nul n'aurait pu dire, au sujet de ces élections très importantes, « quelle en serait l'aventure », l'opinion de « la plus grande voix » étant toujours, pour Ceux de Genève, à la merci

[1] Irriter, exaspérer.

du plus récent et parfois aussi du plus infime événement. Dans ces conjonctures — pouvait se demander Richardet — était-il de bonne politique de braver le ressentiment populaire que le châtiment d'une chétive foraine paraissait avoir follement suscité ? Les malcontents citoyens, toujours si prompts à « tourner leur robe », ne seraient-ils pas enclins — non pas seulement à médire de lui Claude Richardet, qui ne s'en souciait non plus que d'un « naviau »[1] — mais encore ne se montreraient-ils pas disposés à rendre responsable tout le parti Libertin de cette mal'aventure ? Qu'en serait-il alors des élections prochaines ?... Pour le sot plaisir de rancuner, on ne porterait au syndicat aucun des conseillers connus pour n'être zélateurs ni d'un Farel ni d'un Calvin mais seulement du bon gouvernement de l'Etat par les magistrats commis de la généralité et non par l'Eglise. Là était un vrai danger.

— J'aviserai encore avant demain — reprit le Lieutenant devenu soucieux, car ses premières convictions touchant la nécessité d'un châtiment public de la coupable étaient maintenant ébranlées. Peut-être Jean Balard « enflait-il un peu le cornet »[2] au sujet de cette échauffaison de revenderesses et de jeunes coquarts malavisés, cependant il se pouvait que l'événement lui donnât raison : « il convenait donc que lui eût connaissance des prochains rapports de police — dit-il à celui

[1] Navet.

[2] Exagérait-il.

qui l'interrogeait des yeux — et jusque-là il ne pouvait rien résoudre. »

— Ainsi soit! — dit l'ancien Syndic, se disposant à prendre congé de son collègue — ainsi soit, et Dieu y ait part! Je n'attends que bien de vos méditations, mon grand ami. Vous n'êtes plus ce jourd'hui l'emporté Richardet qui jadis cassait son bâton de justice sur la tête d'un contredisant.

— Il n'est pour nous autres que de blanchir sous le harnais pour s'attremper du tout — repartit le Lieutenant, avec un sourire.

## XII

Il était plus de six heures du soir, et la petite famille des Tacon était attablée en cuisine pour le frugal souper[1], quand survint « à l'impourvu » une fille de bien assez connue des habituées du bornalet de Saint-Gervais, mais qui n'avait jamais passé le seuil de cet honnête logis, quoiqu'elle fût en relations presque quotidiennes avec « l'Amblarde », à laquelle, en toute occasion, elle témoignait une déférence et un désir d'obliger qui plaisaient à la bonne femme.

— Eh! qu'est-ce de toi, Martine, à telle heure noc-

[1] On soupait en toutes saisons à six heures en ce temps-là. V. Galiffe. *Genève historique, etc.*

turne? — demanda celle-ci, s'empressant de faire bon accueil à la nouvelle venue.

L'avenante et robuste servante de sire Claude Richardet « avait, dit-elle, bon motif de venir tout présentement, encore que ce fût à l'occasion d'un triste affaire. Mais, ayant connaissance du grand intérêt qu'on portait céans à la dénommée Pastoure, dont il était grand bruit en tous les quartiers, elle s'était résolue — avec licence de son maître — à venir en donner à dame Tacon quelques moins fâcheuses nouvelles que celles qui couraient la ville : cette pauvresse ne recevrait pas de castigation publique, encore qu'elle y eût été sentenciée, et demain, à porte ouvrant, elle serait discrètement déchassée, non par le Grand-François, mais par Martin le chasse-gueux.

— Las! ce n'est guère différence, à bon compte!... Non, ce n'est guère! — murmuraient Barbara et Françoise, se pressant avec effroi l'une près de l'autre; mais dame Amblarde les envoya « se retraire au grand lit », tel propos sinistre n'étant pas séant pour elles.

— Çà — demanda-t-elle, quand les deux fillettes eurent quitté la place — l'abstinence de correction publique est grande faveur pour une honnête fille comme celle-ci dont je voudrais répondre; mais encore... dis-nous, Martine, ne sera-t-elle point fustigée aux prisons avant sa départie? Ton maître ne le donne-t-il pas à entendre?

« Il était vrai, Martine ne pouvait rien dire au contraire; et dans cette prévision la chétive servante de *la Coupe* avait déjà été transférée de la Maison-de-

ville à l'Evêché, puis remise au Soudan[1] pour en répondre. Mais enfin elle serait battue de verges sous la custode, seulement. »

— Par qui ? — demanda Pierre, d'une voix altérée.

— Eh, mais... par la bourrelle, mon pauvret, ainsi qu'on en use pour les foraines sans aveu qu'on veut morigéner — repartit l'Amblarde avec tristesse.

« La bourrelle!... la brute femme du Grand-François »!... Ces mots échappés des lèvres tremblantes de l'artisan révélaient une douleur si vive, que la jeune servante du Lieutenant de Justice demeurait interdite et ressentait un sentiment de compassion sincère en voyant le gentil fillâtre de dame Tacon ainsi étrangement « partroublé ».

— J'y vais, moi! — reprit celui-ci, se levant de table comme s'il était mû par un ressort.

— Où donc vas-tu, mon valet? — lui demanda sa marâtre avec inquiétude.

— Rue Beauregard. Il faut que je parle à la vieille ribaude, en nom de Dieu, aux fins qu'elle soit pitoyable, à tout le moins pour une fois!

Un instant après, il quittait dame Amblarde et Martine qui, l'une et l'autre, n'osaient le dissuader de cette escapade, et sortant hâtivement du logis, il prenait la direction qu'il avait désignée.

La rue Beauregard — à l'extrémité méridionale de

[1] Le Directeur des prisons. Cet office était toujours confié à un membre du Deux-cents.

la rue montante de Saint-Christophe[1] et près de la vieille porte, déjà clôturée, du même nom — n'était pas celle que, de nos jours, on appelle encore ainsi, car cette dernière n'existait pas et ne date que de l'an 1724. Mais ce nom était donné à la petite rue voisine, dite aujourd'hui « de Tabazan », dénomination qui ne date que du XVII$^{me}$ siècle, et qu'on aurait pu, tout aussi bien, remplacer par l'appellation de « rue du Bourreau », le maître des hautes-œuvres ayant toujours eu son taudis dans cette localité écartée[2].

La soirée était sombre, le ciel orageux, les rues — sans nul engin d'éclairage[3] — déjà silencieuses et presque désertes, bien qu'en cette saison hivernale « la Retraite » ne fît entendre qu'à huit heures sa « mélancolieuse » sonnerie. Le vitrailler éperdu cheminait sans lanterne, mais la « grosse amende[4] » n'était encourue par les malvivants qui se licenciaient d'aller ainsi, que lorsque la cloche avait cessé de sonner et que la première ronde du guet-bourgeois commençait à « démarcher » dans la ville.

[1] Cette rue, dès les premiers temps de la Réformation, fut connue sous le nom de « Rue des belles filles » ; c'était, on le devine, un euphémisme populaire.

[2] V. Galiffe. *Genève archéologique, etc.* I, 132.

[3] Cependant le Conseil avait fait faire, dès la fin de 1526, une douzaine de « Farots » ; mais ces engins, destinés à éclairer certains carrefours, n'étaient allumés « qu'en cas de nécessité » (tumulte, incendie, alarme).

[4] Cette amende était de 60 sous (75 francs !). V. Galiffe ; même source, I, 190.

La vieille et sordide rue Beauregard, que les gens de bien ne hantaient pas, même en plein jour, sans nécessité, était formée par une seule rangée de taudis délabrés, mais qui devaient être en belle vue, car ils dominaient tout le faubourg de Saint-Léger et la campagne lointaine jusqu'au Pas de la Cluse; ces masures n'étaient séparées du mur d'enceinte que par une étroite bande de terrain vague, où s'amoncelaient, de temps immémorial, tous les *détritus* du quartier voisin. La demeure du Grand-François devait être située en retrait, au bas de la rampe, se disait Pierre, cherchant à rappeler d'anciens souvenirs d'écolier — car « la petite jeunesse », huant et sifflant en paume, avait coutume de venir assaillir à belles pierrades, le lendemain d'une exécution de justice, ce sinistre repaire qui paraissait toujours inhabité.

Mais ce soir là l'obscurité était si complète, que le fillâtre de dame Tacon ne parvint qu'en tâtonnant les murailles à retrouver la porte basse dont il était en quête. Il y frappa discrètement, puis n'entendant venir personne, il éleva la voix pour demander l'entrée.

On ne répondit pas « d'abordée » à ses premiers appels, et pendant quelques instants d'une mortelle attente, le solliciteur ne recueillit que les gémissements funèbres du vent dans la ruelle.

Pourtant une faible lumière finit par apparaître à la fenestrelle de l'étage, dont le guichet s'était furtivement abaissé, et Pierre ayant parlementé avec une invisible créature féminine douée d'une voix rauque, obtint enfin que celle-ci vînt lui ouvrir la porte de ce repaire.

La femme du bourreau — car c'était elle qui se présenta sur le seuil, le craizu[1] en main — s'arrêta un instant, considérant d'un regard défiant le jeune homme qui se disait désireux de lui parler. Cependant cet examen sommaire ne dut pas être défavorable au visiteur, car elle lui dit de la suivre et l'introduisit dans l'infect sous-sol qui devait être une cuisine, en lui demandant avec brusquerie « pour quel affaire il avait, ce soir, métier d'elle. »

—Las! c'est bien parce qu'il est du tout nécessaire que je vienne à vous, que me voici céans — répondit ingénument le pauvre garçon, dont le trouble était loin de se calmer depuis qu'il était en présence de la bourrelle.

— As-tu été volé ce jourd'hui ?... Est-ce qu'on t'a dérobé ton boursicaut? Çà, te reste-t-il piécette pour me payer, si je fais tourner le crible?[2]

« Ce n'était pas cette curiosité qui l'amenait; il n'était à la recherche d'aucun larron, et quant à sa pécune, bien qu'il fût seulement vitrailler, il lui en restait encore quelque peu en sa pochette pour contenter la femme de maître François, à laquelle il venait demander de lui faire service. »

— Alors, qu'est-ce donc qu'il te faut? As-tu mal'-chance à la mornifle et aux tarots? souhaites-tu d'avoir en ta manche un tantet de la corde de Nicot de Prato, notre dernier pendu, pour avoir à tous jeux fortune assurée?

[1] Lampe de ménage. Glossaire romand.

[2] Manœuvre de sorcellerie pour retrouver les objets perdus.

— Rien moins!

— Tu as apparence de gentil compagnon : tu viens à moi aux fins d'avoir un philtre d'amour, pour ce que tels breuvages subtils sont interdits à présent aux apothicaires, à peine de l'indignation de Messieurs. Tu rougis.... c'est donc vérité. Dis à moi bonnement, n'as-tu pas occasion d'une fille rétive que tu voudrais bien apprivoiser?

« Hélas! c'était bien pour une pauvre fille qu'il était en quête, mais « mère Françoise » se méprenait du tout sur ce qui le mouvait à venir lui en parler. »

— Alors qu'est-ce qui te stimule?

— Puis-je tout dire à vous, céans? Nul autre ne saurait-il m'entendre?

— Nul — repartit la bourrelle, dont la curiosité était maintenant excitée tout autant que l'âpre désir du gain. — Le Grand-François — disait-elle — dormait çà-haut, étant gonflé de son vin, car il avait ivrogné tout le jour, selon sa coutume au lendemain d'une exécution criminelle; ses deux aides faisaient aussi leur reposée sur la feurre. Outre plus, ceux-ci jeunes pitauds allemands, venus naguère à beau pied sans lance, dès Schaffhouse, pour apprendre « à travailler » en un Genève, n'entendaient mot du parler paysan[1] et rien plus du langage de France.

Un peu rassuré par ces renseignements touchant les hôtes du logis, Pierre n'hésita plus à faire connaître

[1] Soit du pays. On sait qu'on parlait patois à Genève en ce temps là dans toutes les relations familières.

à « la ribaude » devenue attentive, quel était le motif de sa visite :

« Il venait bonnement à elle, disait-il, pour l'émouvoir à compassion et l'induire à user de ménagements, autant qu'il se pouvait faire, en faveur de la défortunée Chablaisienne déchassée de la ville par ordre du Lieutenant, et qui — assurait-on — devait l'endemain être encore fustigée par elle ».

— Vramy! n'est-ce que cela? — demanda la bourrelle étonnée — j'ai déjà reçu commandement d'être aux prisons demain à bonne heure. Mais tu n'as guère plus de sens qu'un oison n'a de crête, toi compagnon, de te tarabuster et mélancolier, comme je vois, pour si peu.

— Dites-vous « si peu » — repartit vivement Pierre, dont le cœur « tumultuait ». Puis il conta avec émotion à la rude commère qui l'écoutait, tout ce qu'il savait de Philomène, et lui dit comment cette fantasieuse et mélancolieuse fillette esseulée, dont par aventure il s'était dès six mois rendu familier, lui avait été donnée à sauvegarde par... des gens de bien, ses connaissants, tant qu'il s'était porté son adjuteur et conseilleur en tout rencontre, pour le plaisir de Dieu, et aussi... parce qu'il avait grand' pitié d'elle.

— Encore n'est-ce pas pour désespérer comme tu fais : ce n'est guère plus que rien, d'une grande fille passée aux verges! Jarni-Dieu![1] il en est bien d'autres que celle dont tu es en peine, auxquelles j'ai très bien

[1] Corruption de : je renie Dieu! Cette imprécation était encore usitée au XVIIIme siècle.

donné la fouettade (même jusqu'au sang, parce que c'était l'arrêt de Messieurs). D'abondant[1], tout le mystère se passe sous la custode, je dis en la chambre-basse de l'Evêché, d'où nul cri ne peut être entendu au dehors; que faut-il plus? il n'y a, pour la morigénée, aucune note d'infamie, et les malveillants n'ont rien, de ce fait, à lui reprocher, à peine d'en répondre à Justice.

Tandis que la bourrelle parlait ainsi, Pierre, que l'abattement gagnait en l'écoutant, avait levé les yeux sur elle, et ce regard prolongé était si triste, que la matrone officiant certains jours aux prisons « dans la chambre-basse » en ressentait une impression voisine de la commisération, sentiment auquel dès longtemps elle était étrangère.

C'était une femme grande et maigre, au visage blême très ridé, les mâchoires édentées et en casse-noix; ses « crins » roussâtres s'échappaient en désordre d'un béguin sordide. Elle paraissait âgée d'environ cinquante ans, et ses yeux clignotants d'oiseau de nuit, ses mains aux doigts crochus, ses longs bras décharnés, puis encore sa voix presque aphone tant elle était rauque, complétaient un ensemble si repoussant que nul de ceux auxquels elle donnait accès dans son repaire ne devait l'aborder (au moins la première fois) sans ressentir une sorte d'appréhension ou de défiance instinctive assez semblable à la crainte.

[1] De plus.

— Çà, mon gars! — reprit-elle — de combien vas-tu m'étrenner tout à l'heure, si je promets à toi de faire demain tempérément mon office.

— Tout ce que j'ai de vaillant en ma pochette, assurez-vous en!

Un élan si généreux avait dicté ces mots, que « la ribaude » dut en être favorablement impressionnée.

— Or bien! — reprit-elle — fais donc voir ta pécune, mon mignon. — Puis quand elle eut compté les quelques piécettes d'argent et la monnaie noire que Pierre s'était empressé de lui mettre dans la main, elle parut satisfaite.

— Cependant n'as-tu pas autre argent en ton gousset? — demanda-t-elle encore.

— Pas un quart[1], pas une maille[2]!... Que dirai-je plus, pour vous émouvoir à pitié? Vous faut-il de ma vêture[3]? Tenez-ci mon mantel.

Mais la bourrelle fit, en hochant la tête, un signe de refus.

— Je le disais en manière de jeu seulement. Voirement tu me fais le tort; je ne suis pas pour te dépouiller ce soir de ton nécessaire.

Toutefois elle se montrait encore hésitante : « Quoi-

[1] Pièce de trois deniers.

[2] Pièce de deux deniers. Le denier étant la 144me partie du florin d'argent, qui représentait alors un franc quarante-huit centimes, valeur actuelle.

[3] Les vêtements. Dictionnaire de Cotgrave.

que nul valet geôlier, disait-elle, ne demeurât curieusement dans la chambre-basse après lui avoir amené une sentenciée aux verges, le Soudan des prisons pouvait très bien venir écouter derrière la porte close, voire, compter les coups, pour s'assurer si la fustigation était donnée à bon escient. Naguère encore, la prude femme du Grand-François, — taxée d'avoir été corrompue de quelque argent par la mère désolée d'une mauvaise fille— avait, pour son étrenne, été réduite en basse-fosse, les trois jours au pain et à l'eau; ce dont elle avait un très fâcheux record, et n'y voulait pas retourner de sitôt, pour ce que la fosse était trop punaise ».

Il fallut engager de nouveaux débats pour décider la ribaude à courir ce fâcheux hasard, et les chaleureux appels à compassion que lui adressait Pierre durent être encore maintes fois réitérés. Cependant ce jeunet bien découplé, au franc regard et d'honnête apparence, lui venait en gré : Oui, la réprouvée, devant laquelle s'enfuyaient les enfants ameutés, cette mère Françoise dépenaillée — qu'invectivaient, dès qu'elle apparaissait, et même qu'arrosaient d'eaux ménagères toutes les « belles filles » du quartier — ressentait pour ce gars attristé une sorte de bienveillance : Puis, « *qui ne risque rien n'a rien à prétendre,* et d'ailleurs *le diable n'est pas toujours à un huis,* se disait-elle; Claude Genève, le Soudan, n'avait pas tant l'accoutumance de venir l'inquisiter tandis qu'elle faisait son office en la chambre-basse ».

— Tu me donneras bien encore ci-après un écu-

thaler[1] de ton épargne, si la fille dont nous proposons confesse qu'elle n'a pas été rudement traitée par moi. Qu'en veux-tu dire, mon cœuret?

— Ainsi soit, pour vous contenter! vous aurez sans faute, le jour de l'an neuf, la pièce que vous dites, encore que je ne sache où la prendre; mais vous l'aurez!... quand je devrais mettre en gage, au denier dix[2], tous les outils de mon métier. J'ai nom Pierre Tacon, vitrailler-imagier; mon logis est en Saint-Gervais, proche la Porte de Cornavin. Ayez ce en mémoire.

— C'est parole donnée, mon bel ami! ce m'é Dieu[3], il me plaît de toi : tu as belle assurance, et bonne intention toute apparente. Il en sera de notre engagement discret comme si tous les notaires assermentés en avaient dressé la cédule.

— Encore un mot de vous : A quelle heure sera-t-elle délivrée demain au chasse-gueux pour qu'il l'emmène?

— A dix heures, mon mignon, c'est l'habitude.

Peu après, Pierre, à son grand soulagement, avait quitté la bourrelle.

[1] En 1536, l'écu-thaler valait quatre florins (5 fr. 92 centimes, valeur actuelle). Vr Blavignac, *Armorial*.

[2] Soit au dix pour cent.

[3] Affirmation énergique; sens littéral : *Ainsi Dieu me soit en aide!*

## XIII

Un brouillard intense et glacé obscurcissait la ville, le lendemain dès la première heure du jour. Aux abords de l'Evêché, la masse confuse de l'antique maison du Chapitre et le vieux cloître au mur d'enceinte renversé se distinguaient à peine, les ruelles étaient désertes, nul bruit n'en troublait le silence, et dans le voisinage immédiat des Prisons, dénomination récente de la ci-devant demeure épiscopale, tous les logis paraissaient inhabités.

Cependant il survenait parfois un serviteur de la Justice, un pourvoyeur vivandier, ou quelque autre individu ayant affaire à l'Evêché; celui-ci « tabutait à l'huys » pour avoir l'entrée de la geôle. Un valet porte-clés — après avoir inquisité à travers le judas quel était le personnage — entr'ouvrait alors cette porte massive qui, peu après, retombait sans bruit (pareille à la pierre du tombeau!) et se refermait sur le nouveau venu et sur son introducteur dans le lieu sinistre.

Il arrivait aussi certaines fois que le bruit retentissant du marteau sur la porte était accueilli, de l'intérieur des prisons, par un éclat de rire forcené, un long gémissement ou un cri sauvage, qui devaient faire tressaillir le passant conduit là par sa mauvaise étoile. Si le regard inquiet de celui-ci se portait alors du côté d'où venait la voix, il n'était pas rare qu'il entrevît, à l'une des

étroites fenêtres billebarrées[1] du corps de logis principal, quelque misérable fou dépenaillé qui se contorsionnait à sa vue; et le saisissement que devait ressentir en ce moment l'observateur était — on peut le conjecturer — de nature à lui laisser un de ces souvenirs que le plus brave ne trouve pas dans sa mémoire sans en frissonner[2].

Tel était en tout temps l'aspect du sombre Evêché, assemblage de constructions irrégulières que le dernier Prince-évêque, Pierre de la Baume, n'avait jamais consenti à venir habiter. Mais cette brumeuse matinée de décembre en accentuait encore la tristesse, et l'ami de Philomène — que l'insomnie, l'agitation, la pitié, avaient amené près des prisons bien avant l'heure indiquée par la bourrelle — ressentait de son incertaine attente un énervement fiévreux, dont il ne pouvait se défendre.

Enfin la porte des prisons se rouvrit et Pierre, qui se

[1] Barrée en croisillons.

[2] Pendant tout le XVI^me^ siècle et au XVII^me^, les prisons de Messieurs de Genève ne renfermaient pas seulement les criminels, les mal vivants, les filles dépravées, mais encore les fous réputés dangereux, ceux-ci ne pouvant plus — ainsi qu'on en usait pour les maniaques, les idiots et les insensés inoffensifs — être simplement séquestrés à domicile, ni détenus, enchaînés en chambre close, par leurs propres parents; investis d'un pouvoir discrétionnaire, ces derniers en étaient rendus responsables, et les Dizeniers du quartier devaient veiller(?) à ce que ces malheureux ne soient pas trop « privés de leur nécessaire ». DB-M.

dissimulait dans un des coins de la rue contournant l'abside de la cathédrale, vit sortir le valet-de-ville et la malheureuse que celui-ci allait emmener ; une autre jeune fille suivait Philomène, et l'apparition de cette dernière surprit étrangement l'artisan vitrailler : « Quel motif, se demandait-il, pouvait avoir eu la servante de sire Richardet pour pénétrer ce matin dans la geôle ? »... Martine, après avoir pressé les mains de la Pastoure, comme on le fait à l'heure du dernier adieu, paraissait n'être plus maîtresse du sentiment de commisération qui s'emparait d'elle ; Pierre la vit détourner la tête en se passant la main sur les yeux, puis disparaître dans la direction de l'étroit passage « des Barrières ».

Presque au même instant Philomène et le « chasse-gueux » passaient à quelques pas de lui ; cependant le brouillard était si intense que la bannie, affublée d'un méchant capat et portant toutes « ses bagues » dans un mouchoir (hélas, ainsi qu'elle était venue !) ne le vit pas ou ne fit aucune attention à cette ombre sculpturale qui se détachait à peine de la muraille : Ah, combien il eût souhaité de l'arrêter au passage et de lui témoigner... Mais l'expression de ce pâle visage aux traits contractés, et l'air accablé de confusion de la pauvre fille révélaient un si grand désordre de l'intelligence qu'il n'osa l'aborder. Un sentiment de délicate réserve s'emparait de lui maintenant, tandis qu'il regardait avec émotion passer la chétive fustigée : « Quel saisissement douloureux troublerait encore la Pastoure en le voyant paraître à la mal'heure sur son chemin, en un tel moment luctueux ! Non, il ne pou-

vait s'y résoudre et la laisserait se départir sans chercher à s'approcher d'elle, ne voulant pas, se disait-il, rendre plus amère, par sa présence, la honte farouche de l'honnête fille qui venait de sortir de la chambre-basse ».

Toutefois, quand il l'eut vue disparaître avec son conducteur dans l'escalier couvert, à pente rapide, longeant les murs de l'Evêché, il ne put faire autrement que de la suivre. Qui n'a pas éprouvé, au temps de la jeunesse, de telles impulsions soudaines et incohérentes d'un sentiment qu'on ne saurait définir! — Ce fut ainsi qu'il descendit la rue Verdaine, passa la Porte de Rive et sortit de la ville, sans perdre de vue un seul instant Philomène et le valet-de-ville qui cheminait avec elle. A « la vigne des communiers », soit au bas des crêts de Saint-Victor, la route se bifurquait en ce temps là; l'une des voies était celle du nouveau bailliage de Gaillard et des Bougeries de Chêne, l'autre, traversant le hameau des Eaux-vives, était à l'usage des gens allant en Chablais.

C'était ce dernier chemin que devait suivre la Pastoure; mais elle ne marchait plus avec tant de hâte depuis qu'ils étaient hors de la ville, et même le chasse-gueux, trouvant sans doute qu'elle ralentissait trop son allure, la pressait parfois d'avancer, ainsi que fait un manant de village touchant du bout de sa gaule la pécore chétive qu'il emmène loin du champ de foire.

— Or çà, de par Dieu! laisse-la démarcher selon son pouvoir — lui dit vivement Pierre qui, depuis un moment, s'était rapproché d'eux.

— Qu'en as-tu à faire, toi compagnon? — repartit en se retournant le valet-de-ville, surpris par cette algarade.

Mais l'artisan irrité passa devant l'homme sans répondre et s'adressant à la bannie, dont les yeux égarés se détournaient de lui :

— Philomène, prends mon bras — lui dit-il avec douceur; — je suis Pierre Tacon; n'as-tu plus mémoire de moi ce jourd'hui? Prends mon bras, fillette; ce sera pour te donner support et me contenter.

— Je n'ose — répondit une voix murmurante.

Cependant, lorsqu'il lui prit la main, elle ne fit pas de résistance et, cheminant d'une allure plus soutenue, se laissa docilement emmener par celui qui venait à son aide.

« Par ma foi, se disait en suivant leurs pas, le valet-de-ville — qui, malgré son apparente rudesse, ne voulait nul mal à l'un ni à l'autre — c'est bon rencontre pour cette éperdue, de ce gars trop brusquet qui lui est familier, je m'en assure. Il n'est que de les laisser démarcher ensemble, puisque ainsi leur plaît ».

La route du Chablais — après avoir dépassé les dernières logettes des « navatiers » et poissonniers des Eaux-vives — suivait la rive du lac puis inclinait à droite avant de s'élever sur le coteau de Cologny. La frontière du territoire de Genève et de celui dont « les Allemands » s'étaient emparés en Savoie était alors au bas de la rampe, où se dressait par delà le ruisseau du Traînant le poteau rouge et noir, insigne victorieux de la récente conquête de Messieurs

de Berne[1]. Ici le chasse-gueux, ayant vu ceux qui le précédaient passer la planche du Traînant, estima qu'il avait correctement rempli son office et qu'il n'avait rien de mieux à faire qu'à se retirer. Mais avant de reprendre le chemin de la ville il ne manqua pas d'admonester, selon la formule usitée, la fillette bannie qui déjà s'éloignait avec son compagnon.

— A Dieu soit, forensive[2]! — lui dit-il en élevant la voix — va-t-en à la bonne heure hors de Genève, et donne-toi garde, à peine de l'indignation de Messieurs, de rompre le ban, pour l'an et jour, auquel tu as été sentenciée, en suite de tes déportements.

— A la mal'heure sois-tu, toi teigneux mal embouché! — repartit l'ami de Philomène, se retournant avec colère; puis saisissant un caillou : — Te faut-il des pierrades? — ajouta-t-il du même ton exaspéré.

Mais le valet-de-ville ne répondit à cette provocation inattendue que par une grossière invective, après quoi il se hâta de s'éloigner.

Tandis que la bannie affolée et son compatissant adjuteur gravissaient silencieusement le chemin montant du petit village de Cologny, Pierre se demandait avec embarras quelle résolution il devait prendre et ce qui lui

[1] Ces limites furent modifiées l'année suivante et reportées hors du village de Cologny. V. Galiffe. *Genève historique, etc.* Supplément, p. 188.

[2] Bannie, sortie, émigrée. Ital. *Forussis, forescide.* V. Godefroy. *Dictionnaire.*

restait à faire en faveur de l'esseulée sans ressources qu'il voyait être incapable de se gouverner : « La laisserait-il poursuivre à l'aventure sa marche errante?... Non certes! il ne pourrait jamais se résoudre à l'abandonner ainsi, dût-il la conduire par la main jusqu'à ce qu'il eût trouvé un refuge assuré soit à Brécorens, soit à Cervens, soit dans la caborne près de Cursinges où gîtait à présent la Gasparde, cette bienveillante qui l'avait présentée au baptême ». Mais la pauvre fille était maintenant incapable de faire une marche de si longue durée, il le voyait assez et trop! A peine avaient-ils atteint Bessinge, qu'il fallut encore s'arrêter. Il s'assit tristement à côté d'elle, au pied de la tour inhabitée[1], pour qu'elle reprît haleine au moins un instant avant d'aller plus loin.

Le brouillard si intense durant les premières heures de ce triste jour, s'était peu à peu dissipé, ainsi qu'il arrive le plus souvent au cours d'une matinée de décembre; mais le ciel demeurait couvert de nuées, les lointains s'estompaient confusément en grisaille, et dans le vaste et froid paysage qui se déroulait aux yeux, tout apparaissait comme au travers d'un funèbre voile. Aucune brise ne ridait les eaux ternes et plombées du lac, ces eaux d'un bleu d'azur quand la nature est en fête! Du côté de Bellerive se voyait, sur la lisière

[1] La maison-forte de Bessinge appartenait alors aux Monthyon de Genève, famille qui s'éteignit au XVI$^{me}$ siècle. V. Galiffe, *Genève historique, etc.*

des bois dépouillés, le couvent dévasté par les Luthériens à leur première envahie[1] : « Si les révérendes Cisterciennes étaient encore à séjour en ces quartiers, se disait Pierre avec regret, ce serait tôt fait de mes incertitudes, et je conduirais doucement cette chétive, dont je suis en peine, au couvent des bonnes Sœurs, qui lui donneraient ce jourd'hui le past et la gîte et encore — selon la coutume ancienne — la reposée d'un jour s'il en était besoin. Mais où sont-elles, ce temps présent, ces saintes filles déchassées naguère de leur clôsure, ainsi que, peu après, les conquêteurs ont fait à celles de Pérignier? »

Puis ses yeux se détournant, il contemplait Genève, ses trois estacades reliant les deux rives, ses murs d'enceinte crénelés s'élevant de la Tour-Maîtresse à la chapelle Saint-Antoine. Au couchant il voyait le château de l'Ile et son quartier de Saint-Gervais. Au midi, sur la colline, l'Evêché, la cathédrale, la Maison-de-ville, le château des Tavel, Saint-Germain, tous ces vieux édifices de la ville épiscopale, au-dessous desquels les quartiers de Rive, de la Madeleine, des rues basses et de la cité formaient un entassement de sombres logis à pignons, de tours carrées, de virets, de tourelles, de cabornes, de terrasses et de jardinets.

Mais c'était avec une morne indifférence que sa vue embrassait ce vaste tableau, si cher à tous Ceux de Genève. Son inquiétude au sujet du hasardeux voyage de la bannie troublée d'esprit, dont il était en ce moment

[1] Voir Jeanne de Jussie. — *Le levain du calvinisme*, p. 11.

le seul soutien, ne pouvait être distraite : A quoi devait-il se résoudre si la pauvre fille — affaissée auprès de lui, sur le revers du chemin, et qui gardait obstinément un silence farouche — ne reprenait pas ses forces et ne pouvait plus avancer?

Les chemins de Savoie étaient peu fréquentés, au temps où se passe cette histoire, et la rencontre des gens « qui s'étaient mis aux champs » un jour d'hiver devait être assez rare, même sur la route du Chablais. Toutefois, les jours où se tenait le marché à la ville, la circulation était plus active, à de certaines heures, et Pierre commençait à voir passer les villageois revenant à « mannequins vides », dont les groupes variés se suivaient sur la voie à petite distance et par intervalles irréguliers. Ces rustauds regardaient avec quelque étonnement le jeune gars et sa compagne, arrêtés au pied de la tour, et selon l'usage, ils jetaient en passant devant eux un *Dieu gard'* ou un *Salve* auquel Pierre répondait de même; mais celui-ci cherchait vainement dans ces petits rassemblements quelque figure de connaissance. « D'ailleurs, se disait-il, c'étaient tous gens de pied, pressés de rentrer avant la nuitée dans leur paroisse et qui ne pouvaient être d'aucune aide à Philomène. A quoi servirait-il de leur conter sa défortune, sinon de satisfaire à leur vaine curiosité? »

Des femmes passaient aussi — quelques-unes à cheval — par groupes espacés sur la route; plusieurs de ces rustaudes ramenaient au logis leur bovet, leur chevrette, leurs poules d'Inde, dont ce jour-là elles

n'avaient pas trouvé la défaite avantageuse ; d'autres filaient à la quenouille tout en cheminant, afin de ne pas demeurer « oiseuses » ; d'autres murmuraient oraisons et litanies, bien qu'elles fussent dès plusieurs mois « passées luthériennes », au gré des Allemands. Mais on approchait de Noël, puis c'était « d'ancienneté » leur coutume en faisant leur chemin, et nul Prédicant fâcheux n'était là pour y contredire.

— Jésus-Dieu! — dit brusquement une de ces commères qui démarchait seule, un peu en arrière de ses compagnes. Puis elle s'arrêta devant Philomène accroupie et son gardien. — Est-ce bien toi, la Pastoure? Que fais-tu en ces quartiers, ma fille? — Puis ces questions affables n'obtenant aucune réponse, la paysanne tourna les yeux vers Pierre comme pour l'interroger.

— Vous la connaissez donc, cette maladieuse fille, que j'accompagne dès sa départie de la ville — demanda l'artisan pressentant quelque heureuse rencontre.

— Vramy! J'en ai connaissance autant et si bien que de Brécorens, mon lieu de nativité — repartit la rustaude. — Or çà! pourquoi ne dit-elle mot, cette pauvrette? On parlait assez d'elle, ce jourd'hui, sur le Molard et rue de la Poissonnerie!

Il fallut que Pierre donnât quelques explications à la bonne femme touchant la mal'aventure récente de Philomène ; encore le fit-il avec assez de réserve pour que la « castigation » qu'avait endurée la bannie, avant

d'être mise hors de l'Evêché, demeurât ignorée de la matrone.

Celle-ci était « sortie » de Brécorens depuis plusieurs années; sa demeure était maintenant non loin de Douvaine, à Massongy, où l'attendait, disait-elle, son bétail à gouverner pour la nuit, ses enfants poupins, et son homme. Elle connaissait dès longtemps la Pastoure, enfant trouvée jadis dans les bois, et même se souvenait d'avoir assisté au baptême de celle qu'on appelait alors « la Sarrasine », à laquelle ce jourd'hui elle avait bon vouloir de donner le past et la gîte.

Cependant Pierre objectant que Philomène « ne pourrait jamais se porter si loin », la charitable villageoise lui dit « qu'il y avait remède : une sienne voisine trafiquant de fruitage, partie avant elle du marché, l'attendait très acertes, avec sa mule et son charret couvert, aux Capites sur Vézenaz, pour ce qu'elles avaient toujours coutume de revenir ensemble. Ce hamelet des Capites n'était guère éloigné, et il y aurait bonne place sur le char pour cette langoureuse, quand elle, qui proposait, devrait la prendre sur son giron durant tout le voyage ».

— Mais demain, qu'en sera-t-il pour elle?

« L'endemain, son homme qui avait quelque affaire du côté de Sciez, ferait chemin avec cette esseulée et, possible encore, traverserait avec elle le Planbois, tant qu'elle fût en sa paroisse ». Puis s'adressant à la Pastoure, qui depuis un instant avait relevé la tête et l'écoutait avec attention, comme si sa voix réveillait

en elle les souvenirs du temps passé : « Or sus, Philomène! — lui dit-elle résolument — il est temps de démarcher, ma fille. Viens çà! nous ferons route ensemble. Ne me reconnais-tu pas très bien présentement?

— Certes oui! — repartit la pauvre fille troublée d'esprit, mais dont le désordre mental paraissait peu à peu se calmer.

— Viens donc, et prends ton petit fardel, je vais t'emmener.

— Pas à Genève!... Sainte-Vierge, pas à l'Evêché!

— Rien moins! nous irons tout droit en mon logis, où tu auras bon gîte, aussi vrai que je suis la Clauda de Brécorens et que mon homme est Nicod Dufour le chapuiseur[1] de Massongy.

« Las! — se disait Pierre, regardant la fantasieuse créature qui se disposait à suivre machinalement la villageoise et ne faisait nulle attention à lui — qu'ai-je donc fait à elle dès sa venue en la ville, pour que je ne lui sois plus qu'un rien? Pour Dieu qui voit toutes choses, quand l'ai-je desservie? de quel reproche me peut-elle charger? »...

Il était vrai, sa conscience ne pouvait l'accuser d'aucun tort; mais combien les agissements de la malheureuse Pastoure étaient excusables! combien la confusion, la honte désespérée qui depuis plusieurs heures s'étaient emparées d'elle devaient lui faire oublier celui dont elle s'était naguère inconsciemment éprise! ce

[1] Charpentier.

gentil compagnon genevaisan dont elle n'avait pu supporter l'absence, qu'elle était venue follement chercher à la ville et devant qui, maintenant, obéissant aux impressions les plus contraires, elle s'obstinait à ne plus lever les yeux!

Pierre, après avoir adressé à demi-voix de ferventes « remerciations » à la Clauda de Massongy, s'était tourné vers la Pastoure dont il allait se séparer: « A Dieu sois donc, Philomène — lui dit-il affectueusement en lui pressant la main; mais cette petite main chétive ne répondait pas à son étreinte, et ce fut seulement par un léger signe de tête que la bannie de Genève répondit à son dernier salut. . . . . . . . . .

. . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

« Mère! — disait le même soir le jeune vitrailler à dame Amblarde, à laquelle il avait fait, sans réticence, le récit de tout ce qui s'était passé dès la veille — je veux m'efforcer de chasser le pensement de ce triste affaire, dont je me détourbe et m'afflige plus que de raison; mais encore dites-moi ce qui mouvait la servante du Lieutenant de Justice à venir aux prisons ce matin.

— Le désir de consoler Philomène et rien plus — répondit la veuve Tacon. — C'est grand bien, mon Pierre, des tendresses et compassions de nous autres femmes pour toute créature défortunée, et plus encore peut-être pour une jeunette, sentenciée à correction et qui n'a sœur ni mère pour la recueillir après justice faite.

Or j'avais grand désir, je le confesse, que quelque bonne chrétienne fût à la geôle. Tes sœurs étant trop puériles encore pour une telle charité, la Martine en a pris la charge, de grand cœur, à ma requête, et pour le plaisir de Dieu.

— C'est bonne fille, cette jeune servante de sire Richardet! — dit Pierre, ressentant une sorte de soulagement et un peu distrait de sa mélancolie.

— Oui, c'est bonne fille — repartit l'Amblarde, qui en disant ces mots regardait pensivement son « valet ».

## XIV

L'expulsion, presque furtive et sans correction publique, de la Chablaisienne — mesure de prudence que le Lieutenant de la Sommaire Justice s'était déterminé à prendre après en avoir conféré avec le Premier Syndic — avait apaisé très promptement le mécontentement séditieux qui s'était manifesté la veille dans la basse ville. Tous ceux qui, depuis deux jours, taxaient de rigueur Messieurs de l'Audience, étaient enclins maintenant à louanger leur modération, et si les « revenderesses verdurières, » poissonnières, rôtisseuses et « chaircuitières » du Molard se montraient satisfaites — disant qu'il est bon, certains jours, en ce Genève, de parler de la tête à ceux qui sont en office — d'autre part sire Richardet le Lieutenant et ses fa-

miliers amis dits « les Libertins » étaient également rassérénés en voyant se calmer une « échauffaison » populaire, que les Guillermins évangélistes n'auraient pas manqué d'exploiter contre eux, à l'occasion des prochaines élections syndicales.

Rue de la Pelisserie, maître Gotteron et sa vieille servante « la Bancale » — après s'être contristés amèrement du « malheur » survenu à leur inconsidérée commensale le jour du supplice du chétif de Prato — se disaient qu'il fallait encore se contenter de ce que Messieurs avaient « médiocré » la peine que cette Pastoure déconseillée avait encourue : « D'autant, ajoutait le bonhomme, que c'était chose faite, que la fille était départie, et que le plus sage était de n'en plus parler. Quant à lui, il voulait au premier jour lui adresser en son village (par l'intermission charitable de sire Balard) le petit salaire qu'il lui avait promis pour son étrenne ; ce serait en intention de lui bienfaire, de la « divertir » de ses humeurs sombres, et pour qu'elle ne dépitât pas à toujours-mais. Ceux de Genève, au moins les gens habitués à la Pelisserie ».

— Dites aussi ceux de Cornavin ! — avait ajouté la Bancale, se souvenant du jeune artisan qui, tant de fois, était venu au Logis de *la Coupe* pour s'enquérir de Philomène.

Enfin il n'était pas jusqu'aux commères que leur besogne quotidienne amenait le matin au bornalet de Saint-Gervais, qui, contrairement à leur habitude, ne donnassent leur approbation à la « débonnaireté » du

Magistrat ayant sagement adouci la sentence rendue contre la séditieuse servante du Logis de *la Coupe*. On disait bien, qu'avant sa départie, elle avait été fustigée sous la custode : « Mais quoi ! tel châtiment secret n'était pas pour en mourir. Plus d'une fille de bonne mère, plus d'une femme, à la requête de son mari, avait été — même en ce Saint-Gervais — passée par les verges et n'en était pas moins de bon renom ce jourd'hui. Ce ne serait jamais fait, en un Genève, si chacune était diffamée jusqu'à son dernier jour en suite de quelque licence de jeunesse pour laquelle elle pouvait avoir été châtiée à la sourdine, peut-être à la recommandation de ses proches. Quant à la Chablaisienne, elle sortait de cette mal'aventure sans aucune note d'infamie; que fallait-il plus demander pour elle ? »

Cependant il y a toujours quelque dissonance dans un concert de suffrages, et Jean Pécolat, dit « Tête d'or », bien qu'il dissimulât son désappointement, était en réalité fort déçu par le dénouement, trop pacifique à son gré, qu'avait eu l'affaire de la Pastoure : « Une incidence qui promettait un tumulte assuré ! disait-il avec regret à son ami Pierre. Nos compagnons arbalétriers congrégés par moi l'autre hier à soir à *l'Escarcelle*, étaient si très bien dispos à enlever cette fille de Savoie des mains du bourreau, qu'on en eût fait triomphe en l'escortant à la foule jusqu'aux Franchises. Toutes les revenderesses et autres femmes de bien, dès la rue des Allemands-dessous jusqu'à Rive, ne demandaient qu'à tignasser les contrariants ; on eût très acertes pu-

gné le Grand-François, calcitré[1] les guets, hué, sublé[2] les Assistants de la Sommaire Justice accourus pour donner de l'ordre. Enfin c'eût été beau ménage jusqu'à la nuitée. Pour ma part du gâteau, je voulais m'accarer[3] à Petermann, le Gros-sautier de Messieurs, avec lequel j'ai déjà estrivé[4] naguère jusqu'à lui arracher des mains son hallebard en une chauffourée; mais cette fois j'avais bonne intention de lui en casser le manche sur le dos, pour régler compte avant la Saint-Sylvestre.

— Et cette fois encore, tu te serais fait, sans nécessité, descendre en basse-fosse pour y passer les fêtes — répondit l'artisan vitrailler, que « Tête-d'or » venait favoriser de ses confidences.

— Les fêtes!... Dis qu'il n'y a plus de festivités, en ce Genève : ni danses de virolet[5] ou de passe-pied[6] dans les chambres vides, ni papegay pour les tireurs hors des portes, ni courses en luges à bride abattue dans toute la ville en temps de frimas, ni de plantureux royaumes[7] de confrérie dans les Logis publics, ni mascarades pour faire bon accueil à Chalande[8] la veille de

[1] Battu à coups de pied. [2] Sifflé. [3] Affronter.

[4] Combattu.

[5] Sorte de ronde. V. Eve de la Pasle.

[6] Danse par entrechats et cabrioles, selon Cotgrave.

[7] Repas où les convives élisaient un roi.

[8] Personnage fictif venant, aux calendes de Noël, distribuer des friandises dans une réunion joyeuse. V. Gaudy. Glossaire genevois.

Noël! non, il n'y a plus rien de ces mondanités frivoles pour nous autres, à présent que nous voici tout à plat Réformés.

Le filleul hurluberlu et toujours à l'erte de sire Balard ne se plaignait pas sans cause des mœurs nouvelles : jamais la vie de Ceux de Genève n'avait été, au temps des Princes-évêques, d'une si monotone uniformité ; et si les gens « réfléchis » s'y résignaient peu à peu, si l'esprit public inclinait à perdre toute joyeuse initiative, les bons compagnons de jadis et les jeunes « coquards » du temps présent n'en supportaient pas moins avec impatience un changement aussi complet dans les coutumes et les usages traditionnels de leur vieille cité. « On pouvait déjà pronostiquer à jeu sûr, disaient entre eux les malcontents, qu'avant peu d'années, grâce au zèle outré des Réformateurs — gens qu'il n'était pas nécessaire de dénommer autrement — Genève aurait si belle et louable apparence qu'une vaste communauté conventuelle ».

Toutefois — on n'aurait su le nier — l'obstination persistante de maître Farel et de Calvin à imposer, avec le concours énergique du Magistrat, un corps de doctrines dogmatiques à l'Eglise réformée, et plus encore, une série de mesures disciplinaires d'une rigidité inconnue à Genève avant eux, commençaient à porter leurs fruits. Les gens qui, sans protester contre l'établissement de la Réforme, avaient résisté jusqu'alors, en usant de tous les subterfuges, à l'injonction officielle

« d'aller ouïr le prêche au moins une fois tous les dimanches », n'étaient qu'en très petit nombre, et la Confession de Foi personnelle — ce tyrannique *Credo*, sans l'obtention duquel maître Calvin, disait-on, ne voulait pas consentir à demeurer en office — rencontrait beaucoup moins de détracteurs. Dès le commencement de l'année nouvelle (1537), une sorte de soumission résignée — qu'il est bien rare d'avoir à constater dans les annales genevoises — avait remplacé, au moins en apparence, l'opposition mécontente des citoyens, qui depuis plusieurs mois, pressentant le despotisme du nouveau régime, disaient pour leur justification « ne pas vouloir être contraints, mais vivre en liberté[1] ».

Les élections syndicales, faites selon la coutume au commencement de février, devaient confirmer les craintes des partisans de l'indépendance en matière de Foi religieuse : des huit candidats présentés par le Petit-conseil au populaire, celui-ci n'en retint que trois et désigna directement le quatrième[2]. Tous étaient Guillermins, et de ce fait, la prépondérance de leurs adhérents était assurée dans le Vingt-cinq comme elle l'était déjà dans le Deux-cents. Les zélateurs de maître Guillaume et de son ardent acolyte appuieraient dé-

[1] Réponse collective de J. Philippe, J. Malbuisson et Boniface Offischer admonestés en Conseil des Deux-cents (8 septembre 1536). — V. Roget. Histoire du Peuple de Genève. 1 p. 12.

[2] J.-Ami Curtet, Cl. Pertempe, Pernet Desfosses, J. Goulaz. Ce dernier, qui n'était pas du Petit-conseil, n'avait pas même été présenté ! — *même source*, p. 27.

sormais toutes les exigences des Réformateurs, et le parti des Libertins n'étant plus soutenu par la versatile opinion publique, allait être nécessairement réduit à l'impuissance.

— Laissez faire à eux! — disait sire Balard à ses confidents amis qui, presque chaque matin, venaient s'enquérir auprès de lui « à quel prix était le blé[1] », et qu'il retrouvait l'après-souper à la *Tour perse* ou à *l'Escarcelle*. — Les Francillons nos Réformateurs, et tous les frères en Christ qui chantent au même lutrin, vont si très bien bâter, sangler, passer le mors en bouche et le caveçon aux naseaux de leur pauvre monture, que le vieux roussin roussinant de Genève, lequel n'a jamais enduré sans rétiver[2] qu'on lui donne du hoche-bride[3], est pour récalcitrer des quatre pieds et les jeter bas de leur selle un jour ou l'autre. Il n'est que d'attendre!... souvienne-vous de ma pronostication.

Mais l'attente passive n'est pas le fait de la jeunesse, et si les notables citoyens auxquels l'ancien Syndic adressait en secret ses avis se résignaient à les suivre, il n'en était pas de même des jeunes compagnons arbalétriers dont le turbulent filleul de sire Balard avait pris maintenant la direction politique et avec lesquels

[1] Soit : quelles étaient les nouvelles.

[2] Faire le rétif.

[3] Secousse du bridon.

il se plaisait à concerter, le plus fréquemment possible, quelque nouvelle équipée.

— Ne savez-vous pas ce qu'ils ont fait par ville, hier tantôt, après le Général-conseil? — disaient les voisins du ferretier de Rive aux curieux demandant pourquoi la boutique de sire Balard n'était pas encore ouverte bien qu'il fût de haute heure[1] — ils ont jusqu'à minuit joué bruiment[2] au *Pica-Porra*[3], sur toutes les places et carrefours, avec grandes clameurs triomphantes quand l'un d'eux abattait le porreau, et tout en dérision (selon ce qu'on prétend dire) de sire Poral, commis du Conseil pour la police des malvivants. — Ce n'est guère, jouer au *Pica-Porra,* comme on l'a toujours fait en cette ville — répliquaient les gens enclins à l'indulgence. — Dites-vous ainsi! Il y a, de ces étourneaux, plus de vingt, appréhendés dès hier à soir, qui vont avoir à répondre de leur séditieuse malice à l'Audience. Le facteur de sire Balard est du nombre des mutinants, cela s'entend assez! Et si dame Thoina ou ses filles ne viennent pas ouvrir la boutique du Syndic, faites compte qu'elle peut bien demeurer fermée, d'autant que sire Jean est mal dispos ce jourd'hui, tant il est outré des élections prochainement passées, et des fredaines de son fillot malavisé. — Ce pauvre

[1] Soit: Bien que la matinée fût déjà avancée : La *haute heure* signifiait : l'heure où le soleil est déjà *haut* sur l'horizon.

[2] Pour *bruyamment*. V. Dictionnaire de Cotgrave.

[3] Jeu d'écoliers, dont la tradition n'est pas venue jusqu'à nous, et qui devait (selon nos conjectures), avoir quelque analogie avec le jeu du bouchon. DB-M.

« Tête d'or » ! — murmurait une jeune commère. — Il est plus chargé que les autres, votre Pécolat. — Pourquoi? — Pour ce qu'il aurait mutiné contre les guets, suivant les rapporteurs, et même donné indiscrètement du pied au ventre à notre Gros-sautier qui, selon le devoir de son office, l'exhortait à modestie. — « Tête-d'Or » est toujours trouvé où les chats se peignent — ajoutait un sage interlocuteur qui paraissait bien connaître celui dont on racontait les méfaits.

Au paisible logis de Cornavin, quand cette fâcheuse aventure fut connue, dame Amblarde et ses fillettes, tout autant que maître Pierre, s'en émurent; car le joyeux « Tête-d'Or » était toujours le bienvenu, quand il venait surprendre « à la gîte » son compagnon le vitrailler, lorsque celui-ci — « devenu si casanier et laborieux que rien plus, on ne savait pourquoi » — tardait trop, à son gré, à se montrer à *l'Escarcelle*.

— Et fin de conte, qu'en sera-t-il de lui, qui s'est donné le tort? — demandait Barbara devenue pensive, et dissimulant une certaine inquiétude qu'elle n'eût pas voulu avouer.

— Rien de bien, très acertes, mais pas grand dommage, il convient de l'espérer — répondait Pierre, qui déjà s'était hâté d'aller s'enquérir des emprisonnés. — J'ai ouï dire que nos Syndics modernes, encore que les quatre soient Guillermins invétérés, ne se montrent pas dispos à user de rigueur pour étrenner leur charge, en un tel cas du tout puéril.

— A mon souhait qu'il soit ainsi! — repartit la jeune fille.

Ces conjectures se réalisèrent[1] : les jeunes compagnons « dissolus » mis en prison obscure, au pain et à l'eau, pour avoir séditieusement équivoqué avec leur *Pica-Porra,* durent trouver que le carnaval des Guillermins et Calvinistes n'était pas si joyeux que celui qu'on fêtait « du temps de l'Idolâtrie ». Toutefois leur pénitence devait être supportable, car elle fut de courte durée. Quant au malavisé promoteur de cette manifestation turbulente, il n'en eut pas si bon marché que ses complices, et sa détention — destinée à l'assagir s'il était encore possible — fut prolongée pendant plusieurs jours à l'Evêché, après la libération (« avec bonne et âpre remontrance ») des étourdis qu'il avait désordonnés.

Pierre était demeuré étranger et comme indifférent aux divers incidents de la vie publique, depuis l'expulsion de la Pastoure, dont il était sans nouvelles, bien que, depuis deux mois, il eût fait maintes tentatives pour retrouver, un jour de marché, la Clauda de Massongy ou quelque autre Chablaisienne. Mais l'hiver

[1] Touchant les prisonniers à cause du *Porreau:* arresté qu'on les fasse respondre, et que tous ceux qui se trouvèrent y être allés à l'aventure sans malice soient libérés. *Reg. du Conseil.* 7 février 1587.

était rude et, depuis Noël, la crainte des loups descendus des montagnes, et plus encore celle des soudarts cherchant bonne aventure — gens qui, depuis l'invasion française en Savoie « tenaient les champs » même sur les terres de Berne — retenaient sous le chaume les gens de village « habitués » des localités éloignées de la ville.

Au Logis de *la Coupe* et chez le ferretier de Rive on n'en savait pas davantage que le vitrailler de Cornavin au sujet de Philomène. — Qu'en saurais-je dire? — répondait l'ancien Syndic, quand le bonhomme Gotteron venait s'enquérir de la Chablaisienne. — J'ai très bien fait parvenir à révérend Boccard, par un mien correspondant de Thonon, les six écus-thaler dont vous avez gracieusé cette maladieuse fille, et messire Jean a touché cet argent pour en user selon votre intention charitable, il n'y a de ce nulle doutance, ainsi que je l'ai dit hier encore à Pierre Tacon qui se donne toujours souci de cette enfolâtrée. Bien est vrai que je n'ai reçu nul avis de réception de votre pécune. Mais ces gens de Savoie!... J'en sais les coutumes, dès trente ans que je trafique avec eux! Faites compte qu'ils ne sont pas épistoliers, non! pas même ceux qui sont de grosse étoffe[1] : il leur faut trois jours pour assembler papier d'écriture, encre, plume d'oison, canivet, oublis[2]; puis trois semaines, je dis à tout le moins, pour prendre loisir d'expédier, par lettre res-

[1] Les notables.

[2] Pains à cacheter. V. glossaire genevois.

ponsive bien méditée, un pressant affaire. Quand j'aurai des nouvelles de par delà, tenez pour certain que j'irai vous en contenter.

Pierre avait repris résolument ses travaux habituels, et dès les premiers jours de la nouvelle année, il ne quittait presque plus son ouvroir de vitrailler.

Son labeur quotidien, les soins continus qu'exige la peinture sur verre, les difficultés à vaincre dans cet art difficile, peut-être aussi l'attrait de la vie active, exerçaient peu à peu sur lui leur salutaire influence, et les souvenirs que lui avait laissés la récente « défortune » de celle dont il avait été le conseiller, le protecteur et l'ami, tendaient à s'affaiblir, bien que l'image de la pauvre « esseulée » fût toujours présente à sa mémoire.

— Sais-tu, Barbara ! — dit-il un jour à la gaie fillette, son élève, qui déjà s'associait à tous ses travaux — les révérendes Clarisses et le sire Procureur-Syndic d'Evian auront en bref tout lieu de se contenter, je m'en assure : des vitraux imagiés mémorisant la vie de madame Sainte-Claire d'Assise, les cinq premiers sont venus au grand feu sans mal'encontre et, s'il plaît à Dieu, nous commencerons à œuvrer demain le sixième et dernier.

— *Ce n'est rien fait, qui n'achève* — dit avec enjouement Barbara.

— C'est vérité, ma mie ; aussi je suis tout porté à l'ouvrage, comme tu vois. Il n'est que se complaire au travail en ce pauvre monde ; toute la reste de nos di-

lections est si décevante, que c'est, à mon avis, si peu que rien.

— Et la tendresse de nos proches? et l'amitié perdurable de nos familiers? Quoi encore : la bénévolence de ceux qui nous tiennent pour gens de bien ?...

— Par mon serment, c'est grand trésor aussi! mais cela s'entend sans qu'on le die. Quant est de moi, je ne saurais vivre si j'en étais privé.

Puis le bon garçon embrassait la fillette, comme pour se faire pardonner par elle son oubli injuste des biens qu'elle venait d'énoncer.

Cependant il n'était pas sans avoir d'autres pensées en tête que celles dont ses travaux étaient le sujet : si les sentiments généreux qu'il avait toujours eus pour la Pastoure n'avaient rien perdu de leur vivacité, combien plus troublantes étaient ses rêveries lorsqu'il songeait à Sœur Marguerite! combien lui était cher tout ce qui la rappelait à sa mémoire! Rien ne parvenait à distraire sa mélancolie, lorsqu'il évoquait l'image de la Novice cistercienne; sa voix, que parfois il croyait encore entendre, son furtif et pensif regard lorsqu'elle lui avait adressé quelques paroles, son sourire angélique et cette expression de résignation pieuse qui l'embellissait encore; oui, tout ce qui l'avait charmé naguère et comme ravi, se rappelait à lui maintenant,. *à lui!...* qui s'était promis cent fois de n'y plus penser.

« La reverrai-je un jour »? se demandait-il souvent; et l'incertaine réponse de Marguerite: « Qui le saurait dire »? lui revenait à l'esprit. « Assurément il ne re-

tourneraît pas à Brécorens ni dans le circonvoisinage, s'il savait de ne plus l'y trouver, mais peut-être... »

Oui, il y a un « peut-être » avec lequel il nous faut toujours compter, dans la vie; mais quand c'est l'Espérance qui le murmure, bien que la voix de cette sirène soit trop souvent décevante, c'est un réconfort de se laisser bercer par elle.

Un jour, vers la fin du carême, Pierre vit avec plaisir entrer dans son ouvroir un honnête gars chablaisien dont il avait la connaissance; c'était « l'homme de chambre » du jeune seigneur d'Allinges. Ce valet de confiance, que son maître mandait à Genève, à l'occasion du banquet de Pâques, pour s'y pourvoir de « délicatesses » qu'on n'aurait su trouver à Thonon, était porteur d'une courte missive adressée *à Maître Pierre Tacon le vitrailler, en son logis de Cornavin,* et celui-ci se hâta d'en prendre connaissance.

« Maître Pierre — écrivait le sire de Monfort-Coudrée — notre grand vitrail de nuptialité a si très bien réussi l'an passé, par le fait de votre habilité singulière et bonne manutintion en l'art de verrerie, qu'il m'est venu désir de vous mettre en main un autre petit affaire de vitrail imagié. C'est à savoir la pourtraiture héraldique des armes des Cervens[1], lesquels gentilshommes

[1] Cervens, dit Du Vernay, porte d'argent au cerf *effrayé* de gueules *sommé* d'argent et *brisé* en l'épaule d'un croissant du même. *Chef* d'azur, *Timbre* fermé et de profil. Un cerf issant en

sont alliés d'Allinges, et dont il me plairait d'avoir aussi un mémorial, pour ce que leur nom va s'éteindre faute de mâles, et que déjà le fief noble est tombé en quenouille. S'il vous agrée ainsi, donnez-moi-le à entendre par le présent porteur (c'est Jean-Baptiste, mon frère nourrisson de lait, dès longtemps mon valet domestique). Vous pourriez très bien, en l'avril prochain, venir à pied-léger, un jour ou l'autre, à Cervens, pour tracer en dessin ces armes, lesquelles se voient encore en sculpture sur le mantelet de cheminée de la grand' chambre du manoir. Vous aurez bon accueil, je le vous testifie — sinon de la vieille damoiselle de céans, tombée en manie — à tout le moins de la religieuse fille ci-devant Cistercienne qui la tient en garde et à laquelle je suis pour vous recommander... »

— Dis-lui que j'irai! — répéta deux fois, comme s'il parlait à un sourd, l'artisan si ému qu'il ne put achever sa lecture commencée, à tel point son cœur battait avec violence, tandis que ses yeux brillaient d'une joie qu'à grand'peine il pouvait maîtriser.

*cimier*. V. de Foras. *Armorial de Savoie*. Les de Cervens étaient encore seigneurs de la Rochette, de Ballaison et de Buffavens, au commencement du XVI[me] siècle. — *Ibid.*

# XV

« Fortune ne vient pas seule », disait-on en ce temps là, comme pour expliquer la rencontre fortuite de deux heureuses nouvelles. Pierre — peu de jours après la réception du message dont il était encore troublé — ayant été assigné au Logis de *la Coupe* l'après-souper, y trouva sire Balard devisant avec l'hôte et sa servante dans la petite chambre des habitués.

« Messire Jean Boccard — disait le ferretier — s'était, à la parfin, déterminé à lui écrire et, dans son épître tardive — adressante non pas seulement à lui, mais encore aux bons chrétiens qui s'étaient intéressés à la Pastoure — il donnait de cette errante fille quelques enseignes[1] plus favorables qu'on n'aurait pu le conjecturer ».

« Elle s'était venue rendre à Brécorens, dès le jour l'endemain de sa départie de Genève, selon ce qu'un bonhomme de Massongy, qui avait été sa guide à travers les bois, donnait à entendre. Encore celui-ci avait-il eu grand'peine à l'amener, tant elle était en faiblesse et déraison. Messire Jean et sa sœur, dame Monique, la voyant ainsi dépourvue, l'avaient retirée en leur demeure, où pendant un long temps elle avait

[1] Renseignements, indices.

eu apparence de visionnaire, sans nul vouloir de se gouverner. Pourtant la Converse Perpétue sa marraine, ainsi que dom Boccard, étaient très bien reconnus par elle, et leurs remontrances charitables l'émouvaient assez à contrition et repentance; mais c'était feu de brandes[1] et peu après toute clairеté de son pauvre esprit était de nouveau dissipée. Cependant, ce dernier mois prochainement passé, elle avait semblé se reprendre, et même avait demandé à travailler, pour gagner son vivre. Sœur Perpétue la voyant ainsi disposée l'avait emmenée en sa caborne, le jour de mi-carême, disant qu'elle voulait à présent l'avoir en garde. En fait, dom Boccard avait espoir que cette maladieuse se pouvait garir encore, étant si jeunette; même il était fort à désirer pour elle qu'elle reprît, à la prime[2], sa vie des champs, et s'en fût pastoure de brebis, comme elle avait été ci-devant. Ce lui serait un grand salutaire, si c'était le plaisir de Dieu ».

— Ainsi soit, à mon souhait! — dit avec émotion la Bancale joignant les mains. — Il me semble la voir encore, cette chétive, qui, matin ou soir, ne demandait qu'à bien faire dans le ménage, sans autre pensement que nous contenter.

— Mais.... qu'en est-il de mes six écus-thaler? — demandait maître Gotteron, toujours un peu perplexe au sujet de l'acheminement de cet envoi.

— L'argent est en possession de messire Jean, tout

[1] De bruyères, et par extension : de paille.

[2] Au printemps.

ainsi que j'en avais belle assurance; dom Boccard, en vous adressant toutes remerciations qu'il saurait faire, vous donne à savoir qu'il détient en son boîtier cette pécune, dont il usera, dans les occasions à venir, selon sa prudence, pour venir en aide à celle que vous gratifiez.

— Or bien, de par Dieu! — repartit l'hôte de *la Coupe*, satisfait de tout ce qu'il venait d'entendre.

« Et moi, se demandait Pierre, vivement intéressé par la communication du ferretier, quand remettrai-je aussi à messire Jean quelques piécettes pour cette fantasieuse qui ne m'a plus en gré? Ce sera quand j'irai par delà, ainsi que Montfort m'y convie, et Dieu sait si je voudrais que ce fût demain! »

Tandis qu'il méditait ainsi, maître Gotteron avait fait un signe à sa servante pour qu'elle eût à se retirer :

— Or çà — dit-il, quand la Bancale eut regagné sa cuisine — nous voici trois bons chrétiens en confidence; que convient-il à nous de faire ce prochain dimanche du grand Pâques?

Cette question, qui devait préoccuper dans la ville bien d'autres que le Fribourgeois, était plus particulièrement adressée à l'ancien Syndic, dont la persistance dans la foi catholique, comme aussi les attaches avec tous les notables du parti des Libertins, étaient bien connues du tavernier.

— Il faudra faire chacun selon les appels de sa conscience — repartit Balard.

— Assurément! — ajouta Pierre. — Quant est de moi, envi la criée de Justice faite à son de trompe hier en notre Saint-Gervais : *que toute manière de gens soient tenus de venir dimanche ouïr dévotement la Parole de Dieu et suivant icelle se régir*[1], je suis très bien déterminé à n'y pas aller ainsi, par ordre.

Un sourire du ferretier, qui pouvait passer pour une demi approbation, accueillit cette chaleureuse déclaration de l'artisan.

— Ils ont ajouté — continua-t-il — *que chacun doive amender sa vie, sous peine d'être repris et puni*[2]. Est-ce sur la dénonce d'un Prédicant dauphinois ou picard, venu naguère s'habituer en notre ville, qu'on va tantôt poursuivre au criminel, par les soins d'un Syndic Poral ou d'un Curtet, nous autres bons Genevaisans, fils et petits-fils de citoyens?

— Sainte-Vierge! Parlez doux, maître Tacon. Tel propos mal digéré, s'il est entendu ci-contre en la chambre à boire par un rapporteur, est pour me donner grand détourbier.

— C'est vérité! — reprit Balard, faisant un geste expressif pour imposer silence au jeune homme. — Çà, parlons à la sourdine et entendez encore à mon avis : Ceux qui pensent bien faire, en allant ouïr le prêche et prendre la Cène des mains d'un acariâtre Prédicant, qu'ils y aillent, de par Dieu! s'ils croient bonnement solenniser ainsi la fête. Mais ceux, tels que nous autres,

[1] V. Roget. *Histoire du peuple de Genève*. 1. p. 34.

[2] Même source.

qui sont demeurés catholiques au moins en leur secrète pensée, qu'ils s'en déportent résolument et affrontent tout dommage qui s'en pourra suivre! Il n'est pas homme de bien, celui qui varie en sa religion suivant les criées de la Justice.

Puis, voyant que maître Gotteron demeurait irrésolu et gardait le silence, le ferretier ajouta, avec l'accent d'une conviction sincère :

— Conscience nous a été donnée comme un flambeau, dont la clairété nous montre le droit chemin qu'il faut suivre en tout semblable affaire.

Mais l'hôte de *la Coupe* ne pouvait prétendre que sa conscience fût une torche ardente dont l'éclat ne s'affaiblît jamais; c'était bien plutôt un chétif luminaire, tel que ceux dont la flamme s'incline au gré du vent, de quelque côté qu'il vienne : « Il n'était pas citoyen en ce Genève, bien qu'il y fût à demeure et honorablement connu dès vingt-trois années, soit du temps tragédieux d'un Berthelier. S'il n'allait pas, ce prochain dimanche, assister au prêche et prendre docilement la Cène avec la généralité, Messieurs de la Justice, qui ne manquaient pas d'inquisiteurs et rapporteurs toujours dispos à mordre, pouvaient lui faire fermer et cadenasser son Logis public; à tout le moins, il aurait pour ses œufs de Pâques, à payer grosse amende; puis il encourait la prison forte à l'Evêché, pour laquelle peine il lui faudrait encore crier merci; enfin le Conseil pouvait très bien lui casser sa bourgeoisie et le renvoyer comme un malvivant. On ne faisait plus état d'un Fribourgeois, en ce Genève tout réformé! Etait-ce

raison à lui de tout mettre à l'aventure, occasion d'une communion pascale à la mode nouvelle (dont il se pourrait toujours confesser avec déploration, si le temps venait à changer) et n'était-il pas plus sage et mieux avisé de ne pas récalcitrer contre les injonctions comminatoires de Messieurs de la ville?

De telles pensées — que faisait naître un des sentiments les plus chers à la nature humaine : l'intérêt personnel — ne devaient pas disposer le prudent maître Gotteron à faire un accueil enthousiaste à la proposition « de résister au commandement du Magistrat, puis d'affronter tout dommage qui s'en pourrait suivre », et sire Balard avait assez de pénétration pour conjecturer qu'il ne fallait pas trop compter sur la détermination de leur hôte d'affirmer ses croyances religieuses le jour de Pâques par son abstention du culte réformé.

— Je veux mettre en gage — disait-il à Pierre, en sortant avec lui de leur conciliabule — oui, je tiens pour assuré que celui-ci bonhomme ira doucement, dimanche venant, ouïr le prêche d'un de nos évangéliseurs, fût-ce Jaques Bernard le cordelier défroqué, abayant à cris de chien contre notre « idolâtrie » et qu'il prendra aussi la Cène avec un tel galant, non de la sainte ostie consacrée, mais d'un bocon de pain seulement. Et toi, maître Tacon, qu'en veux-tu dire?

— Qu'il parjure sa foi, celui qui fait ainsi — répondit Pierre résolument.

— Sache, mon gars, qu'il en sera bon nombre comme lui, je dis de ces gens de bien qui n'aiment pas avoir

le vent en barbe[1] lorsqu'il tempête, et moins encore aller à la nage contre le grand courant; mais aussi, je m'en assure, il est encore chez nous quelques honnêtes citoyens qui ne veulent pas endurer qu'on les mène à l'église en leur montrant le bâton. — Puis l'ancien Syndic apprit à l'artisan, peu au fait des dernières nouvelles, que le Conseil venait de décider, pour complaire aux Réformateurs, qu'il s'assemblerait *in corpore* avant le service divin, le jour de Pâques, dans la chapelle de Saint-Ambroise au couvent de Rive, tous Messieurs de la Justice et autres officiers de ville étant tenus de s'y trouver aussi, à peine d'en répondre. Après quoi les magistrats se départiraient soit à Saint-Pierre, soit à Saint-Gervais.

— Et pourquoi ce, sire Balard?

— « Pour donner bel exemple aux gens du commun d'aller prendre la Cène », disent nos Guillermins et Calvinistes; mais bien plus, à mon avis, pour s'assurer *de visu* quels sont les mutinants et dissonants qui demeurent encore en office, car dans notre Vingt-cinq on n'a pas même confiance, ce temps présent, en la réforme sincère d'aucuns qui sont seulement Dizeniers[2].

[1] Le vent contraire.

[2] Cette défiance du Conseil-étroit, touchant le zèle des auxiliaires de la Justice pour imposer la discipline ecclésiastique à tous leurs subordonnés, engageait le Deux-cents, le 29 juillet suivant, à satisfaire à la pressante requête des Réformateurs : « Arresté qu'on doibve appeler tous les Dizeniers et première-

Puis le ferretier de Rive, poursuivant le cours de ses confidences, apprit à son interlocuteur comment les plus notables du parti Libertin, ainsi que les bons chrétiens opiniâtrés catholiques, prenaient déjà leurs mesures pour se dérober à la contrainte qui leur était imposée : « Jean Lullin, ci-devant commis ambassadeur à Berne, Jean Philippe, pour lequel le populaire demandait séditieusement qu'on rétablît la charge du capitaine-général, et l'ancien Syndic Ami de Chapeaurouge avaient affaire en Suisse, prétendaient-ils, le jour l'endemain de Pâques et devaient dès la veille de la solennité se départir de la ville; le Lieutenant de la Justice, Richardet, s'était mis dans les remèdes, ayant, disait-il, un apostume en formation sous le pied senestre, lequel mal son barbier avait heureusement découvert; Girardin De la Rive et lui Jean Balard devaient se porter à Saint-Julien en Genevois pour être assistants d'une amenance d'épousée, fonction que pour bonnes considérations on ne pouvait dilayer davantage. Rosset, l'hôte de *la Tête noire,* et François Lullin, de *la Tour perse*, ne pouvaient se dispenser d'aller servir à La Roche un grand banquet de confrérie, et Percival de Pesme, le marchand d'aromates, y allait aussi, mais c'était pour enterrer un sien parent ».

— Et toi, bel ami, que penses-tu faire?

ment savoir d'eux leur confession et s'ils veulent vivre comme il a esté publié; et s'il en est qui ne sont reconnus suffisans, soient ostés et mis d'autres suffisans, et leur sera donné charge de tenir la main sur ceulx de leur dizaine..., etc. ». *Reg. des Conseils.*

— Moi, je vais rester au logis et ne sortirai pas de mon ouvroir ce jour de Pâques. Ce sera pour le respect de dame Amblarde, qui conduit toujours mes sœurs au prêche du matin, même le mercredi, et se ferait une peine si j'allais « idolâtrer » en quelque lieu de circonvoisinage avec les pieds-gris de Savoie.

— Soit ainsi, maître Tacon! En mon ménage, dame Thoina, ma prude femme, mon aîné fils Jean, ma fille Louise et son mari François Pasquet vont aussi au prêche. C'est affaire à eux, dont je ne saurais les reprendre. A chacun qui pense bien faire et ne fait le tort à personne, c'est justice de laisser toute liberté.

Ils allaient se quitter quand sire Balard, se ravisant d'un défaut de mémoire, dit à Pierre : « Or çà! ces fâcheux affaires publics ne doivent pas me faire oublier les tiens. J'ai reçu, peu de jours après la lettre responsive de messire Jean, dont je vous ai fait participants tantôt, une missive adressante à moi, selon ce qui est marqué sur l'enveloppe, mais pour t'être donnée en bref, ainsi qu'il est écrit en la suscription interne. Je vais te la remettre..... si je ne l'ai pas perdue (et tout en parlant le bonhomme fouillait avec inquiétude sa galeverdine[1] et son gros pourpoint), car en fin de conte tout se perd et rien ne demeure assuré, en ce pauvre monde..... Cependant la voici, à la bonne heure! Mets-la en ta pochette, tu la liras à ton loisir. C'est pour quelque affaire de ton métier, je m'en assure».

[1] Vêtement de pardessus, caban, robon. *A long coat or cassock of course*, dit Cotgrave.

— Et d'où vient-elle, à votre avis? — demanda le destinataire, avec surprise.

— De Brécorens ou de Cervens, selon que m'a donné à entendre le messager de Thonon, lequel vient assiduellement tous les samedis en notre ville, à moins qu'il ne soit empêché.

*Cervens!*.... ce dernier mot venait de faire tressaillir Pierre, mais l'obscurité cachait son trouble; il prit congé de sire Balard, puis regagna sa demeure à pas pressés, tant il avait hâte de monter dans son ouvroir, d'y rallumer la lampe, et de prendre connaissance de ce message inattendu dont l'agitation qui l'avait saisi semblait vouloir lui révéler l'importance.

Que savons-nous de l'instant qui va suivre (tous tant que nous sommes) quand, dans certaines circonstances de la vie, nos doigt fiévreux rompent le cachet fragile d'une lettre qui nous est adressée « à l'impourvu »?

## XVI

*Soit donnée à maître Pierre Tacon, vitrailler-imagier en son logis de Cornavin, à Genève.*

Maître Pierre,

A vous me recommande tant que je puis[1]. Quel pen-

[1] Courtoise formule préliminaire de la plupart des lettres privées. V. B. Galiffe. *Matériaux*, v. II.

sement aurez-vous en la tête, lorsque vous saurez de qui vous vient cette présente épître?.... Il m'agrée, en traçant mon écriture, de m'acertener que je puis le faire « à la bonne foi » et que je n'aurai pas à regretter si je viens confidemment vous aviser de certaines incidences nouvellement survenues, qui vont encore changer mon exilement de pays, ainsi que je le vais vous dire.

Vous n'êtes pas sans avoir connaissance — Sœur Perpétue et dom Boccard ne m'ont point caché qu'il est ainsi — de bien des défortunes de mes jeunes ans, bien des mésaises domestiques, dont j'ai souffert et qui m'ont finablement induite à renoncer au monde pour me donner de tout cœur au service de Dieu. Ces choses poignantes sont dès longtemps ébruitées, il est trop vrai, ce dont je m'afflige, car c'est rengrègement[1] de souffrance quand nos chagrins personnels sont donnés pour repaître la vaine curiosité de nos indifférents et méconnaissants. *A chacun son fardeau pèse*, c'est commun dire, mais en un tel cas... hélas, il est parfois bien dur à porter!

Pourtant ne croyez pas qu'il en soit ainsi, à ma confusion, présentement que j'écris à vous (pour la première et ultime fois, sans doutance). Non! Vous m'êtes apparu en tout rencontre, dès l'an passé, comme droiturier, honnête et pieux, enclin à tout bien qui est à faire, et pitoyable à ceux qui ont triste sort; vous l'avez

[1] Aggravation.

témoigné assez pour qu'on n'en doute, je dis ce à propos de notre Philomène. Puis encore il me souvient comment vous parliez avec affection sincère de votre Genève, de vos sœurs moins-nées, de votre marâtre, de vos compagnons, et comment aussi de votre labeur de vitrailler-imagier, « qui vous tient en imagination et alerte, pour ce — disiez-vous à Perpétue — qu'il n'est plus grand plaisir que de bien œuvrer ». Maintes fois révérende dame Ayma, notre sainte Mère Abbesse, s'est informée de vous à dom Boccard, moi présente, et pour ce que j'entendais langager à messire Jean notre Confesseur, ma Dame disait « qu'elle avait de vous quelque bonne espérance ». Somme : je crois que petit en petit je vous ai donné insciemment fiance, car ce jourd'hui je sens qu'il ne m'en coûte rien (ou qu'un bien peu) si je suis amenée tantôt à vous donner connaissance de mes plus doloureuses peines.

C'est des tribulations et mal aventures survenues — l'an suivant mon entrée en Religion — au sire Michel de la Sarraz, mon père, pour s'être dérobé, dit-on, aux devoirs de sa charge soldatesque, que me voici contrainte de remémorer les tristesses. Encore ne toucherai-je à ces méfaits — dont la maldisance a fait telle diffame, en Suisse, en Savoie, en Piémont et en France — que le moins possible, tout ainsi que fille bien née doit faire, je m'en assure, en un tel cas trop luctueux. Avisez seulement, dirai-je à vous, qu'il n'est pire douleur et plus amère, pour une ayant l'honneur en recommandation, que d'être contrainte de reconnaître

avec larmes, au plus secret de ses pensées, que son père (en une heure de folie, peut-être) s'est à toujours-mais déshonoré !

Dès ce fait calamiteux — dont je fus bien à tard connaissante, et seulement par les discrets propos de notre révérende Abbesse — je suis demeurée sans avoir nouvelle aucune du chétif et déconseillé baron mon père. Même des petits messages que ma Dame, par grande charité et pour satisfaire ma sollicitude, disait à moi qu'elle lui ferait peut-être tenir en main, je n'ai jamais reçu réponse. Où se dérobait-il, ce désespéré, en butte à l'indignation de Son Altesse? Nul ne savait ou ne voulait m'en dire le mot. Cependant dom Boccard donnait à entendre que la dame de Gilly, femme seconde de mon prédit seigneur (une dont je ne veux rien dire), lui faisait encore quelque aumône pour son vivre, dans certain lieu écarté où il avait trouvé son refuge. Combien de fois, l'an dernier passé, j'ai souhaité de rejoindre, où qu'il fût en séjour, ce père trop malheureux! J'oubliais alors que j'étais recluse Novice et que toute affection, même familiale, doit être sinon éteinte, pour nous autres, au moins atténuée et sévèrement contenue, dès notre temps de probation; tout ainsi qu'après les vœux consacrés et la prise de voile il est exigé d'une professe. Mais quoi! c'étaient son délaissement, ses noirs chagrins, sa désespérance peut-être, qui m'incitaient à porter à mon géniteur[1] consolation et réconfort, si Dieu voulait, et rien ne me don-

[1] Père.

nait à croire qu'un tel grand plaisir pût jamais être réalisé.

Quand au lendemain de l'ensevelissement de notre vénérée Mère en Religion, dame Ayma de Blonay, le seigneur Hans Nægueli, bailli de Thonon, vint nous faire commandement, en nom de ses supérieurs, que Sœur Perpétue et moi nous eussions à déguerpir de l'abbaye, je ne pus rien apprendre, touchant mon père, de ce rude et colérique Allemand, sinon que sire Michel était banni des terres de Berne ainsi qu'un nombre d'autres notables sujets vaudois « pour son invétéré papisme », et qu'il n'avait autre chevance[1] pour subsister en sa cachette, tous ses biens étant confisqués, que l'aumône dont le gratifiait encore ma marâtre. « Il en serait tout semblablement de moi, ajouta Nægueli, si je m'opiniâtrais dans mon idolâtrie et refusais follement les bienfaits de Madame de Gilly, qui voulait me tirer hors du cloître avant ma consécration et prétendait me marier en bon lieu, s'offrant, si j'étais docile, à me guider dans le droit chemin vertueux où elle s'était engagée dès la conquête : celui de la Réforme selon la pure Evangile et les ordonnances de Messieurs de Berne ».

Je ne dis rien de ma sommaire réponse, faite au Bailli luthérien, pour ce que vous savez assez que j'eusse enduré toutes misères plutôt que d'apostasier.

Ce fut seulement peu après notre dernier rencontre à la caborne de Perpétue (incidence dont j'ai encore le

[1] Bien, profit, ressource.

souvenir), que sire Montfort-Coudrée, neveu du seigneur d'Allinges, m'apprit enfin — certain jour qu'il était venu prendre nouvelles de sa parente en caducité, damoiselle de Cervens — que mon père, ce pauvret humilié, était retrait en l'abbaye de Saint-Claude, dont le seigneur Abbé, pour gracieuser certaines gens de la noblesse vaudoise, l'avait recueilli comme « oblat », soit pensionnaire indigent, tels commensaux de grandes maisons religieuses étant hébergés, selon la coutume, avec les frères-lais domestiques, dont ils font aussi l'office [1].

Ah certes, ce fut tempérance à mon inquiétude journelle, cette révélation charitable! Il m'apparaissait à présent que mon père n'était pas perdu désespérément pour moi, puisque j'avais connaissance de son asile, et je rendais avec effusion mes grâces à Dieu de cette incidence inespérée, l'implorant en mes prières pour qu'il me fût donné, en quelque prochain avenir, de témoigner efficacieusement ma tendresse à celui, malheureux père, dont il m'était trop cruel d'être à grand jamais séparée.

Las! mes plus chers désirs devaient, en bref, être exaucés; mais à quel prix! et quel saisissement me troubla, lorsque me fut annoncée par dom Boccard l'infortune nouvelle qui venait d'atteindre le chétif oblat de Saint-Claude!... « Un mal horrible, la lèpre, sourdait en lui, ainsi qu'il y avait évidence!... Déjà — me disait

[1] V. L. Lalanne. *Dictionnaire historique*, etc. Articles *Oblat* et *Invalide*.

mon Confesseur, dont j'écoutais la voix émue, comme un appelant de la mort écoute sa dernière sentence — les frères-lais de Saint-Claude s'étaient ameutés, refusant l'entrée de leur réfectoire et de leur dortoir à celui qu'ils tenaient pour immonde; l'Abbé l'avait alors fait mettre en chartre; puis le mal augmentant, la voix du malheureux devenant rauque, son teint pourpré, ses yeux hagards, sa peau écaillée, il avait bien fallu prendre parti afin de mettre à l'abri de nuisance tous les révérends Bénédictins du Chapitre, tous les serviteurs conventuels et encore tous les manants en servage ayant leurs cabornes aux alentours de l'abbaye, ceux-ci menaçant de lapider, où qu'il fût, le misérable, si leur seigneur ne se hâtait pas de le faire clôturer ou enmurer ».

Ce rapport angoisseux qui me brisait le cœur, ne méritait que trop créance, me disait avec tristesse messire Jean, car il lui était adressé par notre Grand-vicaire, messire Aymon de Gingins, du présent à Annissy en Genevois, ayant affinité d'alliance avec le seigneur Abbé de Saint-Claude, comme aussi avec le malheureux baron de la Sarraz. Celui-ci avait été finablement conduit de nuit, à la claireté des torches — les cloches sonnant « à l'agonie » et tous les processionnaires en cagoule psalmodiant le *Miserere* — en une masure inhabitée, assise en lieu désert et non distante de l'abbaye. Il y avait là jardinet clôturé et citerne pour son usage, le Frère Pitancier ayant charge de pourvoir à sa subsistance et à ses autres nécessités, tout ainsi qu'on avait fait, pendant plusieurs années, au dernier ladre son devancier,

qui y avait eu sa gîte et y était définé en solitude. En dérain[1] Sa Révérence donnait à entendre à mon bienfaisant Confesseur et Directeur : « Que s'il me venait en pensée d'aller prendre soin provident de mon géniteur infortuné, lui, Grand-vicaire, y donnait les mains par faveur spéciale, en nom de monseigneur[2], et que j'avais congé d'aller m'habituer dans le voisinage du contagié, les temps malheureux que nous traversions étant exoine[3] sufficiente pour suspendre ma vocation de Cistercienne, laquelle se pourrait reprendre en temps plus prospère, soit en Savoie, soit en Bresse, si c'était le plaisir de Dieu ».

Maître Pierre, ma résolution était déjà prise, faites-moi ce bien de n'en pas douter, encore que messire Jean me semonçât doucement de temporiser et de me réfléchir derechef avant de me déterminer : d'autant, disait-il, que c'était affaire périlleux et que ma vie pouvait en dépendre, « le moindre attouchement du lépreux ou seulement à ses hardes, à ses linceux, à sa vaisselle, me mettant au danger d'être, à toujours-mais, clôturée avec lui en même bouge, sans nulle miséricorde ». Cependant un point me donnait encore souci, non pour moi mais pour le regard d'une autre : que

[1] Dernier lieu, ou finalement.

[2] Pierre de la Baume, évêque du diocèse de Genève, qui faisait de préférence sa résidence à Arbois, longtemps avant l'introduction de la Réforme dans sa cité épiscopale.

[3] Excuse.

serait-il maintenant de la vieille innocente que j'avais en garde et qui m'avait prise en gré, la pauvrette?... Mais sire Montfort-Coudrée me voulut bien ôter cette pointure : Par ses soins, assurait-il, une autre de nos Sœurs fugitives (hélas, il en est assez et trop dans nos quartiers!) serait tantôt mise en posture de me remplacer à Cervens, et de ce changement domestique je ne devais avoir nulle inquiétude. Somme, il fut décidé que je partirais la dimanche de Pâques fleuries[1] et que l'homme de chambre du neveu d'Allinges acconsuivrait jusqu'à Saint-Claude ma litière, car c'est en la litière de la dame de Montfort que je vais me mettre aux champs. Montfort a pourvu à ma dépense en ce voyage de deux journées, encore dit-il « qu'il avisera, lorsque je serai en ma nouvelle retraite, pour que je n'aie pas indigence du plus nécessaire ». Dieu fasse merci à ce bienfaisant gentilhomme et le retire, à mon souhait, de l'hérésie luthérienne où, dès l'envahie de Ceux de Berne, il s'est mal à propos engagé!

Pierre, je vous écris le jour même de ma départie. Ainsi je serai déjà par delà le Jura quand vous lirez la présente épître. Croyez que ce n'est pas sans tristesse que je l'achève, car il est toujours mélancolieux de dire à un : Nous ne nous reverrons plus! Quand, d'aventure, vous aurez quelque souvenance de moi, très humble Fille de Citeaux (ce qui peut advenir sans péché, je le veux croire), dites à vous : qu'il est de grandes consola-

[1] Les Rameaux.

tions, en ce pauvre monde transitoire, pour ceux et celles qui n'ont autre stimule que conscience, autre intention que de bien faire, autre visée que d'accomplir tout devoir, fût-ce le plus difficile. Le Seigneur, qui les voit débattre, les soutient par la main quand ils faiblissent, et, dans leurs heures de rêveries découragées, les saints anges qui circonvolent, inquiets, partout où sourdit le Mal, leur envoyent, comme fleurs épanouies, résignation, endurance, espoir en Dieu et confiance assurée en sa bonté.

Maître Pierre, à Dieu soyez! Ayez souvenir de moi en vos prières.

Sœur Marguerite †.

Que survint-il à l'ouvroir quand, dans l'accablant silence de la nuit, celui qui avait décacheté cette missive en eut achevé la lecture?..... Dame Amblarde, retirée « au grand lit » avec ses deux fillettes, et dont le repos nocturne était troublé par l'insomnie, crut entendre alors, dans le haut du logis, un de ces gémissements prolongés, à l'intonation déchirante, par lesquels, dans ses premiers élans, s'épanche la douleur humaine aux prises avec l'Irréparable!

# XVII

Quinze tristes jours s'étaient écoulés, depuis cette nuit fatale; la maladie qu'on appelait alors « les fortes-fièvres », et plus récemment « la fièvre cérébrale », puis « le chaud-mal », soit délire continu qui en était la conséquence, avaient — coup sur coup — assailli Pierre, gisant inconscient sur un lit de souffrance, où sa vigueur et sa jeunesse luttaient avec la grande Ennemie dont, trop souvent, le triomphe est assuré.

Dame Amblarde était sa vigilante gardienne, et si parfois ses sœurs affligées venaient discrètement entr'ouvrir la porte de sa chambrette, c'était pour le voir un instant à la dérobée; mais son fidèle compagnon « Tête d'or » n'avait pas obtenu cette faveur, bien qu'il l'eût sollicitée. Enfin sire Balard, venu certain soir prendre nouvelles « de cet honnête garçon si rudement atterré », disait à ceux qui l'interrogeaient : « que ce pauvret l'avait méconnu du tout, cette fois, et que le barbier son voisin qui le saignait, scarifiait et ventousait, de jour à jour et sans arrête[1], avait déjà donné à entendre que le mieux à faire serait à présent de l'enchaîner, pour qu'il ne se gâtât pas de ses mains quand il était en frénésie. Mais sa marâtre s'en faisait

[1] Sans arrêt. V. *Ancien glossaire genevois.*

une peine, la bonne femme ! et lui, Jean Balard, n'avait osé la semoncer[1] à s'y résoudre ».

Ce rapport fâcheux courait de Rive à Saint-Gervais. Pierre le vitrailler, fils de défunt Jean Tacon, naguère Capitaine général des Enfants de Genève, meurtri à Hermance par les Cuillerans, était avantageusement connu de beaucoup de gens ; on parlait de lui avec un affectueux intérêt, non seulement chez le ferretier de Rive, mais à *l'Escarcelle,* à *la Tour perse,* à *la Coupe* et plus encore au bornalet du faubourg, cela s'entend assez, chacun et chacune faisant des vœux « pour que ce gentil valet, encore en son avril, échappât pour cette fois des mains de « la Camarde ».

— Or bien ! je crois présentement qu'il peut advenir ainsi — dit un jour le maître barbier de Cornavin aux voisins dont il était l'oracle. — Ce fils Tacon, que je connais d'enfance, n'a plus ses fortes-fièvres ; il ne méconnaît plus ses familiers, et petit en petit se reprend à vivre. Jeunesse et bonne température[2] sont de précieux adjuteurs en un tel cas qui, d'abordée, semble du tout désespéré ».

— C'est grand bien d'aller au barbier de Cornavin, pour toute maladie galopante — pensaient ceux qui recueillaient avec satisfaction ces nouvelles. — Encore que celui-ci, praticien « à la grosse écaille », n'ait jamais quitté Saint-Gervais pour courir le monde, il en sait

[1] L'inviter.

[2] Tempérament. V. Cotgrave.

autant et même plus, sans doutance, qu'un docteur frais émoulu en l'art de médecine, tout empâté de latin, pour avoir été nourri deux et trois ans à Montpellier ou à Toulouse. Tels galants gradués dans les académies ne sont pas pour nous autres petits compagnons, d'autant qu'on n'en a pas bon marché, d'ordinaire, et qu'ils font du gros ah-aïe pour un pied de mouche.

« Tête d'or » venait maintenant, lorsqu'il était de loisir, tenir compagnie au convalescent, dont il s'efforçait de ranimer l'intelligence encore affaiblie, en lui donnant des nouvelles de la vie publique. Assurément l'amitié amenait l'alerte filleul de sire Balard au chevet du malade, mais aussi il lui agréait d'y rencontrer la gracieuse Barbara, celle-ci ayant pris auprès de son frère la place de dame Amblarde, appelée par les nécessités de l'existence à reprendre au plus tôt son labeur quotidien et le soin du pauvre ménage que, depuis trois angoissantes semaines, elle avait abandonné : « Il était passé bien de l'eau du Rhône sous le Pont-des-maisons, depuis le grand Pâques! — disait le chevelu filleul du ferretier de Rive. — Les plus notables citoyens mutinants, qui s'étaient dérobés de la ville pour n'être pas des participants à la Cène, avaient été amendés d'office[1], et menacés de châtiments plus rigoureux

[1] « Du 1er mai : On inflige à deux bourgeois qui ont été prendre la Cène à Annemasse une amende de dix florins « pour les fortifications de la ville » *à moins qu'ils ne préfèrent vider le pays.* — Roget. *Histoire du peuple de Genève.* I. p. 34.

(même ceux d'entre eux siégeant au Petit-conseil) s'ils persévéraient en leur séditieuse oppugnation[1]. Les gens de moindre étoffe, tant les hommes que les femmes, avaient tous tâté de la prison forte[2], et même de ces dernières il en était plusieurs — comme la veuve de Claude Tornier et Jeanne la Gibecière, qui — pour leur insolence et immodestes réparties au magistrat informateur — avaient, trois et quatre jours, trempé en basse-fosse obscure. Mais c'étaient les chétifs pieds-gris villageois, sujets de Messieurs, qui avaient eu la plus mal'étrenne! Deux de ces rustiques, convaincus d'avoir été ouïr la messe en certain lieu champêtre sis en Savoie, avaient dû payer chacun cinq écus. Un manant de Peney et sa femme, pour avoir idolâtré le même jour hors de leur paroisse, avaient été bannis *pour trois ans* des terres de Genève! Puis on avait eu à la ville belle exposition d'un ci-devant prêtre apostat, mais mal converti à la Réforme, selon les apparences. Ce chétif tonsuré, pour avoir induit secrètement ses familiers à solenniser la Pâque, sinon à Genève au moins en quelque lieu papiste du voisinage, avait été lié à l'échelle puis dressé devant la façade de Saint-Pierre, pour le contentement des curieux[3] ».

— Voilà présentement de nos libertés et Franchises! — disait en manière de conclusion le séditieux Jean Pécolat.

[1] Résistance ouverte.

[2] Roget. *Même source.* V. p. 42 et 45.

[3] Même source.

— Et toi, bel ami, comment t'es-tu cette fois tiré hors du détourbier? — demanda Pierre.

— Moi!... J'ai fait mes huit jours de pénitence après la fête, que faut-il plus? C'est la quatrième fois, de bon compte, dès l'an neuf, que je vais prendre le past et la gîte à l'Evêché, et nous ne sommes pas encore à la Pentecôte! A dire vérité, je n'ai souci de la prison forte non plus que Martin des mouches.

D'autres fois c'était la servante du Lieutenant de Justice qui venait s'informer de l'état du convalescent et témoignait d'un sincère intérêt pour lui. Cependant Martine ne demandait pas à voir le jeune artisan, bien qu'on puisse conjecturer qu'elle en avait le secret désir: « C'était, disait-elle, mère Amblarde qu'elle venait bonnement surprendre à la veillée, pour ce qu'il lui plaisait toujours d'écouter la vieille matrone proposer et conseiller doucement selon sa grande sagesse ». Mais était-ce là le seul motif qui l'amenait auprès de dame Tacon?... Nous ne saurions l'affirmer, tant il est difficile de savoir au juste ce qui meut les jeunes filles. (Peut-être celle-ci aurait-elle eu, elle-même, quelque peine à se l'expliquer). Encore faut-il reconnaître que, pour l'Amblarde comme pour Martine, une sorte d'affection familiale naissait de leur sympathie, et que leur discrète et sérieuse causerie avait le plus souvent tout le charme de l'intimité.

Les soucis que donne l'indigence avaient succédé pour la veuve à l'inquiétude trop motivée par la maladie de « son valet », et la pauvre femme ne pouvait

s'empêcher de le laisser paraître à celle qui devenait sa confidente : « Fin de conte, disait-elle, le voici tantôt revigoré, ce bon gars laborieux dont le métier nous aide à subsistance. Dieu y ait part! car nous avons céans grande défaute.

— S'il plaît à vous, mère Amblarde... — Mais Martine n'acheva pas d'exprimer la généreuse pensée qui soudain lui était venue, et dame Tacon, préoccupée, ne s'aperçut pas de cette réticence, tant la jeune fille se hâta de donner un autre cours à leur entretien.

— Eh, comme ce grand mal délirant est survenu, tel que bourrasque, à votre honnête fillâtre, naguère encore si dispos et alerte! La cause en est peut-être la mal'aventure de cette désordonnée Pastoure, dont il s'était trop partroublé.

— Peut-être, ma mie.

L'Amblarde paraissait prête à en dire davantage, mais elle hésitait encore, comme si la communication qu'elle désirait faire pouvait laisser à Martine une sorte de déception qu'elle eût voulu lui épargner; toutefois elle se résolut enfin à parler à cœur ouvert : « Non, ce n'était pas la défortune de Philomène, qui avait atterré son valet. Son mal lui était survenu le jour l'endemain de la réception d'une fâcheuse épître, dont il avait langagé nuit et jour, alors qu'il délirait et désespérait; dame Tacon avait cru comprendre que c'était lettre d'une fille en Religion, qu'il avait ci-devant un peu connue et qui, se départant du Chablais, prenait tristement congé de lui. Mais comme le pauvret n'en disait plus le mot dèpuis qu'il avait repris toute con-

naissance, le plus sage était de laisser faire au temps, ce grand garisseur et endormisseur des plus lancinantes peines.

— C'est bien avisé, mère Amblarde — et en disant ces mots Martine parlait sans paraître ressentir aucune émotion; pourtant une légère impression de tristesse lui était venue, elle ne savait pourquoi, en recueillant cette dernière confidence.

— Vois-tu, ma mie — reprit la veuve, dont le regard pénétrant semblait deviner ce que ressentait la jeune fille — on ne sait jamais au vrai ce qu'il faut penser des incontinents propos d'un qui délire; tout ce que j'ai dit à toi n'est que conjecture, et le mieux à faire, pour nous autres, est de ne pas s'en tarabuster.

— Or bien : *A chacun jour son vêpre!* — dit Martine en s'efforçant de sourire. — J'ai aussi quelque rien[1] à proposer à vous; mais ce sera pour demain ou l'autre[2].

Ces derniers mots, un peu mystérieux, ne cachaient en réalité qu'une charitable pensée : lorsque, deux jours après cet entretien intime, Martine vint de nouveau « en veillée », elle apportait à la veuve indigente « le peu d'argent blanc[3] de son épargne, lui dit-elle, et c'était pour le plaisir de Dieu qu'elle sollicitait dame Tacon de s'en accommoder ».

[1] Dialecte savoisien. *Quâque ran.*

[2] Soit après-demain. Comp. l'italien : *Diman l'altro.*

[3] Soit les pièces d'argent, écus, testons et florins, à l'encontre de la *monnaie noire* comprenant toutes les pièces d'alliage dont le sou était l'unité. DB.-M.

— Vramy! Je ne puis disposer aucunement de ta pécune, ma débonnaire enfant — objectait la veuve vivement impressionnée.

— Je n'en ai que faire, sinon de la tenir en mon boîtier. Il ne me défaut de rien, dès trois ans que je suis aux gages de sire Richardet. A la parfin, votre Pierre me rendra ce à son loisir. Que faut-il plus vous dire, mère Amblarde?

— Tu es bonne fille! — repartit la veuve, très émue, en pressant dans ses bras, avec effusion, la jeune servante.

Il était vrai, Martine était d'un grand cœur et ne songeait guère à elle quand sa bonté naturelle avait l'occasion de se manifester. Cet empressement, cette bonne grâce à faire le bien, ne la quittaient jamais, semblait-il. « Combien, disait-on, d'honnêtes gens, combien de prudes femmes, ne savaient pas si bien rendre un service que la bienveuillante chambrière de sire Richardet! »

On était au milieu du printemps et Pierre, bien qu'il eût recouvré ses forces, paraissait loin d'avoir repris l'entrain juvénil et la sérénité que, naguère encore, il témoignait en toute affaire : « Que se passait-il en lui? se demandait dame Amblarde avec inquiétude. Sans contredit il travaillait de son métier comme ci-devant, le pauvret! Mais il ne parlait plus, dans l'intimité domestique, de son labeur journalier. L'ouvroir n'était plus pour lui qu'une retraite silencieuse; la présence de

Barbara — cette ingénue fillette qui lui était si chère — n'y charmait plus le cours des heures, et les joyeux propos du facteur de boutique, son ancien camarade, obtenaient à peine de lui un triste sourire.

— Morgué de toi! — lui disait parfois « Tête-d'or » désappointé — je crois que tu te consumes en rêveries mélancolieuses. Qu'est-ce à dire, cela? Qu'est-ce donc que tu fomentes?

Mais cette interrogation pressante demeurait sans réponse, et le sage filleul de sire Balard, n'obtenant aucune lumière, en était réduit à conjecturer.

— Si c'est encore de la Confession de Foi imposée à tous Ceux de Genève dont tu t'ennoircis, sache que nos Guillermins et Calvinistes sont encore bien loin d'avoir partie gagnée; car tant de citoyens sont refusants d'aller jurer à Saint-Pierre le nouveau *Credo*, dont il leur sera publiquement donné lecture, que l'arrêt inconsidéré du Deux-Cents, portant commandement aux acariâtres « d'aller vivre autre part », serait pour dépeupler et mettre en herme[1] la moitié de la ville.

— Eh, bel ami, je ne m'en soucie aucunement! — disait le vitrailler.

— C'est bien fait : *il n'est que de savoir attendre,* propose notre sire Balard coutumièrement. Quant est de moi, je veux aller demain matin, sans faute, voir entrer dans notre grande église la première Dizaine de quartier (car on ira jurer par Dizaines, et le Dizenier démarchera en tête de l'escadre, pour donner belle

[1] Un désert. Comp. *ermite* qui se dit encore.

assurance aux gens). A mon souhait que ce fût au son du fifre et du tambour, pour mieux marquer le pas! Enfin ce sera beau triomphe de religion[1]! Qu'en veux-tu dire?

— Je dis : que je n'irais pas du banc au feu, pour voir telle parade — répondait avec indifférence le jeune artisan.

Ce détachement complet, cette froide insouciance, Pierre les manifestait maintenant pour toutes choses. Cependant l'inertie mentale qui le gagnait était trop étrangère à son heureux naturel pour qu'une réaction ne vînt pas à se produire. « Il faut sans dilayer que je le confesse, et qu'il me conte le tout de ses pensées », se disait dame Amblarde, que sa sollicitude maternelle incitait à combattre le mal dont souffrait sans se plaindre son affectionné fillâtre. Mais tandis que la bonne dame songeait au meilleur moyen d'obtenir ces confidences, ce fut Pierre qui, certain jour, se trouvant avec

[1] Cette contrainte d'engagement public à la Confession réformée eut alors si peu de succès que, sur l'insistance opiniâtre de maître Calvin, le Petit-Conseil arrêta, six mois plus tard, de faire renouveler cette infructueuse tentative. Mais la résistance des Libertins, ou plus exactement le mécontentement populaire, n'avait fait que s'accentuer : « Les gens furent demandés, dizaine par dizaine, pour déclarer s'ils avaient fait le serment de la réformation. Plusieurs vindrent, les autres non et mesmement de ceulx de la rue des Allemands il n'en vint pas un ». *Rapport au Conseil*. 12 novembre 1537. Citation de Roget. *Hist. du peuple de Genève*, 1. 47.

elle en tête à tête, en prit spontanément l'initiative : « Il était très malheureux, disait-il — encore qu'il n'y fût pour rien (au moins le pensait-il ainsi) — mais c'était Fortune, qui lui était trop adverse! Et lui, pour le regard de la bonne amitié et révérence qu'il portait ainsi que ses sœurs à leur dévouée marâtre, il voulait à cette heure tout lui dire ce qui l'avait troublé naguère et le martyrisait encore si forcénement, qu'il allait être contraint, en bref, à faire..... ce qu'il n'avait jamais pensé. »

— Parle à moi, mon gars, me voici ententive — dit affectueusement la veuve « aux crins blancs », dont le regard inquiet demeurait fixé sur le visage « encore atténué » du pauvre valet qui venait de s'asseoir près d'elle.

Il lui dit tout : son cœur débordait de douleur, et c'était pour lui, semblait-il, une impérieuse nécessité de parler sans réticence.

« L'an passé, à l'abbaye de Pérignier, il avait par aventure fait rencontre de la Pastoure, et peu après il avait eu occasion de parler d'elle à une Novice cistercienne, la dernière qui fût demeurée dans cette sainte Maison auprès de la révérende Abbesse. C'était une fille de grande famille, celle-ci; il l'avait revue diverses fois, et petit en petit s'en était follement épris sans y songer aucunement. Un même intérêt charitable qu'ils portaient l'un et l'autre à Philomène, en chétivité de corps et d'esprit, avait aussi été pour lui comme un attrait dont il n'avait pas su se défendre; enfin cette

jeune et pieuse Novice, qui avait semblance d'un ange, avait eu triste existence mondaine, dont les incidences diverses étaient malheureusement assez connues tant au Pays de Vaud qu'en bas Chablais, et peut-être aussi le récit douloureux qui lui en avait été fait par un bon prêtre l'avait-il incité davantage à s'éprendre d'elle.

— Mais c'était fille en Religion, dis-tu! — fit entendre avec douceur l'Amblarde, comme pour opposer à une dangereuse rêverie la voix de la raison et le sentiment de la réalité.

— Mère, je me le disais sans cesse, et je faisais chaque jour grand serment de ne plus penser à elle. Mais quoi? C'étaient vains efforts, c'était fugitive repentance d'une affection désordonnée et, je le dis très humblement à vous, rien désormais ne pouvait me la faire oublier!

Il y eut un instant de pénible silence, et peut-être que la bonne femme — en présence de cet aveu d'un entraînement irréfléchi dont la violence la déconcertait — se demandait avec angoisse si quelque sortilège n'avait pas été jeté sur son valet. Cependant celui-ci avait sorti de son pourpoint la lettre de Sœur Marguerite, cette lettre qui lui avait été si fatale, qui ne le quittait pas et que trop souvent encore il relisait! A sa demande dame Tacon, devenue pensive, en écouta la lecture, non sans une sympathique émotion.

— Et maintenant, pauvret, que prétends-tu faire? — demanda-t-elle enfin avec appréhension.

— Je veux me départir; je veux la rejoindre; c'est un faire-le-faut. Je ne saurais plus demeurer céans!

— Pierre...

L'Amblarde avait prononcé ce mot d'une voix si touchante, que son fillâtre en tressaillit. « Tu veux donc quitter Genève et nous autres », ajouta-t-elle avec effort.

« Oui, il en avait l'opiniâtre désir, et depuis qu'il s'était mélioré de santé, il ne fomentait autre pensée que de réaliser ce projet. C'était à Saint-Claude — une villette chétive attouchant à l'abbaye, disait-on — qu'il irait faire sa demeurance, avec licence demandée au seigneur Abbé. Il pourrait léans[1] travailler de son métier, tout ainsi et mieux encore qu'en ce Genève, où il ne se parlait plus d'orner de verrières imagiées aucune église, et même dans les logis particuliers (où nul ne pouvait seulement tenir un chapelet en sa chambrette)[2] que voyait-on ce temps présent? Sur la dénonce à Justice d'un outrageux Dizenier, il fallait débriser toute religieuse peinture sur verre, pour ce que « c'était instrument d'Idolâtrie », selon l'arrêt de Messieurs, dont on avait fait la criée. Que seraient-ils devenus tous les quatre, l'Amblarde, les fillettes, et lui Pierre, dès la primevère de l'an prochain passé, si — pour entretenir leur indigent ménage — il n'avait pas fait caravane en Chablais, et si, par la suite, il n'avait pas eu à

[1] En ce lieu-là.

[2] Arrêt du Conseil, 30 mars. Remontrance de Farel et de Calvin. 5 octobre 1537. Voir *Histoire du Peuple de Genève*. I. 46.

exécuter certains travaux, tant en Savoie qu'en Valais?... Assurément il avait bonne espérance qu'en la Franche-comté de Bourgogne (où l'on ne débrisait pas encore les verrières pour faire triomphe à la Réforme) il en serait de même à son profit, et qu'il y aurait, en bref, occasion de gagner honnêtement son vivre ».

— Mais nous autres, mon valet, que sera-t-il de nous, si tu t'en vas à l'aventure et nous délaisses?

— Mère!... se peut-il que vous me méconnaissiez?... Pensez-vous que je n'aurai plus cure, quand je serai retiré par delà, de vous venir en aide, tout ainsi que j'ai toujours eu mon grand contentement à le faire selon mon petit pouvoir? Sachez que j'épargnerai écharsement[1] mon pain quotidien pour que vous n'ayez pas défaut de votre nécessaire, et que je n'aurai jamais deux écus en ma pochette sans m'engénier à vous en faire tenir en main la bonne part. Par mon serment en nom de Dieu, faut-il encore vous en donner assurance?

— Eh, ce n'est pas cela, mon Pierre, ce n'est pas cela!

Non, en vérité, la bonne Amblarde ne songeait guère à l'entretien de leur petit ménage, quand Pierre les aurait quittées; elle se préoccupait uniquement du sort des orphelines dont elle était la dévouée tutrice. Que deviendraient ces deux innocentes, si leur frère ne revenait pas et si elle-même leur était soudainement

[1] Avec parcimonie.

retirée, alors qu'elles avaient encore si grand besoin d'être protégées et conseillées?... Cela et d'autres choses pertinentes étaient à dire à ce pauvret écervellé qui ne méditait plus que de s'étranger de sa ville natale. Mais voudrait-il seulement écouter sa marâtre?... Il se montrait déjà si résolu! — « Mon gars, attends encore deux ou trois jours avant de rien résoudre — dit-elle enfin à son valet d'une voix caressante. — J'ai bien à proposer à toi, de cette aventureuse départie, mais il me faut y réfléchir encore.

— Mère, j'attendrai bien votre volonté jusqu'à dimanche, mais ce sera pour l'amour de vous.

Ce grave entretien fut repris par eux le jour suivant, à l'ouvroir, qui déjà avait l'aspect d'un lieu de travail abandonné, où tout ce qui s'y trouve ne laisse plus qu'une impression de tristesse ou d'indifférence, à celui qui se dispose à s'en éloigner.

L'Amblarde « ne voulait faire, disait-elle avec simplicité, aucun reproche à son gars très aimé, pour les fâcheuses incidences qu'il lui avait fait connaître. Il se voyait assez et trop que, sans songer à mal et faute de sagesse, il s'était détravé du tout; mais il était encore bon temps pour qu'il retrouvât son droit chemin, et la relaissée de son défunt père — elle qui l'avait toujours si cher tenu que s'il fût été son fils, non son fillâtre — venait bonnement lui donner à entendre ce que, à la mal'heure, il montrait avoir oublié ».

Puis elle lui parla d'abord « de la situation précaire à laquelle ses sœurs orphelines pouvaient être exposées prochainement si, par le fait de son délaissement irréfléchi, elles étaient esseulées ; car celle qui les avait en garde tutélaire dès leur puérilité pouvait aussi venir à leur manquer si c'était le vouloir de Dieu. Y avait-il pensé ? Non, sans doutance : il n'en avait pas pris le loisir, et pourtant un tel cas possible était bien à considérer. Quant à ce qu'il lui avait langagé de son métier, mis en dommage par l'inhibition[1] des images religieuses faite en nom de la Réforme évangélique, cela était à dire, car c'était triste vérité. Mais encore!... Les temps pouvaient changer, et envi les rigoureuses ordonnances de la Justice, les gens d'esprit auraient toujours en fantaisie les belles verrières imagiées. Au moins il en était ainsi à Berne, disait son ci-devant tuteur Jean d'Erlach, quand il venait trafiquer en leur Genève de ses aromates. D'ailleurs si l'art de peindre en vitrail, qu'il aimait tant, ne pouvait plus lui assurer sa subsistance, ce n'était pas raison, pour un maître Pierre, de quitter son lieu de nativité. En l'âge de vingt-deux ans qu'il venait d'atteindre, un honnête et laborieux artisan, tel que lui, pouvait très acertes se retourner et prendre une autre visée ».

Un signe d'assentiment de celui qui écoutait attentivement sa marâtre, confirma cette dernière assertion : « Il n'avait jamais eu besoin, se disait-il, qu'on lui tînt le menton lorsqu'il allait à nage ».

[1] Défense avec menaces.

« Mais, poursuivit la vieille, là n'était pas la vraie raison qui le mouvait à se départir; lui-même l'avait tout ouvertement avoué; et le pensement — qui le maîtriait[1] si désordonnément que l'Amblarde avait peine à le reconnaître — était de rejoindre, où qu'elle fût, celle dont il disait ne pouvoir endurer la perte. Cependant, que prétendait-il de cette bien intentionnée Novice en Religion, dont la lettre dernière — cette triste lettre qu'il lui avait lue — témoignait de la sainte vocation et plus encore de la très louable et admirable piété filliale? Avait-il donc intention de lui faire oublier les plus saints devoirs? Etait-ce pour l'entraîner à mal qu'il cherchait occasion de familiariser encore avec une que Dieu provident avait disposée à tout bien, et qu'il appelait à si noble et périlleuse tâche?.... »

— Eh, mère, vous me faites le tort! — ne put s'empêcher de s'écrier le malheureux Pierre, qui depuis un instant demeurait accablé devant sa table de travail et, de ses mains tremblantes, se cachait la figure.

— Pardonne à moi, mon gars; oui, je te fais le tort, et tu n'as jamais eu mauvaise pensée. Mais c'est tendresse inquiète qui me fait ainsi parler trop à la chaude.

La vieille « relaissée », en disant ces derniers mots, s'était penchée vers son valet, dont elle effleurait d'une main caressante le pâle visage.

Ils demeurèrent ainsi un instant, l'un et l'autre

[1] Maîtriser. Dict. de Cotgrave.

émus et pensifs; puis la mère de famille rompit de nouveau le silence :

« Une dernière incitation que Pierre n'avait pas énoncée (peut-être n'osait-il pas se l'avouer), paraissait à l'Amblarde avoir disposé son fillâtre à former le projet qu'il avait en tête. Elle en voulait parler sans détour, elle, qui dès longtemps voyait pointer cette mauvaise herbe et qui lisait au cœur de son valet comme en un livre : c'était le regret de tout ce que naguère encore on avait en dévotion en ce Genève, puis le malcontentement de la trop soudaine Réforme et de la domination indiscrète à laquelle prétendaient à présent certains Réformateurs trop zélés; oui c'était cela qui lui donnait, ainsi qu'à bien d'autres bons Genevaisans à la vieille marque, un si grand déplaisir, qu'il rétivait en secret contre toutes les nouvelletés religieuses, prenait à mal gré toute discipline ecclésiastique, et n'endurait plus qu'avec peine le séjour de son lieu de nativité ».

— Eh bien oui, il est ainsi, de par Dieu! — murmura impatiemment celui dont les antipathies politiques et religieuses s'étaient maintes fois révélées à sa vigilante marâtre — et lui, Pierre Tacon, ne voulait rien dire au contraire.

— Garde-toi de cette tentation à mal, mon enfant !

— Quoi, est-ce donc mal, de fuir contrainte et de chercher liberté de religion ? Est-ce méfaire, d'engarder sa Foi sans y rien changer? Je dis la Foi chrétienne, que bien avant les attaques d'un Luther, d'un Farel ou

d'un Calvin, nous avons reçue de nos antécesseurs comme un héritage? La religion d'un chacun est-elle chose qui s'impose par la plus grande voix d'un fol Conseil-général? Et faut-il donc demeurer comme à la catène, en son lieu de nativité, quand tout ce qu'on a en dévotion y est tenu en méprisance et même en détestation?... Dites-ce, mère Amblarde! pour Dieu dites-ce, à moi qui vous ai en révérence dès mes jeunes ans, et vous tiens pour ma conseillère!

Cependant, malgré cette objurgation si pressante, la sage matrone ne se hâtait pas de répondre, et — mise ainsi en demeure de se prononcer sur un cas de conscience que bien d'autres « bons esprits réfléchis » eussent hésité à résoudre — elle cherchait encore ingénument ce qu'elle avait de mieux à dire pour faire partager à son valet ses convictions personnelles.

— Mon gars, entends à moi encore un peu — reprit-elle — ce sera pour bien finir : Je suis de pauvre esprit, sans culture, et ne saurais contraster ni louanger ce qui s'est fait, dès plusieurs malheureux ans, et se débat encore en nom de la Réforme. La zizanie, qui est mauvaise graine, fait partout en notre ville mélinge[1] avec le bon grain ; les mutinants et opposants croient suivre le droit chemin, tout ainsi que s'en assurent et le testifient ceux et celles qui vont au prêche. Nous y allons nous autres, je dis tes sœurs et moi, avec nombre de gens de bien dont nul ne peut médire, et si tu en avais tâté

[1] Pour mélange.

curieusement (ainsi que je t'en ai fait quelques certaines fois la semonce) possible que tu reconnaîtrais qu'on y profite de bonne doctrine chrétienne, encore qu'on y entende trop souvent (je le veux reconnaître) les intempérants et noiseux[1] propos de nos maîtres prêcheurs contre la religion ancienne de tous Ceux de Genève. Mais quoi! les folletés humaines trépassent, et le bien ensemencé de par Dieu est perdurable. Un temps viendra (à mon souhait qu'il ne tarde!) où il ne se parlera plus en notre Genève de ces fâcheux contrastes.

— Voire-mais... En attendant le gland qui tombe, que faut-il donc résoudre, à votre avis, quand on endure contrainte d'apostasier?

— Las, mon pauvret, je crois qu'il faut endurer encore, et finalement se soumettre à ce qu'on ne saurait aucunement éviter. J'en parle comme une chétive femme ancienne, il est vrai, mais aussi comme une qui est native d'un Genève, et porte, ainsi que toi, grand amour à son lieu de nativité. Non! si je ne saurais donner le tort à ceux qui mettent tout à l'aventure et s'étrangent de leur pays pour garder leurs croyances, je ne puis toutefois les proposer en exemple à un qui est Enfant de Genève, et moins encore à toi, mon Pierre, fils et petit-fils de citoyens qui pour néant ne se sont jamais dérobés.

— Et pourquoi, mère Amblarde, vous en déportez-vous?

[1] Provocants. Comp. *noise*, qui se dit encore.

— Mon gars, il n'y a qu'un mot : Pource que ceux-ci avaient devoir à la Ville.

Peu après cette dernière remontrance, la bonne et « biendisante » vieille avait quitté celui que, sans grande espérance de réussite, elle était encore venue admonester.

## XVIII

Aux premières clartés de l'aube, deux jours après cet émouvant entretien, Pierre, que la perte de tout repos et les angoisses de l'insomnie ne laissaient plus maîtriser sa pensée, se déterminait brusquement à s'exiler de Genève et s'apprêtait au départ avec une agitation fiévreuse : car à présent il lui semblait que l'impulsion à laquelle il s'abandonnait le délivrait enfin des cruelles irrésolutions dont il n'avait pu se défendre, après avoir recueilli les sages avis de dame Amblarde.

Tout dormait encore dans cet honnête logis, où il ne voulait réveiller personne : « Celles qu'il délaissait à mal gré sauraient assez tôt — se disait-il — quelle résolution il avait prise, et il ne se sentait pas le courage de recueillir leurs derniers adieux ».

Ce fut ainsi qu'il se glissa hors de sa chambrette, passa, le cœur troublé, devant la chambre du grand lit, puis descendit furtivement l'étage et sortit de « l'al-

lée », dont il referma prudemment et avec précaution la vieille porte à judas — cette porte qui s'était toujours ouverte joyeusement devant lui, l'enfant de la maison, et qui peut-être avait été enguirlandée, selon la coutume, le jour où, pour la première fois, on lui en avait fait passer le seuil![1]

Le soleil se levait radieux dans un ciel sans nuage, et ses premiers rayons faisaient déjà scintiller les verrières, dans la partie la plus élevée du faubourg, quand celui qui se « départait » — le canapsa sur le dos, la sacoche au côté, et le long bâton ferré à la main — s'arrêta involontairement à la croisée de Coutance, de la rue des Corps-saints et de Cornavin, comme s'il se sentait invinciblement retenu par la vue des lieux qu'il allait quitter.

La tour carrée du château de l'Ile s'éclairait peu à peu en tons rosés, puis orangés, puis dorés, et cette coloration, magique et fugitive, de la première heure d'un beau jour, gagnait insensiblement les faîtes à pignons et les avant-toits, sur piliers en charpente, de la rue couverte « des Boulangers », autour desquels se pourchassaient les hirondelles et les colombes matinales. L'autre côté de la rue de Coutance, dès « la Villeneuve des étuves » jusqu'au château de Saint-Gervais[2], était encore dans l'ombre ainsi que la place dé-

[1] Le jour du baptême.

[2] Désigné dès le siècle suivant sous le nom de *Château-royal*.

serte du bornalet et toute la rue montante. Que de fois Pierre, au temps de son adolescence, avait pris ses ébats avec tous les turbulents garçonnets du quartier dans les doyes[1] couvertes, les entrecots[2] des hauts-bancs et les tortueuses allées d'alentour, dont pas une ne lui était inconnue! Que de fois il avait dansé aux chansons, le soir sur la place, à la clarté de la lune sereine, quand le faubourg était en fête et qu'il n'était fille de bonne mère qui ne voulût en tâter! Puis ces vieilles hôtelleries qu'il avait en vue et dont les enseignes se balançaient à tout vent — *l'Arbalète, la Croix blanche, le Sauvage, la Tour du Pin,* celle-ci avec sa longue tourelle sur corbeaux, prenant jour sur la place — en oublierait-il jamais l'aspect « bienveignant »!... Que de belles brandonnées il avait vu flamber devant tous ces logis, aux cris joyeux de l'assistance, chaque année le soir de la Saint-Jean, pour honorer la fête; et que de fois — quand une confrérie « faisait royaume » à la taverne, ou lorsqu'il y avait, à l'étage, banquet de nuptialité, il avait été des participants à la réjouissance et avait vu l'épousée, en cheveux dénoués, et ses servantes de noces, jeter les dragées par les fenêtres à la petite jeunesse, se foulant et clamant « à la ramasse »! Non, il ne perdrait jamais ces souvenirs de sa vie printanière, quand il serait forpaysé; mais à présent il n'était pas temps de s'attarder ici. La porte de Cornavin, comme les

[1] Ruelles.

[2] Passage ménagé entre deux échoppes. *Ancien Glossaire genevois.*

autres portes de la ville, ne s'ouvrait pas le matin, même en cette belle saison, avant qu'il fût six heures; toutefois il trouverait bien le moyen de sortir du faubourg sans attendre davantage, car il avait hâte de s'en éloigner. Sous cette impulsion nouvelle il se remit en marche, passa devant le Creux des morts attenant à l'église — ce petit cimetière sans enclos où tous ses ancêtres avaient eu leur tombe — puis, suivant le mur d'enceinte à demi ruiné[1] tendant au Rhône, il fut bientôt descendu dans le fossé extérieur, par une des nombreuses brèches à travers lesquelles les gens du quartier avaient coutume de passer sans scrupules pour raccourcir leur chemin lorsqu'ils avaient affaire à leur jardinet, ou du côté du Prieuré des Bénédictins de Saint-Jean.

Peu après, un sentier tracé dans les pâturages, encore humides de rosée, l'amenait sur le grand chemin de Gex, et il prenait, sans plus se retourner vers la ville, la direction qu'il devait suivre pour passer le Jura. Son intention était de traverser le col de la Faucille et d'aller gîter pour la nuit à Mijoux en Valserine (bien que ce fût, disait-on, un assez hasardeux repaire). « Le lendemain, il se rendrait très bien, si Dieu voulait, à Saint-Claude par Septmoncel, encore qu'il ne fût jamais allé ci-devant en ces quartiers écartés de par-delà ».

« Mais pourquoi n'avait-il pas proposé la veille à

[1] Voir au sujet du délabrement de cette enceinte, Galiffe. *Genève historique, etc.*, p. 77 et suiv.

Jeanton Pécolat, son ami familier, que celui-ci vînt l'accompagner jusqu'au chef-lieu du nouveau bailliage de Ceux de Berne?... C'était aujourd'hui la dimanche de Pentecôte (une de ces bonnes fêtes carillonnées de l'ancienne Eglise, dont maître Calvin ne voulait pas qu'il fût encore parlé) et, très acertes, « Tête d'or », qui ne demandait qu'à s'aller ébattre aux champs — fût-ce à beau pied, fût-ce à cheval — eût eu contentement de se joindre à lui et de lui faire bonne compagnie jusqu'après la dînée. Mais quoi!... il aurait fallu lui donner raison de cette départie « à l'impourvu »..., lui faire confidence sans rien omettre de ce qui déterminait Pierre à se forpayser, et peut-être cet hurluberlu facteur — toujours malcontent du train de la république, toujours dispos à faire du ménage en son quartier, mais aussi bon Genevaisan que tout autre — lui eût-il donné le tort, pour s'être ainsi résolu soudain à quitter la ville ».

« Et sire Jean Balard que dirait-il, demain, quand il aurait nouvelles des agissements furtifs d'un Pierre, fils de Jean Tacon de bonne mémoire?... Assurément celui que le bienfaisant Roi du Jeu des arbalétriers avait maintes fois obligé, ne pouvait se dispenser d'aller l'aviser de son prochain éloignement et devait prendre honnêtement congé de lui. Oui, il aurait dû le faire, ne fût-ce que pour lui demander modestement qu'il eût toujours ses sœurs et sa marâtre en recommandation. Et maintenant... Ah, maintenant il se faisait une peine d'y avoir inconsidérément failli. Cependant il pensait bien que sa résolution d'aller chercher liberté religieuse

(il n'eût osé motiver autrement sa départie) n'aurait pas été approuvée du ferretier. Non, l'ancien Syndic qui, pour le fait de la religion, endurait du Conseil les aigres remontrances, les fortes amendes, les menaces de séquestre, de bannissement et de confiscation, sans se dépiter jamais contre la communauté de Ceux de Genève, un tel prud'homme n'était pas pour le louanger de délaisser ainsi la Ville. De cela aussi le fils de Jean Tacon, l'honnête citoyen qui fut compagnon résolu d'un Berthelier Philibert et d'un Bezanson Hugues, pouvait assez et trop se tenir pour assuré ».

Ces tristes réflexions, ou mieux, ces sévères reproches de sa conscience allaient le préoccuper sans cesse pendant toute cette journée de marche, et c'était à peine, tandis qu'il « traçait » sur le chemin poudreux, où il ne rencontrait que de rares passants, s'il remarquait l'aspect dévasté de ces campagnes, incultes et silencieuses — car il n'était pas alors, de Genève au Jura, une maison-forte qui ne fût en ruine, pas une église dont l'entrée n'eût été forcée, pas un hameau dont les « cabornes » eussent échappé au pillage, tout rappelant encore « l'envahie » des Allemands dans la ci-devant baronnie, conquise l'année précédente, ainsi que le Pays de Vaud, presque sans combat, et en quelques jours seulement par l'armée de Berne.

Pierre, qui « démarchait » ce jour-là d'une allure soutenue mais trop hâtive, dépassa ainsi, durant les premières heures de la matinée, Saconnex-le-Grand, Fernex, Ornex, Ségny, Cessy, puis il atteignit Gex-la-

ville et la taverne à l'enseigne *Au nom de Jésus*, où il dut faire sa reposée et « se déjeûner enfin », car jusqu'alors le pauvre garçon n'avait guère songé à sa subsistance.

« C'était l'heure — se disait-il, en prenant solitairement son frugal repas — où les gens sortaient des églises ». Et son imagination lui représentait la lente dispersion de ceux de Saint-Gervais, tous endimanchés, qui venaient d'ouïr le prêche, « comme naguère ils assistaient ententivement à la grand'messe... Saint-Gervais! il ne reverrait donc plus ce vieux moutier de sa paroisse, où le jour lendemain de sa naissance, lui avait-on dit, il avait été présenté sur les fonts. Il n'entendrait plus les cloches, dont la sonnerie lui était comme l'appel d'une voix familière et qui lui agréait plus que toute autre... » Puis, s'abandonnant à cette illusion, il lui semblait voir dame Amblarde, avec son béguin à grands retroussis bien « empoisés », sa vieille robe noire des bons jours, et son feurdar-devant[1], dont elle ne « se départait » jamais, même aux grandes fêtes; elle lui apparaissait tenant par la main Barbara et Françoise, coiffées l'une et l'autre de leur petite cornette blanche, comme toutes les fillettes du quartier. Peut-être Martine la chambrière démarchait-elle bellement en leur compagnie, car c'était à présent son plaisir de familiariser avec elles. « N'aurait-il pas dû aller aussi donner deux et trois mots d'adieu à cette fille de bien, qui s'était

[1] Tablier.

montrée si charitable pour la Pastoure et même avait pris quelque souci de lui, selon ce que disait l'Amblarde, alors qu'il débattait avec les fortes fièvres?... Encore une qui avait à se mécompter de lui, et qui très acertes devait lui donner le tort, pour sa départie! »

Il quitta la taverne et sortit de Gex, dont la plupart des logis étaient des masures, puis il se remit en chemin sous l'ardent soleil du milieu du jour, comme pour échapper à l'obsession de ses pensées; mais elles le suivaient toujours et « tumultuaient ». Les regrets, le repentir, qui le gagnaient sans qu'il pût s'y soustraire, s'augmentaient d'une sorte de mécontentement de lui-même et de confusion qu'il n'avait jamais ressentis et dont l'acuité était une souffrance nouvelle. Sa préoccupation était toute pour Genève et pour ceux qu'il y laissait, maintenant qu'il s'en éloignait, et le sentiment passionné qui l'avait déterminé à suivre la destinée de Sœur Marguerite, jusqu'à tout sacrifier pour elle, tendait à s'atténuer ou tout au moins il permettait à sa raison de se faire quelque peu entendre : « Sœur Marguerite!... que penserait-elle de lui, que dirait-elle — cette sainte fille dévouée jusqu'au martyre au plus douloureux devoir — quand elle saurait toute la vérité?... Aurait-il seulement le courage de la lui révéler? lui avouerait-il enfin l'affection immodérée qu'il ressentait pour elle?... Il n'osait se répondre, et — le cœur serré — il croyait entendre la voix émue

de sa marâtre : *Que prétendait-il de cette bien intentionnée Novice? Etait-ce pour l'entraîner à mal, qu'il allait chercher occasion de familiariser encore avec elle?...* »

Non loin de « la Maladière » — chétif bâtiment isolé et de sinistre apparence, dont le chosal entouré de hauts palis indiquait assez que quelque malheureux ladre y était relégué — le chemin qu'il suivait s'élevait sur le Florimont, contrefort avancé de la montagne de Gex[1], beaucoup plus boisée en ce temps-là que de nos jours. Parfois un sentier rapide, tracé dans les taillis, lui permettait d'éviter les lacets de la route à mulets, et parfois il traversait une clairière, qui lui laissait encore entrevoir la plaine ondulée et le long chemin qu'il venait de parcourir. Mais Pierre n'avait nullement ménagé ses forces et commençait à ressentir les atteintes de la fatigue, puis la chaleur devenait accablante : « Que servait-il de se hâter pour traverser la Faucille.... il serait toujours assez tôt par delà » !

Lorsqu'il eut gagné le sommet du Florimont il ne put résister à la tentation de prendre quelque repos dans cette paisible solitude, et déposant son sac de voyage, il s'assit à l'ombre d'un « bosson » de hêtres, sur un tertre gazonné d'où la vue s'étendait sur toute la contrée.

[1] Désignation de cette partie du Jura, encore usitée à Genève au XVIII^me siècle.

Le lac de Genève — cette perle du pays romand — dont à sa gauche les rives lointaines se perdaient dans la brume, apparaissait devant lui, semblable à une nappe d'argent, miroitant et resplendissant sous l'ardent soleil de remontée; nul souffle de vent n'en ridait les ondes. Tout le bailliage de Gex — champs, prairies, forêts, bossons, terres incultes, marécages — était nuancé et comme estompé dans la chaude harmonie des tons fauves, tandis que sur la rive opposée la chaîne des montagnes bleuâtres, au pied desquelles s'étalait le territoire fertile de cent paroisses, formait une ceinture superbe à ce vaste et riant tableau que la plume ne saurait décrire.

Là s'étendait le bas Chablais, le bailliage de Thonon, la baronnie d'Allinges, dont les deux châteaux-forts dominaient la plaine et le golfe de Coudrée. Il revoyait les sites qu'il avait parcourus naguère, les villages et les hameaux où il avait fait séjour. « C'était le pays de la Pastoure, ce canton rapproché des montagnes. Pauvre Philomène!... Où était-elle, ce temps présent? Qu'en était-il de son existence? Il avait eu bonne intention de prendre exemple de maître Gotteron, l'hôte de *la Coupe,* et d'adresser aussi à cette innocente quelque petite charité ou mieux encore d'aller un beau jour chercher son rencontre et parler bonnement à elle comme au temps où ils étaient familiers. Hélas, il n'en avait rien fait, il l'avait oubliée aussi!... Et Perpétue, que dirait-elle, la bonne Converse, de son délaissement volontaire, elle qui faisait dévotion dominicale:

*pour qu'il revînt encore rabobiner les cives en leurs quartiers*[1]*?* »

Ses regards rêveurs s'étaient détournés, comme pour distraire sa pensée des souvenirs que la vue lointaine du Chablais avait évoqués; mais d'autres « recordations » entretenaient les murmures de sa conscience et les remords qui, insensiblement, s'emparaient de lui quand il contemplait Genève, cette pauvre et chétive communauté, qu'enserraient les nouveaux bailliages de Ceux de Berne jusqu'à quelques cents pas de ses murailles, et que limitaient aussi étroitement les terres de Savoie, dès le territoire des Vernayes « delà-d'Arve ».

De grands nuages blancs, aux demi-teintes livides, se détachant durement sur le ciel devenu au zénith d'un bleu intense, commençaient à surmonter la crête du mont Salève, et leur masse imposante, qui peu à peu se dressait, s'enroulait, se balançait dans l'étendue, projetait à présent sur Genève et ses alentours son ombre, semblable à un funèbre voile: « N'était-ce pas là, — se demandait le rêveur solitaire — comme une image de nature, allégorisant pour lui les périls qui trop souvent avaient assailli cette pauvre ville isolée, refuge d'un monde de braves gens? et ces sourds roulements grondant à de longs intervalles, dans le flanc des nuées, ne semblaient-ils pas comme un rappel des dangers

[1] Voir p. 279.

auxquels elle avait été maintes fois exposée et qui à l'impourvu pouvaient toujours l'atteindre? Où serait-il, en un prochain avenir, lui Pierre Tacon, quand dans un jour de malheur la grosse cloche de Saint-Pierre sonnerait « à l'effroy » pour appeler au renfort tous ceux qui avaient devoir à la ville?... Etait-ce là-bas, par delà les monts, en la Franche-comté, du présent espagnolisée[1], qu'il entendrait le cri : *A l'arme!* de ceux et de celles de son lieu de nativité? ». . . . . . . .

. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

Toute hésitation avait cessé pour Pierre : il renonçait à donner suite à ce cruel exil volontaire que la passion lui avait suggéré. La voix intérieure qu'il croyait entendre avait affranchi sa raison et rendu le calme à son esprit troublé : « L'Amblarde avait bien sentencié sagement — se disait-il, tandis qu'il bouclait son canapsa et reprenait son bâton de voyage — *quand on était citoyen d'un Genève, il fallait endurer toute traversure plutôt que de s'en forpayser* ».

---

Une année s'était écoulée depuis ces derniers incidents, année de discordes pour Ceux de Genève, de

[1] La Franche-comté appartenait dès 1530 à Charles-Quint, qui en avait hérité de l'empereur Maximilien Ier son aïeul paternel.

fréquentes séditions dans la ville, et de violents tumultes se déchaînant parfois jusque dans les Conseils. Tour à tour ou simultanément, le Sommaire de la Foi évangélique imposé à chacun, la revendication par les pasteurs en office d'un prétendu droit d'excommunication, puis celui de déférer à la Justice les citoyens qu'ils tenaient pour « malvivants », enfin la liberté de remontrance publique portée par les Prédicants jusqu'à la licence la plus intolérable, tous ces sujets de mécontentement entretenaient une irritation incessante dans la République. On avait vu ce sentiment de réprobation se manifester dans le Conseil-général assemblé le 3 février au cloître de Saint-Pierre. Tous les candidats Guillermins et Calvinistes proposés aux suffrages des citoyens avaient été éliminés par eux, et les quatre nouveaux magistrats — Claude Richardet, Jean Philippe, Jean Lullin, Ami de Chapeaurouge — étaient du nombre des plus notables « Libertins ». C'était là comme un avertissement donné par « la plus grande voix » aux Réformateurs et à leurs adhérents trop zélés, d'avoir à modérer leur fougue; mais ils n'en avaient pas tenu compte; aussi la « généralité » avait-elle accueilli comme une délivrance la nouvelle de l'expulsion de Farel, de Calvin et du nommé Corault, mesure décrétée, pour les deux premiers, à la suite de leur refus péremptoire de célébrer la Cène le jour de Pâques — et pour le troisième, pour sa désobéissance séditieuse aux ordres du Magistrat, lui intimant d'avoir à s'abstenir de sa prédication, dont les violences accoutumées scandalisaient la communauté.

Mais, nous le répétons, nous n'écrivons pas l'histoire de Genève aux temps troublés de l'établissement de la Réforme dans ses murs, et il doit nous suffire d'entretenir encore le lecteur de quelques petits faits d'ordre privé, qui, nous aimons à le croire, sont de nature à satisfaire sa curiosité, bien qu'ils fussent assurément sans aucune importance pour la République, et que les deux secrétaires du Conseil aient négligé de les mentionner dans nos annales.

C'est loin de la turbulente cité genevoise et dans une localité plus paisible du pays romand que nous transporte l'épilogue de notre récit.

A Fribourg, un soir de septembre de l'an 1538, deux hommes étaient attablés dans la chambre du poële, à l'hôtellerie *du Lay d'amour,* située — nous l'avons dit ailleurs[1] — au quartier des Places et non loin de la Porte de Romont. Ces deux personnages sont dès longtemps bien connus de nous : l'un était sire Jean Balard, allant à Berne, tant pour ses affaires privées que pour celles de la République — celui-ci achevait de souper; l'autre était Maître Gotteron, que le destin avait, depuis plusieurs mois, ramené dans sòn pays natal, pour y exercer au *Lay d'amour* le même honorable état professionnel que celui qu'il avait tenu au Logis de *la Coupe* à la satisfaction des habitués.

— Or çà, que dites-vous à moi de la Pastoure ? — de-

[1] Voir *Dragonnette Cerisier*, p. 201.

mandait le Fribourgeois, poursuivant l'entretien familier qu'il avait avec son hôte, auquel il tenait compagnie, selon la bonne et naïve coutume des aubergistes avec un voyageur isolé, dans ce temps bien éloigné de nous.

« Le ferretier de Rive avait eu récemment de bonnes nouvelles de Philomène : non que cette pauvre fille ne fût toujours fantasieuse et de puéril entendement, avec mémoire de lapin, même pour son nécessaire — écrivait le ci-devant curé de Pérignier et Brécorens — mais l'air des champs, la vie rustique, et possible aussi les soins providents de la Gasparde, sa marraine, l'avaient si très bien méliorée et restaurée, qu'elle semblait à ses familiers tout autre qu'après son très fâcheux retour de Genève.

— Et ne dit-elle rien du Logis de *la Coupe,* rue de la Pelisserie?

« Non, elle n'en parlait plus : il semblait qu'elle n'avait plus mémoire de sa folle escapade à la ville, sinon — disait messire Jean — qu'elle proposait encore certaines fois de Pierre Tacon à sa marraine, mais « à la couverte »[1], et c'était pour dire, sans émoi, qu'il faisait bien de soi marier en sa paroisse, avec une dont elle avait souvenance, pour l'avoir vue comme en un mauvais rêve, mais dont elle ne savait le nom.

— Dites-vous que maître Pierre a pris femme?... Voilà pour m'étonner étrangement!

— Voirement il est ainsi; pourquoi ne se marierait-il pas s'il en a la démange, ce gars bien découplé? Mais

[1] En secret.

la fille lui est « accordée » seulement. Dame Amblarde, qui a très bien gouverné son valet en ce rencontre, est d'avis que mariage se fasse à la Noël et non avant, d'autant que l'épousée est encore à maître : c'est Martine, la servante de sire Richardet.

— Mais qui est cette poupine-là?

— Par ma foi, c'est belle fille, et en bon point, dont on ne dit que bien à Saint-Gervais; le père, banni de Genève en 1534, était l'un des dix-sept dont tout l'avoir fut confisqué[1]; il est mort peu après sa fuite; la mère, qui mendiait son vivre, de boutique en boutique, dans nos rues-basses, n'a guère tardé à le suivre, et la fillette tombée en orphanité, dont on proposait au Conseil parce qu'elle était fille de citoyen, fut alors bonnement recueillie par Richardet.

— S'il est ainsi, Dieu y ait part!

— Oui, mais... il convient de tout dire : la Martine — comme l'Amblarde et ses pupilles, comme la sœur et les nièces de Richardet, comme aussi ma prude femme Thoina et mes deux filles — a suivi le train de la Réforme. Elle va au prêche entendre évangéliser Claude Bernard ou Delamare (au moins ces deux-là sont genevaisans); elle communie de pain azime[2] avec les autres du faubourg, pour contenter Messieurs de Berne qui se colèrent de notre pain levé, je dis aux quatre bonnes fêtes. Pierre l'accompagne (cela s'entend

[1] Voir *Les Suisses et Genève*, vol. II. p. 117, n.

[2] Sans levain. Arrêt du Conseil-général pris le 23 avril 1538. Voir *Histoire du Peuple de Genève*, I. p. 93.

assez) chacune dimanche « au temple », ainsi qu'on parle à présent, et je m'assure qu'il voudrait bien encore y aller le mercredi avec elle.

Cette dernière communication ne satisfaisait qu'à demi le nouveau tenancier du *Lay d'amour*, dont l'intransigeance religieuse avait augmenté depuis qu'il n'avait plus à concilier ses croyances avec les injonctions de Messieurs de Genève, les menaces d'un Syndic Poral et les criées de la Justice : « Encore un bon chrétien qui va tourner sa robe — dit-il d'un ton mécontent. — Qui eût jamais pensé cela de ce Pierre Tacon !

— Tout change, maître Gotteron ! A dire vérité, les citoyens genevaisans qui ne contestent plus la Réforme sont, de jour à jour, plus numéreux en notre ville, depuis qu'on en a fait sortir, pour bien de paix, les acariâtres que vous savez. Oui, tout change... c'est un faire-le-faut. Nous le reconnaissons à présent, nous autres Libertins, et je le dis à vous sous la couverte : il n'y aura chez nous, en un temps prochain à venir, que les deux pierres à Niton qui n'auront point tourné.

Josué Gotteron, n'osant demander à sire Balard s'il se disposait aussi « à tourner sa robe », gardait à présent un silence embarrassé.

— Parlons d'autre — reprit l'ancien Syndic : — je veux vous dire ce que les paysans affolés de Saint-Claude en Jura ont fait d'un chétif qu'ils tenaient pour ladre tout formé (encore qu'il n'en fût rien), et c'est selon ce

que rapporte messire Jean, en sa dernière épître. Sans l'intermission opiniâtre d'une sienne fille, qui fut ci-devant Novice en l'abbaye de Lieu, ces vilains voulaient très bien l'emmurer.

— Eh, nous en savons l'histoire, en ce Fribourg ! Vous parlez, je m'en assure, du baron de la Sarraz, trop fameux jadis, et dont chacun disait vitupère, naguère encore. Qu'en est-il à présent de ce prétendu lépreux et de sa fille très dévouée ?

— Le pauvret, guéri de son érysipèle cholérique[1] (car ce n'était rien plus), a repris séjour comme oblat dans la communauté des Bénédictins ; mais faites compte que sans la grande vaillance, les soins journels et la pieuse affection de sa gardienne, il eût été maintes fois en danger de mort, tant les manants de par delà étaient bien dispos à les lapider l'un et l'autre.

— Dites que c'est belle chose, de la charité d'une Cistercienne !

— C'est belle chose, outre plus, de piété filiale et des élans qu'elle fomente en un généreux cœur.

— Cependant qu'est-elle devenue, à la parfin, celle que vous dites ?

— Dom Boccard me donnait à entendre en dernier de son épître, que par faveur spéciale des dames de Sainte-Catherine, près d'Annissy[2], elle a été recueillie

[1] Biliaire.

[2] Abbaye de religieuses de l'Ordre de Citeaux située sur la montagne de Semine. V. Besson, *Mémoires pour l'histoire ecclésiastique*, p. 130.

sans dotation en leur monastère, et que messire de Gingins, coadjuteur de notre ci-devant Evêque, l'a conduite lui-même en ce saint asile. A mon souhait qu'elle y trouve, avec la paix du cœur, tout contentement de sa vocation religieuse!

— Las! faut-il dire « contentement », quand on propose des pieuses filles qui se sont recluses?.... Sire Balard, encore que je sois porté de grande révérence pour elles, je n'ose pas tant m'en assurer.

— Maître Gotteron, marquez ce point : Recluse ou non recluse, femme en Religion ou de vie familiale, c'est grand soulas pour une qui peut se dire en ses tristesses : Devoir a été ma guide ici-bas, et du peu que j'ai fait bonne œuvre il me plaît de m'en souvenir. Ainsi soit de Sœur Marguerite!

— Ainsi soit! — répéta en se signant le dévot hôtelier du *Lay d'amour*.

FIN

DUBOIS MELLY, Charles
La pastoure.